MON FRÈRE YVES

DEUXIÈME PARTIE (1).

XXV.

A bord de la *Médée*, avril 1877.

— Ça me va comme des guêtres à un lapin, disait Yves d'un air d'enfant, en contemplant ses manches pagodes et sa robe en soie bleue de Birmanie.

C'était à Yé, ville de Siam, au bord du golfe de Bengale. Il était assis au fond d'une taverne de mariniers, sur un escabeau d'une forme chinoise.

Il était très ivre, et quand il eut ainsi souri de se voir vêtu comme un riche d'Asie, ses yeux redevinrent sombres et éteints, sa lèvre contractée et dédaigneuse. A ces momens-là, il était capable de tout, comme dans ses anciens jours.

A côté de lui, il y avait le grand Kerboul, aussi gabier de misaine, qui venait de se faire apporter quinze verres d'une eau-de-vie très coûteuse de Singapoore, et les avait successivement vidés, puis brisés à coups de poing, avec le terrible sérieux de l'ivresse bretonne. Et les débris de ces quinze verres couvraient la table sur laquelle il venait de poser ses deux pieds.

Il y avait encore Barrada, le canonnier, toujours beau et tranquille, avec son sourire félin. Les gabiers l'avaient, par exception,

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

invité à leur fête. Et puis Le Hello, Barazère, six autres du grand mât et quatre du beaupré, — tous se carrant, avec des airs superbes, dans des robes asiatiques.

Il y avait même Le Hir l'idiot, un de l'île de Sein, qu'ils avaient amené pour rire et qui buvait des ordures délayées dans son bol de rhum. Enfin deux forbans, deux *blackboules*, déserteurs de tous les pavillons, anciennes connaissances d'Yves, qui les avait ce soir-là ramassés tendrement sur la plage.

... C'était pour fêter sainte Épissoire, patronne des gabiers, qu'ils s'étaient rassemblés là, et l'usage me commandait d'y paraître avec eux, comme officier de manœuvre.

Depuis un an, ils n'avaient pas mis le pied à terre. Et le commandant, qui était content de son équipage, leur avait permis, à eux, les meilleurs, de célébrer comme en France l'anniversaire de cette grande sainte; il avait choisi cette ville de Yé, parce qu'elle lui semblait pour nous la moins dangereuse, le peuple y étant plus inoffensif qu'ailleurs et plus *maniable*.

Dans cette salle, qui était vaste et basse, avec des murailles en papier, il y avait en même temps que nous une bande de matelots de commerce américains, qui buvaient avec des filles rousses à longues dents, échappées des lupanars de l'Inde anglaise.

Et ces intrus gênaient les gabiers, qui voulaient être seuls et le leur donnaient à entendre.

Onze heures. — Les bougies venaient d'être renouvelées dans les girandoles de couleur, tandis qu'au dehors la ville siamoise s'endormait dans la nuit chaude. Ici on sentait qu'il y avait des coups de poing dans l'air, que les bras avaient besoin de se détendre et de frapper.

— Qu'est-ce que c'est? dit un des Américains qui avait l'accent de Marseille, qu'est-ce que c'est que ces Français qui viennent ici faire la loi? Et celui-là qui est avec eux (*moi*), le plus jeune de tous, qui a l'air de poser et de les commander?

— Celui-là, dit Yves, faisant mine de ne pas seulement daigner tourner la tête, celui-là, faudrait *qu'il aurait des moustaches* celui qui y toucherait!

— Celui-là, dit Barrada, qui il est? Attendez donc, nous allons vous l'apprendre, sans qu'il ait besoin de se déranger, et vous allez voir, enfans, *si ça va reluire!*

...Yves leur avait déjà lancé son escabeau de forme chinoise, qu venait de crever le mur à toucher leurs têtes, et Barrada, d'un premier coup de poing, en avait chaviré deux. Les autres renversés sur les premiers, tous par terre, Kerboul assommait dans le tas, à grands coups de table, éparpillant sur les ennemis les débris de ses quinze verres.

Alors on entendit au dehors des gongs et des sonnettes, des frôlemens de soie, des petits rires aigres de femmes.

Et les danseuses entrèrent. (Les gabiers s'étaient commandé des danseuses.)

... Ils s'arrêtèrent en les voyant paraître, car elles étaient étranges.

Peintes comme des images chinoises, couvertes d'or et de pierres brillantes, des yeux à demi fermés, pareils à de petites fentes blanches, elles s'avançaient au milieu de nous avec des sourires de femmes mortes, tenant leurs bras en l'air et écartant leurs doigts grêles dont les grands ongles étaient enfermés dans des étuis d'or.

En même temps, des odeurs de baume et d'encens; on brûlait des baguettes dans un réchaud, et une fumée alanguissante se répandait comme un nuage bleu.

Les gongs sonnaient plus fort et ces fantômes dansaient, gardant leurs pieds immobiles, exécutant une espèce de mouvement rythmé du ventre avec des torsions de poignets. Toujours le sourire figé, le regard blanc des cadavres; il semblait que cela seul avait vie en elles; ces gros reins cambrés de goule qu'agitaient des trémoussemens lascifs, et puis, au bout des bras raidis, ces mains écartées, inquiétantes, qui se tordaient.

... Le Hello, qui depuis longtemps dormait par terre, entendant les gongs sonner si fort, se réveilla et eut peur.

— Tè, pardi, les danseuses! lui expliqua Barrada, gouailleur, riant de lui.

— Ah! oui, les danseuses! — Il s'était levé et de sa large patte qui cherchait en l'air, incertaine, il essayait de rabattre ces bras tendus et ces griffes dorées, balbutiant, la langue épaisse : « Faut pas, figure de paravent, faut pas montrer les mains comme ça, c'est vilain... Je croyais que c'était,.. que c'était... le diable! » Et il retomba par terre, endormi.

Barrada, lui, qui avait dépassé ce soir sa dose habituelle, leur reprochait d'avoir la peau jaune et leur parlait de la sienne qui était blanche. Blanche, blanche,— il en rabâchait de cette blancheur, qu'il s'exagérait beaucoup du reste, et voulait maintenant la leur faire voir. D'abord son bras, puis sa poitrine; il disait : « Tiens, regarde si c'est vrai! »

Elles, les poupées jaunes d'Asie, continuaient leurs lents et lugubres trémoussemens de bêtes, gardant le mystère de leur rictus et de leurs yeux blancs tirés vers les tempes. Et à présent, lui, Barrada, complètement nu, dansait devant elles, ayant l'air d'un marbre grec qui aurait pris vie tout à coup pour quelque bacchanale antique.

... Mais les Birmanes, montées comme des automates, dansèrent longtemps, longtemps, plus longtemps que lui. Et après, à la fin

de la nuit, quand les gongs eurent fait silence, les matelots furent pris de frayeur à l'idée que ces femmes, payées pour leur plaisir, les attendaient. Les uns après les autres, ils s'en allèrent du côté de la plage, n'osant pas les approcher.

XXVI.

C'était le grand ami d'Yves, ce Barrada, qui s'était *débrouillé* pour repartir une troisième fois sur le même navire que nous.

Enfant naturel, poussé à la belle étoile sur les quais de Bordeaux. Très vicieux, avec un bon cœur; plein de contrastes, certaines notions premières de respect humain lui manquaient absolument; son honneur à lui, c'était d'être plus beau que les autres, plus leste et plus fort, plus *débrouillard* aussi. (*Débrouillard* et *débrouillage* sont deux mots qui résument presque à eux seuls toute la marine; ils n'ont pas d'équivalens académiques.)

Moyennant salaire, ce Barrada professait à bord tous les genres d'exercices en usage parmi les matelots : boxe, canne, chausson, avec la gymnastique par-dessus le marché, et le chant, et la danse. Souple comme un clown; l'ami de tous les hercules de foire, posant chez des sculpteurs; luttant pour de l'argent chez des saltimbanques.

Au premier rang dans les fêtes de matelots, mais toujours en invité : buvant beaucoup, mais ne payant pas; buvant beaucoup, mais jamais trop, et passant au milieu de toutes les bacchanales, aussi droit, aussi souriant, aussi frais.

Il avait à tout des reparties gouailleuses que d'autres n'auraient pas trouvées; l'accent gascon les rendait plus drôles, et puis il terminait ses phrases par une espèce de son à lui : un demi-rire qui résonnait dans sa poitrine profonde comme ce rauquement des lions qui bâillent.

D'ailleurs, bon, reconnaissant, serviable pour tous et fidèle à ses amis; n'ayant jamais qu'une parole et répondant toujours avec la franchise renversante des enfans terribles.

Faisant argent de tout, par exemple, même de sa beauté à l'occasion. Et cela, naïvement, avec sa bonhomie de sauvage, tellement que les autres, qui le savaient, lui pardonnaient comme à un plus enfant qu'eux. Yves se bornait à dire : « Oh! ça n'est pas joli, Barrada, je t'assure,.. » et ne lui en voulait pas non plus.

Tout cela s'amassait, s'amassait, se condensait en grosses pièces d'or cousues contre ses reins dans une ceinture de cuir. Et c'était pour en arriver, après son rengagement de cinq ans, à épouser une petite Espagnole, qui faisait des modes, à Bordeaux, dans un beau magasin du passage Sainte-Catherine; petite ouvrière très raffinée,

dont il portait toujours sur lui une photographie de profil, avec des cheveux coupés sur le front et une élégante toque en fourrure, ornée d'une aile d'oiseau.

— Que voulez-vous? c'est une *amitié* d'enfance! disait-il, comme s'il eût été nécessaire de s'en excuser.

Et, en attendant cette petite fiancée, il s'abandonnait à beaucoup d'autres, par intérêt souvent, quelquefois aussi par vraie bonté d'âme, à la manière d'Yves, pour ne pas faire de la peine.

XXVII.

En mer, mai 1877.

Depuis deux jours, la grande voix sinistre gémissait autour de nous. Le ciel était très noir; il était comme dans ce tableau où le Poussin a voulu peindre le déluge; seulement toutes les nuées remuaient, tourmentées par un vent qui faisait peur.

Et cette grande voix s'enflait toujours, se faisait profonde, incessante; c'était comme une fureur qui s'exaspérait. Nous nous heurtions dans notre marche à d'énormes masses d'eau, qui s'enroulaient en volutes à crêtes blanches et qui passaient avec des airs de se poursuivre; elles se ruaient sur nous de toutes leurs forces, alors c'étaient des secousses terribles et de grands bruits sourds.

Quelquefois la *Médée* se cabrait, leur montait dessus, comme prise, elle aussi, de fureur contre elles. Et puis elle retombait toujours, la tête en avant, dans des creux traîtres qui étaient derrière; elle touchait le fond de ces espèces de vallées qu'on voyait s'ouvrir, rapides, entre de hautes parois d'eau; et on avait hâte de remonter encore, de sortir d'entre ces parois courbes, luisantes, verdâtres, prêtes à se refermer.

Une pluie glacée rayait l'air en longues flèches blanches, fouettait, cuisait comme des coups de lanières. Nous nous étions rapprochés du nord, en nous élevant le long de la côte chinoise, et ce froid inattendu nous saisissait.

En haut, dans la mâture, on essayait de serrer les huniers, déjà au bas ris; la *cape* était déjà dure à tenir, et maintenan il fallait, coûte que coûte, marcher droit contre le vent.

Il y avait deux heures que les gabiers étaient à ce travail, aveuglés, cinglés, brûlés par tout ce qui leur tombait dessus, gerbes d'écume lancées de la mer, pluie et grêle lancées du ciel; essayant, avec leurs mains crispées de froid qui saignaient, de crocher dans cette toile raide et mouillée qui ballonnait sous le vent furieux.

Mais on ne se voyait plus, on ne s'entendait plus.

On en aurait eu assez rien que de se tenir pour n'être pas emporté,

rien que de se cramponner à toutes ces choses remuantes, mouillées, glissantes d'eau; — et il fallait encore travailler en l'air, sur ces vergues qui se secouaient, qui avaient des mouvemens brusques, désordonnés, comme les derniers battemens d'ailes d'un grand oiseau blessé qui râle.

Des cris d'angoisse venaient de là-haut, de cette espèce de grappe humaine suspendue. Cris d'hommes, cris rauques, plus sinistres que ceux des femmes, parce qu'on est moins habitué à les entendre; cris d'horrible douleur : — une main prise quelque part, des doigts accrochés, qui se dépouillaient de leur chair ou s'arrachaient; — ou bien un malheureux, moins fort que les autres, crispé de froid, qui sentait qu'il ne se tenait plus, que le vertige venait, qu'il allait lâcher et tomber. Et les autres, par pitié, l'attachaient, pour essayer de l'affaler jusqu'en bas.

... Il y avait deux heures que cela durait; ils étaient épuisés; ils ne pouvaient plus.

Alors on les fit descendre, pour envoyer à leur place ceux de bâbord qui étaient plus reposés et qui avaient moins froid.

... Ils descendirent, blêmes, mouillés, l'eau glacée leur ruisselant dans la poitrine et dans le dos, les mains saignantes, les ongles décollés, les dents qui claquaient. Depuis deux jours on vivait dans l'eau, on avait à peine mangé, à peine dormi, et la force des hommes diminuait.

C'est cette longue attente, cette longue fatigue dans le froid humide, qui sont les vraies horreurs de la mer. Souvent les pauvres mourans, avant de rendre leur dernier cri, leur dernier hoquet d'agonie, sont restés des jours et des nuits, trempés, salis, couverts d'une couche boueuse de sueur froide et de sel, d'un magma de mort.

... Le grand bruit augmentait toujours. Il y avait des momens où ça sifflait aigre et strident, comme dans un paroxysme d'exaspération méchante; et puis d'autres où cela devenait grave, caverneux, puissant comme des sons immenses de cataclysme. Et on sautait toujours d'une lame à l'autre, et, à part la mer qui gardait encore sa mauvaise blancheur de bave et d'écume, tout devenait plus noir. Un crépuscule glacial tombait sur nous; derrière ces rideaux sombres, derrière toutes ces masses d'eau qui étaient dans le ciel, le soleil venait de disparaître, parce que c'était l'heure; il nous abandonnait, et il allait falloir se débrouiller dans cette nuit...

... Yves était monté avec les bâbordais dans ce désarroi de la mâture, et alors je regardais en haut, aveuglé moi aussi, ne percevant plus que par instans la grappe humaine en l'air.

Et tout à coup, dans une plus grande secousse, la silhouette de cette grappe se rompit brusquement, changea de forme ; deux corps

s'en détachèrent, et tombèrent les bras écartés dans les volutes mugissantes de la mer, tandis qu'un autre s'aplatit sur le pont, sans un cri, comme serait tombé un homme déjà mort.

— Encore le *marchepied* cassé! dit le maître de quart, en frappant du pied avec rage. Du filin pourri, qu'ils nous ont donné dans ce sale port de Brest! Le grand Kerboul, à la mer. Le second, qui est-ce?

D'autres, raccrochés par les mains à des cordages, un instant balancés dans le vide, remontaient maintenant, à la force des poignets, en se dépêchant, — très vite, comme des singes.

Je reconnus Yves, un de ceux qui grimpaient, — et alors, je repris ma respiration, que l'angoisse avait coupée.

Ceux qui étaient à la mer, on jeta bien des bouées pour eux, — mais à quoi bon? — On aimait encore mieux ne plus les voir reparaître, car alors, à cause de ce danger de *tomber en travers à la lame*, on n'aurait pas pu s'arrêter pour les reprendre, et il aurait fallu avoir ce courage horrible de les abandonner. Seulement on fit l'appel de ceux qui restaient, pour savoir le nom du second qu'on avait perdu : c'était un petit novice très sage, que sa mère, une veuve déjà âgée, était venue recommander au maître avant le départ de France.

L'autre, celui qui s'était écrasé sur le pont, on le descendit tant bien que mal, à quatre, en le faisant encore tomber en route; on le porta dans l'infirmerie, qui était devenue un cloaque immonde, où bouillonnaient deux pieds d'eau boueuse et noire, avec des fioles brisées, des odeurs de tous les remèdes répandus. Pas même un endroit où le laisser finir en paix; la mer n'avait seulement pas de pitié pour ce mourant, elle continuait de le faire danser, de le *sauter* de plus belle. Il avait retrouvé une espèce de son de la gorge, un râlement qui sortait encore, perdu dans tous les grands bruits des choses. On aurait peut-être pu le secourir, prolonger son agonie, avec un peu de calme. Mais il mourut là assez vite, entre les mains d'infirmiers devenus stupides de peur, qui voulaient le faire manger.

Huit heures du soir. — A ce moment, la charge du quart était lourde et c'était à mon tour de la prendre.

On se tenait comme on pouvait. On ne voyait plus rien. On était au milieu de tant de bruit, que la voix des hommes semblait n'avoir plus aucun son; les sifflets d'argent, forcés à pleine poitrine, perçaient mieux, comme des chants flûtés de tout petits oiseaux.

On entendait des coups terribles frapper contre les murailles du navire comme par des béliers énormes. Toujours les grands trous d'eau qui se creusaient, tout béans, partout; on s'y sentait jeté, tête baissée, dans la nuit profonde. Et puis une force vous heurtait

d'une poussée brutale, vous relançait très haut en l'air, et toute la *Médée* vibrait, en ressautant, comme un monstrueux tambour. Alors, on avait beau se cramponner, on se sentait rebondir, et vite on se recramponnait plus fort, en fermant bien la bouche et les yeux, parce qu'on devinait d'instinct, sans voir, que c'était le moment où une épaisse masse d'eau allait balayer l'air, et peut-être vous balayer aussi.

Toujours cela recommençait, ces chutes en avant, et puis ces sauts avec l'affreux bruit de tambour.

Et, après chacun de ces chocs, il y avait encore des ruissellemens de l'eau qui retombait de partout, et mille objets qui se brisaient, mille cassons qui roulaient dans l'obscurité, tout cela prolongeant en queue sinistre l'effroi du premier grand bruit.

... Et les gabiers, et mon pauvre Yves, que faisaient-ils là-haut? Les mâts, les vergues, on les apercevait par instans, dans le noir, en silhouettes, quand on pouvait encore regarder à travers cette douleur cuisante que causait la grêle; on apercevait ces formes de grandes croix, à deux étages comme les croix russes, agitées dans l'ombre avec des mouvemens de détresse, des gestes fous.

— Faites-les descendre, me dit le commandant, qui jugeait leur travail impossible, qui préférait le danger de ce hunier non serré à la peur de perdre encore des hommes.

Je le donnai vite, avec joie, cet ordre-là. Mais Yves, d'en haut, me répondit à l'aide de son sifflet, que c'était presque fini ; plus que la *jarretière du point*, qui était cassée, à remplacer par un *bout* quelconque, et puis ils allaient tous descendre, ayant serré leur voile, achevé leur ouvrage.

... Après, quand ils furent tous en bas et au complet, je respirai mieux. Plus d'hommes en l'air, plus rien à faire là-haut, plus qu'à attendre. Oh! alors, je trouvai qu'il faisait presque beau, qu'on était presque bien sur cette passerelle, à présent qu'on m'avait enlevé le poids si lourd de cette inquiétude.

XXVIII.

... *Minuit*, — la fin du quart, — l'heure d'aller se chercher un abri.

— En bas, dans la batterie calfeutrée, c'était la tempête avec ses dessous de misère, avec ses réalités pitoyables.

D'un bout à l'autre, on voyait cette sorte de longue halle sombre, à demi éclairée par des fanaux qui vacillaient. Les gros canons, appuyés sur leurs *jambes de force*, se tenaient tant bien que mal, cordés par des câbles de fer. Et tout ce lieu remuait; il avait les mouvemens d'une chose qu'on secouerait dans un crible, qu'o

secouerait sans trêve, sans merci, perpétuellement, avec une rage aveugle; il craquait de partout, il avait des tressaillemens de chose animée qui souffre, tiraillé, exténué, comme prêt à s'éventrer et à mourir.

Et les grandes eaux du dehors, qui voulaient entrer, filtraient çà et là en filets, en gerbes sinistres.

On se sentait soulevé si vite que les jambes pliaient, — et puis, les choses se dérobaient, les choses s'enfonçaient sous les pas, — et on descendait avec tout, en se raidissant malgré soi comme pour une espèce de résistance.

Il y avait des sons aigres, faux, étonnans, qui sortaient de partout; toute cette membrure en forme d'oiseau de mer qui était la *Médée* se disjoignait peu à peu, en gémissant sous l'effort terrible. Et dehors, derrière le mur de bois, toujours le même grand bruit sourd, la même grande voix d'épouvante.

Mais tout tenait bon quand même: la longue batterie demeurait intacte, on la voyait toujours, d'un bout à l'autre, par moment toute penchée, à demi retournée, ou bien se redressant toute droite avec une secousse, ayant l'air plus longue encore dans cette obscurité où les fanaux étaient perdus, paraissant se déformer et grandir, dans tout ce bruit, comme un lieu vague de rêve...

Au plafond très bas étaient pendues d'interminables rangées de poches en toile gonflées toutes par un contenu lourd, ayant l'air de ces nids que les araignées accrochent aux murailles, — des poches grises enfermant chacune un être humain, des hamacs de matelots.

Çà et là on voyait pendre un bras, ou une jambe nue. Les uns dormaient bien, épuisés par les fatigues; d'autres s'agitaient et parlaient tout haut dans de mauvais songes. Et tous ces hamacs gris se balançaient, se frôlaient dans un mouvement perpétuel; ou bien se heurtaient durement, et les têtes se blessaient.

Sur le plancher, au-dessous des pauvres dormeurs, c'était un lac d'eau noire qui roulait de droite et de gauche, entraînant des vêtemens souillés, des morceaux de pain ou de biscuit, des soupes chavirées, toutes sortes de détritus et de déjections immondes. Et de temps en temps on voyait des hommes hâves, défaits, demi-nus, grelottans avec leurs chemises mouillées, qui erraient sous ces rangées de hamacs gris, cherchant le leur, eux aussi, cherchant leur pauvre couchette suspendue, leur seul gîte un peu chaud, un peu sec, où ils allaient trouver une espèce de repos. Ils passaient en titubant, s'accrochant pour ne pas tomber, et heurtant de la tête ceux qui dormaient : chacun pour soi en pareil cas, on ne prend plus garde à personne. Leurs pieds glissaient dans les flaques d'eau et d'immondices; ils étaient insoucians de leur malpropreté comme des animaux en détresse.

Une buée lourde à respirer emplissait cette batterie; toutes ces ordures qui roulaient par terre donnaient l'impression d'un repaire de bêtes malades, et on sentait cette puanteur âcre qui est particulière aux bas-fonds des navires pendant les mauvais jours de la mer.

A minuit, Yves, lui aussi, descendit dans la batterie avec les autres gabiers de bâbord; ils avaient fait un supplément de quart d'une heure, à cause des embarcations qu'il avait fallu *ressaisir*. Ils se coulèrent par le panneau entre-bâillé qui se referma sur eux et vinrent se mêler à cette misère flottante.

Ils avaient passé cinq heures à leur rude travail, balancés dans le vide, éventés par les grands souffles furieux de là-haut, et tout trempés par cette pluie fouettante qui leur avait brûlé le visage. Ils firent une grimace de dégoût en pénétrant dans ce lieu fermé où l'air sentait la mort.

Yves disait, avec son grand air dédaigneux : — Pour sûr, c'est encore ces *Parisiens* (1) qui nous ont apporté la peste ici.

Ils n'étaient pas malades, eux qui étaient de vrais matelots; ils avaient encore la poitrine dilatée par tout ce vent de la hune, et la fatigue saine qu'ils venaient d'endurer allait leur donner un peu de bon sommeil.

Ils marchaient sur les boucles, sur les taquets, sur les bouts des affûts, avec précaution, pour éviter l'eau boueuse et les ordures, — posant leurs pieds nus sur toutes les saillies, se perchant avec des frayeurs de chatte. Près de leurs hamacs, ils se déshabillèrent, suspendant leurs bonnets, suspendant leurs grands couteaux à chaîne de cuir, leurs vêtemens trempés, suspendant tout, et se suspendant eux-mêmes; et quand ils furent nus, ils époussetèrent de la main un peu d'eau qui ruisselait encore sur leur poitrine dure.

Après quoi ils s'enlevèrent au plafond avec une légèreté de clown, et s'étendirent, tout contre les poutres blanches, dans leur étroite couchette de toile. En haut, au-dessus d'eux, après chaque grande secousse, on entendait comme le passage d'une cataracte : c'étaient les lames, les grandes masses d'eau qui balayaient le pont. Mais la rangée de leurs hamacs prit quand même le balancement lourd des rangées voisines en grinçant sur les crocs de fer, et eux s'endormirent profondément au milieu du grand bruit terrible.

... Bientôt, autour du hamac d'Yves, les femmes birmanes vinrent danser. Au milieu du nuage d'encens, rendu plus ténébreux par le rêve, elles arrivèrent l'une après l'autre avec leur sourire mort, en d'étranges costumes de soie, toutes couvertes de pierreries.

(1) *Parisien*, une injure qu'emploient les matelots; cela signifie : pas marin, pas solide, malade.

Elles balançaient leurs hanches mollement, au son du gong, tenant leurs mains en l'air et leurs doigts écartés comme les fantômes. Elles avaient des contournemens épileptiques des poignets, qui faisaient s'enchevêtrer leurs longues griffes enfermées dans des étuis d'or.

Le gong, c'était la tempête qui en jouait, dehors, contre les murailles...

XXIX.

Moi aussi, à minuit, quand j'eus fini mon quart et vu descendre Yves, je rentrai dans ma chambre pour essayer de dormir. Après tout, cela ne nous regardait plus ni l'un ni l'autre, le sort du navire; nous avions fourni notre temps de veille et de travail. Nous pouvions nous coucher maintenant avec cette insouciance absolue qu'on a sur mer lorsque les heures de service sont finies.

Dans ma chambre à moi, qui était sur le pont, l'air ne manquait pas, — au contraire. Par les vitres brisées, toutes les rafales et la pluie furieuse pouvaient entrer; les rideaux se tordaient en spirales et montaient au plafond avec des bruits d'ailes.

Comme Yves, je suspendis mes vêtemens mouillés. L'eau ruisselait sur ma poitrine.

On n'était guère bien dans ma couchette. J'y fus vite endormi pourtant, par excès de fatigue. Roulé, secoué, à demi chaviré, je me sentais m'en aller de droite et de gauche, et ma tête se heurtait sur le bois, douloureusement. J'avais conscience de tout cela dans mon sommeil, mais je dormais. Je dormais et je rêvais d'Yves. — De l'avoir vu tomber, dans le jour, cela m'avait laissé une espèce d'inquiétude et comme la notion vague d'avoir été frôlé de près par une chose sinistre.

Je rêvais que j'étais couché dans un hamac, comme autrefois au temps de mes premières années de mer. Le hamac d'Yves était près du mien. Nous étions balancés terriblement, et le sien se décrochait. Au-dessous de nous, il y avait une agitation confuse de quelque chose de noir qui devait être l'eau profonde, — et lui, allait tomber là-dedans. Alors je cherchais à le retenir avec mes mains, qui n'avaient plus de force, qui étaient molles comme dans les rêves. J'essayais de le prendre à bras-le-corps, de nouer mes mains autour de sa poitrine, me rappelant que sa mère me l'avait confié; et je comprenais avec angoisse que je ne pouvais pas, que je n'en étais plus capable; il allait m'échapper et disparaître dans tout ce noir mouvant qui bruissait au-dessous de nous... Et puis, ce qui me faisait peur, c'est qu'il ne se réveillait pas et qu'il était glacé, d'un froid qui me pénétrait moi aussi jusqu'à la moelle de mes os;

même, la toile de son hamac était devenue rigide comme la gaine d'une momie...

Et je sentais dans ma tête les vraies secousses, la vraie douleur de tous ces chocs, je mêlais ce réel avec l'imaginaire de mon rêve, comme il arrive dans les états d'extrême fatigue, et alors la vision sinistre en prenait d'autant plus d'intensité et de vie...

Ensuite, je perdis conscience de tout, même du mouvement et du bruit, et ce fut alors seulement que le repos commença...

... Quand je me réveillai, c'était le matin. La première lumière était de cette couleur jaune qui est particulière aux levers du soleil les jours de tempête et on entendait toujours le même grand bruit.

Yves venait d'entr'ouvrir ma porte et me regardait. Il était arc-bouté dans l'ouverture, se tenant d'une main, penchant son torse en avant et en arrière, suivant les besoins de l'instant, pour conserver son équilibre. Il avait repris ses pauvres vêtemens mouillés, et il était tout couvert du sel de la mer, qui s'était déposé dans ses cheveux, dans sa barbe comme une poussière blanche.

Il souriait, l'air tranquille et très doux :

— J'avais envie de vous voir, dit-il ; c'est que j'ai beaucoup rêvé sur vous cette nuit. Tout le temps, j'ai vu ces bonnes femmes de Birmanie avec leurs grands ongles en or, vous savez? Elles vous entouraient avec leurs mauvaises singeries, et je ne pouvais pas réussir à les renvoyer. Après cela, elles voulaient vous manger. Heureusement qu'on a sonné le branle-bas ; j'en étais tout en sueur de la peur que ça me faisait...

— Ma foi, moi aussi, je suis content de te voir, mon pauvre Yves, car, de mon côté, *j'ai beaucoup rêvé sur toi...* Est-ce qu'il fait toujours aussi mauvais qu'hier?

— Peut-être un peu plus *maniable*. Et puis, voilà le jour. Tant qu'il fait clair, vous savez? c'est toujours mieux pour travailler dans la mâture. Mais quand il fait si noir que dans le trou du diable, comme cette nuit, ça ne me va pas du tout.

Yves promena un regard de satisfaction tout autour de ma chambre, installée par lui en prévision du gros temps. Rien n'avait bougé, grâce à son arrangement. Par terre, c'était bien un lac d'eau salée sur lequel diverses choses flottaient ; mais les objets auxquels je tenais un peu étaient restés suspendus ou fixés, comme les meubles, aux panneaux des murs par des clous et des cornières de fer. Tout était cordé, ficelé, attaché avec un soin extrême au moyen de cordes goudronnées de toutes les grosseurs. On voyait des armes, des bronzes noués avec des vêtemens dans un pêle-mêle bizarre. Des masques japonais à longue chevelure humaine nous regardaient à travers des treillis de ficelle au goudron ; ils avaient le

même rire lointain, le même tirement d'yeux que ces femmes birmanes aux ongles d'or qui avaient voulu me manger dans le rêve d'Yves...

... Une sonnerie de clairon tout à coup, alerte et joyeuse : *le rappel au lavage!*

Ce clairon avait des vibrations grêles, un peu argentines, dans ce beuglement formidable du vent.

Laver le pont quand les lames déferlent dessus, cela semblerait une opération très insensée à des gens de terre. Nous, nous ne trouvions pas cela trop extraordinaire; cela se fait tous les matins, ce lavage, toujours et quand même; c'est une des règles primordiales de la vie maritime. Et Yves me quitta en disant, comme s'il se fût agi de la chose du monde la plus naturelle : « Ah!.. je m'en vais à *mon poste de propreté*, alors... »

Cependant ce clairon avait péché par excès de zèle et sonné sans ordre, à son heure habituelle, car on ne lava pas le pont ce matin-là.

... On sentait bien que c'était plus *maniable*, comme disait Yves : les mouvemens étaient plus allongés, plus réguliers, plus semblables à des balancemens de houle. La mer était moins dure, et on n'entendait plus tant de ces grands chocs au bruit profond et sourd.

Et puis le jour arrivait, — un vilain jour, il est vrai, une étrange lividité jaune, mais enfin c'était le jour, moins sinistre que la nuit.

... Notre heure n'était pas venue sans doute, car le surlendemain nous retrouvâmes le calme dans un port, en Chine, à Hong-Kong.

XXX.

Septembre 1877.

La *Médée* a rebroussé chemin depuis longtemps.

Tous les vents, tous les courans l'ont favorisée. Elle a marché, marché si vite, pendant des jours et des nuits, qu'on en a perdu la notion des lieux et des distances. Vaguement on a vu passer le détroit de Malacca, franchi à la course; la Mer-Rouge, remontée à la vapeur dans un éblouissement de soleil; puis la pointe de Sicile, et enfin le grand lion couché de Gibraltar. Maintenant on veille l'horizon, et la première terre qui paraîtra tout à l'heure sera une terre bretonne.

Je suis arrivé, moi, sur cette *Médée,* juste pour finir la campagne, et, cette fois, ma promenade avec Yves n'aura pas duré cinq mois.

Au milieu de l'étendue grise, il y a maintenant des traînées blanches; puis une tour avec de petits îlots sombres, éparpillés; tout cela encore très lointain et à peine visible, sous le mauvais jour terne qui nous enveloppe.

Nous nous figurerions sans peine être encore là-bas, dans cette extrême Asie, que nous avons quittée hier, car les choses à bord n'ont pas changé de place, ni les visages non plus. Nous sommes toujours encombrés de chinoiseries; nous continuons à manger des fruits cueillis là-bas et encore verts; nous traînons avec nous des odeurs chinoises.

Mais pas du tout; notre maison s'est déplacée singulièrement vite; cette tour et ces îlots, ce sont les Pierres-Noires; Brest est là tout près, et, avant la nuit, nous y serons entrés.

... Toujours une émotion de souvenir quand reparaît cette grande rade de Brest, imposante et solennelle, et ces grands navires de la marine à voiles qu'on est déshabitué de voir ailleurs. Toutes mes premières impressions de marine, toutes mes premières impressions de Bretagne, et puis enfin, c'est la France.

Le *Borda,* là-bas; je le regarde et je retrouve dans ma mémoire le bureau sur lequel j'ai passé, accoudé, de longues heures d'étude; et le tableau noir sur lequel j'écrivais fiévreusement, avant l'examen, les formules compliquées de la mécanique et de l'astronomie.

Yves, à cette époque, était un petit garçon qu'on eût dit sérieux et sage, un petit novice breton à la figure très douce, qui habitait le vaisseau d'à côté, la *Bretagne*, le voisin et le compagnon du *Borda.* Nous étions des enfans alors, — aujourd'hui des hommes faits, — demain, la vieillesse, — après demain, mourir.

XXXI.

Dimanche, jour de grande *saoûlerie* dans Brest.

Dix heures du soir. — Nuit calme, clair de lune sur la mer tranquille; à bord de la *Médée*, les matelots ont fini de chanter leurs longues chansons, et le silence vient de se faire.

Depuis la tombée de la nuit, mes yeux sont tournés vers les lumières de la ville. J'attends avec inquiétude cette chaloupe dont Yves est le patron : elle est allée à terre et ne revient pas.

Enfin, voici son feu rouge qui s'avance, en retard de deux heures!

La mer est sonore la nuit; déjà on entend des cris qui se mêlent au bruit des avirons; il doit se passer dans cette chaloupe d'étranges choses.

... Elle est à peine accostée; trois maîtres ivres, furieux, se précipitent à bord et me demandent la tête d'Yves :

— Qu'on le mette aux fers pour commencer; qu'on le juge et qu'on le fusille après, car il a frappé ses supérieurs en service.

Yves est là debout, tremblant de la lutte qu'il vient de soutenir. Ces trois maîtres l'ont battu, ou du moins ont essayé de le battre.

— Ils croyaient me faire du mal! dit-il avec mépris; et il jure qu'il

n'a pas rendu les coups de ces trois vieux; d'ailleurs, il les eût chavirés ensemble du revers de sa main. Non, il les a laissés s'accrocher à lui et le déchirer; ils lui ont égratigné le visage et mis ses vêtemens en lambeaux, parce qu'il refusait de leur laisser conduire la chaloupe, à eux qui étaient ivres.

Tous les chaloupiers aussi sont gris, par la faute d'Yves, qui les a laissés boire.

... Et les trois maîtres se tiennent toujours là, tout près de lui, continuant de crier, de l'injurier, de le menacer, trois vieux ivrognes, grotesques dans leur bégaiement de fureur, et qui seraient très risibles si la discipline, implacable, n'était pas derrière eux pour rendre cette scène affreusement grave.

Yves, debout, les poings serrés, les cheveux tombés sur le front, la chemise déchirée, la poitrine toute nue, à bout de courage pour endurer ces injures, prêt à frapper, en appelle à moi du regard, dans sa détresse.

O la discipline militaire! à certaines heures, elle est bien lourde. Je suis l'officier de quart, moi, et il est contre toutes les règles que je m'en mêle autrement que par des paroles calmes, et en les remettant tous à la justice du capitaine d'armes.

Contre toutes les règles, aussi, je saute en bas de la passerelle et je me jette sur Yves: — il était temps! — Je passe mes bras autour de ses bras à lui, que j'arrête ainsi dans les miens au moment terrible où ils allaient frapper.

Et je les regarde, les autres, qui alors, en présence de ce renversement de la situation, battent en retraite comme des chiens devant leur maître.

Heureusement c'est la nuit, et il n'y a pas de témoins. Les chaloupiers, seuls, — et ils sont ivres. — Puis, d'ailleurs, je suis sûr d'eux, ce sont de braves enfans, et, s'il faut aller devant un conseil, ils ne nous chargeront pas.

... Alors je prends Yves par les épaules, et, passant devant ses trois ennemis, qui se rangent pour nous faire place, je l'emmène dans ma chambre et l'y enferme à double tour. Là, pour le moment, il est en sûreté.

... On m'appelle chez le commandant, que tout ce bruit a réveillé. Hélas! il faut le lui expliquer.

Et j'explique, en atténuant le plus possible, la faute de mon pauvre Yves. J'explique; après, pendant quelques mortelles minutes, je supplie: je crois que je n'avais supplié de ma vie, il me semble que ce n'est plus moi qui parle. Et tout ce que je puis dire ou faire vient se briser contre le raisonnement glacial de cet homme, qui tient entre ses mains cette existence d'Yves, qu'on m'a confiée.

J'ai bien réussi là-haut à écarter le plus grave, la question de

coups donnés à des supérieurs, mais restent les outrages et le refus d'obéissance. Yves a fait tout cela : dans le fond, c'est peut-être inique et révoltant; dans la lettre, c'est vrai.

Ordre de le mettre aux fers tout de suite, pour commencer, et de l'y envoyer conduire par la garde, à cause de ce bruit et de ce scandale.

Pauvre Yves! c'était la fatalité acharnée contre lui, car cette fois il n'était pas bien coupable. Et tout cela arrivait maintenant qu'il était plus sage, maintenant qu'il faisait de grands efforts pour ne plus boire et se bien conduire!

XXXII.

Quand je revins dans ma chambre lui dire qu'on allait le mettre aux fers, je le trouvai assis sur mon lit, les poings fermés, les dents serrées de rage. Sa mauvaise tête de Breton avait pris le dessus.

En frappant du pied, il déclara qu'il n'irait pas, — c'était trop injuste! — à moins qu'on ne l'y portât de force, et encore il démolirait les premiers qui viendraient pour le prendre.

Alors, pour tout de bon, je le vis perdu, et l'angoisse commença à m'étreindre le cœur. Que faire? Les hommes de garde étaient là, derrière ma porte, attendant pour l'emmener, et je n'osais pas ouvrir; les secondes et les instans s'envolaient, et ce que je faisais n'avait plus de nom.

Une idée me vint; tout à coup je le priai très doucement, au nom de sa mère, lui rappelant mon serment, et, pour la seconde fois de ma vie, l'appelant mon frère.

Yves pleura. C'était fini; il était vaincu et docile.

Je jetai de l'eau sur son front, je rajustai un peu sa chemise et j'ouvris ma porte. Tout cela n'avait pas duré trois minutes.

Les hommes de garde parurent. Lui se leva et les suivit, doux comme un enfant. Il se retourna pour me sourire, alla répondre avec calme à l'interrogatoire du commandant, et se rendit tranquillement à la cale pour se faire mettre aux fers.

... Vers minuit, quand ce quart pénible fut terminé, j'allai me coucher, envoyant à Yves une couverture et mon manteau. (Il faisait déjà très froid cette nuit-là.) C'était, dans mon impuissance, tout ce que je pouvais encore pour lui.

XXXIII.

Le lendemain, un lundi, le commandant me fit appeler dès le matin, et j'entrai chez lui avec un sentiment de rancune dans le cœur, avec des paroles âpres toutes prêtes, que je lui aurais lan-

cées dès l'abord pour me venger de mes supplications d'hier, si je n'avais craint d'aggraver le sort d'Yves.

Je m'étais trompé cependant; il avait été touché la veille et m'avait compris.

— Vous pouvez aller trouver votre ami. Sermonnez-le un peu tout de même, mais dites-lui que je lui pardonne. L'affaire ne sortira pas du bord et se réglera par une simple punition disciplinaire. Huit jours de fers, et ce sera tout. J'inflige aux trois maîtres, sur votre demande, une punition équivalente, huit jours d'arrêts forcés. Je fais cela pour vous, qui le traitez en frère, et pour lui aussi qui est, après tout, le meilleur homme du bord.

Et je m'en allai autrement que je n'étais venu, emportant pour lui de la reconnaissance et de l'affection.

XXXIV.

Un coin de la cale de la *Médée*, en plein désarmement, dans le plus grand désarroi. Un fanal éclaire un vaste fouillis d'objets hétérogènes plus ou moins grignotés par les rats.

Une douzaine de matelots, — Barrada, Guiaberry, Barazère, Le Hello, toute la bande des amis, — entourent un homme couché par terre. C'est Yves qui est aux fers, étendu sur les planches humides, la tête appuyée sur son coude, le pied pris dans l'anneau à cadenas de la *barre de justice*.

Son ennemi le plus acharné des trois, maître Lagatut, est devant lui, qui le menace avec sa vieille voix d'ivrogne. Il le menace d'une revanche de cette histoire de chaloupe, dans laquelle, à son gré, j'ai trop mis la main.

Il a quitté ses arrêts pour venir l'injurier; — et moi qui suis de quart et qui fais une ronde, j'arrive par derrière et je le trouve là. — Comme il est de bonne prise, les matelots, qui me voient venir, rient tout doucement, dans leur barbe, en songeant à ce qui va se passer. Yves, lui, ne répond rien, se contentant de se coucher sur l'autre côté et de lui tourner le dos avec une suprême insolence; lui aussi m'a vu venir.

— Nous avons commencé une partie d'écarté ensemble, dit maître Lagatut: — vous, Kermadec, quartier-maître de manœuvre; moi, Lagatut, premier maître canonnier, décoré de la Légion d'honneur. — Grâce à des officiers qui vous protègent, vous avez fait les deux premières levées, reste à savoir qui va faire les trois autres.

— Maître Lagatut, dis-je par derrière, nous jouerons cela à trois, si vous voulez bien; un *rams*, ce sera plus gai. Et toi, mon bon Yves, marque encore une levée.

Une poule qui trouve un couteau, un voleur qui trébuche sur un gendarme, une souris qui, par mégarde, pose la patte sur un chat, n'ont pas la mine plus longue que maître Lagatut.

Ce n'était peut-être pas très correct, cette plaisanterie que je venais de faire. Mais la galerie, qui nous était très sympathique, jouissait beaucoup de ce triomphe d'Yves.

XXXV.

Huit jours après, c'était fini de notre frégate : désarmée au fond de l'arsenal, son équipage dispersé, autant dire un navire mort.

Je m'en allais, et Yves venait m'accompagner au chemin de fer. La gare était encombrée de matelots : tous ceux de *la Médée*, qui partaient aussi ; d'autres encore, en bordée, venus pour les reconduire.

Parmi eux, beaucoup d'anciennes connaissances à nous, des protégés, des amis d'Yves. Et tous ces braves gens, un peu gris, mettaient bas leurs bonnets, nous faisant leurs adieux avec effusion. C'étaient les scènes habituelles de tous les désarmemens : un bateau qui finit, c'est quelque chose à part ; c'est l'explosion de toutes les reconnaissances et de toutes les rancunes, de toutes les haines et de toutes les sympathies.

... A l'entrée des salles d'attente, en serrant les mains d'Yves, je lui disais : — M'écriras-tu au moins ?

Et lui répondait : — Je vais vous expliquer (et il hésitait toujours, avec un sourire doux et intimidé). Eh bien ! voilà, je vais vous expliquer, c'est que je ne sais pas comment vous mettre au commencement.

En effet, les appellations de *capitaine*, *cher capitaine*, et autres du même genre, ne pouvaient plus nous aller. Alors, quoi ?

Je répondis :

— Eh bien ! mais, c'est très simple... (Et je cherchai longtemps cette chose simple, ne trouvant pas du tout.) C'est très simple, tu mettras.., tu mettras : *Mon frère ;* ce sera vrai d'abord, et en style épistolaire ce sera très convenable.

XXXVI.

Il y avait environ six semaines que la *Médée* avait été désarmée à Brest et que j'étais séparé d'Yves, quand un jour, — à Athènes, je crois, — je reçus cette surprenante lettre :

« Brest, 15 septembre 1877.

« Mon bon frère,

« Je vous écris ces quelques mots, bien à courir, pour vous faire savoir que je me suis marié hier. Et, ma foi ! j'aurais bien pu vous

demander conseil auparavant, mais vous comprenez, je n'avais pas du tout de temps à perdre, étant désigné pour faire la campagne de la *Cornélie* et n'ayant que huit jours devant moi à passer avec ma femme.

« Je pense que vous trouverez, vous aussi, mon bon frère, que cela vaut bien mieux que d'être toujours à courir, comme vous savez, d'un bord et de l'autre. Ma femme s'appelle Marie Keremenen; je vous dirai qu'elle me plaît beaucoup, et je crois que nous irions très bien ensemble si seulement je pouvais rester.

« Je vous écrirai un peu plus long avant de partir, mon bon frère, et je vous promets que je suis bien triste de m'embarquer cette fois sans vous.

« Je termine en vous embrassant de tout mon cœur.

« Votre frère qui vous aime.

« A vous,

« YVES KERMADEC. »

« *P. S.* — Je viens d'apprendre que ma destination est changée; j'embarque sur l'*Ariane*, qui ne part qu'à la mi-novembre. Cela me donne près de deux mois à passer avec ma femme; nous aurons tout à fait le temps de faire connaissance, et vous pensez que je suis bien content. »

... Au retour de leurs campagnes, les matelots font mille extravagances avec leur argent; c'est de règle. Les villes maritimes connaissent leurs excentricités un peu sauvages.

Quelquefois même ils épousent, en manière de passe-temps, des femmes quelconques pour avoir une occasion de mettre une redingote noire.

Et Yves, lui, qui avait déjà épuisé autrefois tous les genres de sottises, pour changer, avait fini par un mariage.

Yves marié!.. Et avec qui, mon Dieu?.. Peut-être quelque effrontée de la ville, ramassée au hasard dans un moment où il était gris!

J'avais sujet d'être très inquiet, me rappelant certaine créature en chapeau à plumes qu'il avait failli épouser par distraction, — à vingt ans, — dans cette même ville de Brest.

XXXVII.

Deux mois plus tard, quand cette *Ariane* fut prête à partir, le sort voulut que je fusse désigné, moi aussi, à la dernière heure, pour faire partie de son état-major.

XXXVIII.

Au moment du départ, je vis cette Marie Keremenen, que j'appréhendais de connaître : c'était une jeune femme d'environ vingt ans, qui portait le costume du village de Toulven, en Basse-Bretagne.

Ses beaux yeux noirs regardaient clair et franc. Sans être absolument jolie, elle était presque charmante avec son corsage de drap brodé, sa coiffe blanche à grandes ailes, et sa large collerette rappelant les fraises à la Médicis.

Il y avait en elle quelque chose de candide et d'honnête qu'on aimait à regarder. Il me parut que je l'aurais précisément désirée ainsi si j'avais été chargé de la choisir moi-même pour mon frère Yves.

XXXIX.

Le hasard les avait rapprochés tous deux un jour qu'elle était venue voir sa marraine à Brest.

Le galant avait été vite en besogne, et elle, séduite par le grand air d'Yves, par son bon sourire doux, s'était laissée aller, — avec une certaine inquiétude cependant, — à ce mariage précipité qui allait, pour commencer, la faire veuve pendant sept ou huit mois.

Elle avait un peu de bien, comme on dit à la campagne, et devait s'en retourner, aussitôt après notre départ, chez ses parens, dans son village de Toulven.

Yves me confia qu'on prévoyait déjà l'arrivée d'un petit enfant.

— Vous verrez, dit-il, je parierais qu'il arrivera juste pour notre retour !

Et il embrassa sa femme, qui pleurait. Nous partîmes. Encore une fois, nous nous en allions ensemble nous promener là-bas dans le domaine bleu des poissons volans et des dorades.

XL.

15 novembre 1877.

La veille de ce départ, Yves avait obtenu par faveur d'aller à terre dans le jour pour voir à l'hôpital maritime son grand frère Gildas, le pêcheur de baleines, qui venait d'arriver à moitié perdu et qu'il n'avait pas vu depuis dix ans.

Gildas Kermadec était un homme de quarante ans, de haute

taille, la figure plus régulière que celle d'Yves. On voyait encore dans ses grands yeux comme une flamme éteinte; il avait dû être très beau.

Il était paralysé et mourant, perdu par l'eau-de-vie et les excès de tout genre; il avait usé sa vie à plaisir, semé sa sève et ses forces sur tous les grands chemins du monde.

Il s'avança lentement, appuyé sur un bâton, encore droit et cambré, mais traînant la jambe et le regard égaré.

— O Yves!.. dit-il par trois fois, ô Yves! ô Yves!

C'était à peine articulé; la parole aussi était paralysée chez lui. Il ouvrit les bras à Yves pour l'embrasser, et des larmes coulèrent sur ses joues brunes.

Yves aussi pleura... Et puis, vite, il fallut partir. La permission qu'on lui avait donnée n'était que d'une heure.

Du reste, Gildas ne parlait plus; il avait fait asseoir Yves près de lui sur un banc d'hôpital, et, en lui tenant la main, il le regardait avec ses yeux de fou près de mourir. D'abord il avait bien essayé de lui dire plusieurs choses qui semblaient se presser dans sa tête; mais il ne sortait de ses lèvres que des sons inarticulés, rauques, profonds, qui faisaient mal à entendre. Non, il ne pouvait plus; alors il se contentait de lui tenir la main et de le regarder avec une tristesse infinie.

. . . .

Yves emporta une impression profonde de cette entrevue dernière avec son frère Gildas. Ils ne s'étaient revus que deux fois depuis dix-huit ans que Gildas était parti pour la mer. Mais ils étaient frères, frères de la même chaumière et du même sang, et c'est là quelque chose de mystérieux, un lien qui résiste à tout.

... Un mois plus tard, à notre première relâche, nous apprîmes que Gildas était mort. Alors Yves mit un crêpe à sa manche de laine.

XLI.

A bord de l'*Ariane*, mai 1878.

... L'île de Ténériffe se dessinait devant nous comme une sorte de grand édifice pyramidal posé sur une immense glace réfléchissante qui était la mer. Les côtes tourmentées, les arêtes gigantesques des montagnes étaient rapprochées, rapetissées par la limpidité extrême, invraisemblable de l'air. On distinguait tout, les angles vifs un peu rosés, les creux un peu bleus. Et tout cela posait sur la mer comme une grande découpure légère, sans poids. Une bande très nette de nuages d'un gris nacré coupait Ténériffe

horizontalement par le milieu, et, au-dessus, le pic dressait son grand cône baigné de soleil.

Les goëlands faisaient un tapage extraordinaire autour de nous; ils étaient une bande qui criaient et battaient l'air de leurs ailes blanches dans un de ces accès de frénésie qui les prend quelquefois on se sait à quel propos.

Midi. — Le dîner de l'équipage venait de finir; on avait sifflé : *Les tribordais à ramasser les plats!* Et Yves, qui était tribordais à bord de l'*Ariane*, remontait sur le pont et venait à moi, essayant tout doucement son sifflet, pour s'assurer s'il marchait toujours bien :

— Oh! mais qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui, les goëlands? Piauler, piauler... Tout le temps du dîner, avez-vous entendu?

Vraiment non, je ne savais pas ce qu'ils pouvaient bien avoir, les goëlands. Cependant, comme il fallait, par politesse, répondre quelque chose à Yves, je lui racontai à peu près ceci :

— Ils ont demandé à parler à l'officier de quart, qui était précisément moi. C'était pour s'informer de leur petit cousin Pierre Kermadec; alors je leur ai répondu : « Messieurs, le petit Pierre Kermadec, mon filleul, n'est pas encore né; c'est trop tôt, repassez dans quelques jours, quand nous serons à Brest. » Aussi, tu vois, ils sont partis. Regarde-les tous qui s'en vont là-bas.

— Vous leur avez répondu tout à fait comme il faut, dit Yves, qui riait assez rarement. Mais je vais vous dire, moi, j'ai beaucoup rêvé là-dessus, encore cette nuit, et savez-vous une peur qui me vient? C'est que ce soit une petite fille.

En effet, quelle contrariété si ce filleul attendu allait être une petite fille! il n'y aurait plus moyen de l'appeler Pierre.

... Cette parenté du petit enfant d'Yves avec les goëlands n'était pas de mon invention : *goëland* était le nom qu'on donnait aux gabiers à bord de cette *Ariane*, et le nom qu'ils se donnaient entre eux. Il n'y avait donc pas à s'étonner que mon petit filleul à venir dût avoir dans les veines un peu de ce sang d'oiseau.

Aussi, en parlant de lui dans nos conversations du soir, nous disions toujours :

— Quand le *petit goëland* sera arrivé.

Jamais nous ne l'appelions d'une autre manière.

XLII.

Brest, 12 juin 1878.

Nous habitons pour aujourd'hui un logis de hasard, rue de Siam, à Brest, où l'*Ariane* est revenue mouiller ce matin.

En réponse à l'avis de son arrivée, Yves a reçu de Toulven, du vieux Keremenen, la dépêche suivante : « Petit garçon né cette nuit. Se porte très bien, Marie aussi. — CORENTIN KEREMENEN. »

La nuit venue et nous couchés, impossible de dormir. J'entends Yves dans son lit qui se tourne, se *vire,* comme il dit avec son accent breton. A l'idée qu'il ira demain à Toulven voir ce petit nouveau-né, son bon et brave cœur déborde de toute sorte de sentimens dans lesquels il ne se reconnaît plus.

... Deux jours après lui, je dois, moi aussi, me rendre à Toulven pour le baptême.

Et il fait mille projets pour cette cérémonie :

— Je n'ose pas vous dire, mais si vous vouliez, à Toulven, manger chez nous? Dame, vous savez, chez mon beau-père, ça n'est pas comme à la ville, bien sûr.

XLIII.

Brest, 15 juin 1878.

Dès le matin, je pars pour Toulven, où Yves m'attend depuis hier.

Temps splendide. La vieille Bretagne est verte et fleurie. Tout le long du chemin, de grands bois, des rochers.

Yves est là à l'arrivée de la diligence que j'ai prise à Bannalec. Près de lui se tient une jeune fille de dix-huit ou vingt ans qui rougit, bien jolie sous sa grande coiffe.

— Voici Anne, me dit Yves, ma belle-sœur, la marraine.

Il y a encore une petite distance entre le bourg et la chaumière qu'ils habitent à Trémeulé-en-Toulven.

Des gars du village chargent mes malles sur leurs épaules, et me voilà en route pour faire ma visite au petit goëland qui vient de naître; pour faire connaissance aussi avec cette famille de Bas-Bretons, dans laquelle mon pauvre Yves est entré par coup de tête, sans trop savoir pourquoi.

Comment seront-ils, ces nouveaux parens de mon frère Yves, — et ce pays qui va devenir le sien?

XLIV.

Nous nous acheminons tous trois par des sentiers creux, très profonds, qui fuient devant nous sous le couvert des hêtres et qui sont tout pleins de fougères.

C'est le soir; le ciel est couvert, et il fait dans ces chemins une espèce de nuit qui sent le chèvrefeuille.

Çà et là sont rangées au bord des chaumières grises, très antiques, tapissées de mousses.

... Il y en a une d'où part une chanson à dormir, chantée en cadence lente par une voix très vieille aussi :

Boudoul, Boudoul, galaïchen (1)!
Boudoul, Boudoul, galaïch du!..

— C'est *lui* qu'on berce, dit Yves en souriant. Voici chez nous.

Elle est à moitié enfouie et toute moussue, cette chaumière des vieux Keremenen. Les chênes et les hêtres étendent au-dessus leur voûte verte; elle semble aussi ancienne que la terre des chemins.

Au dedans il fait sombre; on voit les lits en forme d'armoire alignés avec les bahuts le long du granit brut des murs.

Une grand'mère en large collerette blanche est là qui chante auprès du nouveau-né, qui chante un air du temps de son enfance.

Dans un berceau d'une mode bretonne d'autrefois, qui, avant lui, avait bercé ses ancêtres, est couché le petit goëland : un gros bébé de trois jours, tout rond, tout noir, déjà basané comme un marin, et qui dort, les poings fermés sous son menton. Il a de tout petits cheveux qui sortent de son bonnet sur son front comme des petits poils de souris. Je l'embrasse, et de tout mon cœur, parce que c'est le bébé d'Yves.

— Pauvre petit goëland! dis-je en touchant le plus doucement possible ses petits cheveux de souris, il n'a pas encore beaucoup de plumes.

— C'est vrai, dit Yves en riant. Et puis, regardez, ajouta-t-il en étendant avec des précautions infinies la petite patte fermée dans sa main rude, je ne l'ai pas très bien réussi : il n'a pas du tout la *peau d'entre-doigts* (2).

On nous dit que Marie Kermadec est couchée dans un de ces lits dont on a refermé sur elle la petite porte de bois à jour parce qu'elle vient de s'endormir; nous baissons la voix de peur de l'éveiller, et nous sortons, Yves et moi, pour aller faire dans le village plusieurs démarches que nécessite la solennité de demain.

XLV.

Nous trouvons drôle de nous voir tous deux faisant acte de citoyens comme tout le monde. Chez M. le maire, chez M. le curé,

(1) Ces paroles n'ont aucun sens en breton, pas plus que, dans d'anciennes chansons de France, *mironton*, *mirontaine*. Elles étaient probablement imaginées par la vieille femme qui les chantait.

(2) Il n'a pas les doigts palmés comme un bon goëland doit les avoir.

nous nous sentons très empruntés, ayant même par instans des envies de rire.

Petit goëland est définitivement inscrit au registre de Toulven sous les prénoms de Yves-Pierre, — celui de son père et le mien, comme c'est l'usage dans le pays. Quant à M. le curé, il est convenu avec lui qu'il nous attendra demain matin, à neuf heures, à l'église et qu'il y aura un *Te Deum*.

— Maintenant rentrons tout droit, dit Yves; le *père* doit être déjà de retour, et nous les retarderions pour souper.

XLVI.

La nuit de juin descendait doucement, avec beaucoup de calme et de silence, sur le pays breton. Dans le chemin creux, on commençait à ne plus y voir.

Le vieux Corentin Keremenen était de retour, en effet, de son travail aux champs et nous attendait sur sa porte. Même il avait eu le temps de faire sa toilette : il avait mis son grand chapeau à boucle d'argent et sa veste des fêtes en drap bleu, ornée de paillettes de métal et d'une broderie dans le dos, représentant le saint sacrement.

... Il y a une agitation joyeuse dans cette chaumière, un air des grands jours. Les chandeliers de cuivre sont allumés sur la table, qui est recouverte d'une belle nappe. Les bahuts, les escabeaux, les vieilles boiseries de chêne reluisent comme des miroirs; on sent qu'Yves a passé par là.

Ces chandeliers n'éclairent pas loin et il y a dans cette chaumière des recoins noirs; on voit se mouvoir de grandes choses bien blanches, qui sont les coiffes à larges ailes et les collerettes plissées des femmes; autrement les fonds sont très obscurs; la lumière vient mourir en tremblotant sur le granit des murailles, sur les solives irrégulières et noircies par le temps qui portent le chaume de toit. Toujours ce chaume et ce granit brut, qui jettent encore dans les villages bretons une note de l'époque primitive.

... On apporte sur la table la bonne soupe qui fume et nous nous asseyons tout autour, Yves à ma gauche, Anne à ma droite.

C'est un grand repas : plusieurs poulets à diverses sauces, des crêpes de sarrasin, des omelettes au lard et au sucre; du vin et du cidre doré qui mousse dans nos verres.

Yves me dit à part, tout bas :

— C'est un très bon homme, mon beau-père, et ma belle-mère Marianne, vous ne pouvez pas vous figurer quelle bonne femme elle est ! J'aime beaucoup mon beau-père et ma belle-mère.

Dans la soirée, une jeune fille apporte du village des choses

empesées de frais, très encombrantes. Anne se dépêche de serrer tout cela dans un bahut pendant qu'Yves m'envoie un coup d'œil d'intelligence, disant :

— Vous voyez, tous ces préparatifs en votre honneur !

J'avais bien deviné ce que c'était : la coiffe de cérémonie et l'immense collerette brodée de mille plis, qui doivent la parer pour la fête de demain matin.

De mon côté, j'ai différens petits paquets que je désire faire sortir inaperçus de ma malle avec l'aide d'Yves : des bonbons, des dragées, une croix d'or pour la marraine. Mais Anne aussi a vu tout cela du cela du coin de son œil, et se met à rire. Tant pis ! et on ne peut pas réussir à se faire des mystères dans un logis où il n'y a qu'une seule porte et qu'un seul appartement pour tout le monde.

Petit Pierre, lui, toujours tout rond comme un bébé de bronze, continue de dormir dans la même pose, les poings fermés sous le menton; jamais bébé naissant ne fut si beau ni si sage.

... Quand je prends congé d'eux tous, Yves se lève aussi pour venir me reconduire jusqu'au village, où je dois coucher à l'auberge.

... Dehors, dans le sentier creux, sous les branches, il fait absolument noir; on y est enveloppé d'une obscurité double, celle des grands arbres et celle de la nuit.

C'est un genre de calme auquel nous ne sommes plus habitués, celui des bois. Et puis la mer n'est pas là; ce pays de Toulven en est très éloigné. Nous écoutons; il nous semble toujours que nous devons entendre dans le lointain son bruit familier; mais non, c'est partout le silence. Rien que des frôlemens à peine perceptibles dans l'épaisseur verte, faibles bruits d'ailes qui s'ouvrent, trémoussemens légers d'oiseaux qui ont de petits rêves dans leur sommeil.

On sent toujours les chèvrefeuilles; mais, avec la nuit, il est venu une fraîcheur pénétrante et des odeurs de mousse, de terre, d'humidité bretonne.

Toutes ces campagnes qui dorment, toutes ces collines boisées qui nous entourent, tous ces sommeils d'arbres, toutes ces tranquillités nous oppressent. Nous nous sentons un peu des étrangers au milieu de tout cela et la mer nous manque, la mer, qui est en somme le grand espace ouvert, le grand champ libre sur lequel nous nous sommes accoutumés à courir.

Yves subit ces impressions et me les exprime d'une manière naïve, d'une manière à lui, qui n'est guère intelligible que pour moi. Au milieu de son bonheur, une inquiétude le trouble ce soir, presque un regret d'être venu étourdiment fixer sa destinée dans cette chaumière perdue.

Et puis nous rencontrons un calvaire, qui tend dans l'obscurité ses deux bras gris, et nous songeons à toutes ces vieilles chapelles de granit, qui sont posées çà et là autour de nous, isolées au milieu des bois de hêtres et dans lesquelles veillent des esprits de morts.

XLVII.

Le lendemain jeudi, 16 du mois de juin 1878, par un temps radieux, le cortège de baptême s'organise dans la chaumière des vieux Keremenen.

Anne, le dos tourné dans un coin, ajuste sa grande coiffe devant un miroir, un peu embarrassée d'être obligée de faire cela devant moi; mais les chaumières de Bretagne ne sont pas grandes, et elles n'ont pas d'autres séparations au dedans que les petites armoires où l'on dort.

Anne est vêtue d'un costume de drap noir dont le corsage ouvert est brodé de soies de toutes couleurs et de paillettes d'argent; elle porte un devantier de moire bleue, et, débordant sur ses épaules, une collerette blanche à mille plis qui se tient rigide comme une fraise du XVIe siècle. Moi, j'ai pris un uniforme aux dorures toutes fraîches, et nous produirons certainement un bon effet tout à l'heure, nous donnant le bras, dans le sentier vert.

Auprès du petit enfant, il y a ce matin un nouveau personnage, une vieille très laide et très extraordinaire, qui fait son entendue et à qui on obéit : — c'est la sage-femme, à ce qu'il paraît.

— Elle a l'air un peu sorcière, me dit Anne, qui devine mon impression; mais c'est une très bonne femme.

— Oh! oui, une très bonne femme, appuie le vieux Corentin; c'est un air qu'elle a comme cela, monsieur, mais elle ne manque pas de religion, et même elle a obtenu de grandes bénédictions, l'an passé, au pèlerinage de sainte Anne.

Cassée en deux comme Carabosse, un nez crochu en bec de chouette et des petits yeux gris bordés de rouge, qui clignotent très vite comme ceux des poules, elle va de droite et de gauche, affairée, avec sa grande collerette de cérémonie toute raide; quand elle parle, sa voix surprend comme un son de la nuit; on croirait entendre la hulotte des sépulcres.

Yves et moi, nous n'aimions pas d'abord cette vieille auprès du nouveau-né; mais nous songeons ensuite que, depuis cinquante ans, elle préside aux naissances des petits enfans du pays de Toulven, sans avoir jamais porté malheur à aucun, bien au contraire. D'ailleurs elle observe en conscience tous les rites anciens, tels que faire boire au petit avant le baptême un certain vin dans lequel on

a trempé l'anneau de mariage de sa mère, et plusieurs autres qui ne devraient jamais être négligés.

On y voit juste autant qu'il faut, dans cette chaumière, très enterrée et très à l'ombre. Le jour entre un peu par la porte; au fond, il y a aussi une lucarne ménagée dans l'épaisseur du granit, mais les fougères l'ont envahie : on les voit par transparence, comme les fines découpures d'un rideau vert.

... Enfin petit Pierre a terminé sa toilette, et sans pousser un cri. Je l'aurais mieux aimé en petit Breton; mais non, il est tout en blanc, le fils d'Yves, avec une longue robe brodée et des nœuds de ruban, comme un petit monsieur de la ville. Il a l'air encore plus vigoureux et plus brun dans ce costume de poupée; les pauvres petits bébés des villes, qui vont au baptême dans des toilettes pareilles, n'ont pas en général un sang si vivace et si fort.

Par exemple, je suis forcé de reconnaître qu'il n'est pas encore bien joli; il est probable que cela viendra plus tard; mais, pour le moment, il a un minois bouffi de petit chat naissant.

... Dehors, dans le sentier plein de fougères, sous la voûte verte, s'agitent déjà quelques grandes coiffes blanches de jeunes filles et des corsages de drap à broderies, comme celui d'Anne. Elles sont sorties des chaumières voisines et attendent pour nous voir passer.

Bras dessus bras dessous, Anne et moi, nous nous mettons en route. Petit Pierre prend les devans, sur les bras de la vieille au nez d'oiseau, qui trotte vite et menu, avec un déhanchement bizarre comme les vieilles fées. Et le grand Yves marche derrière nous, dans ses habits de mariage, très grave, un peu étonné d'être à pareille fête, un peu intimidé aussi de défiler tout seul, mais c'est la coutume.

Par le beau matin de juin, nous descendons gaîment le sentier breton; au-dessus de nos têtes, le couvert des chênes et des hêtres tamise des petits ronds de lumière qui tombent par milliers à travers la verdure comme une pluie blanche. Les clématites pendent, mêlées aux chèvrefeuilles, et les oiseaux chantent tous la bienvenue au petit goëland, qui fait sa première apparition au soleil.

... Nous voici dans Toulven, qui est presque une petite ville. Les bonnes gens sont sur leurs portes, et nous défilons tout le long de la grand'rue pour aller à l'église.

Elle est très ancienne, cette église de Toulven; elle s'élève toute grise dans le ciel bleu, avec sa haute flèche de granit à jours, que par place les lichens ont dorée. Elle domine un grand étang immobile avec des nénufars, et une série de collines uniformément boisées qui font par derrière un horizon sans âge.

Tout autour un antique enclos; c'est le cimetière. Des croix bordent la sainte allée; elles sortent d'un tapis de fleurs, d'œillets, de

giroflées, de blanches marguerites. Et dans les recoins plus abandonnés où le temps a nivelé les bosses du gazon, il y a des fleurs encore pour les morts : les silènes et les digitales des champs de Bretagne ; la terre en est toute rose. Les tombes se pressent là aux portes de l'église séculaire, comme à un seuil mystérieux de l'éternité; cette grande chose grise qui s'élève, cette flèche qui essaie de monter, il semble, en effet, que tout cela protège un peu contre le néant; en se dressant vers le ciel, cela appelle et cela supplie ; et c'est comme une éternelle prière immobilisée dans du granit. Et les pauvres tombes enfouies sous l'herbe attendent là, plus confiantes, à ce seuil d'église, le son de la dernière trompette et des grandes voix de l'Apocalypse.

Là aussi sans doute, quand moi je serai mort ou cassé par la vieillesse, là on couchera mon frère Yves; il rendra à la terre bretonne sa tête incrédule, et son corps qu'il lui avait pris. Plus tard encore y viendra dormir le petit Pierre, — si la grande mer ne nous l'a pas gardé, — et sur leurs tombes, les fleurs roses des champs de Bretagne, les digitales sauvages, l'herbe haute de juin, pousseront comme aujourd'hui, au beau soleil des étés.

... Sous le porche de l'église, il y avait tous les enfans du village qui semblaient très recueillis. M. le curé était là aussi qui nous attendait dans ses habits de cérémonie.

C'était un porche d'une architecture très primitive, et dont bien des générations bretonnes avaient usé les pierres; il y avait des saints difformes, taillés dans le granit, qui étaient alignés comme des gnomes.

La cérémonie fut longue à cette porte. La vieille à tête de chouette avait posé le petit Pierre dans nos mains, et nous le tenions à deux avec la marraine, comme le veut l'usage, elle du côté des pieds et moi du côté de la tête. Yves, adossé aux piliers de granit, nous regardait faire d'un air très rêveur, et Anne était bien jolie, sous ce porche gris, avec son beau costume et sa grande fraise, tout en lumière, dans un rayon de soleil.

Petit Pierre marqua une légère grimace et passa sur sa lèvre le bout de sa toute petite langue, d'un air mécontent, quand on lui fit goûter le sel, emblème des amertumes de la vie.

M. le curé récita de longs *Oremus* en latin, après quoi il dit dans la même langue au petit goëland : *Ingredere, Petre, in domum Domini.* Et alors nous entrâmes dans l'église.

Des saintes qui étaient là, dans des niches, en costume du XVI[e] siècle, regardaient petit Pierre faire son entrée, de ce même air placide et mystique avec lequel elles ont vu naître et mourir dix générations d'hommes.

Sur les fonts baptismaux ce fut encore fort long, et puis il nous

fallut faire station, Anne et moi, devant la grille du chœur, agenouillés comme deux nouveaux époux.

Enfin, je dus prendre à moi tout seul le fils d'Yves, que je tremblais de briser dans mes mains inhabiles, monter les marches de l'autel avec ce précieux petit fardeau, et lui faire embrasser la nappe blanche sur laquelle pose le saint sacrement. Je me sentais très gauche en uniforme, j'avais l'air de porter un poids des plus lourds. Je ne m'imaginais pas que ce fût une chose si difficile de tenir un nouveau-né; encore il était endormi : s'il eût été en mouvement, jamais je n'aurais pu réussir.

... Tous les enfans du village nous guettaient au départ, de petits gars bretons avec des mines effarouchées, des joues bien rondes et de longs cheveux.

Les cloches sonnaient joyeusement en haut de l'antique flèche grise et le *Te Deum* venait d'éclater derrière nous, entonné à pleine voix par des petits enfans de chœur en robe rouge et surplis blanc.

On nous laissa passer, encore tranquilles et recueillis, dans l'allée fleurie que bordaient les tombes, mais après, quand nous fûmes dehors !

Petit Pierre, cause de tout ce tapage, était parti devant, emporté de plus en plus vite par la vieille au nez crochu, et dormant toujours de son sommeil innocent. Anne et moi, nous étions assaillis; petits garçons et petites filles nous entouraient avec des cris et des gambades; il y en avait de ces petites qui avaient bien cinq ans, et qui portaient déjà de grandes collerettes et de grandes coiffes pareilles à celles de leurs mères; et elles sautaient autour de nous, comme des petites poupées très comiques.

C'était singulier, la joie de ce petit monde breton, rose avec de longs cheveux de soie jaune; à peine éclos à la vie, et déjà dans des costumes et des modes du vieux temps; — exubérans d'une joie inconsciente, — comme autrefois leurs ancêtres, et ils sont morts! Joie de la vie toute neuve, joie comme en ont les petits chats, les cabris, et, après dix ans, ils meurent; les petits chiens, les petits moutons ont de ces joies et font de ces sauts d'enfant, et cela passe et on les tue !

Nous leur jetions des poignées de sous, des poignées de dragées, et toute notre route était semée de bonbons. On se souviendra longtemps dans Toulven de ce baptême du petit goëland.

... Après, nous retrouvâmes le calme du sentier breton, la longue allée verte, et, au bout, le hameau sauvage.

Il était maintenant près de midi; les papillons et les mouches volaient par bandes le long du chemin. Il faisait très chaud pour un temps de Bretagne.

En plein jour, c'était un vrai jardin que ce toit de chaume des

vieux Keremenen ; une quantité de petites fleurs, blanches, jaunes, roses, s'y étaient installées en compagnie d'une grande variété de fougères, et le soleil s'éparpillait dessus, toujours tamisé par les chênes.

Au dedans, il faisait encore frais, dans le demi-jour un peu vert, sous la voûte basse et noire des vieilles solives.

Le dîner était prêt sur la table, et la femme d'Yves, qui s'était levée pour la première fois, nous attendait, assise à sa place, dans ses beaux habits de fête. En quelques jours, sa jeunesse s'était envolée, elle était pâle et maigrie. Yves la regarda avec un air de surprise déçue qu'elle put voir; puis, comprenant que c'était mal, il alla l'embrasser avec affection, un peu en grand seigneur. Et moi j'augurai de tristes choses de cette entrevue de désenchantement.

Toutefois ce dîner de baptême fut gai. Il se composait d'un grand nombre de plats bretons et dura fort longtemps.

Au dessert, on entendit dehors marmotter très vite, à deux voix, en langue de Basse-Bretagne, des espèces de litanies. C'étaient deux vieilles, deux pauvresses, qui se donnaient le bras, appuyées sur des bâtons, comme font les fées quand elles prennent forme caduque pour n'être pas reconnues.

Elles demandèrent à entrer, étant venues pour dire la bonne aventure au petit Pierre. Sur son berceau de chêne où on le balançait doucement, elles firent des prédictions très heureuses, et puis se retirèrent en bénissant tout le monde.

Alors on leur remit de grosses aumônes, et Anne leur fit des tartines beurrées.

XLVIII.

Dans l'après-midi, il y eut une belle scène : mon pauvre Yves était gris et voulait aller à Bannalec prendre le chemin de fer pour s'en retourner à bord.

Nous étions fort loin à nous promener dans un bois, Anne, lui et moi, quand tout à coup cela le prit à propos d'un rien. Il nous avait quittés, nous tournant le dos, disant qu'il ne reviendrait plus, et nous l'avions suivi par inquiétude de ce qu'il allait faire.

Quand nous arrivâmes après lui à la chaumière des vieux Keremenen, nous le vîmes qui avait jeté à terre sa belle chemise blanche et ses beaux habits de mariage ; le torse nu, comme se mettent les matelots à bord pour la tenue du matin, il cherchait partout son tricot de marin qu'on lui avait caché.

— Seigneur Jésus, mon Dieu ! ayez pitié de nous, disait Marie, sa femme, en joignant ses pauvres mains pâles de convalescente. Comment cela s'est-il fait, Seigneur ! car enfin il n'a pas bu ! O

monsieur, empêchez-le, suppliait-elle, en s'adressant à moi. Et qu'est-ce qu'on va dire dans Toulven quand il passera, de voir que mon mari a voulu me quitter !

En effet, Yves avait très peu bu ; le contentement, sans doute, lui avait tourné la tête à ce dîner, et de plus nous lui avions fait faire une course au grand soleil ; il n'y avait pas tout à fait de sa faute.

Quelquefois, — rarement il est vrai, — avec beaucoup de douceur, on pouvait l'arrêter encore ; je savais cela, mais je ne me sentais pas capable aujourd'hui d'employer ce moyen. Non, c'était trop, à la fin ! même ici, dans cette paix et ce bon jour de fête, apporter encore ces scènes-là !

Je dis simplement : — Yves ne sortira pas ; et, pour lui couper la route, je me mis en travers de la porte, arc-bouté aux vieux montans de chêne, qui étaient massifs et solides.

Lui n'osait rien me répondre à moi-même, ni lever sur moi ses yeux sombres et troubles. Il allait et venait, cherchant toujours ses habits de bord, tournant comme une bête fauve que l'on tient captive. Il avait dit à voix basse que rien ne l'empêcherait de sortir dès qu'il aurait trouvé son bonnet pour se coiffer. Mais c'est égal, l'idée qu'il faudrait me toucher pour essayer de sortir le retenait encore.

Moi aussi j'étais dans un mauvais jour et je ne sentais plus rien de cette affection qui avait duré tant d'années, pardonné tant de choses. Je voyais devant moi le forban ivre, ingrat, révolté, et c'était tout.

Au fond de chaque homme il y a toujours un sauvage caché qui veille, — chez nous surtout qui avons roulé la mer. — C'étaient nos deux sauvages qui étaient en présence et qui se regardaient ; ils venaient de se heurter l'un à l'autre, comme dans nos plus mauvais jours passés.

Et dehors, autour de nous, c'était toujours le calme de la campagne, l'ombre des chênes, la tranquille *nuit verte*.

Le pauvre vieux Keremenen, lui, ne pouvait rien, et cela risquait de devenir tout à fait odieux et pitoyable, quand on entendit Marie qui pleurait ; c'étaient ses premières larmes de femme, des larmes pressées, amères, présage sans doute de beaucoup d'autres ; des sanglots qui étaient lugubres, au milieu de ce silence lourd que nous gardions tous.

Alors Yves fut vaincu et s'approcha lentement pour l'embrasser :

— Allons, j'ai tort, dit-il, et je demande pardon.

Et puis il vint à moi et se servit d'un nom qu'il avait quelquefois écrit, mais qu'il n'avait jamais osé prononcer :

— Il faut encore me pardonner, *frère !..* Et il m'embrassa aussi.

Après, il demanda pardon aux deux vieux Keremenen, qui lui

donnèrent de bons baisers de père et de mère ; et pardon à son fils, le petit goëland, en appuyant sa bouche sur les petites mains fermées qui débordaient du berceau.

Il était tout à fait dégrisé et c'était fini ; le vrai Yves, mon frère, était revenu ; il y avait comme toujours dans son repentir quelque chose de simple et d'enfantin qui faisait qu'on lui pardonnait sans arrière-pensée et qu'on oubliait tout.

Maintenant il ramassait ses effets par terre, les époussetait et se rhabillait sans rien dire, triste, épuisé, essuyant son front, où une mauvaise sueur froide était venue perler.

... Une heure après, je regardais Yves, qui était posé, avec sa tournure d'athlète, auprès du berceau de son fils ; il venait de l'endormir, en le berçant lui-même, et, peu à peu, progressivement, avec beaucoup de précautions, il arrêtait les balancemens de la petite corbeille de chêne, pour la laisser immobile, voyant que le sommeil était bien venu. Ensuite il se pencha davantage pour le regarder de tout près, l'examinant avec beaucoup de curiosité, comme ne l'ayant encore jamais vu, touchant les petits poings fermés, les petits cheveux de souris qui sortaient toujours du petit bonnet blanc.

A mesure qu'il le contemplait, sa figure prenait une expression d'une tendresse infinie ; alors l'espoir me vint que ce serait peut-être un jour sa sauvegarde et son salut, ce petit enfant...

XLIX.

Le soir, après souper, nous fîmes une promenade beaucoup plus calme que celle du jour, Anne, Yves et moi.

Et, à neuf heures, nous étions assis au bord d'un grand chemin qui traversait les bois.

Ce n'était pas encore la nuit, tant sont longues en Bretagne les soirées du beau mois de juin, mais nous commencions tout de même à causer des fantômes et des morts.

Anne disait :

— L'hiver, quand les loups viennent, nous les entendons de chez nous ; mais quelquefois les revenans aussi, monsieur, se mettent à crier comme eux.

Ce soir-là, on entendait seulement passer les hannetons et les cerfs-volans qui traversaient l'air tiède en décrivant des courbes, avec de petits bourdonnemens d'été. Et puis, dans le lointain du bois : Hou !.. hou !.. un appel triste, chanté tout doucement d'une voix de hibou.

Et Yves disait :

— Écoutez, frère, les perruches de France qui chantent (c'était un souvenir de sa perruche de la *Sibylle*).

Les graminées légères, avec leurs fleurs de poussière grise, étendaient sur la terre une couche très haute, à peine palpable, où on enfonçait; et les dernières phalènes, qui avaient fini de courir, plongeaient l'une après l'autre dans ces épaisseurs d'herbes, pour prendre leur poste de sommeil le long des tiges.

Et l'obscurité venait, lente et calme, avec un air de mystère.

... Passa un jeune gars breton qui portait un bissac sur l'épaule, et s'en revenait gris du pardon de Lannildu, la plume de paon au chapeau. (Je ne sais pas bien ce que vient faire ceci dans l'histoire d'Yves : je raconte au hasard des choses qui sont restées dans ma mémoire.) Il s'arrêta pour nous faire un discours. Après quoi, en manière de péroraison, et montrant son bissac :

— Tenez, dit-il, j'ai deux chats là dedans. (Cela n'avait aucun rapport avec ce qu'il venait de nous dire.)

Il posa son fardeau par terre et jeta son grand chapeau dessus. Alors ce bissac se mit à *jurer,* avec de grosses voix de matous en colère, et à circuler par soubresauts sur le chemin.

Quand nous fûmes bien convaincus que c'étaient des chats, il remit le tout sur son épaule, salua, et continua sa route.

L.

17 Juin 1878.

De bonne heure, nous sommes debout pour aller dans les bois ramasser des *luzes* (petits fruits d'un noir bleu que l'on trouve dans les plus épais fourrés, sur des plantes qui ressemblent au gui de chêne).

Anne ne portait plus son beau costume de fête, elle avait mis une grande collerette unie et une coiffe plus simple. Sa robe bretonne en drap bleu était ornée de broderies jaunes : sur chaque côté de son corsage c'étaient des dessins imitant de ces rangées d'yeux comme en ont les papillons sur leurs ailes.

Le long des sentiers creux, dans la nuit verte, nous rencontrions des femmes qui allaient à Toulven entendre la première messe du matin. Du fond de ces longs couloirs de verdure, on les voyait venir avec leurs collerettes, avec leurs hautes coiffes blanches, dont les pans retombaient symétriques sur leurs oreilles, comme des bonnets d'Égyptiens. Leur taille était très serrée dans des doubles corsages de drap bleu qui ressemblaient à des corselets d'insectes et sur les-

quels étaient brodées toujours les mêmes bigarrures, les mêmes rangées d'yeux de papillons. Au passage, elles nous disaient bonjour en langue bretonne, et leurs figures tranquilles avaient des expressions primitives.

Et puis, sur les portes des chaumières antiques en granit gris qui étaient enfouies dans les arbres, nous trouvions des vieilles assises et gardant des petits enfans; des vieilles aux longs cheveux blancs dépeignés, aux haillons de drap bleu coupés à la mode d'autrefois, avec des restes de broderies bretonnes et de rangées d'yeux : la misère et la sauvagerie du vieux temps.

Des fougères, des fougères, tout le long de ces chemins, — les espèces les plus découpées, les plus fines, les plus rares, agrandies là dans l'ombre humide, formant des gerbes et des tapis; — et puis des digitales pourprées s'élançant comme des fusées roses, et, plus roses encore que les digitales, les silènes de Bretagne, semant sur toute cette verdure fraîche leurs petites étoiles d'une couleur de carmin.

... A nous peut-être la verdure semble plus verte, les bois plus silencieux, les senteurs plus pénétrantes, à nous qui habitons les maisons de planches au milieu du bruit de la mer.

— Moi, je trouve qu'on est très bien ici, disait Yves. Un peu plus tard, quand le petit Pierre sera seulement assez grand pour que je l'emmène par la main, nous nous en irons tous deux ramasser toute sorte de choses dans les bois, et puis chasser. C'est cela, j'achèterai un fusil, dès que je serai un peu riche, pour tuer les loups. Il me semble à moi que je ne m'ennuierai jamais dans ce pays...

Je savais bien, hélas! qu'il s'y ennuierait à la longue; mais c'était inutile de le lui dire et il fallait bien lui laisser sa joie, comme aux enfans.

D'ailleurs, lui aussi allait partir; deux jours après moi, il devait rejoindre Brest pour s'embarquer de nouveau. Ce n'était qu'un tout petit repos dans notre vie, ce séjour en Toulven, qu'un petit entr'acte de Bretagne après lequel notre métier de mer nous attendait.

... Nous fûmes bientôt au milieu des bois; plus de sentiers ni de chaumières; rien que des collines se succédant au loin, couvertes de hêtres, de broussailles de chênes et de bruyères. Et des fleurs, une profusion de fleurs; tout ce pays était fleuri comme un éden : des chèvrefeuilles, de grandes asphodèles en quenouilles blanches et des digitales en quenouilles roses.

Dans le lointain, le chant des coucous dans les arbres, et autour de nous, des bruits d'abeilles.

Les *luzes* croissaient çà et là, sur le sol pierreux, mêlées aux

bruyères fleuries. Anne trouvait toujours les plus belles, et m'en donnait à pleine main. Et le grand Yves nous regardait faire avec un sourire très grave, ayant conscience de jouer, pour la première fois, une espèce de rôle de mentor et s'en trouvant très surpris.

Le lieu était sauvage. Ces collines boisées, ces tapis de lichen, cela ressemblait à des paysages des temps passés, tout en ne portant la marque d'aucune époque précise. Mais le costume d'Anne était du plein moyen âge et alors on avait l'impression de cette période-là.

Non pas le moyen âge sombre et crépusculaire compris par Gustave Doré, mais le moyen âge au soleil et plein de fleurs, de ces mêmes éternelles fleurs des champs de la Gaule qui s'épanouissaient aussi pour nos ancêtres.

... Onze heures quand nous revînmes à la chaumière des vieux Keremenen pour dîner; il faisait très chaud cet été-là, en Bretagne; toutes ces fougères, toutes ces fleurettes roses des chemins se courbaient sous ce soleil inusité qui les fatiguait même à travers les branchages verts.

... *Une heure.* — Pour moi, temps de partir. — J'allai embrasser d'abord petit Pierre, qui dormait toujours dans sa corbeille de chêne antique, comme si ses quatre jours ne lui avaient pas suffi pour se remettre de toute la fatigue qu'il avait prise pour venir au monde.

Je fis mes adieux à tous. Yves, pensif, debout contre la porte, m'attendait pour m'accompagner jusqu'à Toulven, où la diligence devait me prendre et me mener à la station de Bannalec. Anne et le vieux Corentin voulurent aussi me reconduire.

... Et quand je vis s'éloigner Toulven, le clocher gris et l'étang triste, mon cœur se serra. Dans combien d'années reviendrais-je en Bretagne? Encore une fois nous étions séparés, mon *frère* et moi, et tous deux nous nous en allions à l'inconnu. Je m'inquiétais de son avenir, sur lequel je voyais peser des nuages très sombres... Et puis je songeais aussi à ces Keremenen, dont l'accueil m'avait touché; je me demandais si mon pauvre cher Yves, avec ses défauts terribles et son caractère indomptable, n'allait pas leur apporter le malheur, sous leur toit de chaume couvert de petites fleurs roses.

PIERRE LOTI.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

L'INSURRECTION MILITAIRE

EN ÉGYPTE

I.

LE TRIOMPHE DU PARTI MILITAIRE.

L'insurrection militaire qui a troublé l'Égypte durant plusieurs mois et qui, finalement, a amené l'occupation de ce pays par l'Angleterre, a eu le plus étrange et le plus imprévu des épilogues. Les chefs de la rébellion, dont aucun n'avait reçu l'ombre d'une blessure sur les champs de bataille, ont passé devant une cour martiale où, sous la protection de leurs vainqueurs, ils ont subi un jugement dérisoire et ont été condamnés aux peines les plus légères. Ils sont sortis sains et saufs de cette dernière épreuve, aussi anodine pour eux que le combat de Tel-el-Kébir. Mais l'étonnante sentence qui les a en quelque sorte déclarés innocens des crimes d'incendie et d'assassinat avait été précédée d'une longue enquête, conduite avec une entière impartialité, et d'où il résultait, au contraire, que, depuis le premier jour de leur révolte contre le khédive, leur conduite n'avait été inspirée que par les motifs les plus coupables et par les desseins les plus violens. C'est à l'aide de cette enquête, c'est à l'aide de leurs propres dépositions, que je

voudrais esquisser le récit des événemens qui ont déterminé en Égypte et en Orient une crise dont malheureusement il n'est pas encore possible de prévoir les dernières conséquences.

Comme ce sujet serait trop vaste si je voulais en aborder toutes les parties, je laisserai volontairement de côté les questions diplomatiques et internationales qui s'y rattachent; je ne parlerai pas de l'effet que l'insurrection militaire du Caire a produit en Europe, des résolutions qu'elle a inspirées aux divers gouvernemens, du contre-coup qu'elle a exercé sur la politique générale. Je me bornerai à décrire cette insurrection, à en exposer les causes et les péripéties. Peut-être cela suffira-t-il pour faire comprendre devant quel misérable fantôme, devant quel ridicule épouvantail la France a reculé, abandonnant l'Égypte, abandonnant notre influence en Orient et dans le monde, rompant avec nos traditions les plus anciennes, compromettant nos intérêts les plus clairs; et pourquoi? Pour éviter de se heurter à une bande de soldats d'opéra comique, qu'un assaut de vingt minutes a délogée des plus solides fortifications et anéantie pour toujours. Ceux qui ont pris Arabi pour un grand patriote et pour un grand guerrier, ceux qui se sont imaginé que nous courions je ne sais quel péril chimérique sur nos frontières si nous faisions respecter sur les bords du Nil nos droits les plus évidens; ceux qui ont abandonné l'alliance anglaise, dont nous avions retiré tant de profits, pour nous jeter dans tous les hasards de l'isolement et de la malveillance; ceux dont l'ignorance et la pusillanimité ont causé ces grands malheurs, ceux-là ont infligé à la France dans la Méditerranée une défaite presque aussi désastreuse et plus humiliante que celle que nous avons subie sur le continent.

Si le moment n'est pas encore venu d'écrire l'histoire diplomatique de l'insurrection égyptienne, il en est tout autrement de son histoire politique, morale et anecdotique. Les documens abondent. Les pièces de l'enquête judiciaire qui a précédé le procès d'Arabi et de ses complices n'ont point été portées à l'audience, mais elles ont été publiées dans les journaux égyptiens; tout le monde en a eu connaissance au Caire, et si elles ne sont arrivées en Europe que travesties par la presse anglaise, si on n'en a reçu que des lambeaux et des fragmens défigurés avec soin, en Égypte, au contraire, sur le théâtre même des exploits des insurgés militaires, on a pu les lire et les méditer dans leur intégralité. L'impression qui s'en dégage est celle de l'étonnante lâcheté, de la prodigieuse défaillance morale de tous les chefs de la révolution, de tous ces hommes qui, pendant quelques mois, ont passé pour des héros et qui passent encore, aux yeux des philanthropes anglais et des radicaux français, pour des martyrs. Aucun d'eux n'a eu l'au-

dace de son crime; aucun n'a eu le courage d'avouer à quel sentiment il avait obéi en se soulevant contre le khédive et les Européens. Tous, sans exception, ont affirmé, au contraire, qu'ils avaient été des sujets fidèles de leur souverain, des amis dévoués de l'Europe. Si leur conduite n'a pas répondu à l'excellence de leurs intentions, c'est qu'ils ont eu peur, c'est qu'ils ont cédé à la violence. Arabi tremblait devant ses officiers, ceux-ci tremblaient devant lui; les ministres du gouvernement national obéissaient avec terreur à l'armée, l'armée n'aurait jamais eu le courage de résister aux ministres du gouvernement national. A lire les dépositions de l'enquête judiciaire, il semble que, pendant plusieurs mois, personne en Égypte n'ait joui de sa liberté, que personne n'ait osé en user, que tout le monde ait obéi à une force supérieure, insaisissable, qui conduisait les hommes et les événemens. La crainte a été le mobile universel des actions; mais les intentions sont restées bonnes. C'est sans doute à cause de cela que les Anglais ont montré tant de mansuétude. Comme Dieu, ils ont sondé les cœurs et les reins, et ils se sont aperçus que si les mains des insurgés étaient ensanglantées, leurs âmes timides avaient conservé une parfaite pureté. L'insurrection égyptienne a mal fini : sa fuite honteuse à Tel-el-Kébir n'était rien comparée au désaveu qu'elle a fait d'elle-même devant la commission d'enquête et devant la cour martiale.

I.

On sait dans quelles circonstances s'est produit au Caire le premier mouvement militaire. L'Égypte, après la chute d'Ismaïl-Pacha et l'établissement du contrôle anglais-français, était entrée dans une ère de liberté et de prospérité qui semblait lui promettre le plus heureux avenir. La dette écrasante qui pesait sur elle avait été allégée, par la suppression de près de la moitié de l'intérêt, dans des proportions telles que des excédens inattendus venaient enrichir chaque année le budget égyptien. Cependant le joug odieux qui écrasait la population rurale avait été détruit. Les taxes vexatoires avaient été supprimées; l'octroi qui, dans chaque village, imposait au fellah des charges incessantes, avait disparu de partout, sauf de quelques grandes villes, où il n'avait presque pas d'inconvéniens; des échéances fixes, correspondant aux époques de la moisson, avaient été établies pour la perception de l'impôt foncier; l'emploi du courbache, comme moyen de perception, avait été interdit; enfin des études sérieuses préparaient l'organisation d'une justice indigène et d'une justice administrative.

Ces grandes réformes, qui assuraient le bien-être général, ne

s'étaient point faites, on le comprend aisément, sans blesser beaucoup d'intérêts particuliers; elles ne s'étaient point faites non plus sans soulever de nombreuses convoitises personnelles. La richesse nouvelle du pays avait éveillé bien des appétits. Lorsque l'Égypte était ruinée, lorsque tous les fonctionnaires, et principalement les officiers de l'armée, restaient des années entières sans toucher une piastre de leurs appointemens, chacun se résignait à un sort qu'il croyait inévitable; mais le nouveau régime ayant amené un développement de prospérité inouï, et les caisses du trésor, jadis toujours à sec, regorgeant de revenus, les convoitises devinrent universelles. La chasse aux émolumens était effrayante. Sous prétexte de combattre les gros traitemens des Européens, il n'y avait pas un employé de bas étage, un Syrien sachant à peine le français, un Copte ou un Juif instruit seulement dans l'art d'embrouiller, sous la masse des écritures, une comptabilité douteuse, un Arabe profondément ignorant de toutes choses, un Turc non moins incapable, mais doué de la prodigieuse vanité de sa race, qui ne rêvât d'arriver aux premières charges de l'état et d'en accaparer pour lui toutes les richesses. Dans les provinces, la défense des abus remplaçait la chasse aux emplois. Les gros propriétaires, qui jadis payaient fort peu d'impôts et qui obligeaient les fellahs à travailler gratuitement sur leurs terres, ne pouvaient se consoler qu'on eût porté atteinte à leurs privilèges. Il en était de même des cheiks des villages. Ces cheiks, les plus grands, les plus terribles oppresseurs du paysan, ne sont pas payés; aussi, peu leur importait que le nouveau régime eût amené le paiement régulier des appointemens! En revanche, ils ne pouvaient se consoler qu'il eût supprimé la corvée dans les propriétés privées, et qu'il menaçât de tarir toutes les sources de profits illicites au moyen desquels ils suppléaient à la gratuité de leurs fonctions. Enfin, — puisqu'il faut tout dire, — les colonies européennes faisaient en majorité cause commune avec ces divers ennemis des réformes. Elles aussi, elles perdaient beaucoup à l'ordre administratif, à la régularité financière. Habituées jadis à jouir, sous la protection des capitulations, d'immenses avantages; à traiter avec le gouvernement de puissance civilisée à puissance barbare; à lui arracher mille concessions dont il ne comprenait pas la portée et qui, plus tard, devenaient ruineuses pour lui; à ne payer l'impôt que dans la limite de leurs convenances et suivant leur bon plaisir, elles poursuivaient avec un acharnement aussi aveugle que violent d'abord le ministère, puis le contrôle qui avaient successivement essayé de renverser tous ces abus. Ainsi s'était formée autour du gouvernement égyptien, malgré les immenses progrès qu'il avait accomplis, malgré l'essor nouveau qu'il avait donné à la

richesse publique, malgré la transformation radicale qu'il avait commencée dans les mœurs du pays, une atmosphère agitée et troublante où pouvaient naître et grossir bien des orages.

L'armée, par malheur, n'échappait pas à l'épidémie générale. Dans les derniers mois de son règne, Ismaïl-Pacha avait eu l'imprudence de lui faire exécuter une émeute militaire qu'il ne prenait pas beaucoup plus au sérieux que les parades guerrières d'*Aïda*, auxquelles il l'avait également employée. Mais le souvenir en était resté dans bien des esprits. La chute du khédive, l'introduction d'un régime libéral en Égypte, les idées de progrès et de civilisation qui en étaient la suite, produisaient dans les cervelles arabes ce que Montaigne eût appelé un véritable « tintamarre. » Les Arabes ont une facilité prodigieuse à s'assimiler non les choses, mais les mots; leur intelligence est presque tout entière dans leur mémoire. A force d'entendre répéter que le pouvoir absolu du khédive était un mal, qu'il fallait le tempérer par des institutions libres, que le salut de l'Égypte était à ce prix, quelques officiers de l'armée égyptienne en étaient venus à se demander s'il ne leur appartiendrait pas d'accomplir eux-mêmes cette révolution. En outre, on leur avait appris que le grand principe de l'Europe était en ce moment le principe des nationalités. C'est ce qu'ils avaient le plus de peine à comprendre, car en Orient il n'y a jamais eu réellement de nation; la famille, la tribu, la religion constituent les seuls liens sociaux et politiques. Néanmoins, le mot de nation avait été prononcé en Égypte, le plus cosmopolite des pays orientaux, et il devait y avoir une surprenante fortune. Ismaïl-Pacha également s'en était servi le premier, à la fin de son règne, pour couvrir une sorte de conspiration anti-européenne qui avait misérablement avorté. Après lui, il fut repris par un certain nombre de jeunes gens d'Alexandrie, tous juifs, syriens, grecs, chrétiens, etc., qui imaginèrent de dresser le programme d'un gouvernement parlementaire, de l'expédier aux cabinets européens, — lesquels, bien entendu, ne se donnèrent même pas la peine d'y jeter un coup d'œil, — de le défendre dans des journaux et dans des brochures répandues à profusion. Ces étranges nationaux, pour la plupart protégés européens, et échappant par là aux charges de la nation, seraient tombés rapidement dans le ridicule si Chérif-Pacha, alors éloigné des affaires, ne leur avait laissé exploiter son nom et sa popularité, ignorant ou plutôt ne prévoyant pas ce qu'on allait en faire et ce qui en résulterait.

Sans partager en rien les illusions prétendues nationales, le jeune khédive, Tewfik-Pacha, avait eu l'imprudence, à son avènement au trône, de vouloir se rendre populaire auprès des Arabes en pla-

çant quelques-uns d'entre eux à la tête des régimens, ce qui était contraire aux usages et aux traditions de ses ancêtres. C'est lui qui avait donné leurs grades à Arabi et à Abdel-Al, le colonel du régiment nègre, dont la conduite a décidé du succès des insurrections militaires. Pendant quelque temps même, il avait accordé toute sa confiance au troisième des colonels, Ali-Fhemy, lequel l'a indignement trahie. Les Arabes n'avaient donc pas à se plaindre; pour la première fois depuis la conquête turque, malgré leur incapacité notoire et leur infériorité à l'égard des Turcs et des Circassiens, ils arrivaient aux grades les plus élevés de l'armée. De plus, leurs traitemens étaient payés avec la plus stricte régularité. Sous l'ancien khédive, la solde des officiers et des soldats était sans cesse en retard; à la fin même, on ne la payait plus du tout. C'était en vendant les rations de leurs chevaux, parfois même, par un procédé tout oriental, en faisant trafic de leurs femmes, qu'ils arrivaient à soutenir leur misérable existence. Sous le nouveau khédive, rien ne leur manquait. Néanmoins, comme le désir arabe est sans bornes, ils n'étaient pas encore satisfaits de leur sort. Ils se plaignaient surtout que le ministère de la guerre fût entre les mains d'un Circassien, Osman-Pacha-Refki, qui, d'après eux, montrait pour ses compatriotes une trop grande partialité. Forts de la faveur que le khédive leur avait accordée, poussés par des incitations malsaines venues u dehors, trois d'entre eux, Arabi, Ali-Fhemy et Abdel-Al, se décidèrent à porter à Riaz-Pacha, le président du conseil, une pétition dans laquelle ils réclamaient la destitution d'Osman-Pacha-Refki, et faisaient en outre connaître leurs vues sur le gouvernement de l'Égypte. Riaz les reçut amicalement, mais il leur reprocha avec sévérité de violer la discipline militaire, de commettre un acte d'insubordination inexcusable. Les trois colonels acceptèrent ses observations; ils déclarèrent se soumettre et promirent l'obéissance. Malheureusement, les promesses ne furent pas tenues; tout au contraire, les trois colonels entreprirent une propagande active dans les casernes, y semèrent l'agitation et tâchèrent d'entraîner avec eux tous les officiers arabes pour demander l'expulsion des Circassiens de l'armée.

La première faute n'avait pas été punie; mais, en présence de cette attitude coupable, des mesures de rigueur devenaient nécessaires. Jadis on se fût borné à appeler un à un les colonels au ministère de la guerre, sous un prétexte quelconque, à les embarquer immédiatement sur le Nil, et à leur faire faire un voyage dont personne n'est encore revenu. Mais ni le khédive, ni Riaz-Pacha n'étaient hommes à suivre pareille tradition. Le conseil des ministres, convoqué spécialement dans une séance à laquelle n'assis-

taient pas les contrôleurs anglo-français, décida l'arrestation des trois colonels et leur renvoi d'urgence devant un conseil de guerre extraordinaire présidé par le général Stone, officier américain, chargé de la direction de l'état-major de l'armée égyptienne, et où devaient également siéger un général français et un général prussien. Il ne s'agissait pas, on le voit, d'un de ces actes de justice sommaire en usage en Orient. La présence d'officiers européens était une garantie que tout se passerait dans les règles. Néanmoins on crut devoir procéder avec un certain mystère, de peur d'une résistance ouverte des colonels. Comment ce mystère fut-il divulgué? Il n'est pas difficile de le savoir. Mahmoud-Samy, qui allait devenir le plus utile agent de la révolte militaire, faisait partie du cabinet comme ministre des wafks. Il prévint les colonels, inaugurant ainsi avec eux cette intimité fatale qui a été la véritable cause du succès de l'insurrection égyptienne. Le 1er février 1881, Arabi, Abdel-Al et Ali-Fhemy étaient arrêtés : quelques instans après, et au moment même où le conseil de guerre se réunissait, les officiers et soldats du 1er régiment de la garde commandé par Ali-Fhemy, envahissaient la caserne où ils étaient internés, forçaient les gardes et délivraient les officiers insoumis. Ainsi, le gouvernement se trouvait subitement en présence d'une révolte qu'il avait eu le tort de ne pas prévoir. On apprit bientôt qu'elle avait été préparée dans des conciliabules clandestins tenus chez Ali-Fhemy et chez Arabi, et que le premier, qui avait assez longtemps vécu à côté du khédive pour connaître la douceur de son caractère, avait assuré ses collègues qu'on pouvait sans danger braver son autorité.

A peine sortis de prison, les trois colonels marchèrent avec les troupes qui les avaient délivrés sur le palais d'Abdin. C'était le régiment d'Ali-Fhemy qui formait le gros de la manifestation, celui d'Arabi ayant refusé d'en faire partie. A cette époque, Arabi n'avait aucune autorité; ses soldats mêmes bravaient ses ordres. Au premier moment, l'insurrection ne paraissait pas très dangereuse, et l'on comptait en venir assez aisément à bout, au moyen du régiment nègre d'Abdel-Al, qui résidait à Tourah, à quelque distance du Caire, et vers lequel, au premier bruit de ce qui se passait, le khédive avait envoyé des aides-de-camp. Mais, tout à coup, on vit ce régiment, sur lequel on fondait tant d'espérances, déboucher, armes au bras, sur la place d'Abdin, et venir se ranger parmi les insurgés. Abdel-Al lui avait donné d'avance des ordres qui furent exécutés avec une ponctualité extraordinaire : après avoir emprisonné les aides-de-camp du khédive, le régiment nègre avait pris la route du Caire, accourant auprès de son colonel dans une marche d'une rapidité vertigineuse. La partie était perdue. Environné de tous côtés de sol-

dats, n'ayant sous la main aucun élément de résistance, que pouvait faire le khédive? Les consuls anglais et français, appelés par lui, l'engagèrent à se soumettre à la nécessité. Il accepta donc la démission du ministre de la guerre, pardonna aux colonels et les laissa à la tête de leurs régimens. Alors se passa pour la première fois une scène qui devait se renouveler sans cesse jusqu'à la bataille de Tel-el-Kébir. Arabi, Ali-Fhemy et Abdel-Al demandèrent à être introduits auprès du khédive, à le remercier avec effusion de sa clémence; ils baisèrent ses pieds, lui firent les sermens de fidélité les plus sacrés, s'agenouillèrent devant lui, traînèrent leur front sur le parquet, puis se relevèrent pour aller préparer de nouvelles émeutes.

Ces événemens s'étaient passés avec une telle rapidité et dans un secret si profond, que personne au Caire ne s'en était aperçu. Sauf les passans qui se trouvaient par hasard sur la place d'Abdin, aucun témoin n'avait assisté à ces scènes étranges, qui ne durèrent pas plus de deux heures. J'étais alors au Caire, et je me souviens avec quelle stupéfaction j'appris, dans l'après-midi du 1er février, qu'il y avait eu le matin une insurrection. Les contrôleurs anglo-français n'en étaient pas mieux informés que moi. Sous prétexte qu'il s'agissait d'une question purement intérieure, le ministère avait eu le tort de leur laisser ignorer ce qui se tramait dans l'armée et quelle mesure on avait jugé à propos de prendre pour y parer. Il existe en Europe une légende sur le contrôle. L'opinion universelle est que les contrôleurs sont sans cesse sortis de leur rôle administratif et financier pour imposer une direction impérieuse à la politique égyptienne. Rien n'est plus faux. En réalité, il serait plus juste de leur reprocher d'avoir poussé trop loin les ménagemens envers le gouvernement du khédive et envers les consuls. Ils auraient certainement eu le droit, et peut-être auraient-ils eu le devoir d'arrêter de leurs propres mains l'agitation militaire qui allait peu à peu détruire leur œuvre réformatrice. Mais ils ont cru que, puisque le khédive avait agi sans eux et que les consuls avaient été appelés à donner leur avis, il ne leur appartenait pas d'opposer les conseils de résistance aux conseils de résignation que ces derniers avaient portés au palais d'Abdin. Ils ont laissé aux ministres égyptiens et aux représentans politiques de la France et de l'Angleterre la responsabilité de ce qui venait de se passer sans qu'ils en fussent avertis.

Je ne veux point parler ici de l'action consulaire et des conséquences qu'elle a produites en Égypte; ce serait pourtant manquer à la vérité que de ne pas signaler en deux mots une des causes qui ont puissamment contribué à exciter l'audace insurrectionnelle des colonels. Tant que la France et l'Angleterre paraissaient sincèrement et profondément unies en Égypte, personne

n'avait songé, même une seconde, qu'une révolte fût possible; mais, par malheur, quelques semaines avant l'émeute de février, une querelle éclatante avait surgi entre le consul de France, d'une part, et, d'autre part, le consul d'Angleterre et Riaz-Pacha. Il faut reconnaître que tous les torts étaient du côté du consul de France. A propos d'une question sans importance, il avait déclaré violemment la guerre à son collègue anglais et au ministre égyptien, ameutant contre eux tout le corps consulaire et toute la colonie française. Aussitôt le bruit s'était répandu au Caire que la France rompait avec l'Angleterre, car, en Égypte, c'est par la conduite des agens qu'on juge celle des cabinets. On s'en était réjoui dans les casernes, on avait puisé dans un fait aussi inattendu le courage de la révolte. Du moment que la France attaquait le ministère, du moment que l'Angleterre était abandonnée par son alliée, on pouvait marcher sans danger à l'assaut du pouvoir. Aussi, en quittant Abdin, les colonels insurgés se rendirent-ils immédiatement auprès du consul de France pour solliciter son appui. Celui-ci leur promit au moins sa sympathie. Pendant plusieurs semaines, il les reçut chez lui, il discuta avec eux leurs idées constitutionnelles, il leur distribua des cigares et des tasses de café. Il aurait continué sans doute si le ministre des affaires étrangères ne l'avait enfin rappelé. Mais le mal était fait; et, depuis lors, jamais les colonels n'ont perdu absolument l'espérance d'avoir la France avec eux.

Lorsqu'on a interrogé Arabi, Abdel-Al et Ali-Fhemy, dans l'instruction judiciaire, sur la révolte de février 1881, ils l'ont expliquée de la manière la plus simple. Voici de quelle façon sommaire Ali-Fhemy en a résumé le récit : « J'ai conduit mon régiment à Abdin pour faire les honneurs au khédive; nous avons crié : « Vive le khédive! Khaïry-Pacha (le garde des sceaux) le sait, car le khédive l'a envoyé demander quelles étaient nos prétentions, et nous, comme des esclaves de Son Altesse, nous avons demandé la destitution du ministre de la guerre, qui nous a été accordée. » Rien de plus innocent, on en conviendra. Touché des honneurs qu'on lui rendait et de la soumission de ses esclaves, le khédive eut, en effet, la générosité d'accorder la destitution d'Osman-Refki. La faute était grave; mais ce qui fut plus grave encore, ce fut de choisir pour remplacer le ministre disgracié Mahmoud-Samy, le ministre des walks.

Mahmoud-Samy avait une réputation d'intelligence et de fermeté qui fit illusion à ses confrères dans un moment où l'on cherchait, pour faire tête à l'armée, un homme doué d'une grande énergie. On avait oublié qu'il portait à Ismaïl-Pacha et à toute sa famille une haine invétérée; on ignorait l'ambition démesurée qui couvait en lui; et tout en le sachant d'une vanité prodigieuse, on ne se doutait

pas que cette vanité visait à se satisfaire au sommet même de l'état. Sa jeunesse avait été singulière. Fils d'un mameluk de Méhémet-Ali, dont la conduite avait été si immorale, même pour l'Égypte, qu'on s'était vu forcé de l'envoyer mourir au Soudan, il avait gagné peu à peu par sa souplesse et par son habileté la faveur d'Ismaïl-Pacha. Celui-ci, voulant lui marquer ses bonnes grâces, l'avait marié à une des plus jolies femmes de son harem, à laquelle il avait donné une dot considérable. Bientôt cette femme le trompa. Blessé dans son orgueil encore plus que dans son amour, Mahmoud-Samy massacra, par esprit de vengeance, la mère et l'amant de sa femme. Ismaïl irrité prononça le divorce, et décida d'envoyer Mahmoud-Samy au lieu où son père était mort. Cependant il se laissa adoucir et se borna à l'expédier en Crète, avec ordre de le mettre toujours au premier rang des troupes qui y combattaient alors une insurrection. Mahmoud-Samy échappa à tous les dangers; il revint sain et sauf en Égypte; le khédive lui rendit son amitié et lui permit d'épouser une nouvelle femme d'une très grande fortune et parente du mari de sa propre fille. Mahmoud-Samy ne se souvint pas du pardon, mais il garda l'injure gravée au cœur. Seulement, comme la dissimulation est le fond même de son caractère, il n'en laissa rien paraître tant qu'il ne crut pas pouvoir le faire sans danger. De tous les hommes qui ont joué un rôle dans l'insurrection égyptienne, c'est sans comparaison le plus méprisable. Grand, d'un visage assez agréable, il est étonnamment hautain et suffisant, ce qui lui donne l'air, non d'un gentilhomme, mais d'un Turc prétentieux. Ses mœurs privées sont celles des Orientaux les plus dépravés. Sa conduite publique a été empreinte de la plus insigne fausseté. Il a trahi tour à tour le khédive, Riaz-Pacha et Chérif-Pacha, en les accablant de telles protestations de dévoûment que ceux-ci ne pouvaient douter de sa sincérité. Il jurait sans cesse sur la religion, sur l'honneur, sur sa propre tête, sur celle de sa femme, qu'il travaillait contre les colonels, alors qu'il était leur ami et leur espion. « Il est flatteur, rusé, hypocrite, menteur et ingrat, » a dit Chérif-Pacha dans sa déposition. Ce qui le prouve c'est que, quelque temps avant que le bruit courût que le ministère allait tomber et que Mahmoud allait être porté à la présidence, il s'est présenté chez moi et m'a dit que MM. Colvin et de Blignières, poussés par leur inimitié envers lui, avaient fait circuler ce bruit sans fondement; puis il m'a assuré sous plusieurs sermens que si je donnais ma démission, non-seulement il n'accepterait pas la présidence, mais qu'il repousserait absolument tout service et quitterait l'Égypte. Un jour, avant la démission du cabinet, il a répété la même histoire et fait les mêmes sermens à Boutros-Pacha pour qu'il m'en fît part. Si je voulais exposer

tous les mensonges en paroles et en actions de Mahmoud-Samy, il me faudrait plusieurs volumes. » Interrogé sur l'accusation portée contre lui par Chérif-Pacha, Mahmoud-Samy s'est borné à répondre dans son interrogatoire que, si Chérif-Pacha affirmait ce qu'il disait, c'est que cela devait être vrai. Quant à sa conduite en général, il l'a expliquée par la peur. A l'en croire, il a été jusqu'au bout l'esclave des colonels. S'il leur a cédé sur tout, jusqu'aux massacres et à l'incendie d'Alexandrie inclusivement, c'est qu'il était menacé par eux, c'est qu'il craignait pour sa vie. Excuse misérable de la part d'un homme qui s'était bien battu en Crète et qui a montré quelque courage militaire jusque dans la dernière insurrection.

Quoi qu'il en soit, mis à la tête de l'armée par la plus fatale inspiration, à la suite d'une émotion de caserne qu'on le croyait capable de calmer en quelques jours, Mahmoud-Samy n'a rien épargné au contraire pour la faire dégénérer en révolution. Le procédé qu'il a employé à cet effet était des plus simples. Sachant parfaitement que, dans un pays comme l'Égypte, les places et l'argent sont le mobile de tout, il a déclaré qu'il ne pouvait maintenir l'armée qu'en augmentant la solde des officiers et des soldats. On a eu la sottise de le croire, et c'est la cause de tous les malheurs qui ont suivi. Dans la première émeute, deux régimens seuls avaient donné. Mais l'armée tout entière ayant reçu le prix de la révolte, il n'y a plus eu parmi elle un seul homme que l'esprit d'insubordination n'ait gagné. Du moment qu'il y avait un profit dans l'insurrection, chacun a prétendu être insurgé. Le régiment d'Arabi, qui avait refusé de marcher contre Abdin, les régimens d'Alexandrie qui étaient restés en dehors des événemens se sont ralliés aux meneurs. Pour ceux-ci, à ce qu'il semble au premier abord, le calme, la soumission auraient été la conduite la plus sage, car, ayant obtenu le pardon du khédive, ils avaient tout intérêt à faire oublier leur faute. Mais, défians comme des fellahs, ils craignaient l'avenir; ils ne pouvaient croire que la clémence de leur souverain fût sans pensée de derrière; ils s'attendaient à ce que le châtiment, évité une première fois, vînt les atteindre tôt ou tard; ils ne voyaient de sauvegarde que dans de nouvelles entreprises leur assurant la domination de l'armée et par elle la possession du pouvoir. De là leurs efforts pour compromettre tous les officiers dans leur cause. Le lendemain de l'insurrection de février, une conspiration permanente commençait dans les casernes; on se réunissait chaque soir; des conciliabules clandestins servaient aux préparatifs de la lutte; on se jurait sur le Coran, sur tout ce qu'il y a de sacré au ciel et sur la terre, de ne jamais se diviser, de marcher tous ensemble à l'assaut du gouvernement. Mahmoud-Samy était le pro-

tecteur caché de ce complot criminel. Au sein du ministère, il servait d'espion aux rebelles, il les tenait au courant de ce qui s'y faisait; d'ailleurs il y réclamait sans cesse de nouvelles mesures de faveur envers l'armée et il s'y opposait énergiquement à toute tentative de réorganisation, de rétablissement de la discipline. A quoi bon? La soumission, selon lui, était complète; il donnait sa parole d'honneur qu'il n'y avait plus rien à craindre du côté des troupes, tandis qu'un reste de méfiance risquait de les relancer dans la révolte.

Cependant la situation devenait intolérable. Il était évident pour tout le monde que Mahmoud-Samy trahissait. L'écho des réunions des officiers retentissait dans le public; une instabilité redoutable régnait en Égypte. Le khédive et Riaz-Pacha crurent bien faire en remplaçant Mahmoud-Samy par un nouveau ministre de la guerre, Daoud-Pacha, beau-frère du khédive. C'était un acte énergique, mais on n'avait plus le moyen de le soutenir. Le bruit courut immédiatement qu'une nouvelle émeute allait éclater. Il fut démenti par une proclamation officielle émanée d'une grande commission militaire qui avait été réunie au Caire pour faire un règlement sur les grades et pour mettre un terme à tous les abus et passe-droits dont s'étaient plaints les colonels. Arabi faisait partie de cette commission. Il mit sans hésiter sa signature au bas d'un document qui affirmait que l'armée n'avait plus aucune réclamation à faire, qu'elle avait obtenu toutes les satisfactions légitimes, et que d'indignes calomniateurs pouvaient seuls l'accuser de songer à se soulever contre le souverain libéral auquel elle devait une éternelle reconnaissance. Quelques jours après, le même Arabi adressait une circulaire aux consuls pour leur annoncer qu'il avait résolu d'occuper la place d'Abdin, de cerner le palais du khédive, d'exiger la chute du ministère Riaz-Pacha, la constitution d'un ministère nouveau, la création d'une chambre des notables, et pour les prier de ne s'émouvoir en rien d'une entreprise qui n'était aucunement dirigée contre les Européens. Ce n'était point une vaine menace. Le 3e régiment, en garnison à la citadelle du Caire, avait reçu l'ordre de se rendre à Alexandrie. Ce départ diminuait les forces du parti militaire; or les troupes qui avaient pris part à l'échauffourée de février étaient solidaires dans la révolte; unies, elles espéraient pouvoir toujours résister; séparées, elles redoutaient la juste punition des fautes commises. Les chefs du mouvement décidèrent donc de ne pas permettre le départ du 3e régiment, et voici comment ils s'y prirent pour l'empêcher. Arabi qui était devenu, comme je le dirai tout à l'heure, le maître de l'armée, lança des ordres à tous les régimens; c'est lui qui les convoqua à venir, suivant l'expression

d'Ali-Fhemy, sur la place d'Abdin « faire les honneurs au khédive » et se montrer « ses esclaves. » Mais, cette fois, les honneurs allaient être complets. Aux simples fantassins se joignirent la cavalerie et l'artillerie; on braqua des canons sur le palais; on fit tous les simulacres d'une préparation de siège. Arabi, le sabre en main, marchait escorté d'un peloton de cavaliers. Les soldats ignoraient parfaitement d'ailleurs ce qu'on leur faisait faire. Pour les disposer à l'émeute, les officiers leur avaient affirmé qu'on allait leur enlever la moitié de leurs costumes et de leurs rations; ils les avaient en outre suppliés de les suivre au moyen de toutes les démonstrations de familiarité en usage dans le pays d'Orient; ils leur avaient baisé les mains, ils les avaient pressés sur leur cœur. Le khédive, n'ayant pas eu l'idée d'employer les mêmes procédés de séduction, se trouvait seul en face de son armée en révolte. Autour de lui, fort peu de pachas, quelques Européens, un contrôleur, un consul, voilà tout. Il descendit néanmoins sur la place, s'avança vers Arabi, lui ordonna de remettre son sabre dans le fourreau, ce que celui-ci fit aussitôt assez humblement. Mais lorsqu'il lui demanda ensuite ce qu'il voulait et quel était le motif de ce rassemblement militaire, Arabi, retrouvant son aplomb, répondit que les chefs de l'armée, interprètes du peuple et des soldats, réclamaient le renvoi du ministère, la constitution d'une chambre, l'élévation de l'effectif de l'armée à 18,000 hommes, et le maintien du 3e régiment à la citadelle. Il ajouta que les troupes n'évacueraient pas la place d'Abdin avant que leurs demandes fussent acceptées. L'ultimatum était en règle, il fallait l'accepter. Le khédive remonta dans son palais pour rédiger et signer une promesse à l'armée. Quand on la descendit sur la place, un des colonels, Abdel-Al, soudard pointilleux, fit observer que la lettre qui la contenait n'avait pas de numéro et que, toutes les lettres officielles en Égypte ayant un numéro, c'était peut-être un document sans valeur. Il fallut rentrer à Abdin pour satisfaire les scrupules administratifs de cet homme difficile. Cela fait, les colonels demandèrent de nouveau à être introduits auprès du khédive pour lui exprimer leur reconnaissance, baiser ses pieds et traîner leurs fronts sur le parquet à défaut de poussière. Seulement, ils montèrent cette fois l'un après l'autre : ceux qui restaient, appuyés sur leurs canons, attendaient d'être bien sûrs du retour de leur confrère pour aller à sa place témoigner au khédive une confiance absolue. La comédie commençait à prendre un caractère tragique qu'elle n'a pas perdu depuis.

II.

J'ai peu parlé jusqu'ici d'Arabi. Son rôle public ne commence, en effet, qu'à partir de l'émeute de septembre. On a vu que, lors de l'émeute de février, son régiment avait refusé de marcher, et que c'était Ali-Fhemy et Abdel-Al qui avaient conduit la manifestation. Mais, dans les conciliabules secrets tenus à la suite de la première révolte, Arabi avait pris peu à peu sur ses confrères un grand ascendant. Ce n'est point, à coup sûr, qu'il leur fût supérieur par l'intelligence ou par le caractère : très borné d'esprit, d'une ignorance profonde, d'un courage moins qu'ordinaire, il a dû tous ses succès à une fascination de parole à laquelle bien peu d'Arabes savent résister. Quoique le fond de ses discours fût toujours médiocre et parfois ridicule, la forme en était pleine de mouvement et de cette onction particulière qui, produite par le mysticisme, exerce sur les masses superstitieuses de l'Orient une influence décisive. Simple fellah, ayant fait sa carrière militaire dans l'intendance plutôt que dans l'armée active, n'ayant donné aucune preuve de cœur et d'énergie, Arabi n'avait pas de raison pour dominer ses collègues, et ceux-ci ne lui ont laissé prendre le premier rang que parce qu'ils en sentaient les dangers et qu'ils préféraient qu'un autre qu'eux les bravât. Les vrais meneurs du mouvement n'étaient pas dans l'armée active : c'étaient d'abord Mahmoud-Samy, puis un certain Ali-Roubi, qui après avoir été officier, était devenu président du tribunal de Mansourah, en vertu de cette confusion des carrières civiles et des carrières militaires qui est de règle en Égypte, enfin plusieurs cheiks et intrigans, à demi fanatiques, mais que l'intérêt personnel dirigeait surtout. Arabi était l'instrument de ces conspirateurs de bas étage, dont il se croyait le chef. Il traduisait leurs idées, il exposait leurs projets avec une incontestable éloquence. Grand lecteur du Coran, qu'il possédait d'un bout à l'autre, il avait toujours à la bouche des citations du livre saint, sur lesquelles il faisait les commentaires les plus brillans. Au reste, en dehors du Coran, il ne connaissait rien qu'une Histoire arabe de Napoléon Ier, dont l'influence sur son esprit a été des plus funestes. Puisqu'un officier sorti des rangs de la bourgeoisie française avait pu gouverner la France et dominer l'Europe, pourquoi lui, Arabi, simple fellah, il est vrai, fils d'une race esclave, mais à laquelle l'avenir devait appartenir, ne se proposerait-il pas un but semblable et n'atteindrait-il pas des destinées du même genre? L'imitation de Napoléon Ier a été le rêve d'Arabi, rêve, hélas! qu'il a poursuivi par les moyens les plus criminels.

En se présentant sur la place d'Abdin, le 9 septembre 1881, le

Napoléon I[er] de l'Égypte était escorté d'une escouade de cavaliers qui veillaient directement à sa sûreté personnelle, tandis que l'armée, rangée à quelque distance, l'arme au bras, était prête à le soutenir et à voler à son secours. Le khédive, comme je l'ai dit, était seul avec quelques Européens. Le matin, dans la lettre qu'il avait adressée aux consuls, Arabi s'était donné le titre de « représentant de l'armée. » L'armée devenait donc un pouvoir public. Mais, comme Arabi et ses confrères avaient attrapé au vol, sans les comprendre en rien, les idées parlementaires et nationales qui flottaient dans l'atmosphère depuis la chute d'Ismaïl-Pacha, leur prétention était de représenter non-seulement l'armée, mais le pays tout entier. Ils n'ont jamais pu dire, dans leur interrogatoire, d'où leur venait la double délégation qu'ils croyaient exercer. Arabi seul a donné à ce sujet quelques explications. Lorsqu'on lui a fait observer que la nation ne l'avait pas chargé du moindre mandat, il a répliqué qu'il fallait s'entendre sur la signification du mot nation : « Quel que soit le nombre d'une nation, a-t-il dit, elle est toujours dirigée par des chefs que l'on nomme cheiks ou notables. Ces chefs, qui sont une partie de la nation, on les comprend dans le mot *tous*, qui veut dire *nation*. Les chefs du pays formant la nation étaient ceux qui ont formulé les demandes que j'ai portées à Abdin et qui s'étaient réunis chez moi à cet effet. » Voilà donc l'essence du parti national auquel presque toute l'Europe a cru un instant. Quelques conspirateurs, quelques cheiks désireux de maintenir les abus, quelques officiers en insurrection ont renversé Riaz-Pacha et réclamé un ministère nouveau. En cédant à leurs prétentions, le khédive conservait néanmoins un espoir de salut. Il y avait alors une expérience à tenter en Égypte. Un fort honnête homme, aimé et respecté de tous, Chérif-Pacha, était depuis longtemps éloigné des affaires. Beaucoup de personnes pensaient qu'il pourrait maîtriser le parti militaire en lui donnant quelques satisfactions. Trop confiant dans sa popularité, qui était, il est vrai, très grande, et dans ses intentions, qui étaient des meilleures, pressé d'ailleurs par les consuls, pour lesquels gagner quelques mois était un grand avantage, Chérif-Pacha accepta le pouvoir, non sans de longues et sages hésitations. Il crut, ou plutôt il espéra qu'il pourrait dominer la situation. Il l'aurait pu, en effet, mais à la condition de trouver un appui en dehors de l'Égypte, car en Égypte même il n'en trouvait aucun, sauf parmi les Bédouins, auxquels il était impossible de faire appel sans risquer de mettre le pays au pillage.

Dès la première heure, ce nouveau ministère porta en lui-même son germe de mort, car Chérif-Pacha dut accepter, sur les sollicitations impérieuses des chefs de l'armée, la collaboration de Mahmoud-Samy comme ministre de la guerre. L'ennemi était donc

installé dans la place; Chérif n'avait qu'une puissance fictive; la véritable autorité restait entre les mains des colonels. L'appui extérieur, qui était indispensable pour sauver le ministère et l'Égypte, ne pouvait venir que de la Turquie, ou de la France et de l'Angleterre. Il faillit un instant venir de la Turquie. Au moment où l'émeute avait éclaté au Caire, le sultan s'était décidé à y envoyer une mission composée de Fuad-Pacha et de Nizami-Pacha. Cette mission avait des chances de succès; elle aurait même réussi à coup sûr si les intentions du sultan avaient été loyales et si la France et l'Angleterre les avaient secondées. L'annonce seule des commissaires turcs avait causé une frayeur profonde. Les colonels révoltés avaient promis à Chérif, s'il acceptait le pouvoir, de quitter aussitôt le Caire avec leurs troupes. Au lieu de cela, manquant du premier coup à leurs promesses, ils affirmaient la prétention de rester dans la capitale jusqu'à la réunion de la chambre des notables, et Mahmoud-Samy n'épargnait aucun subterfuge pour les seconder dans leur projet. Ils l'auraient exécuté si la résolution du sultan ne leur avait donné à réfléchir. La veille même du jour où Fuad-Pacha et Nizami-Pacha débarquèrent à Alexandrie, Arabi, changeant de dessein, partit au plus vite pour la province. Parvenus au Caire, les commissaires turcs n'y trouvèrent que le khédive, Chérif et les consuls, qui leur dirent que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Égyptes possible, que leur présence était inutile et même dangereuse, et qu'ils feraient bien de s'en retourner. La France et l'Angleterre avaient envoyé chacune un cuirassé à Alexandrie, afin d'appuyer ces discours rassurans. Que pouvaient faire les commissaires? Reprendre la route de Constantinople et aller annoncer au sultan l'échec de leur entreprise.

Je n'hésite pas à dire que, puisque les deux puissances protectrices de l'Égypte étaient alors décidées à ne rien faire pour arrêter la révolution égyptienne, il est regrettable qu'elles aient rendu vaine l'action de la Porte. Au moment où Fuad-Pacha et Nizami-Pacha ont été envoyés au Caire, les colonels révoltés n'étaient pas encore en relations avec Abdul-Hamid; celui-ci se serait peut-être décidé à les traiter en rebelles. Ne pouvant agir en sultan, il a essayé d'agir en calife, de faire entrer les colonels dans la grande ligue du panislamisme, de les transformer en instrumens plus ou moins volontaires de l'union musulmane, qu'il a inaugurée à Constantinople. Fuad-Pacha et Nizami-Pacha n'avaient eu aucun rapport avec Arabi; mais, à leur départ, Kadri-Bey, qui faisait partie de leur mission, resta en Égypte pour s'entendre avec lui. C'est alors que des communications suivies et régulières s'établirent entre le chef de la révolte d'Égypte, Arabi, et le sultan de Stamboul. Arabi, qui s'attendait à être traité en insurgé, peut-être même à

être sévèrement châtié, se vit flatté, adulé, encouragé par le calife des musulmans, par le représentant de Dieu sur la terre, par l'ombre du Prophète. Il n'en fallait pas tant pour lui tourner la tête. Lui, simple fellah, lui qui, peu de mois auparavant, rampait dans la fange et tremblait sous le courbache, se trouvait tout d'un coup assez puissant pour qu'Abdul-Hamid comptât avec lui. On peut dire que c'est ce premier éclat de fortune qui l'a grisé et qui, d'un simple révolté, a fait de lui le chef d'une révolution.

Pour comprendre de quelle manière l'action turque s'est exercée en Égypte et dans quelle mesure elle a contribué à la crise qui l'a bouleversée, il est bon de rappeler à quelles influences obéit Abdul-Hamid et quels sont les hommes qui inspirèrent sa politique religieuse. Un marabout tripolitain, Si-Mohamed-Daffer (à la turque Zaffer), s'est complètement emparé de l'esprit du sultan, auquel il avait annoncé, du vivant d'Abdul-Aziz, qu'il monterait un jour sur le trône. A côté de Daffer se trouve, dans les conseils d'Ildiz-Kiosk, son cousin germain, le cheik Essad et un troisième cheik, Habou-Houda effendi, parent, ou du moins, ami des deux autres. Cette trinité de cheiks de bas étage conduit l'empire ottoman. Le hasard d'une prophétie réalisée a placé ces trois hommes, jusque-là aventuriers vulgaires, marabouts et derviches de la dernière catégorie, à la tête du monde musulman. Ce sont eux qui ont persuadé à Abdul-Hamid que ses prédécesseurs s'étaient perdus par leurs complaisances pour l'Europe et pour les idées européennes; ce sont eux qui ont fait entrer dans sa tête l'illusion frivole d'un réveil général et prochain de l'islamisme, illusion qui a fait tant de mal à l'Orient, qui lui en fera tant encore à l'avenir. Ils lui ont affirmé que, s'il suivait leurs avis, il présiderait bientôt au triomphe de sa religion et dominerait le monde. Sans les croire absolument, Abdul-Hamid suit presque tous leurs avis. Sa politique oscille entre le bon sens de ses ministres qui, attachés aux anciennes traditions, prêchent l'accord avec les alliés européens, et la folie de ses marabouts, qui voudraient briser avec l'Europe pour soulever l'Asie et l'Afrique musulmane contre le christianisme. La mission de Fuad-Pacha et de Nizami-Pacha était inspirée par les ministres; quand elle a eu échoué, les marabouts l'ont emporté; l'Égypte est devenue un des centres principaux de l'agitation panislamique. Quatre fois de suite le cheik Essad s'y est rendu pour négocier avec Arabi. S'il n'est resté aucune trace écrite de leurs conciliabules, les événements ont montré combien ils avaient été productifs. Lorsque le cheik Essad n'était pas en Égypte, Arabi correspondait avec le sultan au moyen d'un de ses aides-de-camp dont quelques lettres ont été découvertes au procès. Dans l'une d'elles, il était rendu compte à Arabi des efforts d'un

envoyé du khédive pour persuader à Abdul-Hamid que les projets des colonels étaient contraires aux intérêts de l'empire; mais on ajoutait que ses efforts avaient été vains. C'était au moment où Mahmoud-Samy était à la tête du ministère et où se préparaient les événemens qui ont précipité la crise: « Le cheik Essad, dit le secrétaire, a assuré au sultan que le ministère se conduisait conformément aux règles, qu'il était fidèle et soumis, que les préceptes de la religion servaient de base à sa conduite, et qu'il reconnaissait la suprématie de la Sublime Porte. En conséquence, Sa Majesté n'a pas voulu prêter foi aux affirmations de l'envoyé du khédive, et elle ne le voit pas maintenant d'un bon œil. » Le correspondant ajoutait qu'Abdul-Hamid se proposait de remplacer le khédive par le prince Halim, que l'Angleterre s'y opposait, mais qu'on parviendrait à vaincre ses résistances, qu'il fallait donc attendre avec confiance et compter sur les agitations qui allaient favoriser la révolution égyptienne : « Sa Majesté le sultan, disait-il encore, a donné ordre au cheik Daffer d'écrire en Tripolitaine au sujet de Tunis. » Pourvu que le cheik Daffer travaillât aussi bien en Tripolitaine que le cheik Essad l'avait fait en Égypte, le panislamisme, on le voit, était sûr de triompher sur tous les points.

On ne saurait croire combien cette illusion d'une prise d'armes générale des musulmans a contribué au progrès de la révolte égyptienne. Les événemens de Tunisie et d'Algérie avaient produit au loin une immense impression. Toute la presse arabe d'Égypte était remplie des hauts faits de Bou-Amama, de ses triomphes sur les Français, des sanglans échecs qu'il infligeait à nos soldats. Les légendes les plus folles couraient à ce sujet, colportées par vingt journaux et commentées à satiété par les étudians et les cheiks de la mosquée d'El-Azar. De même qu'à Tripoli, à Tunis, et dans le sud oranais, on avait sans cesse les yeux tournés vers le Caire, de même, au Caire, on rêvait constamment à ce qui se passait à Tripoli, à Tunis et dans le sud oranais. Arabi était jaloux des prétendus succès de Bou-Amama. Il voulait rivaliser de gloire avec lui, montrer qu'il était plutôt que lui le mehdi, le sauveur promis à l'islam à la fin de chaque siècle de l'hégire. Arrivé au sommet de la puissance par un concours de circonstances tellement étranges, tellement heureuses, tellement inespérées qu'elles eussent paru peu de mois auparavant tout à fait fantastiques, il avait fini par se persuader à lui-même qu'il était réellement prédestiné. De la meilleure foi du monde, il croyait à sa mission divine. A chaque instant, au milieu de ses discours les plus éloquens, il s'arrêtait pour murmurer des prières, et pour écouter la voix du Prophète, qui lui parlait à l'oreille. Absolument dépourvu d'instruction, ne connaissant que

le Koran, sorti de la plus basse classe de la société, il avait tous les préjugés, toutes les superstitions du peuple. Or, le jour vint où, comme Abdul-Hamid, il rencontra un marabout pour lui prédire le pouvoir suprême. Ce marabout était d'un degré inférieur à celui qu'occupe Daffer. C'était un simple derviche, profondément corrompu, méprisé de tous les ulémas et de tous les softas de la mosquée d'El-Azar, le cheik Ouleich, mais qui exerce sur la lie de la population le genre d'influence que les plus vils imposteurs obtiennent aisément dans le monde musulman. Les premiers succès d'Arabi lui avaient inspiré l'idée de se servir du nouveau maître de l'Égypte en flattant ses ambitions; aussi ne cessait-il de parler de lui avec enthousiasme. Peu à peu Arabi apprit le langage qu'il tenait, et, naturellement, il en fut flatté. Il se rendit donc auprès d'Ouleich pour le consulter sur l'avenir. Celui-ci ferma les yeux à son approche, feignit d'être aveugle et de ne pas le reconnaître. Mais, après avoir fait des signes cabalistiques sur le sable, suivant le rituel, il lui passa la main sur le front et s'écria : « Le voilà donc l'homme que j'attends depuis un si grand nombre d'années! le sauveur de l'islam! le chef des Arabes! Va, tu es marqué de la lettre G. Je t'ai reconnu. Tu es le mehdi annoncé! »

Il faut dire, pour comprendre ces paroles, que les prophéties répandues dans les confréries musulmanes, parmi les cheiks et les derviches, annonçaient pour la fin du XIII[e] siècle de l'hégire, c'est-à-dire pour le mois de novembre dernier, l'apparition d'un sauveur qui devait délivrer l'islamisme et écraser les chrétiens. Le sauveur devait être marqué de signes dans le genre de ceux du bœuf Apis, auxquels on pourrait le reconnaître d'avance. Il paraît que la lettre G faisait partie de ces signes. Il paraît aussi qu'en tâtant bien le front d'Arabi, qu'en y mettant d'ailleurs beaucoup de bonne volonté, on pouvait y reconnaître cette lettre. Quoi qu'il en soit, ni Arabi, ni ses amis n'ont douté de la prédiction. Ignorans comme ils l'étaient, ils ont été dupes d'eux-mêmes. Les prédications d'une nuée de cheiks venus de Constantinople pour parcourir toute les provinces de l'Égypte ont entretenu leur fanatisme naissant. Des intrigues d'un tout autre genre ont encouragé leurs ambitions. On a vu tout à l'heure que leur correspondant à Constantinople parlait du remplacement de Tewfik-Pacha comme khédive par le prince Halim. Le prince avait en Égypte beaucoup d'agens et d'agens très actifs qui n'épargnaient ni argent, ni promesses pour gagner les colonels à sa cause. Ils avaient distribué aux colonels, ainsi que l'a révélé l'enquête judiciaire, un certain nombre de photographies du prince avec quelques lignes aimables signées de sa main. Les colonels se sentaient donc doublement poussés du côté de Constantinople. D'autres instigations,

mais celles-là moins écoutées, leur venaient d'Ismaïl-Pacha, l'ancien khédive. Cependant l'un d'eux, Toulba-Pacha, acceptait toutes les propositions d'où qu'elles vinssent, pourvu qu'elles fussent accompagnées d'espèces sonnantes. Il prenait de toutes parts, se vendant à tout le monde, et trahissant tous ceux auxquels il s'était vendu. Arabi et ses amis n'étaient pas seulement des illuminés. Doués d'une rapacité rare, ils profitaient de leur puissance pour arrondir leur fortune. S'ils n'ont pas acquis beaucoup de propriétés, c'est qu'ils se sont aperçus bien vite qu'en le faisant ils s'exposeraient au danger de soulever contre eux de redoutables ennemis. Mais ils se sont enrichis de beaucoup d'autres manières. Sous le règne des soldats, l'Égypte a été mise au pillage et exploitée plus durement que sous celui d'Ismaïl-Pacha.

Ce règne a commencé le lendemain même du départ de la mission turque. D'El-Ouadi où il avait été envoyé en campement, Arabi adressait des ordres aux ministres et leur signifiait ses volontés sur un ton qui ne souffrait pas de réplique. Un jour, c'était un de ses amis, emprisonné à la suite d'un jugement des tribunaux mixtes, dont il exigeait l'élargissement. Un autre jour, il demandait la destitution d'un certain nombre de moudirs. Tantôt il informait Chérif-Pacha que le temps des jeux de mots et des railleries (*Tankit*) étant passé, il avait décidé « d'accord en cela avec l'éminent Abdal-lah-Effendi-Neddim, directeur et rédacteur du journal littéraire et instructif *El Tankit wil Tabket* (Jeux de mots et Traits satiriques), de transformer le titre de ce journal en *Lissan el Omma* (Organe de la nation) » et d'en faire, en effet, l'organe attitré et subventionné de la nation. Tantôt il expédiait aux ministères une liasse de dossiers sur des questions dont il avait indiqué la solution. Que pouvait faire Chérif-Pacha? La résistance eût été vaine. Il appela un jour un des familiers d'Arabi et lui expliqua qu'il serait obligé d'abandonner le pouvoir si celui-ci continuait à trancher du maître, à le réduire au rôle de simple instrument. Arabi répondit aussitôt qu'il était au désespoir d'avoir commis, par pure ignorance, une faute dont il comprenait enfin la gravité ; qu'il n'avait attaché aucune importance aux communications adressées par lui au ministère, mais que du moment qu'on y voyait l'ingérence d'un soldat dans la politique et dans l'administration, jamais plus il n'en ferait de pareilles. Le lendemain de cette déclaration, il envoyait à Chérif trois nouvelles affaires dont il avait arrêté le règlement, et les jours qui suivirent ressemblèrent à ce lendemain. Comme il arrive souvent chez les illuminés, au fond du caractère d'Arabi perçait une hypocrisie profonde. Le séjour d'El-Ouadi lui était fort désagréable, parce qu'il avait eu l'imprudence d'enlever, pour se les attribuer,

des terres aux Bédouins des environs, qui étaient depuis lors ses mortels ennemis. Il revenait donc sans cesse au Caire, où sa maison était le centre d'un gouvernement occulte et d'une conspiration permanente. On la reconnaissait de loin au nombre considérable de voitures, de chevaux et de baudets qui l'entouraient, tandis que les abords des ministères et du palais du khédive étaient déserts. Arabi ne marchait jamais seul. Il avait une dizaine d'officiers à ses côtés. Chez lui la foule des visiteurs était immense. Tous les solliciteurs s'y rendaient; Arabi recevait avec bienveillance les pétitions qu'on lui présentait, y jetait un coup d'œil, écrivait un mot en marge pour indiquer s'il fallait y faire droit ou non; après quoi il les expédiait dans les ministères, où personne n'osait résister à ses ordres. Cette manière expéditive de traiter les affaires, si contraire aux lenteurs de la bureaucratie égyptienne, lui a valu la plupart de ses partisans. Il va sans dire que ses décisions étaient tout à fait arbitraires; Arabi n'avait même pas l'idée qu'on pût lui opposer des lois et des jugemens. Lorsqu'on lui signalait les sentences des tribunaux de la réforme comme un obstacle possible à ses projets, il disait : « Qu'importent les sentences des tribunaux de la réforme? Nous les exécuterons si elles sont justes, mais si elles ne le sont pas, nous ne les exécuterons pas. » L'idéal d'Arabi était la justice sommaire de saint Louis sous les arbres de Vincennes, à la condition bien entendu qu'il fût saint Louis. Son infatuation était extraordinaire. Une photographie répandue à profusion dans le Caire représentait le trio des colonels. Arabi était assis au milieu. le regard perdu vers le ciel. A droite, Abdel-Al frisait d'une main sa grosse moustache, appuyant l'autre sur la garde de son épée avec un geste de soudard. A gauche, Ali-Fhemy, portant un grand rouleau de papier, semblait méditer une constitution. En se rendant le soir chez Arabi, on pouvait se donner le plaisir de voir le tableau vivant représenté par cette photographie. Les trois colonels tenaient salon, mais Arabi parlait seul. Il exposait ses vues politiques. Il annonçait l'émancipation de l'Égypte sous le règne des soldats et de la future chambre des notables. Le succès était certain, car personne ne pouvait s'y opposer. La France et l'Angleterre ne s'entendraient jamais pour une guerre. Tout au plus feraient-elles une démonstration navale. Mais une démonstration navale ne saurait aboutir qu'à un bombardement d'Alexandrie; or Arabi répétait sans cesse que la destruction d'Alexandrie serait un bonheur pour l'Égypte. Cette ville n'est-elle pas tout européenne? N'est-elle pas la capitale des banques et des comptoirs européens qui ont fait tant de mal à la nation égyptienne? Il célébrait donc par avance la destruction d'Alexandrie comme un succès national égyptien. Après ces discours

politiques, il passait à des sujets de science et de religion. Il racontait, par exemple, que le Nil était un fleuve étrange qui, loin de se perdre dans la mer, s'écoulait au-dessous d'elle dans une sorte de tunnel et venait ressortir en Amérique, où il formait le Mississipi. D'autres fois, il exposait la formation des îles. O mon Dieu! rien n'est plus simple : ne voit-on pas le Nil charrier de la terre, des arbres, d'énormes débris végétaux? Tout cela s'arrête, on ne sait comment, sur un point de la Méditerranée, et forme un premier noyau; d'autres détritus se joignent à ceux-ci, et peu à peu voilà une île qui surgit des flots. Des textes du Coran corroboraient ces étonnantes expositions scientifiques, qu'un auditoire émerveillé écoutait avec une attention passionnée. Malheur à celui qui eût fait une objection, qui eût émis un doute! En sortant de chez Arabi, il eût été suivi par un officier qui l'eût menacé des plus terribles traitemens pour avoir osé contredire le mehdi, l'homme inspiré de Dieu, le nouveau prophète illuminé de la lumière divine. C'est ce qui est arrivé à quelques téméraires, qui n'ont plus recommencé. Une véritable éloquence couvrait d'ailleurs toutes les sottises d'Arabi. Pour lui la parole était tout; quant à ses idées, elles avaient l'incohérence et la naïveté de celles des fellahs ses compatriotes. Discutant un jour au conseil des ministres la question de la baie d'Assab: « Les Italiens n'ont assurément aucun droit, dit-il; mais nous sommes assez puissans pour montrer envers eux quelque générosité et, sans accepter toutes leurs prétentions, pour leur céder un lambeau de terrain. » Et il proposa aussitôt de leur donner un nombre de kilomètres de terrain dont l'étendue aurait fait quatre fois le tour du monde. Quand un des contrôleurs lui fit remarquer qu'il allait peut-être un peu loin, il parut tout surpris : « Comment pouvez-vous savoir, demanda-t-il, l'étendue du tour du monde? »

Tel était l'homme qui dominait déjà l'Égypte et qui allait, quelques semaines plus tard, y exercer une tyrannie sans contrepoids. Il eût été bien facile de l'arrêter si la France et l'Angleterre, après avoir fait échouer la mission turque, avaient offert et, au besoin, imposé à Chérif-Pacha l'appui que la Turquie ne pouvait plus lui donner. Toute l'audace d'Arabi venait de la conviction que les deux puissances alliées ne marcheraient jamais contre lui. Il comptait surtout, et en cela il n'avait, hélas! que trop raison, sur l'inertie de la France, et, dans son ignorance profonde, il s'imaginait que l'Angleterre n'avait pas d'armée, qu'elle ne possédait que des flottes, que jamais, par conséquent, elle ne pourrait atteindre avec es canons de ses vaisseaux autre chose que les maisons européennes d'Alexandrie.

Un instant toutefois sa confiance dans les dissentimens de la

France et de l'Angleterre a été ébranlée. Une note menaçante, signée par les deux puissances, était venue promettre au khédive qu'on ne le laisserait pas toujours à la merci de la révolte d'une soldatesque. M. Gambetta était au pouvoir, et sa fougue avait entraîné la patiente lenteur de lord Granville. Les gouvernemens alliés semblaient résolus à agir vigoureusement pour réprimer l'émeute, pour rendre au khédive son autorité, pour soutenir Chérif-Pacha et les élémens de résistance qui s'étaient groupés autour de lui. Déjà l'armée commençait à rentrer dans l'ordre, comme elle l'avait fait à l'arrivée des commissaires turcs. Mais à peine la note était-elle au Caire que M. Gambetta tombait du pouvoir. Abandonnée par M. de Freycinet, reniée par l'Angleterre, la note n'a pas eu un succès plus durable que la mission de Fuad-Pacha et de Nizami-Pacha. Dès lors, Arabi a pensé qu'il ne lui serait pas plus difficile de faire capituler les deux puissances que le sultan, et son orgueil n'a plus connu de bornes. Quelle force pouvait lui être opposée en Égypte? Une seule : celle des Bédouins. J'ai déjà dit que les Bédouins s'étaient brouillés avec lui parce qu'il avait voulu leur enlever leurs terres pour s'en constituer un domaine personnel. De plus, il avait tenté de leur imposer le service militaire et des taxes dont ils sont exonérés depuis Méhémet-Ali. Aussi étaient-ils devenus ses plus grands ennemis et ne cessaient-ils d'offrir au khédive et à Chérif de venir le combattre. Le souverain et son ministre auraient pu accepter; mais, dans ce cas, ils risquaient un pillage du Caire. Ils ont reculé devant ce danger. Ils persistaient d'ailleurs à espérer qu'un jour ou l'autre la France et l'Angleterre tiendraient leur promesse et marcheraient au secours de l'Égypte. Arabi, au contraire, était convaincu, comme je l'ai dit, que la France et l'Angleterre ne bougeraient pas et qu'elles empêcheraient la Turquie de bouger, ce qui lui assurerait l'impunité, ainsi qu'à ses complices. Tout son système politique reposait sur une idée, que des conseillers habiles lui avaient insinuée et qui paraissait alors fort juste, bien que l'événement en ait prouvé la fausseté. Cette idée était que, si l'on parvenait à rompre l'accord de la France et de l'Angleterre, on n'aurait rien à craindre, attendu que l'Europe ne s'entendrait jamais pour une action commune en Égypte, de même qu'elle ne s'était jamais entendue pour une action commune en Turquie. Aussi travaillait-il de son mieux à brouiller la France avec l'Angleterre, en se disant anti-Français avec les Anglais et anti-Anglais avec les Français, en offrant tour à tour aux uns et aux autres son alliance et son amitié exclusive. Il avait commencé par les Français, et j'ai avoué en toute franchise combien la conduite d'un de nos consuls avait servi ses desseins. Mais les Anglais ne lui ont pas

été moins utiles. Pendant le ministère de Chérif-Pacha, une sorte de mission anglaise, à la tête de laquelle se trouvait un célèbre arabophile, M. Blunt, était venue s'établir au Caire. Elle se composait d'un nombreux personnel anglais et arabe et se disait officieusement envoyée en Égypte par le *foreign office* et par l'ambassade anglaise à Constantinople. Ce qu'il y a de sûr, ce qui résulte même des *livres bleus* anglais, c'est que les agens britanniques ont favorisé les rapports d'Arabi et de M. Blunt. Or ces rapports étaient des plus compromettans. M. Blunt n'épargnait rien pour persuader à Arabi que l'Angleterre le soutiendrait dans ses projets d'émancipation arabe; des journalistes syriens venus à sa suite s'étaient mis en relation avec les cheiks qui rédigeaient au Caire les journaux les plus avancés du parti arabe; une feuille arabe publiée par eux à Londres et qui contenait les plus vives excitations à l'indépendance était répandue à profusion dans l'armée (1). En même temps, un ancien membre du parlement anglais, M. William Gregory, inondait le *Times* d'éloges d'Arabi, de récits de sa vie privée et publique, de détails sur son harem, sur sa femme, sur ses enfans. La presse anglaise commençait déjà cette étonnante campagne en faveur d'Arabi, qu'elle a poursuivie sans relâche depuis quelques mois, et qui ne permet plus de croire que l'Angleterre n'ait pas voulu et préparé d'avance son expédition en Égypte.

L'heure de la crise approchait. Comme je tiens à ne pas sortir du cadre de la révolte militaire, je ne raconterai pas les péripéties de la lutte entre la chambre des notables et Chérif-Pacha. Chérif avait cru trouver dans cette chambre une force morale à opposer à la force matérielle d'Arabi, oubliant qu'en Égypte les forces morales se mettent toujours du côté des forces matérielles. Dès que les notables furent réunis, ses illusions tombèrent. Il devint évident qu'ils voteraient tous et toujours dans le sens que leur indiquerait Arabi. Habitués à la servitude, ce dernier leur paraissait le maître; c'est donc devant lui qu'ils s'inclinaient. La question débattue entre la chambre et le ministère était celle du vote du budget; il s'agissait de savoir si on livrerait le budget tout entier, même le budget

(1) Le jour n'est pas fait, et probablement ne se fera jamais sur les manœuvres de M. Blunt en Égypte; mais l'enquête judiciaire a révélé ce fait, assurément bien curieux, que M. Blunt avait acheté un jardin aux environs du Caire et l'avait converti en véritable arsenal au service d'Arabi. Au plus fort de la guerre, celui-ci télégraphiait à son sous-ministre : « Envoyez cinq paires de pistolets du jardin de M. Blunt, ainsi que leurs munitions. S'il n'y a pas de munitions, faites-en faire, mais envoyez d'abord les pistolets. » Il y avait, paraît-il, dans le jardin de M. Blunt des caisses remplies d'armes. Arabi était excusable de croire que l'Angleterre était pour lui, car comment aurait-il cru qu'un Anglais lui fournissait gratuitement des armes pour combattre ses compatriotes ?

de la dette publique, à une assemblée révolutionnaire ne songeant qu'à faire cesser la réforme financière pour rétablir les abus dont ses membres profitaient. Il s'agissait aussi d'échapper par ce moyen à la surveillance du contrôle. Arabi, qui venait d'être appelé au ministère de la guerre en qualité de sous-ministre, s'était spontanément débarrassé, pour son compte, de cette surveillance. Il gérait son budget comme il l'entendait, ne souffrant pas que personne s'informât de ce qu'il en faisait. Un tel exemple était bon à suivre. Sur l'ordre de l'armée, la chambre des notables fit un règlement dans lequel elle s'arrogeait des droits financiers sans limites. Chérif-Pacha donna sa démission, prouvant encore une fois sa parfaite loyauté. Il s'agissait de le remplacer. Le khédive refusa de s'en charger, déclarant que, puisqu'on ne lui laissait aucun pouvoir, il ne voulait aucune responsabilité. Ce fut une commission de la chambre qui désigna les ministres. Elle choisit pour la présidence Mahmoud-Samy. Celui-ci, qui, la veille encore, jurait à Chérif, sur tout ce qu'il y a de sacré au ciel et sur la terre, de ne jamais séparer son sort du sien, accepta sans hésiter son héritage. Arabi eut le ministère de la guerre et un ingénieur, Mahmoud-Fhemy, celui des travaux publics. C'était le règne de la soldatesque qui commençait. Les contrôleurs rédigèrent une protestation officielle et offrirent leur démission à leurs gouvernemens respectifs. L'Angleterre refusa immédiatement celle de M. Colvin. Quant à la France, elle porta un premier coup au contrôle en rappelant, dans des circonstances aussi critiques, M. de Blignières. C'était le seul homme qui inspirât quelque crainte à l'armée. Le jour de son départ, les casernes et les mosquées furent en fête. « Nous avons la France pour nous! » répétaient tous les officiers. La dernière digue qui arrêtait le flot de l'émeute était brisée, et M. de Freycinet inaugurait cette politique fatale qui a porté à notre influence dans la Méditerranée le coup le plus terrible et le plus irrémédiable qu'elle ait jamais subi.

Mais la période des difficultés commençait pour les colonels. Il fallait satisfaire tous les appétits, et ces appétits étaient sans mesure. L'armée échappait à ses chefs. Les officiers subalternes réclamaient le prix de leurs services. Abdel-Al, Ali-Fhemy et Arabi s'étaient créés généraux et pachas. Leur principal auxiliaire, Toulba, avait reçu la même faveur. C'est à peine s'il était colonel depuis six mois. Sorti de bonne heure de l'armée, il avait acquis ses grades dans l'administration de la Daïra Sanieh, en vertu d'une coutume égyptienne qui permet, ainsi que je l'ai déjà dit, de poursuivre dans une fonction civile la carrière militaire. Un simple lieutenant peut devenir en Égypte colonel en restant toute sa vie dans un tribunal ou dans une exploitation agricole. De là l'irrémédiable faiblesse d'une

armée commandée par des chefs qui n'ont jamais vécu de la vie du soldat. De simple inspecteur de culture, Toulba avait donc été promu au grade de colonel, puis, sans transition, à celui de général. L'armée tout entière reçut de l'avancement. Les lieutenans-colonels passèrent colonels, les commandans lieutenans-colonels et ainsi de suite. En quelques jours, huit cents promotions furent faites. Arabi sentait bien tout ce qu'elles avaient d'irrégulier. On s'était révolté, moins d'un an auparavant, sous prétexte de réclamer des règlemens sur les grades, d'exiger qu'on ne pût avancer que d'une manière régulière et, après examens, ces règlemens avaient été rédigés par une grande commission militaire dont Arabi faisait partie, et déjà ils étaient lettre morte, et déjà on les foulait impitoyablement aux pieds! Mais comment agir autrement? Quand on hésitait à donner à un officier le grade qu'il demandait, il avait toujours un argument sans réplique pour faire tomber ces hésitations. « Eh! quoi, vous ne vous souvenez donc pas, disait l'un, que c'est moi qui ai tiré la barbe à M. Wilson lors de l'émeute sous Ismaïl? — Ah! c'est vrai, répondait-on, vous serez colonel. — Et moi donc, disait l'autre, n'ai-je pas abandonné mon poste autour du palais d'Abdin le jour de la révolte de février et livré le khédive sans défense à vos entreprises? — C'est juste; vous serez lieutenant-colonel. — Avez-vous oublié, répliquait un troisième, que j'ai trahi le serment de fidélité que j'avais fait à Osman-Refki et que j'ai laissé entrer vos troupes au ministère de la guerre quand vous avez été délivrés? — Oh! pardon de ce défaut de mémoire, vous serez tout ce que vous voudrez. » Les officiers repus, les soldats élevaient à leur tour des prétentions. Il avait fallu leur faire les plus grandes promesses pour les soulever contre leur souverain. A la vérité, depuis le triomphe de l'armée, leur sort était assez heureux. Ils s'établissaient par groupes autour des ministères pour attendre les solliciteurs. Chaque personne ayant à remettre une pétition s'adressait à eux, leur donnait quelques piastres et les chargeait de la porter dans les bureaux. Ils jouaient en petit le rôle qu'Arabi jouait en grand, imposant leurs volontés, moyennant finances, à toutes les administrations. Ces habitudes d'indiscipline transformaient l'armée en une cohue sans consistance. Arabi le sentait. Toulba en frémissait chaque jour. On songeait sérieusement à renvoyer tous les soldats chez eux pour les remplacer par des recrues plus faciles à conduire. Mais se laisseraient-ils faire? La question était douteuse. Il n'y avait donc plus qu'une ressource : passer de la simple émeute à la révolution ouverte; à défaut de discipline, éveiller le fanatisme dans l'armée, en lui donnant pour mission d'expulser du pays d'abord les Circassiens, les

premiers ennemis des Arabes, puis les chrétiens et les Européens, et de préparer l'avènement du fameux royaume arabe, qui était le rêve de toutes les imaginations.

Le prétexte choisi pour entreprendre cette guerre civile fut des plus simples. Arabi imagina un prétendu complot de Circassiens contre sa vie. Jamais invention ne fut plus grossière. On ne cessait de répéter, depuis l'émeute de février, que les Circassiens, en Égypte, étaient un danger pour la paix publique, qu'ils ne se laisseraient point chasser du pouvoir sans résistance, et que cette résistance amènerait une crise fatale. On le disait, on l'écrivait même en Europe, et des publicistes soi-disant compétens signalaient dans les journaux cette cause de perturbation qui menaçait l'Égypte. « Quand on veut noyer son chien, dit le proverbe, on le déclare enragé. » On déclarait donc les Circassiens enragés. Le fait est que le seul reproche qu'on eût dû leur faire était leur excessive faiblesse. Amollis par les mœurs et le climat égyptiens, ils n'avaient su s'opposer à aucune des entreprises de l'armée. Jadis un seul d'entre eux eût suffi pour faire trembler tout un régiment égyptien. Mais l'Égypte avait produit sur leurs courages son effet débilitant. Ils avaient perdu, sans l'ombre d'une protestation, tous les postes qu'ils occupaient. Enhardis par tant d'impuissance, les officiers avaient résolu de se débarrasser d'eux pour toujours. Le prétendu complot servit d'occasion à cet acte d'odieuse vengeance. L'instruction en fut conduite avec une rapidité et une violence scandaleuses. Aucune torture matérielle ne fut épargnée à ces malheureuses victimes; chaque jour, on leur crachait au visage, on les frappait, on les accablait de coups et d'outrages. L'Arabe se vengeait ainsi sur le Circassien de sa longue infériorité. C'était la revanche brutale ou plutôt bestiale de l'être longtemps humilié contre son chef et son maître. Il y eut là des scènes tellement révoltantes, tellement criminelles, que la France et l'Angleterre s'émurent enfin et préparèrent l'envoi d'une escadre à Alexandrie pour mettre un terme à un état de choses qui menaçait de compromettre, non-seulement leur influence en Égypte, mais les personnes et les biens de leurs nationaux.

Une vive alerte s'empara alors des officiers. Ils avaient pris l'habitude de se réunir souvent, de se donner des banquets les uns aux autres, de discuter en commun leurs intérêts. Généralement ces réunions étaient remplies par d'interminables discours. Abdallah-Neddim, le journaliste qu'Arabi avait déclaré l'organe de la patrie et auquel il avait octroyé depuis le titre « d'orateur de l'armée, » prenait le plus souvent la parole. Le thème de ses allocutions était le panégyrique d'Arabi, assaisonné d'injures grossières

contre les Circassiens et de menaces terribles contre les chrétiens. Un colonel qui devait bientôt incendier Alexandrie, Soliman-Samy, s'exprimait dans les mêmes termes que lui, avec plus d'énergie encore. Un Suisse, M. Ninet, agent du prince Halim, excitait les passions de l'armée, qu'il partageait d'ailleurs en toute sincérité. « Les choses allaient si loin, dit un témoin occulaire, Mohamed Choukry, que les petits enfans se mettaient, eux aussi, à faire des discours en style fleuri ayant pour objet les louanges d'Arabi et l'exhortation à l'union pour défendre la liberté. » Mais on ne se bornait pas à louer Arabi et à célébrer la liberté. On outrageait le khédive, on affirmait publiquement sa destitution; des ministres eux-mêmes déclaraient qu'il ne serait bientôt plus sur le trône. A l'annonce des projets de la France et de l'Angleterre, ces réunions prirent un caractère plus sérieux. Un soir, en présence d'Arabi, les chefs civils et militaires du complot, en même temps que tous les officiers de l'armée, jusques et y compris le grade de commandant, se réunirent à la caserne d'Abdin pour se lier les uns aux autres dans une alliance indissoluble par un serment solennel et tragique. Ce fut une scène assurément fort pittoresque et qui aurait mérité d'être mise en musique par Meyerbeer ou mieux par Offenbach. Un cheik fanatique, le cheik Abdou, l'un des principaux inspirateurs de l'insurrection, présida la cérémonie. Les conjurés malheureusement ne nous en ont donné qu'un récit peu fidèle. Je citerai parmi tous ceux que l'enquête judiciaire a relevés celui du cheik Abdou lui-même. « Le livre saint fut mis sur une table, et les officiers vinrent un à un poser leurs mains sur les pages saintes en faisant le serment que voici : « Je jure, au nom de Dieu le tout-puissant, au nom des vérités contenues dans son livre saint, que je ne trahirai pas mon pays, que je ne tromperai aucun de mes compatriotes, que je défendrai par tous les moyens mon honneur et ma religion, l'honneur et la religion de mes concitoyens, que je ne permettrai à personne d'empiéter sur les droits de ma patrie tant que j'aurai le pouvoir de l'empêcher, que je protégerai les règlemens militaires, que je soutiendrai de tout mon pouvoir les conquêtes de l'armée. Si je viole mon serment, je consens à ce que ma tête soit coupée, ma poitrine ouverte, mon cœur déchiré et jeté au loin. Je serai dépouillé de toutes les vertus humaines, de tout ce qui constitue l'humanité. » Il est fort probable que le serment contenait aussi des menaces contre le khédive et les chrétiens; mais, bien entendu, les conjurés ont refusé de l'avouer. Chacun jura avec solennité, à commencer par Arabi et Mahmoud-Samy. Mais ce qui m'a fait dire que ce défilé imposant aurait pu être accompagné par la musique d'Offenbach, aussi bien et mieux que par celle

de Meyerbeer, c'est la déposition d'un des acteurs, Mohamed Riaz-Pacha, qui, trouvant le serment quelque peu dangereux, s'est vanté de l'avoir esquivé avec beaucoup d'habileté. D'après lui, il s'agissait de déclarer que toutes les personnes présentes seraient toujours unies en un même faisceau et ne cesseraient pas de se donner la main, aucune d'elles ne devant en contredire une autre, et celle qui divulguerait le secret consentant d'avance à avoir la langue coupée en deux et à être jetée à la mer. « Mais je me suis tiré d'affaire, ajoutait-il; je les ai trompés : j'ai posé la main sur la table et non sur le Coran. Ils ont cru que je jurais, et je n'ai pas juré. » Il est probable que cet Escobar musulman n'a pas été seul de son espèce.

Quoi qu'il en soit, et si comiques que fussent certains incidens de ces réunions d'officiers, il n'en était pas moins vrai qu'elles avaient amené entre toute l'armée une solidarité que rien ne devait détruire. On entrait dans la voie des violences et des crimes. Ceux qui auraient voulu s'arrêter ne le pouvaient plus. Arabi lui-même était à la merci de ses soldats. « Arabi est décidé à résister à l'Europe, disait un colonel à un ingénieur français, et quand bien même il le voudrait, il ne pourrait plus désormais se séparer de ses frères d'armes. Du reste, ajoutait-il, si la fortune des combats nous est contraire, ce que nous ne croyons pas, ce qui est même impossible, nous nous retirerons, nous ne laisserons aux vainqueurs qu'un pays ravagé, où il ne restera pas pierre sur pierre; nous sommes tous solidaires les uns des autres par les sermens les plus solennels, et si nous succombons, nous aurons au moins la satisfaction de ne laisser à l'ennemi que des ruines. C'est d'un pays désolé, dévasté et désert qu'il s'emparera. » Ali-Roubi disait de même : « Nous allons commencer la lutte. Si elle tourne contre nous, nous mourrons en braves et nous ne livrerons la patrie islamique aux chrétiens que dans un état tel qu'il ne sera plus possible de la reconnaître. Nous brûlerons les maisons, nous ferons sauter les mosquées, nous étoufferons nos familles et nous ne périrons qu'au milieu des ruines. Quant à moi, mon parti est bien pris, je déchirerai mes enfans en lambeaux et j'en jetterai les morceaux sanglans au visage du vainqueur. L'Égypte que nous laisserons aux Européens n'aura ni villes ni habitans. Il faudra qu'ils la rebâtissent et qu'ils la repeuplent tout entière. » Dès la chute du ministère de Chérif-Pacha, c'est-à-dire dès le mois de février, Arabi avait manifesté les mêmes fureurs. Un haut fonctionnaire lui représentant que des complications graves résulteraient de la promulgation du projet de loi organique voté par la chambre des notables, il mit la main sur la garde de son épée et s'écria : « Si quelqu'un s'immisçait dans nos affaires, tous devraient se préparer à la mort, tous seraient anéantis... »

C'est dans ces sentimens que s'ouvrit la lutte entre les officiers et l'Europe. Une sentence inique ayant clôturé le procès fait, à huis-clos et dans d'odieuses conditions, aux Circassiens, la Porte crut devoir intervenir pour demander des explications. De son côté, le khédive vit dans cette intervention le moyen de sauver des malheureux condamnés sans justice et sans pitié. Peu après, sous la pression des consuls, il commua lui-même la sentence prononcée contre les Circassiens. Le conseil des ministres s'insurgea; il prit une délibération pour déclarer que la Porte avait outre-passé ses droits, le khédive trahi l'Égypte et manqué à ses devoirs. Mahmoud-Samy se précipita chez Tewfik-Pacha, jeta le décret de commutation sur une chaise, jurant que, s'il n'était point modifié, il ne serait pas exécuté. Le khédive répondit que sa décision, conforme à l'équité, était irrévocable. Mahmoud-Samy répliqua que, puisqu'il en était ainsi, « Tewfik ne pouvait plus être sûr de sa vie ni de sa couronne, ni même de la vie des Européens habitant l'Égypte. Un massacre horrible aurait lieu, et le khédive ne devait compter pour sa sécurité ni sur l'appui des consuls généraux ni sur celui des puissances elles-mêmes. » Au même moment, le conseil des ministres refusait d'admettre la décision prise par le khédive. La situation devenait menaçante. Les consuls de France et d'Angleterre se rendirent auprès d'Arabi afin de l'informer que les deux puissances le rendaient responsable de la sécurité des étrangers. Arabi en profita pour faire décider par le ministère la convocation de la chambre des notables. Cette convocation était arbitraire et constituait une usurpation de pouvoirs, une violation de la loi organique aux termes de laquelle la chambre ne pouvait se réunir que sur l'ordre du chef de l'état. Mais les officiers ne respectaient pas plus la loi organique, qui leur avait servi de prétexte pour renverser Chérif, qu'ils n'avaient respecté jadis les règlemens militaires, à propos desquels ils avaient renversé Riaz. Des avis de convocation furent envoyés, séance tenante, par télégraphe, dans toutes les moudiriehs, et Arabi, qui avait tout à fait jeté le masque, dédaigna de faire connaître lui-même sa résolution au khédive; les ministres déléguèrent à cet effet auprès du souverain un simple sous-secrétaire d'état. Quant à eux, ils étaient absorbés par le complot décisif qu'ils tramaient. L'objet de la réunion des notables était, en effet, des plus graves. Il ne s'agissait de rien moins que de déposer le khédive et de recourir, s'il le fallait aux violences et aux massacres.

Le ministère était ainsi en pleine révolte, quand, le 25 mai, les consuls de France et d'Angleterre remirent à Mahmoud-Samy une note en forme d'ultimatum demandant la retraite du cabinet, le renvoi d'Arabi de l'Égypte, l'éloignement d'Abdel-Al et d'Ali-Fhemy.

D'ailleurs, les exilés devaient conserver leurs grades, décorations et traitemens. Au premier moment, le coup porta. La confiance d'Arabi dans l'inertie de la France et de l'Angleterre commençait à être ébranlée. On savait que deux escadres venaient d'entrer dans le port d'Alexandrie. Le ministère effrayé consentit à donner sa démission. Par malheur, à peine l'avait-il donnée qu'il recevait d'Alexandrie des nouvelles rassurantes, et que des conseils néfastes exerçaient sur lui la plus funeste action. A première vue, les escadres n'avaient pas paru très formidables. Sans doute, elles contenaient de fort beaux cuirassés, comme l'*Invincible* et le *La Galissonnière*; mais il n'y avait à côté d'eux que des canonnières, et les Égyptiens, qui jugent les choses par l'extérieur, ne pouvaient imaginer que des bateaux aussi petits que les canonnières fussent de terribles engins de guerre. Et puis, après avoir regardé du port les escadres rangées dans les bassins, on s'était présenté à bord sous prétexte de visites officielles, mais, en réalité, pour se rendre compte du nombre d'hommes qui allaient descendre à terre. Beaucoup d'officiers étaient allés voir les marins, qui avaient eu le tort de les recevoir et de les laisser circuler sur leurs navires. Depuis longtemps déjà, Arabi était préoccupé de savoir si une démonstration navale pouvait se terminer par un débarquement. Il demandait sans cesse combien il y avait de troupes sur un cuirassé. On lui disait qu'il y en avait bien peu, mais il lui restait des doutes. Les rapports de ses officiers le rassurèrent. Il était donc bien sûr que ces bateaux, gros et petits, ne portaient pas des régimens. Dès lors pourquoi craindre? Il y avait autour de lui des Européens, et, j'ai honte de le dire, des Français à sa solde, d'anciens suppôts de la commune, trahissant leur pays, qui lui affirmaient que tout ce bruit maritime était sans portée, que la France pour son compte était bien résolue à ne jamais envoyer en Égypte autre chose que des vaisseaux. Il le crut et cessa de craindre. En sortant du ministère, il fit parvenir immédiatement aux principaux notables du pays l'assurance que, ministre ou non, il resterait à la tête de l'armée et du peuple; il ajouta que la cause dont il était le chef n'aurait qu'à gagner à la chute du cabinet, et que personne ne devait faire un pas sans son ordre formel. Il signa cette lettre audacieuse : « AHMED-ARABI, chef du parti national. »

Le khédive avait résolu de tenter un dernier effort de résistance. Il avait immédiatement écrit aux moudirs pour leur enjoindre de suspendre tout préparatif militaire et de n'attendre désormais d'instructions que de lui. Le 27 mai, il convoqua dans son palais d'Ismaïlieh les notables et les officiers pour les exhorter à la conciliation, à l'obéissance, à la soumission. Il leur fit part de sa volonté de

prendre personnellement le commandement de l'armée. Aussitôt Toulba interrompit avec insolence les paroles du prince; il déclara que l'armée n'acceptait pas la note des puissances, qu'elle n'acceptait pas la démission donnée par Arabi de ses fonctions de ministre de la guerre, qu'elle prétendait rester unie à son chef, et que ce chef n'était pas le khédive. Ceci dit, il se retira brusquement avec les autres officiers sans prendre la peine de saluer le souverain. Cet incident porta à son comble l'émotion des notables. Dans l'espoir de trouver un compromis, le président de la chambre, Sultan-Pacha, les convoqua le soir même dans sa maison, ainsi que les officiers. Ces derniers déclarèrent qu'aucune délibération n'était possible sans la présence d'Arabi, à qui seul ils reconnaissaient le droit de les commander. Accédant à cette demande, Sultan-Pacha fit prier Arabi de venir chez lui. Il vint, en effet, escorté d'une horde d'officiers et de soldats, qui cernèrent la maison, remplirent le jardin dont elle était entourée, tandis que les principaux d'entre eux pénétraient dans la salle même où se tenait la réunion. Arabi prit aussitôt la parole. Dans une déclamation véhémente, il outragea la dynastie de Méhémet-Ali depuis son fondateur jusqu'au prince Tewfik. Usant de toutes les brutalités du langage arabe, il traita chacun des membres de la famille régnante avec le dernier mépris. Pour conclusion il prononça la déchéance du khédive. Officiers et soldats applaudissaient sans cesse, et quand Arabi acheva, la maison et le jardin retentirent plusieurs minutes des cris : « Le khédive est déposé ! » Arabi reprit alors : « Que tous ceux qui sont avec moi se lèvent, » et l'un des officiers de son escorte, Mohamed-Ebeid, complétant l'action et la parole de son maître, tira son sabre du fourreau pour menacer l'assemblée en s'écriant : « Je jure par le divorce de ma femme de trancher la tête à celui qui ne se lèvera pas ! » La fureur d'Arabi était alors sans bornes. Il donna immédiatement l'ordre à un colonel de cerner le palais d'Ismaïlieh avec son régiment et de retenir le khédive prisonnier. C'est en vain que Sultan-Pacha et les notables s'efforçaient de calmer ses transports. Le sous-ministre de la guerre Yacoub-Samy et Toulba parcouraient leurs rangs et leur répétaient la menace de Mohamed-Ebeid s'ils refusaient de se rendre le lendemain auprès du khédive pour exiger la réintégration d'Arabi au ministère de la guerre. Les officiers et les soldats répandus autour de la maison proféraient des cris forcenés. L'assemblée se sépara au milieu d'un indescriptible désordre.

Toute cette comédie dramatique avait été arrangée d'avance par les chefs de la révolution, résolus désormais à ne plus s'arrêter. Des émissaires envoyés par Arabi sur tous les points de l'Égypte où se trouvaient des garnisons, enjoignaient aux commandans d'écrire

au khédive qu'ils ne répondaient plus de l'ordre si Arabi n'était pas officiellement réintégré dans ses fonctions. Les commandans conjurés obéirent; les notables obéirent à leur tour et firent la démarche qu'on avait exigée d'eux; ils se transportèrent en masse à Ismaïlieh et supplièrent le khédive, pour maintenir la paix, de rendre son portefeuille à Arabi. Comme toujours, Tewfik-Pacha céda, et, comme toujours aussi, Arabi lui fit immédiatement la plus humble et la plus servile des soumissions. Mais, à peine hors de la présence de son souverain, il invita les notables à se rendre chez lui, et là, assisté de Mahmoud-Samy et de Toulba, il les contraignit, sous peine de mort d'apposer leurs cachets au bas de pétitions adressées au sultan pour demander la déchéance du khédive. Ces pétitions furent colportées partout. On poursuivait jusque dans leurs maisons les fonctionnaires civils et militaires, afin de les forcer à les signer. Ceux qui refusaient subissaient les menaces les plus atroces. Finalement, la terreur qu'inspirait Arabi était telle que tout le monde se soumettait en tremblant. C'est à Alexandrie que l'émotion était la plus vive. Les colonels qui y résidaient s'étaient empressés de s'associer aux violences de leurs compagnons d'armes du Caire. Ils avaient adressé au khédive une dépêche comminatoire pour lui déclarer, suivant la formule indiquée par Arabi, qu'ils ne garantissaient plus l'ordre et la sécurité publique si on ne leur rendait pas le ministre de leur choix. L'agitation était, en effet, fort grande. Des réunions publiques avaient lieu fréquemment sous le patronage des officiers. Des discours incendiaires y étaient prononcés. L'ami d'Arabi, l'orateur de l'armée, Neddim, qui jouissait d'un libre parcours sur les chemins de fer pour pouvoir se rendre plus aisément partout où sa prédication fanatique semblait nécessaire, y soufflait l'assassinat et la guerre civile. De son côté, le colonel Soliman-Samy annonçait le massacre de toute la population européenne. La crise allait éclater lorsque l'arrivée de Dervich-Pacha, envoyé du sultan, la retarda de quelques jours encore. Arabi s'efforça de le circonvenir; il organisa des manifestations payées en sa faveur et contre le khédive; il tâcha de lui donner le change sur l'état du pays. Mais Dervich-Pacha semblant peu convaincu, il fallut employer des moyens plus décisifs et se lancer à corps perdu dans le crime.

III.

Aux yeux des chefs de la rébellion, le moment était venu de tenter un grand coup. Les consuls, effrayés pour leurs nationaux,

avaient dit : « La sécurité publique nous intéresse seule. Nous soutiendrons celui qui saura la maintenir. » Ils avaient mieux fait, ils en avaient rendu Arabi responsable. Celui-ci s'était récusé, disant qu'on lui enlevait le pouvoir ou qu'on ne le lui rendait pas complètement. Il était donc utile de faire voir que le khédive était incapable de maintenir la sécurité publique, tandis que l'armée n'avait qu'à se montrer pour la rétablir. De plus, la France et l'Angleterre semblaient parfaitement unies et décidées à agir seules sans se tourmenter du reste de l'Europe. Il était donc également utile de créer une situation d'anarchie telle que toutes les puissances ne pussent se dispenser d'intervenir et arrivassent par là à se neutraliser les unes les autres. On verra tout à l'heure que ce dernier calcul n'était pas vain et que les massacres d'Alexandrie firent sortir, pour un instant, l'Autriche et l'Allemagne de leur neutralité. Arabi entretenait des relations très suivies avec le consul autrichien, qui, durant tout l'hiver, avait favorisé de son mieux les progrès du parti national. Pour l'obliger à suivre ce parti jusqu'au bout, il fallait le mettre en présence d'une révolution où la vie de ses nationaux fût en péril. C'est pourquoi on prit un parti décisif, et l'on prépara le massacre du 11 juin. Il ne peut pas y avoir l'ombre d'un doute sur les auteurs et sur les origines de ce massacre. L'instruction judiciaire a démontré de la manière la plus éclatante qu'il a été l'œuvre d'Arabi. Personne d'ailleurs parmi ceux qui connaissaient l'Égypte n'avait à ce sujet d'hésitation. Jamais une population aussi molle, aussi naturellement craintive, aussi obéissante que la population égyptienne, ne se fût livrée à de pareilles horreurs sans l'instigation de celui qui tenait le pouvoir. Or, le 11 juin, Arabi était le maître, le maître absolu ; tous tremblaient devant lui ; rien ne se faisait sans son ordre ; toute la force était entre ses mains ; ses amis seuls détenaient l'autorité. Interrogé par une commission d'enquête judiciaire, il n'a pu échapper à la responsabilité de son crime qu'en accumulant mensonges sur mensonges, qu'en niant les faits les plus évidens, qu'en repoussant les témoignages les plus irrécusables. Chaque fois qu'on le mettait en présence d'une pièce écrite de sa main, il contrefaisait l'étonnement et affirmait qu'il n'en avait conservé aucun souvenir ; chaque fois qu'on lui rappelait un fait écrasant pour lui, il en donnait quatre ou cinq explications contradictoires. En un mot, accablé par l'évidence des preuves, il n'a eu d'autre ressource que la négation absolue, laquelle équivalait toujours à un aveu.

Que le massacre fût organisé d'avance, c'est ce qui n'est pas contestable. Arabi et ses amis ont essayé de soutenir qu'il avait éclaté fortuitement à la suite d'une rixe entre un Maltais et un

conducteur de baudets; mais comme il s'est produit à la fois et à la même heure sur trois ou quatre points de la ville, cette version officielle ne supporte même pas l'examen. Le fait est qu'il était annoncé depuis quelques jours, que plusieurs personnes en avaient été prévenues et qu'un certain nombre d'Arabes avaient engagé leurs amis européens à prendre des précautions pour y échapper. L'opinion publique à Alexandrie était profondément surexcitée. Soliman-Samy ne cessait d'exhaler ses fureurs en plein jour; chaque soir, Neddim exhortait ses auditeurs à la haine du khédive, des Européens et des chrétiens; son journal prêchait l'assassinat et l'incendie. C'est en vain que le gouverneur de la ville, Omar-Loutfi-Pacha, tâchait d'arrêter cet apostolat criminel. Il trouvait une résistance absolue auprès du préfet de police, Saïd-Kandil, ami intime d'Arabi. Saïd-Kandil était l'homme d'affaires du dictateur égyptien, qui le traitait dans des lettres dont on a retrouvé l'original avec une tendresse tout orientale. Le 11 février 1882, il lui écrivait : « O mon bien-aimé et très cher frère! si je voulais exprimer la joie et le plaisir que me causent vos lettres, j'écrirais longuement sans pouvoir jamais parvenir à exprimer mes sentimens... Ce qui me remplit d'admiration et d'extase, c'est surtout le zèle ardent que vous avez implanté dans le cœur de la population d'Alexandrie. » Ce zèle allait éclater d'une manière sinistre. Quelques jours avant le 11 juin, Saïd-Kandil était allé au Caire, où il avait eu une longue entrevue avec Arabi. A son retour, il était sombre, préoccupé. Au moment du massacre, il feignit d'être malade pour laisser une entière liberté aux soldats de la police et pour dégager sa responsabilité.

Je ne m'attarderai pas aux scènes sanglantes dont personne encore n'a perdu le souvenir. Ce qui a caractérisé les tristes événemens d'Alexandrie, c'est le mélange d'atrocité et de lâcheté avec lesquelles ils se sont produits. La populace avait été munie d'avance de nabouts, gros bâtons de palmiers qui se terminent en forme de massue, et qui sont presque aussi durs qu'une barre de fer. C'est avec ces armes qu'elle s'est ruée à un signal donné sur de malheureux passans, hommes, femmes, enfans. Mais jamais elle n'a attaqué ceux qui se trouvaient en groupe. Il suffisait que quatre ou cinq personnes fussent réunies pour que les assassins prissent la fuite. En revanche, les individus isolés tombaient sous des milliers de coups. Les soldats de la police, les moustafazzins, semblaient conduire l'opération. Chaque fois qu'un malheureux se réfugiait dans un corps-de-garde, il était immédiatement égorgé. Les moustafazzins arrêtaient les voitures sous prétexte de préserver les promeneurs, mais, dès qu'ils les en avaient fait descendre, ils appelaient les massacreurs et les leur livraient sans défense. Le

vol s'ajoutait à l'assassinat. Toute personne escortée par les agens et qui, par hasard, échappait de leurs mains, se trouvait entièrement dépouillée. Partout le meurtre et le pillage. Mais c'est devant la préfecture de police que les scènes les plus affreuses, que les assassinats les plus monstrueux se produisaient. Saïd-Kandil, enfermé dans sa chambre, pâle, prétextant qu'il avait pris le matin une médecine pour expliquer son état et excuser son immobilité, refusait de s'occuper de ce qui se passait au dehors. Il laissait couler le sang; n'était-ce pas l'ordre d'Arabi? Quant à l'armée, appelée au secours par Omar-Pacha-Loutfi, elle ne bougeait pas, attendant son heure. Enfin le massacre ayant assez duré, les régimens arrivèrent. Il leur suffit de paraître pour que tout se calmât. En une minute, l'ordre fut rétabli. N'était-il pas évident que l'armée seule était capable de maintenir la sécurité publique?

Cependant les conséquences des massacres pouvaient être graves. Des consuls avaient été blessés; les amiraux français et anglais avaient failli être pris dans la bagarre. Ils étaient rentrés à bord avec bien des difficultés, et les flottes, hélas! n'avaient point bougé, donnant pour la première fois à l'Orient l'incroyable spectacle de vaisseaux européens assistant à l'égorgement d'Européens, au pillage et au meurtre de chrétiens sans tirer un seul coup de canon. Mais qui sait si l'Europe n'allait pas s'émouvoir? La grande préoccupation d'Arabi était de laver d'avance l'armée du reproche de connivence dans des massacres qu'elle devait être censée avoir apaisés. La tâche n'était pas facile. Comment expliquer la conduite des agens de police? Elle s'était manifestée au grand jour. « Quand le trouble eut augmenté dans la cour de la préfecture de police, dit un des témoins, j'aperçus quelques individus de la basse classe et quelques soldats frappant à coups de couteau les blessés étrangers qui y étaient transportés;.. j'ai remarqué, en outre, que les étrangers qui entraient à la préfecture de police en sortaient immédiatement, ils fuyaient;.. à leur sortie, ils étaient accueillis par la populace, qui les assassinait. Ensuite on les traînait à la mer, où on les jetait après les avoir dépouillés... » Malgré le soin pris pour se débarrasser des cadavres en les livrant à la mer, le sang versé criait contre la police. L'armée régulière n'était pas moins compromise. Pendant plusieurs heures, elle avait refusé d'obéir aux réquisitions qui lui étaient adressées, et ce ne fut qu'à la nuit qu'elle consentit à intervenir. Pourquoi, sinon parce qu'il fallait que le massacre eût de l'ampleur et de l'importance? Un bataillon de police mis au service du gouverneur de la ville avait montré une incroyable indiscipline. « Quand je chargeais les soldats, dit Omar-Loutfi, d'appuyer mes ordres sur un point, je m'apercevais que, dès que j'étais sur un

autre point, ils cessaient d'être exécutés, et que peut-être même les soldats excitaient les malfaiteurs. » Il fallait créer une légende pour faire oublier ces faits bien constatés. Arabi s'en chargea. Il rédigea, à l'usage du président de la commission d'enquête nommée pour rechercher les causes du massacre, les instructions que voici : « Prenez les plus grandes précautions afin de découvrir l'auteur du mouvement. Ici tout le monde croit que c'est un Maltais, sujet anglais, qui se serait querellé avec un Égyptien et l'aurait frappé d'un couteau ; que des Grecs sont intervenus pour prendre la défense de l'Égyptien, mais que d'autres Maltais et Européens sont accourus au secours du premier ; qu'alors des coups de feu ont été tirés par les fenêtres ; que la catastrophe a pris de grandes proportions par le fait des Européens, mais que les Égyptiens qui se sont trouvés mêlés à la bagarre n'ont fait que défendre leur vie avec des bâtons. On croit que plusieurs Européens ont pillé quelques magasins, mais que les Égyptiens n'ont pas pris part au pillage. Vous devez donc prendre la défense du gouvernement, de la nation, et découvrir le premier coupable européen. On dit que ce Maltais était employé au consulat d'Angleterre... » Arabi, qui n'était pas encore l'ami des Anglais, faisait donc retomber sur eux la responsabilité officielle du massacre. Mais, en particulier, il ne cachait pas sa satisfaction au sujet de ce qui venait de se passer. Il faisait relâcher les assassins emprisonnés ; il disait que l'Europe devait commencer à s'apercevoir que l'Égypte savait se défendre ; il devenait plus amical encore envers Soliman-Samy, Neddim et Saïd-Kandil. Le sous-ministre de la guerre, Yacoub-Samy, écrivait de son côté à ses frères d'Alexandrie pour leur recommander la prévoyance, mais quelle prévoyance ! « Le sage, leur disait-il, est celui qui sabre son ennemi et qui se réjouit du spectacle de sa mort. » Le fait est que l'armée seule était responsable des horreurs d'Alexandrie. C'est elle qui avait massacré les Européens, en collaboration avec quelques buveurs de haschich, quelques bandits qu'on avait soigneusement préparés pour cette œuvre criminelle. Saïd-Kandil les emprisonnait, la police leur faisait subir les plus durs traitemens sous prétexte que c'étaient les Européens qui l'exigeaient ; puis on les relâchait dans un état d'exaltation extraordinaire, en leur disant de se venger.

Si absurde qu'elle fût, la légende d'Arabi a paru réussir quelques jours. La flotte franco-anglaise restait toujours immobile ; la conférence diplomatique réunie à Constantinople ne disait mot. Se sentant abandonnés, les Européens d'Égypte prenaient la fuite ou s'attachaient au moindre espoir de salut. C'est alors que le consul autrichien, qui avait été l'ami et la dupe d'Arabi, crut devoir faire une tentative pour sauver à la fois le parti national, qui

lui était cher, et les Européens, dont le sort commençait à devenir trop périlleux. Entraînant à sa suite son collègue d'Allemagne, il se présenta chez le khédive et, prenant un ton impérieux qu'on ne lui connaissait pas, exigea la formation d'un ministère où Arabi conserverait le ministère de la guerre et dont le président serait Ragheb-Pacha. Ragheb-Pacha avait été un des derniers serviteurs de l'ancien khédive, mais à la chute de son maître, il était déjà tombé en enfance. Vieux et malade, d'une intelligence affaiblie par l'âge et par la souffrance, ce n'était plus qu'un fantoche auquel personne ne croyait. Qu'il pût sauver l'Égypte dans une circonstance aussi critique que celle où on se trouvait, il fallait avoir toute l'ignorance et toute la présomption de certains consuls pour le croire. Le khédive céda. Ragheb fut déclaré ministre. Le lendemain, quelques personnes se rendant chez lui pour connaître ses projets, il leur dit gravement : « Je songe au salut de l'Égypte et je crois l'avoir trouvé. Le pays a besoin d'une constitution. Ne pensez-vous pas que la constitution suisse ferait tout à fait son affaire? » En attendant la promulgation de la constitution suisse, Ragheb s'endormit au pouvoir d'où il allait si vite tomber. Mais la Turquie, craignant toujours la conférence dont les délibérations paraissaient cependant bien peu menaçantes, et s'imaginant que l'Allemagne et l'Autriche étaient solidaires des maladresses de leurs agens, crut bien faire en déclarant aussi que l'ordre était rétabli en Égypte, que tout désormais y était dans un état parfait, que Ragheb était le plus grand des ministres et Arabi le plus fidèle des généraux. Sur quoi elle envoya au chef des rebelles égyptiens les plus importantes décorations et le félicita hautement de ses services. Le sultan et Arabi se donnaient le baiser Lamourette entre les bras séniles de Ragheb. Cet intermède ridicule jeta un peu de gaîté entre le massacre d'Alexandrie et le bombardement qui allait amener la ruine de cette malheureuse ville.

Je n'ai ni à raconter ni à juger ici ce bombardement. On sait à la suite de quelles circonstances l'Angleterre, se dégageant du prétendu concert européen qui risquait de laisser le monde musulman tout entier s'enflammer au foyer brûlant de l'Égypte, couvrit de ses boulets les forts impuissans d'Alexandrie. L'amiral Seymour avait envoyé un ultimatum à Arabi pour lui défendre de travailler à barrer les passes du port et à relever les fortifications. Toulba répondit, comme gouverneur de la place, qu'on ne faisait aucun préparatif militaire et que les ordres de l'Angleterre étaient suivis. La Porte s'étant prononcée dans le même sens que l'Angleterre, la réponse fut plus catégorique encore. Cependant, en dépit de ces assurances mensongères, les apprêts belliqueux continuaient de

plus belle. Le 11 juillet, à sept heures du matin, le bombardement commença. Arabi se rendit, par précaution, dans un des forts les plus éloignés de la plage avec ses principaux lieutenans. A dix heures, les fortifications étaient en ruines. Les dépêches anglaises ont affirmé que les soldats égyptiens avaient supporté avec courage cette première épreuve. Rien n'est moins exact. De l'aveu de Mahmoud-Fhemy, chef de l'état-major, ils n'ont pas résisté un instant. Le tir de l'armée égyptienne a été déplorable; celui des frégates anglaises, sans être bien remarquable, a porté immédiatement la panique dans les rangs des soldats d'Arabi, qui ont pris la fuite. Néanmoins, au milieu de la lutte, Arabi envoyait au Caire une dépêche ainsi conçue : « Les bateaux anglais ont bombardé; les forts ont répondu habilement; le bombardement a cessé. » Une autre dépêche annonçait que toute l'escadre anglaise avait péri. « Pour donner une idée de la portée de nos canons, ajoutait-elle, nous dirons que le seul boulet qui n'ait pas atteint un navire anglais a été tomber en Chypre. » Un troisième bulletin de victoire apportait la nouvelle de la capture de l'amiral Seymour, si bien que, chaque jour, la population du Caire se rendait à la gare pour voir passer l'amiral anglais, et que, chaque jour aussi, un faux Seymour quelconque était appréhendé par les plus crédules, promené dans la ville, et accablé d'outrages. Cependant le vrai Seymour montrait peu de décision; les forts ruinés, il aurait fallu descendre à Alexandrie, ne fût-ce qu'avec quelques centaines d'hommes; on n'y aurait pas trouvé l'ombre d'une résistance. A la seule vue des frégates rentrant dans les bassins, l'armée égyptienne se serait dispersée dans tous les sens. L'incertitude des Anglais lui a donné le temps de se raviser. Les lieutenans d'Arabi, réunis autour de lui au fort de Dinar, disaient qu'il fallait brûler et saccager la ville afin de ne laisser aux Anglais que des débris fumans et ensanglantés. Pour commencer, Arabi donna l'ordre de relâcher les cinq cents misérables qui avaient été arrêtés comme impliqués dans le massacre du 11 juin; les huit cent soixante-trois forçats de l'arsenal s'évadèrent à leur tour. Les instrumens de l'horrible tragédie qui allait se jouer étaient prêts.

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, Arabi, Mahmoud-Samy et les autres chefs de la révolte se réunirent à la porte de Rosette, dans la chambre de Soliman-Samy. Le lendemain, de bonne heure, le drapeau blanc fut hissé sur les murs de la ville pour que l'ennemi ne songeât pas à troubler la sinistre besogne qui allait s'effectuer. En même temps, Soliman-Samy sortait de la chambre où il était resté toute la nuit en conciliabule avec Arabi et Mahmoud-Samy; il réunit ses soldats et les conduisit sur la place des Consuls afin de commencer l'œuvre de destruction ; des voitures chargées de pétrole

l'y avaient précédé; mais, comme il s'agissait de détruire la ville européenne sans toucher aux propriétés et aux personnes des Arabes, les soldats et les cavaliers au service d'Arabi furent chargés de parcourir les rues et les places publiques pour en expulser les indigènes. Ici je laisse la parole à un témoin oculaire, au préfet de police d'Alexandrie lui-même, qui avait remplacé Saïd-Kandil :

Mercredi matin, 12 juillet, plusieurs bandits, sortis de l'arsenal, se rassemblèrent avec d'autres gens de la populace et s'unirent à quelques soldats; ils commencèrent à enfoncer les portes des maisons sous prétexte que des signaux étaient donnés de là aux navires; ils frappèrent les propriétaires, en tuèrent quelques-uns et pillèrent les meubles. J'envoyai des soldats et des agens pour arrêter ces misérables; mais ce fut en vain. Hassan-Bey-Saddik, sous-préfet de police, se rendit sur les lieux, arrêta quelques coupables, leur arracha les objets pillés. Au moment où nous allions les soumettre à un interrogatoire, nous entendîmes une grande rumeur; c'étaient les soldats à pied et à cheval qui engageaient les habitans à quitter la ville parce qu'elle allait être brûlée et saccagée dans deux heures. Je fis mander les commandans des moustafazzins et le commandant de la police pour empêcher les gens de sortir de leurs maisons avant que nous ayons su les motifs de cette alarme. On constata alors qu'ils étaient d'accord avec les chefs de l'armée dans tous leurs desseins, qu'ils avaient pris leurs soldats et les avaient ralliés aux troupes régulières, laissant la ville sans garde et sans poste. Ils avaient pris aussi les estafettes et les pompiers... Les soldats poussaient la foule à coups de crosses de fusil pour la forcer à quitter la ville; beaucoup de personnes fermaient leurs boutiques et voulaient aller prendre leurs familles; les soldats les en empêchaient, de sorte que ces familles se sont séparées et les enfans égarés et perdus. Soliman-Samy était chargé du pillage et de l'incendie d'Alexandrie. Il fit venir son régiment sur la place des Consuls, il commença lui-même à enfoncer les boutiques des épiciers, à y prendre du pétrole qu'il passait aux soldats pour servir à brûler les magasins, et les maisons déjà saccagées. Les soldats pillaient ce qu'ils pouvaient emporter, puis mettaient le feu partout. Ils s'emparaient des chevaux et des voitures des Européens, ils les remplissaient d'objets volés qu'ils transportaient jusqu'à la gare; de là ils les rechargeaient avec les chevaux dans le train et jetaient les voitures dans le canal Mahmoudieh. L'armée livra aussi la ville au pillage des Bédouins et de la populace. Ce qu'il s'est commis dans cette journée de vols, d'incendies, de viols et de massacres est indescriptible. La population chassée par l'armée est évaluée à environ cent cinquante mille âmes; elle débouchait par les portes de la ville

sans savoir où aller. Chacun partait à l'aventure. Les femmes enceintes et les malades furent abandonnés dans les maisons, où ils moururent faute de soins. Des rixes sanglantes s'engageaient entre les Bédouins et les soldats ; les Bédouins arrivaient avec des voitures chargées de marchandises pillées; les soldats, voulant les leur enlever de force, tiraient sur eux; les Bédouins ripostaient. Des balles atteignaient les émigrés qui passaient à côté. A Ramleh, à Mahalla, etc., des soldats enlevaient aux émigrés leurs effets, se livraient sur eux à des actes d'épouvantable libertinage, en tuaient un certain nombre. Enfin, le spectacle que j'ai vu dans cette fatale journée est si indescriptible que la vengeance de Dieu seule pourrait le concevoir.

Un autre témoin oculaire, Mohamed-Choukry, sous-chef d'état-major de l'armée, raconta les mêmes incidens en ces termes :

Toutes les voies étaient entourées de personnes courant et poussées par une force effrayante. Les femmes quittaient les maisons malgré la volonté de leurs maris, sans chaussure, sans vêtemens, ivres de peur, — et chacune ne cherchant qu'à se sauver. Nous dûmes sortir et nous nous rendîmes jusqu'au jardin public. Là nous restâmes au pied du mur d'enceinte, ainsi que beaucoup de personnes le faisaient. Nous nous aperçumes qu'une voiture venait de passer avec une très grande rapidité, escortée d'un petit nombre de cavaliers, dans laquelle se trouvaient Arabi et Toulba. Les fuyards s'accumulaient les uns sur les autres, le fort foulant au pied le faible, et les soldats poussaient tout le monde à marcher plus vite encore, disant que les Anglais étaient descendus dans la ville et tuaient tous ceux qu'ils y rencontraient. Il est impossible de dépeindre le spectacle affreux qui se déroulait alors sous les yeux; il serait de nature à faire blanchir les cheveux des petits enfans. Il me suffira de dire que bon nombre d'enfans, de femmes, de vieillards ont péri écrasés sous les pieds de la foule. Ce ne fut qu'une heure après le coucher du soleil que nous arrivâmes à Hayar-el-Maouatia, où nous passâmes la nuit sous le ciel, sans couverture. Et pendant toute cette nuit, nous vîmes les flammes de l'incendie, et nous entendîmes des cris de détresse de toutes parts.

Qu'ajouterai-je à de pareilles descriptions? Les ruines encore intactes d'Alexandrie en attestent la parfaite authenticité. Seulement, quand on se promène dans cette ville éventrée, on est frappé de trouver, au milieu des plus grandes décombres, quelques maisons intactes. C'est qu'il y avait là un petit nombre d'Européens et d'Albanais, qui ont suffi à effrayer la lâcheté des soldats de Soliman-Samy. L'ombre d'une résistance les arrêtait. Le palais des tribu-

naux mixtes a également échappé à la destruction. L'officier qu'Arabi avait chargé d'y mettre le feu n'a pas osé le faire; seulement, en rentrant auprès de son chef, il lui fit croire qu'il avait suivi ses ordres et qu'il ne restait pas pierre sur pierre du palais de la loi: « Dieu soit loué! répliqua Arabi; l'Égypte est sauvée! » Pendant toute la journée, Arabi ne quitta pas la porte de Rosette; d'heure en heure, il était au courant des événemens; les uns lui en portaient l'heureuse nouvelle, et il les recevait avec bienveillance; les autres le suppliaient de mettre un terme au pillage, et il penchait la tête sans leur répondre. Le matin, Soliman-Samy était parti d'auprès de lui la torche à la main; plus tard, Mahmoud-Samy avait été expédié par son ordre pour presser l'incendie; Mahmoud-Samy ne revenant pas assez vite, il envoya le fidèle Omar-Rahmy, qui, parvenu sur la place des Consuls, s'écria: « Enfans, incendiez! c'est l'ordre d'Arabi. » Vers le soir, le khédive, enfermé dans le palais de Ramleh, où il était gardé à vue comme un prisonnier par des troupes chargées de le surveiller et au besoin de l'assassiner, lui faisant demander compte de ce qui se passait, Arabi répondit: « Les musulmans ne possèdent rien dans cette ville; ils n'y ont que des cabanes; tout ce que vous voyez d'objets mobiliers appartient aux Européens: nous devons donc piller et incendier tout ce qui se trouve à Alexandrie, afin qu'en y entrant, les Anglais qui l'ont bombardée n'y trouvent que des ruines. » Et, sans plus faire attention à l'envoyé du khédive, Arabi se mit à passer ses troupes en revue. Tous les soldats avaient leur butin devant eux. Arabi, loin de les blâmer, leur adressait à chacun de vives félicitations. Quant à Mahmoud-Samy, à Toulba, à Mahmoud-Fhemy, ils avaient erré toute la journée dans la ville, autorisant par leur présence les horreurs qui s'y commettaient. Toulba traversa plusieurs fois la place des Consuls au moment où Soliman-Samy y commettait le plus de crimes; diverses personnes le supplièrent d'interposer son autorité: il répondit par un haussement d'épaules et un mouvement de main indiquant qu'il était indifférent au spectacle auquel il assistait. A la nuit, la plupart des chefs de rebelles se rendirent dans un palais du khédive, dont ils firent enfoncer les portes, et là, à la lueur des flammes qui dissipaient les ténèbres et rendaient le sommeil impossible, ils se racontèrent les uns les autres les exploits qu'ils venaient d'accomplir et sans doute préparèrent ceux qu'ils allaient accomplir encore.

Dès le lendemain, l'armée se retira sur Kafr-el-Dawar, et Alexandrie fut livrée aux Anglais, qui se décidèrent enfin à y entrer lorsqu'il ne restait plus rien à y sauver. Mais ce n'était pas tout. La dévastation d'Alexandrie fut le signal d'une orgie de massacre et de pillage qui, en un instant, se répandit dans toute la Basse-Égypte.

Loin de blâmer les premiers incendies, Arabi, on l'a vu, en avait loué Dieu. Au camp de Kafr-el-Dawar, Soliman-Samy devint son ami le plus cher. « De très fortes relations jointes à une très grande intimité, dit Mohamed-Choukry, sous-chef d'état-major de l'armée, l'un des auteurs des fortifications de Kafr-el-Dawar, de très fortes relations régnaient entre Arabi et Soliman-Samy. Arabi connaissait beaucoup ce dernier, lui faisait de fréquentes visites et se rendait spécialement à sa tente, qui était derrière la ligne de défense. Il l'embrassait à chaque rencontre ; il restait quelquefois avec lui jusqu'à l'heure de la prière de El-Eicha (deux heures après le coucher du soleil), et ne rentrait qu'après deux heures de la nuit, et cela arrivait chaque fois qu'Arabi faisait des tournées pour inspecter les lignes de défense. » Arabi ne repoussait donc pas la responsabilité du crime d'Alexandrie : au contraire, il s'en glorifiait. N'avait-il pas tenu à acquérir un ascendant extraordinaire sur toute l'Égypte? N'avait-il pas passé de longs mois à la fanatiser? Ne personnifiait-il pas la révolte avec toutes ses conséquences? Aujourd'hui encore le nom d'Arabi subsiste seul ; celui de ses complices est oublié. Qu'on juge donc de l'effet que produisit tout à coup le cri de fureur qui retentit dans le Delta : « Musulmans, massacrez les chrétiens ! c'est l'ordre d'Arabi. » Oh ! sans doute, le fanatisme, inconnu aux Égyptiens, ne naquit pas en un jour ; mais Arabi s'adressait à des sentimens autrement vifs dans l'âme du fellah que les sentimens religieux : c'est par l'intérêt qu'il le prenait. Ses émissaires répétaient partout qu'Alexandrie était anéantie, que la flotte anglaise était détruite, qu'il n'y avait plus de banques européennes, plus d'établissemens financiers, plus de tribunaux. La dette générale allait donc disparaître et avec elle des milliers de dettes particulières, qui, dans chaque village, faisaient des paysans les esclaves des prêteurs européens. Ceux-ci fuyaient partout sans oser réclamer la moindre créance; eux, si arrogans jadis, s'évadaient en tremblant. On allait donc être débarrassé à tout jamais de leur présence, s'emparer des terres des domaines et de la Daïra-Sanieh, faire main basse sur tous les biens des chrétiens, comme on l'avait fait sur ceux des habitans d'Alexandrie ! Voilà l'illusion, voilà le mirage, qui, pendant quelques semaines, a troublé l'esprit des fellahs, qui a fait de ces pauvres gens si faibles et si doux de vraies bêtes féroces, qui a donné à Arabi une popularité immense. Le mehdi islamique accomplissait avant tout une révolution sociale et agraire. Peu importait le reste. Tout le monde était avec lui pour le meurtre et la spoliation. L'Égypte, épuisée, affolée, était prise d'une ivresse de sang et de richesse. Elle allait se livrer, sur l'ordre d'Arabi, à des excès tels que jamais, dans son histoire, on ne trouverait la trace des pareils.

En arrivant à Kafr-el-Dawar, le 12 juillet, dans la soirée, dit M. Gustave Lichtenstein, attaché au cabinet du ministère des finances, j'entendis un individu qui criait à haute voix : « Arabi a donné l'ordre de massacrer tous les chrétiens, les israélites et les Barbarins. » Cet individu se trouvait au milieu des soldats, sur le trottoir de la station. Dans notre wagon, il y avait des femmes qui, apprenant que nous étions chrétiens, nous dirent de descendre, ce que nous nous empressâmes de faire pour éviter leurs cris. Arrivés à un autre wagon, nous demandâmes qu'on nous permît d'entrer; un individu, que je ne vis point, me demanda si j'étais Grec; je répondis que j'étais Autrichien; aussitôt il s'écria : « O chaouilch (garde), prenez ceux-ci! » Nous avons voulu fuir. J'ai alors perdu mon camarade; je n'en ai plus entendu parler; il a été massacré. Quant à moi, je réussis à me sauver dans les champs; je passai la nuit dans un fossé; le lendemain matin, je fus découvert par un soldat, dépouillé de tout ce que je possédais et conduit devant Arabi, qui se trouvait avec Mahmoud-Samy, Ibrahim-Fanzy et un Suisse, M. Ninet. Arabi donna l'ordre de me fouiller. Mahmoud-Samy prit un couteau et déchira mes poches; je fus ensuite autorisé à rentrer au Caire. M. Ninet me demanda d'un air railleur si j'avais vu l'incendie. A la gare, j'ai aperçu douze malheureux coptes traînés sur le quai; ils furent dépouillés de leurs vêtemens jusqu'à la ceinture, frappés à coups de bâton ou à coups de crosses de fusil; leurs têtes et leurs corps étaient tout en sang; Mahmoud-Samy était là; je l'ai prié d'intervenir; il m'a répondu : « Pensez à votre tête et non à celle des autres. » Arabi était grave, Mahmoud-Samy frisait sa moustache d'un air narquois et suffisant; Ibrahim-Fanzy paraissait enchanté.

Le 14 juillet, ces mêmes atrocités se reproduisent. Je cite le récit de Mohamed-Choukry :

Avant de descendre de la digue du canal Mahmoudieh, j'entendis plusieurs personnes dire que les soldats massacraient les chrétiens dans la gare. J'accourus. Près des tentes, une femme s'écriait en français : *Mon Dieu! mon Dieu!* J'arrive à elle et je trouvai Ahmed-Essa, lieutenant-colonel, debout et ayant devant lui une femme et une jeune fille de dix ans environ qu'elle serrait dans ses bras; toutes deux pleuraient et gémissaient. A quelques pas de distance, une autre femme, une Italienne, portait sur les bras un enfant. Elle criait de folie; leurs vêtemens étaient en lambeaux et leurs têtes découvertes; elles étaient entourées de soldats, dans un état de rage et de fureur indescriptible. Aidé d'Ahmed-Essa, je parvins à les faire entrer dans une tente et j'essayai de les rassurer. Cependant, la dame française était dans un état de trouble complet, ses yeux étaient épars (*sic*); elle me conjurait

au nom de Dieu de ne pas m'éloigner. Elle me raconta qu'elle voulait émigrer, qu'on l'avait fait descendre de wagon à la gare, que des soldats l'avaient assaillie et avaient arraché sa fille d'entre ses mains; qu'un soldat l'avait prise à la gorge et avait tiré son sabre pour la tuer. La mère se jeta sur sa fille pour recevoir à sa place le coup mortel. Les soldats s'occupèrent alors à déchirer ses poches, à voler l'argent qu'elle avait sur elle, qui s'élevait à 10 livres, et ensuite ils se querellèrent pour se le partager. Profitant de cette circonstance, la pauvre dame courut au hasard vers le camp; elle y trouva des soldats qui venaient de tuer un Européen et qui en traînaient un autre pour le tuer. L'un d'eux était le mari de la dame italienne. Voilà pourquoi cette dernière, devenue folle, pressait son enfant dans ses bras en criant : *Tu n'as plus de père! tu n'as plus de père!*

Tandis qu'on massacrait trois jours de suite à Kafr-el-Dawar, sous les yeux d'Arabi et dans son propre camp, on se préparait à Tantah aux mêmes atrocités. Un certain Youssef-Abou-Dia, capitaine dans le régiment d'Abdel-Al et qui servait d'intermédiaire entre son colonel et Arabi, arriva le 14 juillet. A peine à la gare, il s'écria : « Massacrez les chrétiens, fils de chiens ! Par Dieu ! nous n'en épargnerons aucun, ainsi que nous l'a prescrit notre effendina Arabi. » A ce signal, les désordres commencèrent. A quoi bon les raconter? Les scènes de Tantah furent particulièrement odieuses. De malheureuses femmes, dépouillées de leurs vêtemens, après avoir été violées, durent parcourir toute la ville sous un soleil de feu; enfin, on les couvrit de pétrole et on les fit brûler. Ailleurs, des chrétiens furent étendus sur les rails du chemins de fer; un train lancé à toute vapeur les broya et les écrasa. D'autres furent donnés en pâture aux chiens. Seuls les habitans du Caire échappèrent à l'assassinat, d'abord parce que la plupart d'entre eux eurent le temps de fuir et de se réfugier à Port-Saïd et à Ismaïlia, et secondement parce que le préfet de police de cette ville montra dans ces tristes circonstances un courage et une fermeté admirables. Partout ailleurs le sang chrétien a été versé. Les Coptes, les Syriens n'ont pas moins souffert que les Européens. Ne fallait-il pas, pour que l'Égypte restât aux Égyptiens, suivant la formule qui n'a pas péri, hélas ! dans ces sanglantes tragédies, y massacrer tout ce qui n'était pas strictement arabe et musulman? Les chefs de la révolte en étaient tellement convaincus qu'ils montraient la plus grande sévérité contre ceux dont la charité inopportune sauvait une victime. Ainsi, un certain Menchaoui-Bey avait protégé plusieurs chrétiens des fureurs des égorgeurs de Tantah : « A peine fus-je rentré dans mon village, dit-il, que Toulba me fit appeler à Kafr-el-

Dawar et me reprocha ma conduite à l'occasion des massacres de Tantah. Il me dit qu'Arabi était courroucé contre moi à cause de cette conduite ; il me fit même à ce sujet d'assez fortes menaces. » Voilà où en était arrivé le parti national ; voilà quelles étaient les conséquences nécessaires, inévitables, de ce mouvement militaire, qui, né dans des casernes, développé dans des émeutes, mûri dans des conspirations, ne pouvait finir que dans des crimes. Il ne s'agissait ici ni de liberté, ni de patrie. C'est le simple intérêt personnel qui avait armé les colonels contre leur souverain et plus tard c'est la peur d'un châtiment mérité qui les avait poussés à ne reculer devant aucune violence. Grâce à la pusillanimité de l'Europe, ces hommes sans intelligence et sans cœur étaient parvenus peu à peu au sommet de la fortune. Pris de vertige, leur pied avait glissé dans le sang. Les phrases creuses dont ils s'étaient nourris, les souvenirs incompris de Moscou et de la commune les avaient entretenus dans l'idée d'opposer des massacres et des incendies comme barrière à leur ennemi vainqueur. Au jour de la première défaite, des souvenirs révolutionnaires leur montèrent à la tête et grisèrent leur cerveau. Mais ces médiocres plagiaires n'ont jamais eu le courage de faire crouler sur eux-mêmes les ruines qu'ils accumulaient autour d'eux. Agissant avec la lâcheté orientale, c'est l'adversaire désarmé seul qu'ils ont atteint, assassiné et volé. Pour brûler Alexandrie, ils se sont couverts du drapeau blanc. Pour tuer les chrétiens, ils les ont pris par derrière ou dans l'isolement. Tout cela s'est passé aux cris : « Arabi le veut ! » C'est à ce cri que plusieurs de nos compatriotes ont péri, que des centaines d'Européens et de chrétiens sont tombés sous les coups des soldats, des voleurs et des forçats. Arabi n'avait cessé de dire à tout le monde : « N'agissez que par mon ordre. » Il était devenu le maître, l'effendina ; chacun tremblait devant lui, son autorité était sans bornes ; dans le pays le plus docile du monde, le commandement absolu était entre ses mains. La dictature de la terreur et du fanatisme qu'il avait rêvée, il l'exerçait pleinement. Les flammes mêmes d'Alexandrie semblaient être pour lui une apothéose. Et l'on est venu nous dire depuis qu'il était innocent des massacres et des incendies qui ont dévasté l'Égypte ! Et c'est au nom de la justice et du droit qu'on a rendu, sans preuves et sans débats, un semblable arrêt ! Nous ne discutons pas la politique au nom de laquelle on a pu le faire ; mais la conscience et le bon sens de l'Europe protesteront toujours contre une pareille dérision de la vérité.

GABRIEL CHARMES.

LA
SOLIDARITÉ HUMAINE
ET LES
DROITS DE L'INDIVIDU

I. Charles Secrétan, *Philosophie de la liberté*, 2e édition; *Discours laïques*. — II. Henri Marion, *la Solidarité morale*, 2e édition. — III. De Pressensé, *les Origines*. — IV. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?*

Il se produit actuellement en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, un mouvement de philosophie religieuse auquel notre pays aurait tort de demeurer indifférent. La philosophie de la religion a toujours sa terre classique en Allemagne; en Angleterre, elle paraît être l'objet principal auquel tendent et l'école néokantienne et la nouvelle école hégélienne; celle-ci, par un phénomène curieux outre Manche, s'efforce de rendre quelque éclat à un système presque abandonné en Allemagne : on peut comparer cette école à une fusée retardataire qui part après le feu d'artifice. En Suisse, un métaphysicien fidèle à la plus haute et à la plus pure tradition du christianisme, M. Secrétan, s'est efforcé récemment de tourner les principes de la philosophie et de la science moderne au profit des dogmes religieux. Parmi ces principes de la science, il en est un qui n'est qu'un nom particulier du déterminisme universel : la solidarité humaine, par laquelle la chute ou le progrès de l'un retombe plus ou moins sur tous les autres : *delicta majorum immeritus lues*. Cette solidarité, qui s'exerce dans l'ordre moral ou social comme dans l'ordre naturel, et dont le socialisme a tant

abusé, avait déjà été mise en lumière par M. Renouvier dans sa *Science de la morale.* Plus récemment, elle fit l'objet d'une très intéressante étude publiée par M. Marion en dehors de toute préoccupation théologique. M. Renan, lui aussi, fondait naguère la nationalité vraie sur une *solidarité* jointe au *consentement,* sur un « plébiscite de tous les jours. » D'accord avec MM. Renouvier et Marion sur ce principe de la solidarité humaine, M. Secrétan va plus loin : il entreprend de fonder sur la même base non-seulement la morale entière, mais encore la foi religieuse. Solidarité dans le péché originel, solidarité dans la rédemption et par conséquent charité, puis, comme principe même de la charité, la grâce divine, don d'une liberté absolument gratuite qui non-seulement se crée elle-même, mais encore crée la vérité et le bien, — voilà en quelques mots la haute doctrine de M. Secrétan. Il s'est inspiré tout ensemble du christianisme de Scot, de Schelling, et des conclusions générales de la physiologie contemporaine. Cette doctrine mérite d'autant plus l'attention qu'elle a exercé chez nous une certaine influence sur les jeunes esprits philosophiques. En même temps, elle a été accueillie avec une juste faveur par la théologie protestante, qui n'a pas eu de peine à y reconnaître l'expression la plus élevée de la morale chrétienne. M. de Pressensé, dans son livre des *Origines,* paraît en avoir adopté les principales conclusions. Nous ne pouvons ici approfondir, au point de vue purement métaphysique, la philosophie de la « liberté absolue » et de la grâce, ce qui nous entraînerait trop loin, et parfois, hors de la morale. La métaphysique se comprend mieux appliquée à la morale, comme la parole jointe aux gestes et à l'action : les métaphysiciens ont une langue encore trop rudimentaire, semblable à celle de certains Indiens qui, ne pouvant se comprendre entre eux sans la mimique, sont obligés la nuit d'allumer un feu pour converser par un langage d'action. Examinons donc ce que deviendra, dans la science des mœurs, la conception de la solidarité universelle fondée sur l'unité de tous les êtres en Dieu, et de tous les hommes dans le premier homme. Sous la forme théologique qu'on lui donne, cette sorte de socialisme moral fournit-il un sûr fondement au devoir et au droit de l'individu, à la liberté civile, religieuse et politique? La question est assez importante pour mériter un examen attentif. « Il est facile de prêcher la morale, dit Schopenhauer, difficile de la fonder. » La crise actuelle de la morale en est la preuve. On a écrit des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent, on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question plus vitale : Comment les dogmes moraux finissent.

I.

M. Secrétan sent la nécessité de concilier la morale avec l'expérience et la science : il croit trouver le fondement du devoir dans ce qu'il appelle un double fait « expérimental. » Nous sommes libres et en même temps nous faisons partie d'un tout. « *Liberté, solidarité*, c'est à ces deux termes, contradictoires en apparence, que nous réduisons l'ensemble des notions de *fait* nécessaires pour donner un objet au devoir. » En conséquence, la formule finale du *devoir* est la suivante : « Agis comme partie libre d'un tout solidaire. » M. Secrétan croit ainsi opérer la conciliation scientifique de l'intérêt bien entendu avec la charité et la justice. Quelle que soit la valeur intrinsèque de cette belle formule, il s'agit de savoir si on en donne une démonstration suffisante.

En ce qui concerne la dernière partie de la formule, *solidarité*, on n'a pas de peine à la confirmer par l'expérience. M. Renouvier, M. Marion, M. Secrétan montrent excellemment que nous sommes solidaires des autres hommes, solidaires de nous-mêmes, solidaires du monde entier. « Le caractère le plus général de la somme des phénomènes nous paraît consister dans leur enchaînement. Le monde forme un tout... Je ne subsiste que par le tout. Je suis déterminé par le tout dans l'exercice même de la liberté que je m'attribue (1). » Les hommes sont bien plus étroitement unis que ne le sont « les feuilles d'un arbre. » L'individu humain n'est qu'un fragment détaché de l'organisme du père et de la mère ; son caractère n'est qu'un résultat de l'hérédité; ses sentimens et ses idées lui viennent du milieu social; en dehors de ce milieu, il ne peut même pas devenir un être moral. Comme l'avait déjà dit Jean Muiron dans ses *Transactions sociales*, si un son isolé est sans valeur harmonique, l'homme individuel, également sans valeur hors de la société, n'est même pas l'égal de la brute. Ce que vaut l'individu est en raison des combinaisons qu'il forme avec d'autres individus, de même qu'en musique la valeur d'un son musical est en raison de sa combinaison avec d'autres sons. L'homme vivant aujourd'hui porte le poids de toute l'histoire et pèse sur tout l'avenir. De cette solidarité M. Secrétan croit même pouvoir conclure l'unité substantielle de l'individu et de l'espèce, bien plus, de l'individu et du monde, en un mot « l'unité de l'être. » — « Les responsabilités, qui semblent *individuelles*, sont toujours et nécessairement *collectives*, et l'unité substantielle du genre humain se déclare dans sa vie mo-

(1) M. Secrétan, *Revue philosophique*, 1882, II, pages 277, 291 et 377.

rale aussi bien que dans sa condition physiologique... » — « L'unité substantielle de l'humanité ne peut pas seulement être mise en question par la biologie, où l'on enseigne que l'espèce comprend les descendans d'un commun ancêtre, et où l'on démontre de la façon la plus palpable que la reproduction est une simple croissance sous la forme d'un fractionnement. » Si on oppose à M. Secrétan la conscience individuelle, il répond que cette conscience « n'est après tout qu'une sensation, pour ne pas dire la *borne* d'une sensation. » — « La conscience, dit-il encore, n'est qu'une *forme* identique en chacun de nous; la forme n'importe pas seule; » or, la *matière*, le contenu de la conscience, nous vient du tout. Nos sentimens et nos pensées « ne sont point à nous; » nos inventions mêmes « sont des réminiscences; » toutes les consciences sont « des instrumens plus ou moins d'accord où le même air se répète. » Malgré ces déclarations formelles, l'auteur se défend du panthéisme autant que de l'atomisme; il croit avoir trouvé un milieu entre ces deux extrêmes parce qu'il déclare conserver le libre arbitre de l'individu, tout en affirmant sa détermination par le tout dont il est solidaire. Encore faudrait-il, pourtant, une conciliation quelconque entre deux thèses qui présentent plus que « l'apparence » d'une contradiction : une *partie libre* qui doit être un tout, et cependant n'est rien en dehors du tout. Nous ne trouvons pas cette conciliation chez M. Secrétan; nous ne la trouvons pas davantage chez M. Marion. Ni l'un ni l'autre n'a levé la contradiction qui existe entre le libre arbitre, pouvoir contingent des contraires, et cette solidarité qui, comme ils l'entendent, n'est qu'un autre nom de la nécessité universelle. Comment l'homme, simple feuille périssable « d'un laurier toujours vert, » peut-il être vraiment libre? Si la première partie de la formule morale, solidarité, est au-dessus de toute contestation, la seconde partie, liberté, demeure problématique.

La solidarité même n'est incontestable qu'au sens expérimental et scientifique, nullement au sens métaphysique et théologique de M. Secrétan, qui veut en déduire l'unité de tous les hommes en Adam, l'unité de tous les êtres en Dieu. C'est ce que vont rendre manifeste les deux applications principales de sa doctrine : 1° la théorie de la chute ou de la solidarité dans le péché; 2° le retour à Dieu par la charité ou par la solidarité de l'amour. La morale philosophique de M. Secrétan est la morale théologique mise en formules, avec ses profondeurs et aussi, il faut le reconnaître, avec ses obscurités. Il y a toujours quelque péril à raisonner les mystères; le philosophe est cependant obligé de le faire à la suite de M. Secrétan lui-même, qui, sacrifiant à l'esprit du siècle, s'efforce

de présenter la foi comme la conclusion de la science. Si de nos jours on nous invitait à voir se reproduire le miracle de la transfiguration, quelque savant s'empresserait de soumettre à l'analyse spectrale l'auréole surnaturelle pour voir si sa clarté ne se ramène à aucun élément naturel; pareillement, en proposant les mystères à la raison des philosophes, on les invite à y appliquer les procédés humains de l'analyse philosophique.

Le fait d'expérience qui sert de point de départ à M. Secrétan pour édifier sa théorie de la solidarité dans la chute, c'est le visible contraste entre l'idéal moral de l'homme et sa conduite réelle. « Nous constatons, a dit M. Taine, que l'individu agit le plus souvent en vue de son bien personnel, c'est-à-dire par intérêt, *très rarement* en vue du bien général : » c'est seulement « à l'occasion, de bien loin » que nous accommodons notre caractère effectif à notre modèle idéal. M. de Hartmann, à son tour, est allé jusqu'à dire que nous devons *a priori* supposer tout homme pervers, et qu'en particulier nous devons tenir tout Allemand « pour un fripon, jusqu'à preuve du contraire. » Partant de là, M. Secrétan se pose ce problème : « Comment expliquer que personne ou presque personne ne mène une vie conforme à la règle du bien telle qu'il la conçoit (1)? » — Il semblerait assez simple de répondre : Parce que le bien est pénible à réaliser et que la subordination de l'intérêt particulier à l'intérêt général exige un sacrifice. Mais M. Secrétan, au lieu d'accuser les circonstances et le milieu où la volonté humaine s'exerce, préfère accuser cette volonté en elle-même et répond : « Notre *arbitre* n'est point intègre. Nous sommes *prédestinés*, prédestinés au péché. C'est absurde, c'est odieux; mais c'est ainsi (2). » Au lieu de s'en prendre aux nécessités extérieures, M. Secrétan s'en prend ainsi, sans aucune preuve, à la *perversité* intérieure et naturelle de la liberté. C'est qu'en effet, pour le théologien, expliquer le mal par les nécessités extérieures, ce serait le faire retomber sur celui qui a créé ces nécessités en créant le monde même. Pour « absoudre Dieu, » comme disait Claudien, il faut donc soutenir que le mal physique lui-même, que l'imperfection du milieu physique et social est l'œuvre de la volonté humaine. Si nous habitons une terre au lieu d'un ciel, si nous sommes obligés de nous nourrir pour subsister, de « lutter pour la vie » contre la nature ou contre les autres hommes, ce doit être notre faute; l'état *naturel* doit être une œuvre de la *liberté* morale, et comme il ne

(1) *Le Droit et le Fait* (*Revue philosophique*, p. 587. 1882).
(2) *Ibid.*, p. 256.

peut être l'œuvre de Dieu, il est la nôtre : tel est le cercle qui fait que toute théologie aboutit logiquement à la théorie de la chute.

L'idée de *progrès*, qu'on a opposée à la chute, ne serait pas encore la justification de Dieu. « Rien n'est moins établi qu'un tel progrès, dit M. Secrétan, » et il ajoute avec raison : « Fût-il établi, le mieux futur délivre-t-il l'ordre actuel de son injustice? L'état satisfaisant d'aujourd'hui supprime-t-il les misères qui ont accablé les générations précédentes, et l'horreur des crimes commis? » Dans l'hypothèse du progrès, « l'état présent de l'humanité peut être un état naturel inévitable, mais il reste encore profondément *injuste*. Rien ne saurait excuser Dieu de l'avoir fait naître, de l'avoir *permis*, et, comme Dieu ne saurait être coupable, Dieu n'existe pas, rien de plus clair (1). » Ces paroles éloquentes rappellent le cri sorti, au siècle dernier, d'un cœur de femme : « Dieu, lui disait-on, sèchera un jour vos larmes. — Dieu fera-t-il que je n'aie point pleuré? » La sincère reconnaissance du mal et de l'imperfection du monde nous paraît supérieure, chez M. Secrétan, à l'optimisme admiratif des leibnitziens tels que M. Ravaisson, dont M. Secrétan appelle la doctrine « un naturalisme éthéré (2)? » Si donc Dieu existe, il faut qu'aucun mal ne soit son œuvre, et l'idée même du progrès ne le justifierait pas sans l'idée préalable d'une chute volontaire. Le mal *naturel* présuppose un mal *moral*. « Le mal ne saurait devenir *naturel*, suivant la justice, que s'il est produit par une détermination de la *liberté*. Vous trouvez le mal en vous sans pouvoir vous en débarrasser? Infailliblement c'est votre faute, car Dieu n'est point injuste. » La seule solution du problème, ainsi posé, c'est que j'ai produit le mal naturel par mon péché volontaire. Donc j'ai dû pécher autrefois; et puisque je n'existais pas autrefois comme individu, j'ai dû pécher dans Adam. Mais, si Adam n'était lui-même qu'un individu, la difficulté serait simplement reculée; il faut donc qu'il soit l'humanité et non un individu ordinaire. Nous voici amenés à soutenir, avec les réalistes du moyen âge, que c'est l'espèce humaine et non l'individu qui est la vraie substance. « Ainsi l'espèce est l'être, l'espèce est le sujet moral par excellence... Les fautes de mes parens, de mes premiers parens, si vous voulez, sont mes propres fautes... Le poids sous lequel nous fléchissons, la faiblesse, la perversité de la volonté que nous déplorons sont la faute

(1) *Le Droit et le Fait* (*Revue philosophique*, p. 262).

(2) « Il faut, ajoute M. Secrétan, que notre principe explique l'homme. Pour serrer de près la réalité, pour en saisir les grands antagonismes, pour atteindre au terrible sérieux de la vie, pour arriver à l'histoire, il ne suffit pas de l'amour, il faut aussi comprendre la haine et pour cet effet, dès l'origine et partout, il faut déduire *l'amour de la liberté, et non pas l'inverse.* »

même des parens que nous continuons, de nos premiers parens peut-être; faute qui ne diffère pas essentiellement dans ses effets des péchés commis par les générations suivantes, sinon dans ce sens que le premier rend le second plus facile, et ainsi de suite, par une véritable accumulation. Ce qui semble un contre-coup fatal de l'un sur l'autre n'est au fond *qu'une même action* se continuant *dans le même sujet* (1). »

Il nous semble d'abord que, dans cette théorie, l'éminent théologien invoque à tort la biologie moderne : pour cette science, il y a encore moins d'espèce *réelle* que d'individu absolument réel comme substance. Dire avec les biologistes que la naissance de l'individu est un simple « fractionnement, » ce n'est pas réaliser l'espèce ; c'est simplement admettre une série continue de phénomènes qui se propagent d'un individu à l'autre, et si aucun de ces individus n'est un tout substantiel, encore moins l'espèce est-elle un tout de ce genre pour les biologistes. En outre, comment Adam pouvait-il être à la fois une espèce et un individu? S'il est individu, la difficulté reparaît tout entière à son sujet; s'il est espèce, il faut dire alors avec le moyen âge, et nullement avec la biologie moderne, que l'espèce est un être réel, qu'elle est même la seule réalité. Mais alors nous aboutissons de nouveau à la négation de la liberté individuelle comme de la réalité individuelle : l'espèce seule est libre, l'humanité seule est libre, et sur elle seule s'exerce la justice divine. « C'est relativement à l'unité supérieure, à l'espèce, que la question de la justice providentielle peut se poser et doit se poser. » S'il en est ainsi, M. Secrétan aurait dû dire, non que nous sommes « partie *libre* d'un tout solidaire, » mais bien que nous sommes partie solidaire et déterminée d'un tout qui seul est libre. La théorie du théologien philosophe nous semble donc contradictoire et aboutit, par cette voie, à nier la liberté morale qu'elle voulait fonder.

Ce n'est pas tout. M. Secrétan s'arrête trop tôt en chemin. L'humanité elle-même n'est qu'un fragment : la science moderne rattache ce fragment au tronc plus large de l'animalité. M. Secrétan lui-même reconnaît que l'espèce humaine a pu prendre naissance dans le sein de la femelle d'un singe. Quoi qu'il en soit, il y a solidarité entre l'espèce humaine et les espèces animales, fût-ce seulement sous ce rapport que les animaux, eux aussi, souffrent, luttent pour la vie, meurent. Il faut donc que l'*animalité* ait péché et que sa condition *naturelle* soit une œuvre de *liberté morale*. Alors revient la question aussi profonde que plaisante : Les animaux ont-ils mangé du foin défendu? — Allons plus loin encore : l'animalité n'est à

(1) *Le Droit et le Fait* (*Revue philosophique*), p. 267.

son tour qu'un fragment de la nature, pour la biologie moderne comme pour le réalisme du moyen âge. La solidarité existe entre l'animalité et la terre, entre la terre et les étoiles. S'il y a des habitans dans les planètes, tout porte à croire qu'ils se trouvent en présence des mêmes métaux et métalloïdes que nous, des mêmes nécessités matérielles, de la même lutte pour la vie. Le mal doit exister jusque dans Arcturus ou Aldébaran. Il faut donc dire que le monde entier a péché. Enfin, selon M. Secrétan, le monde entier doit avoir sa vraie unité, sa vraie réalité, sa vraie substance en Dieu : ne faudrait-il donc pas dire, avec Schopenhauer, que c'est la volonté universelle et absolue qui a commis la folie de « vouloir vivre, » de vouloir se développer dans le monde, et que la seule rédemption possible est l'anéantissement du monde même?

Au lieu de cette volonté unique qui se diviserait contre elle-même, admettons-nous deux volontés, l'une créatrice, l'autre créée? le problème, qu'on avait tâché de nous faire perdre de vue en le faisant reculer le long d'une perspective indéfinie, va reparaître amplifié lui-même indéfiniment, poussé à l'extrême et embrassant l'immensité : — Pourquoi la volonté de la création, du *Tout-un,* n'a-t-elle pas répondu immédiatement à l'amour du créateur par un amour semblable au sien? — « Ignorance, » répond M. Secrétan; voilà ce qui a rendu le mal possible. « Rien de plus naturel que de supposer qu'un esprit créé, c'est-à-dire posé comme un germe et appelé à se réaliser, à se constituer lui-même, à se donner sa propre nature, ait pu, dans l'*aveuglement de son ignorance, s'égarer dès les premiers pas,* que les enfans aient marché dans la direction où s'étaient engagés les pères. » — Ainsi, nous portons tous la peine de ce qu'un aveugle n'a pas su du premier coup trouver le droit chemin ou s'ouvrir lui-même les yeux. Mais l'*ignorance* et l'*aveuglement* qui ont causé le mal dans l'univers étaient déjà par eux-mêmes, sinon un mal, tout au moins la condition du mal, une nécessité subie par la volonté de la créature, et sans laquelle elle n'eût point eu la tentation de goûter aux fruits de l'arbre de la science; or M. Secrétan nous a dit : « Rien n'est s'il n'est voulu; le mal qui n'est pas voulu n'existe pas. » Qui donc, demanderons-nous, a voulu ce mal de l'igorance? — Ce ne peut être que Dieu, dans l'hypothèse de M. Secrétan. Dès lors, qui est vraiment responsable? — De même, si on suppose que la chute de la volonté créée a pour cause la nécessité d'un effort pénible, par conséquent, la nécessité d'une *souffrance,* qui donc a créé le mal de la souffrance ou de l'effort? M. Secrétan, après avoir dit que tout mal naturel résulte de la volonté, que l'ignorance et la souffrance doivent conséquemment résulter de *notre* volonté, est forcé de reconnaître qu'ils résultent de la volonté

créatrice. C'est donc ou la *liberté* créatrice qui n'a pas été absolument libre, mais obligée d'imposer à sa créature des nécessités d'où elle savait que sortirait la volonté du mal ; ou l'*amour* créateur qui n'a pas été assez aimant pour placer la volonté créée dans des conditions de connaissance et de sensibilité qui eussent rendu la faute moralement impossible, sinon métaphysiquement, aux yeux de l'éternelle prescience.

M. Secrétan vient ainsi échouer devant le même écueil que tous ses devanciers ; mais, pour lui, la réponse est plus difficile que pour les Platon ou les Leibnitz, car ces derniers n'ont pas représenté le premier principe comme une « liberté absolument absolue, » dont l'intelligence ne serait qu'une sorte de produit contingent : ils soumettaient donc leur absolu à des lois éternelles de vérité, par exemple au principe de contradiction, au principe des « indiscernables, » à la nécessité intellectuelle de limiter la créature pour la distinguer du créateur. Mais dès qu'on s'est élevé, avec M. Secrétan, au-dessus des principes intellectuels en admettant la triplicité dans l'unité, pourquoi s'arrêter au nombre trois? S'il est irrationnel de soumettre l'absolue perfection au nombre un, il est aussi irrationnel pour un philosophe de la soumettre au nombre trois : ce chiffre ne peut avoir une vertu cabalistique qui épuise la fécondité et la liberté de l'absolu. Pourquoi n'y aurait-il pas une infinité de personnes infiniment parfaites? Le polythéisme, au point de vue de l'amour et de la fécondité, pourrait se prétendre supérieur au monothéisme et aux doctrines trinitaires : si le polythéisme existait encore chez les nations modernes, nul doute qu'il se rencontrerait des métaphysiciens pour dire : — Un amour vraiment infini et absolu doit aboutir à un empyrée de dieux infiniment bons et heureux ; sinon cet amour est stérile, il trouve une limite dans un nombre déterminé, dans une loi mathématique ou logique de l'entendement contre laquelle il se brise ; il n'est pas libre, il n'est pas l'amour d'un être absolu. Tout au moins, selon vos principes mêmes, les volontés créées par la volonté suprême ne peuvent être nécessairement soumises à des limitations qui constitueraient un mal métaphysique et naturel, antérieur au mal moral ; mais alors, en dehors de ces limitations, le mal moral devient absolument inexplicable. Nous tournons donc dans un cercle.

Admettons cependant que la volonté créée eût commis cette faute qui, nous dit M. Secrétan, est un *accident ;* cet accident, cette sorte de hasard du libre arbitre, devait-il nécessairement entraîner toutes les conséquences fatales dont nous sommes les victimes solidaires? Si la volonté du *tout* a failli, Dieu, tel que M. Secrétan le représente, montre-t-il envers les *parties* la charité ou simplement la justice qui

conviennent à une bonté infinie? — Oui, répond M. Secrétan, « la justice du Créateur est pleinement manifestée par son ouvrage, pour qui comprend à quel *sujet*, à quel être une telle justice peut s'appliquer. » Ce sujet auquel s'applique la justice divine ne peut être l'individu, ajoute M. Secrétan, parce que l'individu n'est pas « un but pour lui-même. » Le seul être compris dans le champ de l'expérience qui soit un but en lui-même et conséquemment pour Dieu, c'est l'*humanité*. « Eh bien! la condition de l'humanité est parfaitement conforme à la justice, attendu qu'elle est son propre ouvrage. La notion de justice s'obscurcit, en revanche, et s'évanouit à nos regards lorsqu'on essaie de l'appliquer aux destinées *individuelles*; mais, dans l'ordre général du monde, l'individu n'est pas un but. Il a droit à la justice de ses semblables, mais il n'a pas de *compte à demander à Dieu*. Dieu ne compte pas avec l'individu (1). » Voilà donc l'individu sacrifié, bien qu'il fût tout à l'heure représenté comme partie *libre* d'un tout solidaire. Cette justice divine que M. Secrétan élève au-dessus de la nôtre ressemble trop à celle de la nature brutale, qui, elle aussi, ne paraît pas se préoccuper des individus et les écrase sans pitié. Il est vrai qu'au fond, elle ne se préoccupe pas davantage des espèces, qui ne sont pour elle que des séries d'individus à forme analogue, destinées à disparaître devant des formes supérieures. En lisant dans M. Secrétan cette divinisation de la nature sous le nom de liberté absolue, on se rappelle involontairement le mot de Pascal : « Sa justice se moque de notre justice. » Ajoutons que sa bonté se moque de notre bonté et sa morale de notre morale; mais alors comment asseoir sur ce fondement notre moralité même?

En somme, la tactique générale de l'éminent théologien consiste à invoquer successivement, pour les besoins de sa cause, deux principes inconciliables et dont l'emploi forme un cercle vicieux : tantôt il accuse la nécessité de la nature et la loi de la solidarité pour expliquer les défaillances de la liberté humaine, qui cesse d'être responsable; tantôt il accuse la liberté humaine pour expliquer la nécessité et la solidarité. Le mal métaphysique et naturel s'explique ainsi par le mal moral, et le mal moral, à son tour, ne peut s'expliquer que par le mal naturel.

Au moins les religions présentent-elles leurs doctrines comme d'insondables mystères; les théologiens philosophes, surtout en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, essaient aujourd'hui de nous persuader que la raison elle-même aboutit à ces mystères et en renferme la justification. Ils altèrent les vérités scientifiques pour les

(1) Page 267.

accommoder à leurs conceptions symboliques; nous craignons qu'ils ne finissent par altérer aussi les sentimens moraux. Quant à l'ontologie, elle se prête à tout, n'étant elle-même qu'une sorte de mythologie plus abstraite. Il y a des tribus indiennes qui sont convaincues que l'âme de ceux qui dorment va réellement dans tous les lieux où le dormeur se croit transporté, et qu'il ne faut pas le réveiller trop brusquement, mais laisser à son âme le temps de revenir dans le corps, sous peine de mort subite. Ainsi il ne faut pas trop tôt réveiller les peuples qui dorment du sommeil mythologique : c'est l'ontologie qui laisse à leur raison le temps de revenir sur la terre. Grâce à elle, tous les mythes deviennent susceptibles d'une interprétation profonde, qu'ils soient empruntés au bouddhisme, au mahométisme, au polythéisme. Sur la fin de la civilisation grecque, les philosophes d'Alexandrie retrouvaient leurs idées les plus élevées jusque dans les dogmes les plus immoraux du paganisme : qu'on se rappelle les interprétations de Porphyre, de Jamblique, d'Olympiodore, de l'empereur Julien. Saturne dévorant ses enfans, Jupiter détrônant son père ou enlevant Ganymède, Vénus désarmant Mars, Prométhée dérobant le feu du ciel; Pandore répandant sur la terre les biens et les maux: autant de symboles susceptibles d'un sens profond. Et, dans le fait, plusieurs de ces mythes renfermaient des doctrines à haute portée. Si nous nous faisions polythéistes?.. Par malheur, un mythe dépouillé de sa jeune sève, c'est ce bois mort que les solitaires de la Thébaïde s'épuisaient à arroser : la plus subtile métaphysique ne saurait le faire reverdir.

II.

Après la théorie philosophique de la chute, nous devons étudier celle du relèvement. Le moyen de ce relèvement, auquel doivent encore concourir la liberté de chacun et la solidarité de tous, c'est, en un seul mot, la charité. On connaît ce tableau de Dresde illuminé tout entier par un petit enfant; selon M. Secrétan, cet enfant est l'amour : du cœur jaillit la lumière qui rendra claire la destinée du monde. C'est sur la charité divine que M. Secrétan, avec tous les théologiens, fait reposer l'amour même de l'homme pour l'homme et, comme conséquence de cet amour, la justice humaine, le droit humain. La doctrine de ce noble esprit est encore ici la forme la plus plausible, sinon la plus orthodoxe, de la doctrine chrétienne. Pour l'établir, il s'est efforcé de démontrer les trois points suivans : 1° la charité implique la justice; 2° elle a pour principe nécessaire Dieu; 3° la charité n'est réalisable que dans

« l'église, » et ses conséquences civiles ou politiques, c'est-à-dire la justice et la liberté, ne sauraient s'établir que chez un peuple religieux, comme l'a dit Tocqueville. — Cette théorie, à côté des hautes vérités qu'elle renferme, nous semble offrir plus d'un danger au point de vue du droit moderne; aussi, mettant hors de cause et au-dessus de toute discussion le libéralisme généreux de l'auteur, nous croyons nécessaire de soumettre à l'examen les principes métaphysiques et les conséquences sociales de sa doctrine.

Le premier point est de savoir si la charité, ainsi fondée sur notre « solidarité substantielle » et posée seule en principe, implique véritablement la justice. M. Secrétan a beau superposer la théorie stoïque de Kant et la doctrine théologique, il nous semble que son principe d'amour reste susceptible d'interprétations contraires au droit, parce qu'il renferme des élémens non définis ou mal définis.—Vouloir le bien des autres, nous dit-il d'abord, c'est vouloir leur *essence*. — Soit; mais l'important est de savoir ce qu'on entendra par notre essence. Selon M. Secrétan, comme selon la théologie et le platonisme, l'essence de l'homme est une idée divine, laquelle est elle-même un acte de volonté divine. Il en résulte que l'homme n'a pas de valeur essentielle par soi, n'est pas aimable par soi et pour soi. « On ne peut et doit aimer, dit M. Secrétan, que ce qui est aimable; or l'humanité dans son état de fait n'est rien moins qu'aimable, elle ne l'est que dans son essence, dans son idée, c'est-à-dire en Dieu; ces expressions sont équivalentes (1). » M. Secrétan fait ainsi de l'idée une substance, de l'idéal suprême une personne, et il semble nous dépouiller à son profit du caractère d'amabilité. Seule la grâce divine, la volonté divine, l'amour « contingent » de Dieu, « qui pourrait se refuser, » nous confère notre valeur : nous ne faisons que coopérer à la grâce par la soumission à la loi. L'humanité, au fond, n'est aimable que là où elle n'existe plus comme telle, dans l'absolu. D'autre part, M. Secrétan reconnaît que l'absolu en soi, comme « volonté vide ou indéterminée, » n'a rien d'aimable : l'absolu ne peut devenir aimable que par ce qu'il produit; si donc il produit des êtres qui ne sont pas aimables, comment peut-il l'être lui-même? Il nous semble que, dans cette métaphysique, l'amour ne sait trop à qui se prendre.

De plus, la question d'essence y devient nécessairement une question d'*origine*, puisque notre essence est placée dans notre cause créatrice. La charité repose donc sur l'origine des êtres, sur des questions de paternité et pour ainsi dire de famille; ce qui semble

(1) Voir la lettre très intéressante publiée, en réponse à nos précédentes critiques, d'abord dans la *Revue chrétienne*, puis dans *la Critique philosophique* (8 juillet 1880).

enlever encore à l'homme sa valeur propre pour la reporter à sa cause créatrice et au principe commun d'où découle la solidarité entre tous les êtres.

Enfin la théologie dogmatique subordonne également notre valeur à notre *fin*, et cette fin, ce n'est pas en nous qu'elle la place ; notre fin est Dieu même, elle est l'empire de Dieu, dont nous sommes les membres solidaires; elle nous est donc supérieure. Dieu nous a faits, comme il a fait toutes choses, en vue d'un but. La vraie charité devient l'amour des autres non pour eux-mêmes, mais pour leur but; c'est l'amour de la fin d'autrui. Comment ce but, étant ainsi supérieur à nous et aux autres, supérieur à tous les individus, en un mot *transcendant*, ne justifierait-il pas les moyens? La justification des moyens par la fin est l'écueil de toutes les théologies, parce que chacune se croit en possession de la fin absolue, devant laquelle il est clair que tous les moyens deviennent purement relatifs. Quand on croit connaître Dieu et la volonté de Dieu, c'est-à-dire le bien absolu et la fin absolue, le reste n'a plus de prix qu'en tant que moyen pour l'exécution de cette volonté et pour l'accomplissement de ce bien. « Pour comprendre ce qui est juste ou injuste, dit M. Secrétan, il est essentiel avant tout de savoir ce qu'est l'individu même. Est-il un être *total?* est-il un *organe?* Est-il *but*, est-il *moyen?* Voilà la question. » Or, selon M. Secrétan, l'individu n'est que moyen, si on le considère au point de vue philosophique et religieux. L'état même, dit-il, « cette unité provisoire et bâtarde, traite bel et bien les individus comme des moyens; il leur prend le plus clair de leurs revenus, il les envoie à la guerre sans leur congé et ne les ménage pas toujours autant que les chevaux, qu'il faut payer. » — L'argument, remarquons-le, est des plus contestables; si l'état traite les individus comme moyens, il a tort, et le libéralisme moderne soutient précisément que le but de l'état est la protection intégrale du droit individuel; les impôts consentis par les individus mêmes n'ont rien de contraire à ce droit; la guerre, cette défense en commun substituée à la défense individuelle, est ou doit être elle-même acceptée par la nation; enfin, s'il est des généraux qui ménagent moins les hommes que les chevaux, leur odieuse conduite n'est pas un argument pour un philosophe. « Et la nature, ajoute M. Secrétan, elle en fait bien d'autres !.. Pour elle, évidemment, l'individu n'est qu'un simple *moyen*, pas autre chose. » Mais, d'abord, la question est précisément de savoir si la morale de la nature, qui consiste dans l'absence de toute morale, peut être adoptée pour type et « divinisée, » comme étant « le visage » que l'absolu a pris. En outre, il est inexact que l'individu soit pour la nature un *moyen :* il n'est ni moyen ni fin; et de même pour l'es-

pèce, car nous ne voyons pas que la nature poursuive un but; si l'espèce subsiste plus longtemps que l'individu, et si certaines espèces l'emportent sur de moins fortes ou de moins intelligentes dans la lutte pour la vie, c'est le résultat d'un pur mécanisme. La vague de l'océan n'est pas un but pour la nature, qui la fait tour à tour s'élever et s'abaisser, mais l'océan lui-même n'est pas davantage un but et n'est à son tour qu'une vague dans le flux éternel des choses. Convient-il à la philosophie et à la théologie de concevoir la justice idéale sur le modèle de la nature brutale et de dire, comme on nous l'a dit tout à l'heure, que cette justice « ne compte pas avec les individus? »

M. Secrétan est obligé de convenir que, dans la société *humaine*, l'individu doit cependant « devenir » un but; mais ce but apparent n'est encore pour lui que le moyen provisoire d'une unité supérieure : « l'unité spirituelle, l'unité de la volonté, l'unité par la charité. » Entendue ainsi d'une manière toute théologique, la charité suffira-t-elle à fonder autre chose qu'un droit apparent et provisoire? Nous ne le pensons pas. M. Secrétan reconnaît lui-même que la charité chrétienne, « dans la pure abstraction de son idée, conduit à ces deux extrémités contradictoires : l'anéantissement du sujet aimant, qui s'absorbe tout entier dans les autres, et l'usurpation d'un pouvoir absolu de ce même sujet sur tous les autres: par une amère ironie, le serviteur des serviteurs de Dieu devient lui-même un Dieu sur la terre. » Pour échapper à cette conséquence qu'aucun théologien n'a évitée, M. Secrétan a de nouveau recours aux idées de solidarité et de liberté qui résument toute sa doctrine du droit. « L'égalité de droit, dit-il d'abord, ne se fonde point sur l'idée abstraite de la *personnalité*, si voisine de la fiction légale, » et que les purs kantiens ont seule considérée. Elle ne se fonde pas davantage « sur la perception empirique de *ressemblances* entre les hommes » qu'on supposerait assez grandes pour en faire des égaux; car ces ressemblances, en réalité, ne sont qu'extérieures « et leur importance varie étrangement selon les cas. » Sur quoi donc se fonde l'égalité de droit? — Sur la « *solidarité* » même. « Les sujets les plus divers, les plus inégaux par leur développement et par leurs fonctions, se trouvent *égaux* dans ce trait, le plus essentiel de tous, qu'ils sont nécessaires les uns aux autres, en raison même de leurs différences, et forment les membres du même tout. » — Mais, peut-on objecter, c'est précisément de cette conception que d'autres philosophes, comme MM. Renan et Ravaisson, ont déduit l'inégalité. Et en effet, pour rendre la tête et la main égales, suffit-il de dire : — Dans le corps, la main offre ce *trait* commun avec la tête, que les deux sont nécessaires l'une à l'autre en raison

même de leurs différences et forment les membres du même tout? — On en conclura, au contraire, la suprématie de la tête et l'obéissance de la main : l'égalité *abstraite* des membres comme parties du même tout n'empêche point l'inégalité concrète produite par la réelle différence « de leur développement et de leurs fonctions. » Le raisonnement tiré de la solidarité organique va donc ici contre son but.

Aussi M. Secrétan est-il obligé d'en revenir finalement à l'idée kantienne de la liberté et de la personnalité, où il voyait tout à l'heure une fiction légale. — Le vrai bien, dit-il, pour une personne libre, c'est la bonne volonté, qui suppose la liberté; donc, vouloir le vrai bien d'autrui, c'est vouloir la liberté d'autrui. — Rien de plus vrai; mais le problème se reporte alors sur la question de la liberté et de son rapport avec le bien. Comme il y a plusieurs sens du mot de liberté, nous devons examiner quel genre de liberté la charité théologique veut réaliser chez les autres. Là se trouvera, croyons-nous, le vrai nœud de la question.

III.

On peut reconnaître, avec la plupart des philosophes, trois sortes de liberté : 1° le libre arbitre au sens métaphysique et traditionnel; 2° la liberté extérieure, juridique et politique; 3° la liberté au sens moral et stoïque, qui est la domination de la raison sur la passion, la sagesse. En ce qui concerne d'abord le libre arbitre individuel, M. Secrétan considère la charité religieuse comme une garantie suffisante pour le respect de ce libre arbitre. C'est là une opinion difficile à soutenir. En effet, aux yeux de la théologie, le libre arbitre est un simple moyen, ayant sa fin dans une liberté supérieure. Comment d'ailleurs pourrait-il être autre chose qu'un moyen, une arme à deux tranchans, bonne pour le bien et pour le mal? Il est même quelquefois moins; il est un obstacle. La charité théologique agit sur des masses et veut sauver le plus d'âmes possible : « Il n'y a, dit M. Secrétan lui-même, qu'une *fin véritable,* le salut de l'humanité dans son ensemble, et le salut de l'individu consiste à se rendre *utile* au salut de l'ensemble, comme la perdition de l'individu consiste à devenir nuisible à l'ensemble... » *Salus ecclesiæ suprema lex esto* : la raison d'état et la raison d'église se touchent ici de bien près. Au reste, le libre arbitre humain, nous a dit M. Secrétan, est une liberté viciée à sa racine, portée naturellement au mal ou, comme disait Kant, en état de *péché radical.* Comment donc le libre arbitre serait-il respectable? En employant la contrainte à votre égard, je ne fais qu'opposer une contrainte à une autre et

par là je vous rends libre. Vous étiez incliné au mal par la « solidarité » nécessaire d'un premier mal, je vous incline en sens contraire par la menace et par la « solidarité » de la contrainte. Je me fais ainsi le coopérateur de ce que M. Secrétan appelle l'amour suprême. La solidarité du mal, en effet, ne peut être compensée, selon lui, que par la « grâce ; » si l'amour divin ne vient pas à notre secours, le mal l'emportera. Or l'amour divin n'agit pas toujours, ou ne réussit pas toujours. Les tentations extérieures sont trop fortes. En affaiblissant ces tentations, j'assure le triomphe du bien. Tolérer le mal, la contagion du mal, l'éternité du mal, serait-ce, dans le système de M. Secrétan, une véritable charité? — « L'église, dit M. Secrétan, aime ses membres ; » elle est leur « tout ; » — mais qui aime bien châtie bien : le tout doit donc au besoin châtier et contraindre la partie. Ainsi, d'après les principes mêmes de M. Secrétan, le libre arbitre individuel, respectable quand il ne gêne pas, doit cesser de devenir respectable quand il gêne. On ne peut, disait saint Augustin, compromettre tout le troupeau pour respecter la liberté de quelques brebis égarées ; on ne peut laisser une âme se perdre, sous prétexte de respecter sa liberté d'option, pas plus qu'on ne laisse un homme se tuer dans un moment de folie ou de désespoir.

C'est donc, en réalité, la liberté *finale*, — sagesse pour les stoïques et pour les chrétiens sainteté, — que la charité théologique doit vouloir : toute autre liberté doit être favorisée ou entravée selon qu'elle aide ou nuit à la liberté finale, au « salut final, » qui, nous dit M. Secrétan, « est seul un but pour lui-même. » Quand on peut obtenir le plus grand salut possible avec le plus de libre arbitre possible, il faut sauvegarder le libre arbitre ; mais là où le libre arbitre devient réellement dangereux, ce serait une injustice envers tous de le respecter chez l'individu qui en fait un mauvais usage. Il y a en effet, selon M. Secrétan, deux justices : l'une supérieure et générale, qui considère le rapport de l'individu à l'*humanité entière*, où il a sa substance ; l'autre inférieure et particulière, qui considère les rapports d'un individu avec un autre *individu* ; la seconde est la justice vulgaire des tribunaux et des « jurys, » qui n'est « qu'une espèce » d'une justice plus générale ; aussi ce qui est injuste au point de vue de cette « espèce, » par exemple, la solidarité du mal et la réversibilité de la peine, peut-il redevenir juste au point de vue de la justice générale. Certaines langues de l'Afrique ont un *oui* pour les hommes et un autre pour les femmes : ainsi, dans cette doctrine, la justice semble avoir un oui pour les théologiens et un autre pour les simples jurés. Dès lors, la solidarité de la contrainte imposée aux individus en vue du bien

de l'humanité, qui serait blâmable pour un jury, ne peut-elle redevenir juste au point de vue théologique? De même que, selon M. Secrétan, l'homme n'est aimable qu'en son « idée » et en Dieu, de même il n'est vraiment *respectable* qu'en sa liberté finale en tant qu'il veut le bien suprême.

De cette doctrine dériveront, relativement à la conception de la morale et de la société morale entre les hommes, des conséquences importantes. D'abord, M. Secrétan ne conçoit la société morale que sous la forme théologique et religieuse. « L'obéissance à Dieu, dit-il, est l'idée même de la morale; toute morale est religieuse; pour nous, c'est un point démontré (1). » C'est ce qu'admet aussi M. de Pressensé. « Toute obligation, continue M. Secrétan, implique un sujet envers lequel l'agent moral est obligé; ce sujet de l'obligation ne saurait se confondre avec l'agent obligé lui-même, » autrement le devoir serait abandonné au « bon plaisir. » — « Pour être légitimement affranchi du devoir, il suffirait de le mépriser. » — Mais, peut-on répondre, en quoi la question est-elle changée parce qu'on place le bon plaisir dans une volonté supérieure au lieu de le placer chez l'homme? N'est-il pas possible de retourner les paroles précédentes et de dire : « L'agent moral ne peut être obligé que par lui-même: autrement le devoir serait le simple bon plaisir d'une autre volonté; pour en être légitimement affranchi, il suffirait de mépriser cette autre volonté. » Dans le système de M. Secrétan, la volonté divine est d'autant moins morale en elle-même qu'elle est absolument indéterminée et indéterminable. C'est seulement en se fondant sur le « fait » de la création, — *fait* que personne n'a constaté, œuvre susceptible d'interprétations contraires, — que M. Secrétan croit pouvoir donner à son absolu le nom de Dieu. L'absolu, selon lui, « se fait Dieu » en créant le monde. Dieu est la forme sous laquelle, *en fait*, s'est révélé l'insondable; c'est le visage qu'il a pris; il a voulu être Dieu quand il aurait pu, à la rigueur, vouloir être Satan: Adorons et obéissons. « L'absolu est la nuée; Dieu est l'éclair. » — Nous ne savons si cette décision arbitraire de l'absolu serait aussi adorable que le croit M. Secrétan. « Je suis ce que je veux : » ainsi se formule, selon lui, la volonté absolue, et elle ajoute : « Soyez ce que je veux; » mais, à mon tour, tant qu'elle m'apparaît comme simple puissance absolue, je puis répondre : « Je suis ce que je veux et je ne serai pas ce que vous voulez. » Au reste, à cette hauteur de l'abstraction, les termes psychologiques n'ont plus de sens et constituent de l'anthropomorphisme; les mots de *volonté* et de *liberté* n'ont pas le privilège d'être moins anthropomorphiques que ceux

(1) *Discours laïques*, p. 380.

d'*intelligence* et d'*amour*. Bien plus, ils impliquent l'intelligence; car on ne peut dire : « Je suis ce que je veux, » si on ne sait pas ce qu'on veut être. L'absolu pur supposé par M. Secrétan ne peut donc dire que : « Je suis ce que je suis ou ce que je peux être. » Le seul mot qui convienne pour désigner un tel principe, c'est l'Inconnu ou X. L'appeler esprit est peut-être encore plus hasardeux que de l'appeler matière, car l'esprit suppose plus de déterminations et de facultés définies que la matière la plus pauvre et la plus voisine de la pure possibilité, de l'être pur identique au non-être. Pour atteindre ce principe transcendant, la pensée doit accomplir le prodige décrit par le père Gratry en son style mathématique : s'épanouir comme le calice d'une fleur, d'abord elliptique, qui, en s'ouvrant, devient parabole et envoie un de ses foyers se perdre dans l'infini.

Si nous revenons sur terre, nous voyons se développer une seconde conséquence de la doctrine soutenue par M. Secrétan : de même qu'il ne conçoit l'obligation morale que comme théologique, de même il ne conçoit et ne pouvait concevoir la société morale entre les hommes que comme une église. Seulement, avec cette générosité de sentimens qui le distingue et qui le retient au besoin sur la pente même de la logique, il croit que la notion d'église exclut par définition celle de contrainte. Puisque le bien positif, dit-il, est la bonne volonté, sa réalisation exclut la contrainte, et quiconque poursuit le bien positif doit s'en interdire l'emploi. « Comme les sociétés religieuses les plus considérables prétendent se proposer ce but, nous rattacherons au nom d'église tout effort tenté dans ce sens; nous dirons donc que l'amour est le principe de l'église et que dès lors toute société qui s'attribue un droit de contrainte n'est plus une église. » — N'y a-t-il pas point ici, d'abord, une confusion involontaire, consistant à appeler église toute société morale et libre, toute association, toute république ? N'est-ce point abuser du sens étymologique de ce mot *église :* assemblée, réunion, société ? Une union de philosophes, de libres penseurs, d'athées même, si l'on veut, est encore une société libre et morale sans être une église. « Au vrai, répète M. Secrétan, l'association de franche volonté, qui restera toujours l'idéal suprême, ne saurait être qu'une église véritable, une société religieuse, attendu qu'on ne peut et doit aimer que ce qui est aimable; or, l'humanité (nous l'avons vu plus haut) « n'est aimable qu'en Dieu. » — Que l'amour des hommes suppose l'amour de l'humanité *idéale,* concédons-le; que l'humanité idéale, si elle était réalisée, fût le seul état de chose vraiment divin, le seul ciel, concédons-le encore; mais que l'humanité idéale soit déjà actuellement réalisée dans un monde surnaturel, que le suprême

idéal soit éternellement réel en soi et que l'humanité présente soit sa créature, son image, voilà ce qu'il n'est nullement nécessaire d'admettre pour former une société de bonnes volontés; c'est au contraire parce que l'on comprend d'abord la valeur d'une telle société qu'on la divinise ensuite. Donc le théologique n'est pas nécessaire au moral, ni surtout la théologie révélée et le miracle, en un mot, les religions positives. Donc encore la vraie république entre les hommes, quoi qu'en disent les théologiens, n'est pas nécessairement une église : c'est là un principe que nous croyons indispensable de maintenir, parce qu'il est à nos yeux la sauvegarde de la liberté philosophique dans la société moderne.

Bien plus, l'élément théologique, — emprunté aux théologies révélées ou même à la théologie rationnelle, — risque le plus souvent de compromettre l'élément moral, la vraie fraternité. Loin de dire avec M. Secrétan que toute église exclut la contrainte, nous demanderons à ce penseur sincère et tolérant, en nous appuyant tout ensemble sur l'histoire et sur la psychologie, si une foi exclusive et enthousiaste a jamais reculé, pour sauver le plus d'hommes possible, devant l'emploi de la contrainte morale ou physique des promesses, des menaces, des corrections, de tout ce qu'emploierait un père à l'égard de ses enfans, un tuteur à l'égard de ses mineurs. Dans un naufrage, hésite-t-on devant le respect du libre arbitre et de ses caprices, quand il s'agit d'assurer le salut de tous? Que serait-ce s'il s'agissait d'un naufrage pour l'éternité? Qu'est-ce qu'une compression de quelques instans en face de l'infinité des siècles?

M. Secrétan nous répondra que les hommes ne sont ni des enfans, ni des mineurs. — Dans leur *idéal,* oui; mais *en fait,* comme il le dit lui-même, non. Si les hommes sont civilement et politiquement majeurs quand il s'agit de leurs intérêts temporels, il faut bien avouer qu'ils sont tous mineurs quand il s'agit des intérêts éternels. Tout être qui n'est pas sage et saint, qui a des passions, des défaillances, des tentations, est un enfant. Dès lors, ceux qui ont la *certitude,* qui savent ou croient *absolument* qu'il s'agit d'un malheur sans remède, ceux-là, en se réunissant, doivent entreprendre par charité la correction et l'éducation de ces éternels mineurs qu'on appelle des hommes. — Mais, réplique M. Secrétan, « la charité du prophète ou du héros ne lui fournit un motif logique d'entreprendre sur la liberté des foules que dans la mesure fort étroite où la liberté positive, c'est-à-dire la moralité véritable, peut être développée dans les cœurs par des procédés de contrainte. Pour pouvoir ériger en théorie une conduite *qu'il serait assez difficile de condamner absolument sans exception dans la pratique,* il faudrait donc que les éducateurs produisissent les titres irrécusables d'une supériorité

pratiquement illimitée. L'autorité des parens peut errer sans cesser d'être légitime, parce qu'elle est un fait de nature et que la nécessité l'impose, mais tout autre est la condition d'une autorité qui *s'institue elle-même* (1). » — Nous répondrons à notre tour que cette autorité pourrait fort bien *être instituée* par la volonté générale. Suffira-t-il donc que le consentement de la nation soit acquis à l'autorité religieuse et politique, pour que la charité par voie de contrainte devienne légitime? — Non, dit M. Secrétan; car il faudrait encore pour cela que l'autorité eût une supériorité pratiquement *illimitée*. — Mais cette condition n'est pas nécessaire à l'autorité civile pour faire et appliquer les lois de justice; pourquoi lui seraitelle plus nécessaire quand il s'agit des lois de charité? Le raisonnement de M. Secrétan, malgré ce qu'il peut renfermer de vrai, prouve trop et irait à supprimer toute autorité.

On aura beau répondre que la contrainte, admissible quand il s'agit d'empêcher l'injustice et la pratique du mal, est impuissante sur la volonté du bien, sur l'amour du bien et sur la foi volontaire; — elle est impuissante directement et immédiatement, sans doute; mais indirectement et médiatement elle est toute-puissante, surtout si elle s'exerce sur des masses selon la loi des moyennes. Comment un ensemble de volontés résisterait-il à une action de chaque instant, persévérante, obstinée? Si l'on ne prend pas la place d'assaut, on la prend par ruse, par famine, par une infinité de petits assauts qui usent la résistance. Il y aura sans doute quelques rebelles; mais la masse se rendra. On réussit même de la sorte, si on est habile, à se faire aimer. Est-ce qu'un amant d'abord repoussé ne finit pas souvent par faire partager son amour? Les petits soins, la patience, au besoin quelques douces violences, à la fin une violence plus forte, mais affectueuse : c'est l'histoire de plus d'un amour (2).

(1) *Revue philosophique*, p. 394.

(2) De même, le caractère essentiellement volontaire de la foi individuelle caractère sur lequel M. Secrétan insiste avec raison, n'est cependant pas logiquement incompatible avec l'emploi de la contrainte sur l'ensemble. Aussi trouvons-nous fort logique un argument qui nous a été opposé à nous-même par un savant professeur de théologie morale à la Sorbonne, dans une étude sur notre *Idée moderne du droit :* « Tous les grands théologiens, dit-il, ont enseigné que l'acte de foi est un acte volontaire qui présuppose une illumination de l'esprit; mais ils ont enseigné aussi que la *contrainte* peut favoriser cette illumination, et surtout préserver les autres du mauvais exemple et de la contagion des ténèbres... Voilà trente millions d'hommes qui se réunissent sur une terre libre. Ils sont chrétiens, et ils considèrent comme un trésor plus précieux que tous les trésors de la terre la foi qu'ils professent, et qui maintient entre eux l'unité sociale et l'unité religieuse; il plaît à ces trente millions d'hommes de se lever comme un seul homme et de dire à leur souverain : « Vous avez fait des lois qui protègent mon champ, mes bœufs, ma maison contre la rapacité des voleurs; faisons des *lois qui protègent ma foi, mon âme, et l'idée religieuse de votre peuple, contre la pro-*

La psychologie ne donnerait donc pas tort à l'intolérance, comme M. Secrétan semble le croire; et, d'autre part, la morale telle qu'il la représente nous semble offrir ce danger d'une justification possible pour ceux qui auraient l'âme moins élevée que lui ou l'esprit moins éclairé. Le sentiment de l'irréparable excuse tout, justifie tout. L'immensité de la fin réduit à néant tout le reste ; il n'y a plus de commune mesure entre la contrainte d'aujourd'hui et l'éternité. Il faut le reconnaître impartialement : partout où se glissent les idées d'absolu, d'éternel, d'irréparable, en même temps se glisse le péril de l'intolérance. Le fait est vrai aussi, avec les atténuations nécessaires, pour la théologie rationnelle, pour toute métaphysique et toute morale qui prétend à l'absolu. Le dogmatisme, quel qu'il soit, est le commencement de l'intolérance. Quiconque se croit en possession de l'absolu sera toujours tenté d'agir conformément à cette idée, et la seule conduite qui soit vraiment en harmonie avec l'absolu, c'est l'absolutisme pratique. Si un philosophe a une absolue conviction sur le bien *absolu,* sur le souverain bien, sur le bien final et éternel, comment ne serait-il pas tenté de protéger tous ceux sur lesquels il a une action contre ce qui pourrait leur enlever la possession de ce bien? Aussi les Socrate et les Platon n'ont-ils jamais penché pour la tolérance. Si donc nous revenons à la définition de l'église véritable telle que M. Secrétan la donne, c'est-à-dire à l'amour sans aucun principe de contrainte, M. Secrétan devrait dire, pour maintenir cette définition, que toute société théologique admettant un absolu, un mal absolu, un *dam* et une séparation complète d'avec l'être infini, une expiation ou sanction absolue, etc., n'est pas une véritable église. Il n'y aurait de véritable église, d'après la définition de M. Secrétan, que l'association philosophique et scientifique, à la condition expresse que toute prétention à l'absolu en fût écartée.

Passons maintenant avec M. Secrétan de la société morale à la société politique ; nous verrons la morale de la charité et de la soli-

pagande ennemie des étrangers qui ont une religion dont nous ne voulons pas! — Que répondrez-vous à cette libre et puissante manifestation de la volonté d'un peuple? » Il y a, en effet, une chose qui dépend toujours de la volonté générale : c'est de mettre la foi à l'abri des doutes venus de la libre pensée. Si donc nous sommes conséquens avec les principes de M. Secrétan lui-même, nous proscrirons les livres contraires à la foi, comme nous proscrivons les livres où l'on excite aux crimes contre les personnes ou contre les biens, à la débauche, au vol, etc. L'esprit le plus sceptique du monde ne parviendrait plus à douter de ce qu'on lui enseigne si toute opinion contraire était réduite au silence. Quand on n'a devant soi qu'une voie ouverte, on ne peut s'égarer dans une autre route. De même, quoique l'amour pour Dieu, en son essence, échappe à notre action, nous pouvons du moins supprimer les occasions et les tentations de haine pour Dieu. Non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons, si nous sommes animés nous-mêmes de cet esprit de « solidarité » qui, selon M. Secrétan, est la véritable charité. « Il y a, disait Théodore de Bèze avec saint Augustin, une charité de mansuétude et une charité de sévérité. »

darité, telle qu'il la propose, aboutir logiquement ou bien à l'omnipotence de l'état, ou bien à une notion insuffisante de sa puissance et de sa compétence. Veut-on identifier l'état avec l'association d'amour mystique, c'est-à-dire avec l'église, on aboutit à l'absolutisme théocratique. C'est, nous l'avons vu, l'opinion la plus conséquente pour quiconque se croit en communion avec la vérité absolue : la subordination de l'état à l'église en est la conclusion naturelle. — Telle n'est pas, on le pense bien, l'opinion de M. Secrétan. Ce dernier, au contraire, sépare entièrement l'état et l'église. Avec Kant, il fait de la contrainte le domaine propre de l'état. « La liberté des individus, dit-il, n'est point dans son abstraction le bien *positif*, mais, comme elle en forme une *condition* indispensable, comme elle ne saurait d'ailleurs se déployer au dehors dans sa plénitude, et que celle de chacun peut être détruite ou gênée par l'emploi de celle d'un autre, le bien positif exige (comme condition) une organisation collective destinée à garantir par la contrainte la liberté des individus, en la réduisant à la mesure compatible avec la même liberté chez les autres. Telle est la *justice*, principe de l'état, sa raison d'être, et par conséquent la borne légitime de sa compétence. » M. Secrétan ajoute, on s'en souvient, que : « le bien positif ne pouvant se réaliser que dans l'église, » et, d'autre part, l'humanité ne pouvant renoncer à réaliser son bien positif, « la liberté politique ne saurait s'établir que chez un peuple religieux. » — Ici encore, en reconnaissant le libéralisme de M. Secrétan, nous ne pouvons voir dans ce qui précède une expression exacte des rapports de l'état avec l'association libre. En premier lieu, il n'est pas exact que l'état ne puisse réaliser la liberté et la justice politique en dehors de l'église ; nous venons de voir, au contraire, que toute église qui déduirait rigoureusement les conséquences pratiques des dogmes admis par M. Secrétan subordonnerait la liberté politique, et même la liberté civile, à l'intérêt souverain de la vie éternelle. Nous dirons donc, à l'opposé de Tocqueville : — La liberté civile et politique n'existe dans un état qu'en raison inverse de son dogmatisme théologique. En d'autres termes, *toutes choses égales d'ailleurs*, un état est d'autant plus libéral qu'il est plus indépendant de toute église. Inutile d'ajouter que l'indépendance n'est pas l'hostilité.

En second lieu, nous ne pouvons admettre avec M. Secrétan que la réalisation du bien *positif* soit l'apanage exclusif des églises et que l'état doive toujours se borner à la réalisation du bien *négatif*, de la justice inférieure précédemment décrite comme simple *espèce* de la justice générale. D'abord, M. Secrétan oublie qu'en dehors des églises et de l'état il peut exister des associations volontaires. Leur donner le nom d'églises, c'est supposer ce qui est en question, à

savoir que les dogmes religieux, et en particulier les dogmes chrétiens, sont nécessaires à toute association ayant un but intellectuel, moral, social. M. Secrétan soutiendra-t-il donc que, pour s'associer fraternellement et poursuivre un but commun, il soit indispensable de croire aux dogmes profonds, mais essentiellement incompréhensibles, de la trinité, de l'incarnation, du baptême, de la prédestination, de la grâce et de la damnation? De plus, M. Secrétan nous semble oublier que l'état lui-même n'est pas simplement juge et gendarme. La justice, dans les sociétés modernes, enveloppe de plus en plus ce qu'on appelle la fraternité, elle doit être réparative en même temps que répressive, elle peut en conséquence se proposer des biens positifs et non pas seulement négatifs. Le *droit* même embrasse des intérêts communs, intellectuels, moraux, matériels, et non pas seulement des fonctions de simple police. Ajoutons que l'association volontaire peut tendre progressivement à coïncider avec l'état. Qui empêche l'état de se charger des fonctions d'intérêt général, si les citoyens s'accordent librement à les lui confier, réservant pour l'action des individus ou des associations particulières les intérêts sur lesquels on n'est point d'accord? Le *moral* et le *social* n'excluent pas le *politique*, ni réciproquement : tout étant de l'ordre humain, tout peut se réaliser par des moyens humains à mesure que l'accord se fait entre les esprits, et ces moyens humains peuvent devenir fonctions de l'état à mesure que la confiance accordée à l'état par ses membres approche de l'unanimité. Au contraire, le théologique et le religieux ne peuvent jamais se confondre avec le politique, l'église ne peut jamais coïncider avec l'état, parce que des deux domaines l'un est divin, l'autre humain; l'un est transcendant, l'autre immanent. L'état-église deviendrait nécessairement une oppression de consciences, en vertu même des dogmes dont M. Secrétan nous a donné une si haute interprétation; la charité de l'état-église prendrait nécessairement les formes de la violence, dès qu'il y aurait quelque dissentiment; et s'il n'y en avait pas, l'esprit humain réduit à l'immobilité deviendrait incapable de progrès.

IV.

Ainsi, de toutes parts, nous arrivons à la même conclusion : le véritable amour des hommes doit être en soi un amour humain et social. M. Secrétan compare ingénieusement le moraliste qui veut diriger la volonté au marin qui fait marcher une barque vers le but par un vent quelconque, en opposant la voile au vent sous l'angle voulu; mais il faut du vent et un gouvernail. De même, le moraliste a besoin d'un mobile et d'un motif directeur; le motif est l'idée, le mobile indispensable est l'amour : voilà le souffle qui entraîne

la barque. Nous ajouterons que ce souffle, qui semble à M. Secrétan venir du ciel, doit d'abord venir de la terre : c'est l'humanité que nous devons aimer dans l'homme, non un principe supérieur à la nature. Au lieu de dire, avec M. Secrétan, que l'humanité de fait n'est rien moins qu'aimable, nous dirons : elle est aimable par soi jusqu'en ses misères et ses faiblesses, que la sympathie nous fait partager, que la pitié nous fait soulager : « Tout être qui souffre, disait Schopenhauer, est également près de mon cœur. » L'humanité est plus aimable en son imperfection même qu'une perfection absolue comme celle dont parle M. Secrétan, qui ne serait toute-puissante qu'à la condition de ne pas être parfaitement bonne, ou qui ne serait parfaitement bonne qu'à la condition de ne pas être toute-puissante. Sans doute le moraliste a besoin d'un idéal comme le navigateur a besoin de la polaire; mais la polaire est aussi dans la nature. L'idéal est la nature même modifiée au moyen d'un de ses propres élémens, à savoir la pensée et le cœur de l'homme. C'est une nature plus intelligente, plus puissante, plus aimante et plus heureuse, que nous opposons à la nature trop souvent inintelligente, impuissante, divisée contre elle-même, malheureuse. Ce n'est pas un principe vraiment différent que nous concevons alors : c'est simplement une nature plus *humaine*.

C'est aussi sur un fondement humain que se constituent la justice, le droit, la liberté de conscience, sans lesquels la charité devient, selon le mot de M. Secrétan, contradiction, mensonge et violence. Bien différente de la simple « tolérance, » la liberté de conscience moderne a son vrai principe dans deux considérations psychologiques et humaines, non dans des spéculations métaphysiques ou théologiques qui risqueraient plutôt de la compromettre. Le premier fondement de la liberté des opinions, que M. Secrétan admet lui-même, est un fait d'expérience : le caractère essentiellement *spontané* de l'amour et du bonheur. Qu'on accepte ou rejette le libre arbitre au sens où l'entend M. Secrétan, il demeure toujours vrai que l'amour véritable provient de l'intérieur de l'être, soit qu'il vienne d'un déterminisme profond et d'une solidarité naturelle dont il est l'expression sensible, soit qu'il vienne d'une détermination volontaire et d'une solidarité volontaire; dans tous les cas, l'amour ne commence qu'avec la spontanéité. Mais cette première considération ne suffirait pas pour exclure tout emploi de la contrainte si on n'y ajoutait un autre fait d'expérience, qui est en même temps la conclusion rationnelle de toute critique des facultés de connaître : à savoir, la *relativité* des connaissances humaines. Les moyens de bonheur et d'amour, les moyens de réaliser la société la plus parfaite sont relatifs et objets de connaissance relative. Quant au monde transcendant, nous ne savons de science certaine, comme dit Pascal, « ni s'il

est, ni ce qu'il est ; » nous ne pouvons donc le faire entrer par contrainte comme élément dans la conduite des autres, ni le leur faire aimer ; nous ne pouvons le faire entrer que dans notre propre conduite, à titre de foi personnelle, et en faire l'objet de notre amour. En un mot, c'est le *doute* par rapport aux choses « transcendantes » et la relativité de la connaissance pour les choses « immanentes, » qui, par opposition au *dogmatisme théologique*, fonde la liberté de conscience, le droit individuel et la vraie solidarité morale entre les hommes : quant à la fraternité, elle est l'extension et l'achèvement de la justice même.

Ce principe de la relativité des connaissances, qui semblait devoir engendrer un pur scepticisme moral en même temps que le scepticisme métaphysique, doit être, au contraire, regardé comme l'intérêt vital de la moralité autant que de la science. Il fonde et limite notre liberté d'agir, comme notre liberté de penser. Un tel principe ne peut inspirer d'inquiétude qu'aux esprits pusillanimes. Un voyageur raconte qu'un paysan naïf, voyant un arc-en-ciel sur ses arbres à fruits, s'imaginait que cette lumière y allait mettre le feu ; il en est de même de certaines doctrines dans l'ordre scientifique et philosophique : on s'imagine à tort qu'elles vont incendier et détruire tous les fruits dont se nourrit l'humanité.

Aussi croyons-nous utile d'insister ici sur les conclusions morales et juridiques qui résultent de ce principe directeur de la science moderne : *relativité de la science*. La conséquence immédiate, c'est l'existence certaine de l'inconnu et l'existence possible de l'*inconnaissable*, admis par M. Spencer comme par Platon et Kant, mais sous une forme contestable. A première vue, cette conséquence semble bien éloignée de l'idée du droit individuel ; qu'on y réfléchisse davantage, on reconnaîtra la fécondité morale ou juridique d'une vérité qui paraissait toute négative. Mais d'abord quel est le vrai sens de l'*inconnaissable*, qu'il vaudrait mieux appeler l'*irréductible ?* est-ce là une pure chimère et tout peut-il être objet de science positive ? — Selon nous, la connaissance positive a au moins deux *limites* qui lui sont intérieures : d'une part, l'idée de la matière, du mouvement, de la force et de la vie ; d'autre part, l'idée de la pensée et de la conscience. Au point de vue même du positivisme le plus radical, la pensée *peut* ne pas être de nature à pénétrer le fond de tout ; le cerveau peut ne pas être capable d'exprimer le dernier mot des choses, s'il y a un dernier mot, encore moins la totalité de leur discours éternel, si ce discours est sans mot premier ou dernier. Le cerveau peut ne pas être apte à saisir le sens intime de l'être ou du phénomène, la *réalité objective*. Un vrai positiviste, comme un vrai criticiste et un vrai sceptique, doit donc garder au fond de sa pensée un *que sais-je ?* Il doit dire tout

au moins : « Les choses ont *peut-être* un fond inconnu, puisque la science proprement dite ne saisit que des relations et des surfaces. » Il ne doit pas affirmer l'équation du cerveau à la réalité, mais seulement à la réalité pour nous connaissable. L'expérience même ne nous apprend-elle pas que notre cerveau n'est pas fait de manière à représenter toujours toutes choses commes elles sont indépendamment de lui? En concevant la borne qui peut se trouver profondément attachée à notre esprit et à notre cerveau, *alte terminus hærens*, nous concevons par projection et induction un *au-delà* obscur. L'*objet* senti ou pensé n'est donc pas conçu comme étant certainement tout entier pénétrable à la science, pénétrable au *sujet* sentant et pensant.

D'autre part, le sujet pensant n'est peut-être pas à son tour tout entier pénétrable pour lui-même. Qu'est-elle en réalité, cette conscience qui se pense en pensant le reste, cette conscience sur laquelle on a fait tant d'hypothèses, indivisible pour ceux-ci, divisible et composée pour ceux-là, fermée selon les uns, ouverte et pénétrable selon les autres, individuelle selon les uns, capable selon les autres de s'étendre à des sociétés entières, à des groupes de plus en plus vastes, et de se fondre ainsi avec d'autres consciences élémentaires dans une conscience commune et sociale? C'est là un problème dont la solution n'est pas trouvée et ne le sera peut-être jamais, car la conscience est *sui generis*, incomparable. On ne peut pas la faire rentrer dans un genre supérieur, car elle enveloppe tout autre connaissance; on ne peut pas non plus en marquer la différence propre avec d'autres choses du même genre : elle échappe aux fonctions essentielles de la compréhensibilité. Donc, la science de nous-mêmes vient se heurter à un mur, à un je ne sais quoi d'impénétrable à l'analyse, qui est sans doute le même que l'impénétrable de la matière. Le fond commun de l'objet et du sujet se cache dans la nuit. Les autres êtres eux-mêmes, nous ne les concevons que comme plus ou moins analogues à notre conscience; nous concevons *d'autres* consciences : c'est là pour ainsi dire « l'altruisme intellectuel, » fondement de tout autre altruisme (1).

Ceci posé, de quoi avons-nous besoin pour fonder la morale? D'un principe qui puisse marquer une limite, un *non plus ultra*, à notre égoïsme, à notre volonté en tant qu'elle poursuit des biens sensibles, des intérêts quelconques, des objets dont le fond métaphysique lui demeure inconnaissable. Or, puisque nous ne *savons* pas le fond de tout, ni par conséquent le fond du bien même, nous

(1) M. Spencer, ainsi que Kant, nous semble avoir eu le tort de représenter l'inconnaissable comme quelque chose de transcendant. La limite de la connaissance, selon nous, est intérieure à la connaissance : le vrai inconnaissable, ou plutôt l'irréductible, c'est le fait même de connaître et d'avoir conscience.

ne devons pas agir comme si nous avions pénétré ce fond, comme si nous étions certains, par exemple, que le plaisir, l'intérêt, la puissance, sont quelque chose d'absolu, la réalité fondamentale et essentielle, le dernier mot et le secret de l'existence. La limitation de l'égoïsme sensible doit sortir de la limitation même de la connaissance sensible. Tel est le fondement de la moralité en général.

Maintenant, quel est le fondement du droit, en particulier? quelle est sa justification rationnelle et suprême? C'est encore ce principe que notre connaissance *de l'homme* n'est pas *absolue*. En limitant notre pensée, un tel principe limite aussi rationnellement notre activité dans ses rapports avec autrui : il la refrène et lui impose des restrictions dont la règle est la justice. Vous traiter comme un pur mécanisme, ce serait vous traiter comme une chose dont je posséderais la science absolue, la formule définitive, la définition adéquate. Quand je suis en face d'une locomotive, je sais parfaitement et absolument ce qui la constitue *comme telle*, et je puis en développer d'un bout à l'autre la formule génératrice; je puis faire mieux, je puis la fabriquer tout entière en tant que locomotive : savoir, c'est pouvoir. Ici, il n'y a pas de restriction essentielle à ma connaissance, ni, par conséquent, à mon activité; je pourrai traiter une machine absolument à mon gré et en faire un simple instrument de ma pensée, de ma volonté. Dans les objets de la nature, dont je ne possède pas la formule complète, il y a déjà quelque chose qui, d'une façon très générale et très vague, peut restreindre mon activité : je ne me reconnais pas le droit de tout détruire, de tout briser autour de moi, de bouleverser sans but la nature. Seulement, ici, le fond de l'être ne se révèle encore d'aucune manière déterminée et spécifique : en tant que minéraux, les objets sont de simples composés, de simples agrégats, des mécanismes; la preuve en est qu'un chimiste, M. Berthelot, par exemple, pourra les fabriquer selon ses formules et en faire la « synthèse; » les élémens seuls m'échappent donc, et comme mon activité ne peut pas plus les atteindre que ma pensée, il en résulte que les objets matériels sont devant moi sans droit, c'est-à-dire n'imposent aucune *restriction* à ma volonté; quant à l'atome, il est inviolable de fait.

Avec les traces visibles de la vie dans le végétal, quelque chose restreint plus visiblement mon pouvoir. Là encore, je ne me sens plus le droit de tout détruire sans utilité, le droit de ravager le règne végétal, de couper l'arbre sans raison, de fouler aux pieds la fleur, d'arrêter, autant qu'il est en moi, l'aspiration et l'épanouissement de la vie. La vie, c'est déjà la *volonté* plus ou moins consciente, avec une direction saisissable. Évidemment, l'objet qui m'impose une limite est encore ici très indéterminé : on n'en peut donc déduire aucune règle précise, conséquemment aucune règle

de *justice* stricte; mais, à côté de la justice, n'y a-t-il pas en nous la pitié et la sympathie, l'amour, la charité, la bonté? D'un homme qui détruirait aveuglément la vie de la plante ou de la fleur, on dirait avec raison qu'il n'est ni raisonnable, ni bon. Nous sentons un lien profond de nous-mêmes avec tout être vivant, ou, pour parler comme M. Secrétan, une solidarité; mais ce n'est encore ici que celle de la vie, non de la sensibilité, de la pensée, de la volonté réfléchie.

Avec l'animal, la vie individuelle s'accuse; se croire tout permis envers les êtres que nous appelons des brutes, c'est faire preuve soi-même de brutalité. La *volonté* se fait sentante et sensible dans l'animal; or, de la volonté notre science ignore le fond, comme elle ignore le fond de la sensibilité même, et de la pensée, et de la vie, et de l'être. Ici donc, la limite qui arrête notre connaissance commence à se poser aussi avec clarté devant notre action. Toutefois, cette limite restant variable et relative, le droit de l'animal est lui-même relatif et subordonné. De plus, nous ne pouvons compter, en général, sur la *réciprocité* de l'animal à notre égard, par exemple, sur celle du serpent, du lion, du tigre. Il en résulte que, la limite n'étant pas réciproque, nous nous trouvons dans l'état de légitime défense. Enfin, l'impossibilité pour l'homme de subsister en même temps que toutes les espèces animales intéresse son droit de conservation. Il faut ces nécessités naturelles et inévitables, il faut ces raisons de légitime conservation et de légitime défense, pour nous faire franchir la borne devant laquelle nous nous arrêterions si tous les êtres vivans pouvaient subsister à la fois; il faut des raisons de guerre, en un mot, et de « guerre pour la vie. » Encore, tout en franchissant ces frontières, protestons-nous contre la nécessité de la nature; nous nous indignons contre la loi immorale d'où dérive la lutte. Cette loi, qui fait que la vie de l'un s'emprunte à la vie de l'autre, est la forme inférieure de la solidarité vivante, mal à propos érigée par M. Secrétan en type de justice. Nous concevons, nous rêvons un idéal supérieur, un état de choses où la vie des uns ne serait pas la mort des autres, où le plaisir d'un être ne serait pas la souffrance d'un autre être. Ainsi, à la *bonté* envers les animaux s'ajoute déjà une certaine règle de justice, mais que le manque de réciprocité rend relative et variable. Où la réciprocité apparaît, comme entre le chien et le maître, la cruauté devient un manque formel de justice, non plus seulement de bonté. Malgré le préjugé des philosophes, l'animal domestique a un *droit* moral, encore indéterminé en grande partie, mais qui se détermine dès que nous ne pouvons plus invoquer de nécessité supérieure, de droit supérieur pour faire souffrir ou mourir l'animal. La profonde douleur que nous éprouvons à la mort de tout être ami, dit Schopenhauer, naît de ce sentiment que dans tout

individu il y a quelque chose d'inexprimable qui n'est qu'à lui, quelque chose d'irréparable. *Omne individuum ineffabile.* C'est même le cas pour la personnalité des bêtes. « On le sentira si on a blessé à mort sans le vouloir une bête que l'on aime, et reçu le regard d'adieu qu'elle nous adresse; c'est une douleur déchirante. » Tourguénef exprime la même idée quand il dit que, regardant son chien les yeux dans les yeux, pendant qu'au dehors hurle la tempête, il sent un même principe animant les deux êtres : en chacun d'eux vacille la même petite flamme tremblotante. Ce n'est plus un homme et un animal qui échangent leurs regards ; ce sont deux paires d'yeux identiques qui sont fixées l'une sur l'autre. Et dans chacune de ces paires d'yeux, dans l'animal comme dans l'homme, la même vie se serre, terrifiée, contre l'autre. Que sera-ce, si l'homme est en présence de l'homme? L'identité fondamentale des êtres arrive en nous à la pleine conscience de soi et, par là, l'homme conçoit l'univers. Enfin, dans la société plus qu'ailleurs, en nous faisant comprendre la nécessaire délimitation de la zone empirique, la philosophie produit la délimitation parallèle des motifs et mobiles empiriques.

Remarquons-le, ce dont le droit pur a besoin, comme la justice avec laquelle il s'identifie, c'est une *limitation* de la liberté individuelle qui puisse devenir *réciproque* et *égale* pour tous. Pour fonder scientifiquement le droit comme tel, c'est-à-dire comme règle commune et borne mutuelle des libertés, nous n'avons donc besoin que d'un principe limitatif : *Abstiens-toi, abstine.* Voilà la formule propre du droit pur, qui est comme tel une *discipline*, une idée *régulatrice*, et qui enveloppe en soi le *Sustine* des stoïciens. Or, la limitation de notre volonté pratique par la volonté d'autrui, encore une fois, est l'expression légitime et la figure extérieure de notre limitation scientifique. — N'agis pas envers les autres hommes comme si tu savais le fond des choses et le fond de l'homme, comme si tu savais que ce dernier fond de tout, c'est ton plaisir, ton intérêt, ton égoïsme ; ne t'érige pas en *absolu*, c'est-à-dire en dieu. Être qui n'as point la science absolue, ne pratique pas l'absolutisme envers tes semblables ; ne dogmatise pas en pensées et en actes. — La violation du droit idéal au nom de la force, au nom de l'intérêt, matériel ou spirituel, c'est du dogmatisme en action qui peut prendre trois formes, soit matérialiste, soit panthéiste, soit théologique. Ce peut être, en premier lieu, la traduction intérieure de cette affirmation systématique : — Le mécanisme est *tout :* il n'y a rien au-delà ni au-dessus ; le parallélogramme des forces est la formule de l'univers ; je tiens, avec cette formule, le monde entier dans le creux de ma main : l'homme violent ou égoïste ne fait que tourner à son profit « l'axiome universel, » dont parle M. Taine. — Mais

au-delà? — Au-delà, il n'y a pas seulement x, il y a *zéro*. S'il subsistait en dehors des formules mécaniques un x irréductible, cela suffirait pour me faire m'arrêter avec inquiétude, comme au bord d'un abîme, devant toutes les actions qui impliquent une solution *pratique* du problème, une traduction de l'x en symboles vivans. Violer votre liberté, cela peut donc d'abord signifier : « Le fond absolu est force et matière, rien autre chose; » c'est la solution du matérialisme dogmatique. Cela peut signifier aussi, selon un autre système : « Le fond absolu est une substance unique, dont les individus sont des modes sans valeur propre, c'est la solution panthéiste. » Enfin cela peut signifier encore : « Le principe absolu des choses est un dieu dont je connais par révélation la volonté précise, la loi absolue, à laquelle la volonté de l'individu est subordonnée; » c'est la solution théologique. Au contraire, m'abstenir de violer la volonté d'autrui, tant qu'elle ne viole pas la mienne, voilà l'attitude qui convient à celui qui ne prétend résoudre l'x ni en pure matière, ni en substance unique et nécessaire, ni en volonté absolue et transcendante, à celui qui ne veut point du dogmatisme matérialiste, panthéiste ou spiritualiste, à celui qui, en général, refuse de dogmatiser et s'abstient. Le *droit* est donc le pendant du doute méthodique et de la « suspension de jugement » des anciens.

La *modestie* métaphysique est le principe de la *dignité* morale et du *respect* moral. Socrate avait raison de le croire : nous sommes grands par l'idée de ce que nous ne savons pas, autant et plus que par l'idée de ce que nous savons. Concevoir une limite, c'est aussi concevoir un au-delà; c'est pouvoir se le représenter, sinon le connaître.

Peut-être, en effet, de ce fond même, qui serait la réalité, pouvons-nous nous faire une conception symbolique, lointaine, détournée, comme le ciel astronomique symbolise le ciel réel et inconnu. L'apparence, après tout, doit être liée à la réalité, comme les mouvemens apparens des astres sont liés à leurs mouvemens réels. Il y a une vérité *relative* jusque dans le système de Ptolémée, quoiqu'il soit moins proche de la vérité que le système également relatif de Copernic. La métaphysique est à nos yeux une spéculation hypothétique, un prolongement idéal des lignes que la science même a antérieurement tracées, une recherche de leur direction convergente et du foyer où elles viendraient coïncider. Ce foyer serait le fond même de la nature, le naturel par excellence, nullement le supranaturel, qui en est l'ombre projetée dans les nuages. L'indestructibilité de l'instinct métaphysique prouve qu'il y a là quelque chose d'essentiel à notre organisation mentale : *l'homme est un animal métaphysique*. Si c'est là une illusion cérébrale, encore faudrait-il faire voir que c'est en effet une pure illusion et d'où elle vient. La

preuve n'est pas faite ; il n'est pas démontré qu'au-delà ou plutôt au dedans de ce que nous pouvons sentir et connaître, il n'y ait absolument rien. Tout au moins avons-nous l'idée de cet *au-dedans*, idée indestructible et fascinante qui nous entraîne toujours à chercher de nouveaux symboles plus ou moins transitoires pour exprimer l'éternel mystère. La science a son terme dans le doute, et ce même doute est le commencement de l'hypothèse métaphysique sur l'univers, — hypothèse qui n'est du reste qu'une induction fondée sur la science même et sur les données de la conscience. Dès lors, au-delà du droit, il peut et doit exister une autre attitude, plus haute sans doute et plus semblable à une spéculation dans tous les sens du mot : c'est de préférer le bonheur d'autrui au sien, c'est non plus de *s'abstenir*, mais d'*agir* positivement en vue du bonheur universel : alors naît l'amour d'autrui, la fraternité. L'homme aimant et bon propose à tous l'universelle bonté, comme étant la valeur la plus rapprochée de la suprême *inconnue*. Il traite les autres hommes comme ne faisant qu'un avec soi, il réalise pratiquement cette identité que Victor Hugo, s'adressant au lecteur de ses poèmes, exprimait avec une concision admirable : « Insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! » Le désintéressement actif et aimant est, comme l'égoïsme actif, une spéculation sur le sens du mystère universel et éternel. Il a le caractère de sublimité qui lui vient de son incertitude même. Entre les deux extrêmes est la justice, qui laisse à chacun une sphère d'action égale à celle des autres, sous le nom de droit : elle pose ainsi, égale pour tous, la limite spéculative et pratique que franchissent en sens opposé l'égoïsme et le dévoûment. Égoïsme, c'est concentration ; dévoûment, c'est expansion ; justice et droit, c'est limitation réciproque et égale, ayant pour but de réserver à chacun le maximum de liberté compatible avec la liberté de tous. L'idéal suprême est donc à la fois *restrictif* et *persuasif*. Il restreint notre volonté égoïste ou charitable, puis il nous persuade de chercher ce qu'il y a de meilleur pour nous et pour les autres, sous cette condition expresse que les autres seront d'accord avec nous pour l'accepter. Les bornes de deux propriétés sont sacrées : si l'un des propriétaires va chez l'autre et s'associe à l'autre, ce doit être avec son consentement. Mais il n'est pas nécessaire de se figurer l'idéal comme un *impératif catégorique*. Cette notion de Kant nous semble une formule exagérée et encore absolutiste d'une règle qui est précisément fondée sur la relativité de la connaissance. Il n'y a de *catégorique* que la certitude où nous sommes de ne pouvoir nous ériger en absolu sans nous mettre en contradiction avec la relativité de notre connaissance. La seule loi absolue, c'est donc de ne jamais agir comme

si l'on possédait certainement l'absolu. L'empiétement de la charité est aussi injuste que l'empiétement de l'égoïsme. Au fond de l'*injustice* il y a un *orgueil* intéressé. En ce cas, nous concédons volontiers à M. Secrétan et aux théologiens que l'orgueil intellectuel est le premier des péchés capitaux. C'est ce qui fait que la prétention d'un individu à l'infaillibilité est immorale. Si le péché capital symboliquement attribué à Satan est l'orgueil, qui s'égale à l'absolu en méconnaissant les limites de l'intelligence, on peut dire que, sur terre, tout despote politique ou religieux est la plus fidèle image de Satan.

Par bonheur, si notre intelligence est naturellement portée à un certain orgueil, notre volonté est naturellement portée à l'amour. Au lieu de placer chez l'homme cette sorte de mauvaise volonté radicale, cette liberté viciée dont parle M. Secrétan, il serait plus plausible d'y placer, et aussi dans tous les autres êtres, une bonne volonté radicale. Le mal viendrait alors des nécessités extérieures et non du dedans. L'intérêt égoïste ne serait que le premier degré ou la défaillance d'une volonté qui, de sa nature essentielle, est désintéressée et aimante. « La haine, a dit Fichte, est un amour trahi ; » l'intérêt n'est peut-être qu'un pouvoir de désintéressement qui, par manque de courage, s'affaisse sur soi et se trahit soi-même. L'amour d'autrui doit renfermer plus de vérité que l'égoïsme, car le vrai est l'être en sa plénitude, tendant au bien universel. L'égoïsme proprement dit, en ce qu'il a d'exclusif, est sans doute illusoire : il repose sur l'affirmation dogmatique d'un moi *isolé*, fermé à autrui, impénétrable et incommunicable, d'une partie qui serait indépendante du tout, d'un individu qui serait le monde et n'aurait avec autrui aucune solidarité. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec M. Secrétan, qui, lui aussi, dogmatise, que le *moi* est simplement « la borne d'une sensation ; » mais il est probable que les sensations élémentaires, venues de nos organes, se fondent en une seule conscience, et que les consciences elles-mêmes ne sont pas aussi impénétrables, aussi fermées qu'il plaît à la philosophie traditionnelle de le prétendre. Que deux ou plusieurs gouttes de rosée sur une même feuille, d'abord séparées, viennent à se toucher par le bord, elles se fondent en une plus grande, mais de même forme et reflétant le même ciel ; ainsi peut-être les pensées et les volontés pourraient se fondre en une seule, reflétant le même idéal : tel est du moins le rêve de l'amour. Mais ce n'est pas sur cette hypothèse métaphysique ou religieuse que reposent la justice et les droits de l'individu, c'est sur le doute même qui est commun à toutes les intelligences, et qui leur pose à toutes une même limite infranchissable.

ALFRED FOUILLÉE.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

III [1].

LA COMTESSE PAULINE DE BEAUMONT ET SA FAMILLE PENDANT LA TERREUR.

Le parti constitutionnel, successivement affaibli par ses fautes, n'était représenté à l'assemblée législative que par un petit groupe d'hommes non sans talent, mais sans influence. Si Montmorin avait perdu tout espoir dans une action politique, l'habitude du danger l'avait rendu plus fort et plus décidé, en même temps qu'elle lui avait donné le dédain des injures et presque l'insouciance des précautions nécessaires. En avril 1791, son ami Bertrand de Molleville lui avait, sur ce point, un jour cherché querelle : Fréteau avait assuré au comité diplomatique que Montmorin avait avoué que le prince de Condé et le cardinal de Rohan étaient sortis de France pour soulever les puissances étrangères. Aux reproches que lui faisait sur cette intempérance de langage Bertrand de Molleville, Montmorin répondit : — « Comment ! vous qui me connaissez, avez-vous pu me croire capable de tenir un propos pareil ? Ce que j'ai dit est précisément inverse, car, en parlant de la nécessité de réprimer enfin les excès qui avaient forcé le prince de Condé à abandonner

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 juillet.

le royaume, je me suis efforcé de montrer combien il était important d'employer tous les moyens possibles pour engager ce prince à revenir, parce qu'il était si profondément respecté, que l'idée de son émigration forcée indisposerait les puissances et finirait par soulever tous les alliés de la maison de Bourbon; j'ai ajouté que si nous désirions terminer favorablement nos négociations avec les princes de l'empire possessionnés en Alsace, nous devions employer tous nos efforts afin de nous concilier le cardinal de Rohan, qui aura certainement la plus grande influence sur leur détermination. » Bertrand de Molleville répliqua qu'il fallait, sans perdre de temps, opposer un démenti formel et public au rapport de Fréteau : « J'y ai pensé, dit Montmorin, mais si Fréteau a concerté son rapport avec les autres membres du comité, ils sont capables pour soutenir leurs manœuvres d'opposer leur témoignage à mon assertion, qui, quoique vraie, n'en passera pas moins pour fausse. » — « Écrivez du moins à Fréteau, reprit Bertrand de Molleville, pour qu'il ait à se rétracter ou à rectifier son rapport, et menacez-le, s'il ne le fait pas, de faire imprimer votre lettre dans tous les journaux. » Montmorin approuva cet avis comme le plus modéré, et il écrivit le même jour à Fréteau, qui, dans sa réponse, convint de l'inexactitude. Il promit même de faire corriger l'erreur sur le procès-verbal et d'en instruire les membres les plus marquans de l'assemblée. Montmorin eut la condescendance de ne pas en exiger davantage. Il se refusa à publier les lettres échangées. La lassitude des choses et des hommes amène cette insouciance.

Les temps étaient proches cependant où la vie allait être menacée. La législative n'était qu'une courte préface avant la convention. Dès la première semaine de son existence, le comité diplomatique fut mené par les violens. Le ministre des affaires étrangères n'était plus qu'un chef de bureau. Montmorin avait de nouveau pris le parti de se retirer. Les dénonciations pleuvaient sur lui; Condorcet lui-même, Condorcet son ami, l'accusait, dans la séance du 18 octobre, à propos du projet de loi contre les émigrans (1).

Le comte de La Marck, dans une lettre à Mercy-Argenteau, était d'avis que Montmorin conservât encore son poste. Dans une quantité d'affaires, il pouvait surveiller le roi lorsque, comme le redoutaient les courtisans, il échapperait à la reine. Le grand seigneur brabançon la considérait comme seule capable de régner, et ses opinions sur Montmorin varièrent jusqu'au moment où le ministre conquit l'amitié de Marie-Antoinette.

L'insistance de Mallet du Pan et de Malouet fut plus efficace (2).

(1) *Correspondance de Mirabeau et de M. de La Marck*, t. III.
(2) Voir *Mémoires de Mallet du Pan*, t. I, p. 248.

Ils décidèrent Montmorin, avant sa retraite, à présenter encore à Louis XVI un plan de conduite. Il consistait à se rendre à l'assemblée législative, et à déclarer que, les puissances étrangères ne croyant plus le roi libre, sa liberté devait être constatée ; le roi demanderait, en conséquence, à aller à Fontainebleau, ou à Compiègne, avec les gardes du corps, et à choisir un nouveau ministère n'ayant pas coopéré à la constitution. Ou l'assemblée eût refusé, et elle constatait ainsi la servitude du roi ; ou elle eût accepté, et alors un cabinet dévoué était constitué. Montmorin revint à trois reprises sur les avantages de cette conduite ; il se jeta aux genoux de la reine ; les supplications furent inutiles. L'insuccès avait amené la résignation, et Montmorin fut suspecté de trop de finesse. Cette suspicion explique sa lettre du 26 octobre au comte de La Marck : « J'avoue que, malgré mon extrême répugnance, je me serais déterminé à rester si l'on m'en avait montré un désir positif ; mais on ne l'a pas fait, et, en vérité, la chose en valait la peine. Je m'occupe en ce moment du compte que je dois rendre à l'assemblée ; j'espère qu'il sera tel qu'il pourra être utile au roi et que les cours étrangères en seront contentes. Il me fera peut-être quelques querelles ici avec les journalistes Brissot et compagnie. Mais, en général, je crois qu'il ne me fera pas de tort devant l'opinion. » Il ne connaissait pas encore la nouvelle assemblée devant laquelle il se trouvait.

Gouverneur-Morris, en relations constantes avec Mme de Beaumont et son père, prévoyait l'avènement de la république sans croire à sa durée, et il suivait avec sympathie les efforts tentés pour sauver les jours de la famille royale ; il avait aussi préparé un plan pour être soumis à Louis XVI. Le 22 octobre, il alla le communiquer (1) à Montmorin et l'engagea à rester quelque temps encore en fonctions ; il voulait ne le voir sortir du conseil qu'après en avoir été président. Montmorin ne se rendit pas à ses raisons et lui fit une confidence grave. Il quittait le ministère parce qu'il ne jouissait pas complètement de la confiance de leurs majestés ; le roi et la reine, ajoutait-il, étaient gouvernés par des avis venant tantôt de Bruxelles, tantôt de Coblentz. Montmorin s'était vainement efforcé de les convaincre de la nécessité d'arrêter une ligne fixe de conduite. Rien ne leur ouvrait les yeux. Le roi, extrêmement choqué qu'un homme avec lequel il vivait dans la familiarité depuis son enfance persistât à donner sa démission, ne fit rien pour l'encourager à la retirer. Les instances de Bertrand de Molleville ne furent pas mieux accueillies.

Ce fut le 31 octobre 1791 que Montmorin donna lecture à la législ-

(1) *Mémorial* de Gouverneur-Morris.

lative de son rapport sur la situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères. Résumé fidèle des événemens extérieurs depuis le jour où Louis XVI, revenu de Varennes, avait été suspendu, le rapport exposait avec impartialité la situation, blâmait l'émigration, en indiquait les lieux de rassemblement, ne dissimulait pas la défiance des cours européennes vis-à-vis la révolution, tout en s'enfermant dans les bornes d'une discrétion exigée par l'intérêt public. Cet important document se terminait par ces lignes : « Je présente ces réflexions sur les inconvéniens de demander trop de détails au ministre des affaires étrangères avec d'autant plus de confiance qu'elles ne peuvent avoir pour objet de rendre plus facile l'exercice d'une place que je vais cesser d'occuper. Dès le mois d'avril dernier, j'avais donné ma démission à Sa Majesté; mais la distance qui me séparait de celui qu'elle me destinait pour successeur me força de continuer mon travail jusqu'à la réception de sa réponse, qui fut un refus. Depuis, je ne trouvai plus où placer ma démission, et l'espérance d'être encore de quelque utilité à la chose publique et au roi put seule me consoler de la nécessité de rester dans le ministère, au milieu des circonstances qui en rendaient les fonctions pénibles pour moi. Aujourd'hui, Sa Majesté a daigné agréer ma démission : le rapport qu'elle m'a ordonné de vous faire est le dernier devoir que j'aie à remplir envers les représentans de la nation comme ministre des affaires étrangères; et je me félicite, en terminant ma carrière ministérielle, de pouvoir vous donner l'espoir d'une paix que vous aiderez le roi à maintenir et à consolider par la sagesse de vos décrets. »

Le comte de Montmorin, en se retirant, avait espéré conserver la place de ministre d'état; on fit observer au roi que ce titre était contraire à la constitution et que l'assemblée ne manquerait pas de s'y opposer. Il eût aussi accepté la charge de gouverneur du dauphin, dont on avait autrefois parlé. Les circonstances ne permettaient pas de la lui confier. Montmorin se trouvait dès lors presque sans ressources; ses affaires privées étaient dans un tel désordre que ses dettes surpassaient de beaucoup son actif. La générosité l'avait toujours entraîné. Le roi, informé, lui assura la somme de 50,000 livres par an sur les fonds secrets et lui envoya, comme souvenir, son portrait en pied, pareil à celui qu'il avait donné à M. de Vergennes en 1786.

Montmorin s'enferma pendant quelques semaines dans sa campagne de Theil, près de Sens, avec ses enfans. Ce furent ses dernières heures de joie domestique; il s'occupait de réparations; il revit, comme pour échanger les suprêmes paroles, les amis fidèles, les Trudaine, et François de Pange. Il ne put séjourner longtemps

en Bourgogne. Il dut rentrer à Paris, se présenter à la section de la Croix-Rouge (1). Un extrait des registres du comité révolutionnaire constate que Montmorin envoya 300 livres pour les pauvres de son quartier et 300 pour ceux de Fontaine-Grenelle. Le 23 janvier 1792, il est obligé de se faire délivrer un certificat déclarant qu'il continue à demeurer rue Plumet.

Dans ce sombre hiver de 1792, pendant que le ministère Narbonne, de Lessart, se débattait entre les folles manœuvres de l'émigration et les irritations croissantes de la révolution, pendant que Bertrand de Molleville, devenu ministre de la marine, essayait de renouer à chers deniers les intrigues subalternes qui, jusqu'alors, avaient été si peu utiles, Montmorin était frappé au cœur dans ses affections.

Son fils le plus jeune, Auguste, partait pour l'île de France comme enseigne de vaisseau. Ils ne devaient plus se revoir. Un coup de vent, à quelques mois de là, faisait sombrer la barque qui portait Auguste de Montmorin prêt à s'embarquer pour revenir à Brest. Il se noyait avant la fin tragique de sa famille. Il léguait à sa sœur Pauline une étoffe de soie pour une robe de bal, et cette étoffe devait lui servir de linceul. Nous avons la lettre d'adieu du jeune officier de dix-sept ans; elle est datée de décembre 1791 (2) : « Vous me dites, mon cher papa, que je suis heureux d'aller dans un pays tranquille; mais quel bonheur puis-je trouver, lorsque je ne sais pas si vous êtes en sûreté !.. J'avais déjà écrit à maman et à mes sœurs. On m'avait appris la plupart des nouvelles que j'ai eues dans vos lettres; mais on m'avait dit que M. Bertrand était déjà remplacé, et j'ai vu avec plaisir qu'il était encore ministre... Adieu, mon cher papa, n'oubliez jamais votre fils et croyez qu'il ne cessera jamais de vous respecter et de vous aimer tendrement. — Auguste de Montmorin. » En entrant dans la région que Dante appelle inconsolée, la première ombre devant laquelle nous nous inclinons est celle de ce pauvre enfant dont Pauline, sa sœur, écrivait : « Il était aussi courageux que doux, et comme il avait de beaux cheveux blonds ! »

Le 15 mars arrive : de Lessart, le successeur de Montmorin, est mis en accusation et conduit à Orléans. Dumouriez, Clavière et Roland sont ministres. Le roi appelle Montmorin; il lui dit qu'il ne peut considérer comme ses conseillers des hommes qui sont ouvertement ses ennemis (3). Il se décidait à nommer un conseil secret auquel il abandonnerait la direction des affaires; il en désignait, comme membres, avec Montmorin, l'archevêque d'Aix, M. de Boisge-

(1) Archives nationales, papiers séquestrés.
(2) *Ibid.*
(3) *Mémoires de Malouet*, chap. XVIII.

lin, l'abbé de Montesquiou et Malouet, et il fixait au lendemain minuit la première réunion. Montmorin répondit au roi que certainement les personnes choisies étaient pleines de dévoûment, mais qu'un comité secret était un danger de plus et ne présentait aucune ressource; qu'il n'y avait pas de moyens de faire exécuter ses décisions; qu'on ne tarderait pas à s'apercevoir des réunions fréquentes et de leur influence sur les déterminations du roi; que les clubs mettraient alors infailliblement le peuple en insurrection contre le château; qu'il fallait commencer par s'assurer les moyens de se défendre. Après avoir présenté ces observations, Montmorin se rendit successivement chez l'archevêque d'Aix, chez l'abbé de Montesquiou et chez Malouet. Sans qu'ils eussent pu se concerter, ils firent tous séparément la même réponse que Montmorin. Malouet la lui remit même par écrit; il revenait à son projet de confédération des départemens et des gardes nationales, en s'appuyant sur la constitution et sur l'autorité défaillante de La Fayette. Il oubliait que les constitutionnels étaient un épouvantail, surtout pour la reine.

Montmorin, en devenant l'ami de Marie-Antoinette, ne devint jamais son vrai confident. Il avait été écarté de ce rôle par son acceptation sincère de la constitution. On se servait de lui vis-à-vis de la révolution; on le tenait à distance quand on s'entendait avec l'étranger. La prédiction de Mirabeau lui traversait alors la mémoire. Il relisait ces lignes que le grand homme d'état avait écrites, dans son désespoir de ne pas être compris: « Le roi et la reine y périront; la populace battra leurs cadavres. Oui, oui, on battra leurs cadavres! »

A partir d'avril, ni Bertrand de Molleville, ni Malouet, ni Montmorin, ne purent ostensiblement se rendre aux Tuileries. Le château était garni d'espions, et les journaux dénonçaient chaque matin ce qu'on commençait à appeler le comité autrichien. La déclaration de guerre était inévitable; les généraux étaient désignés; les emplacemens des armées fixés. Le 20 avril 1792, date mémorable, les ministres obligèrent le roi à faire usage de son initiative pour aller lui-même à l'assemblée proposer la guerre contre l'Autriche; elle fut votée par acclamation. Montmorin put, à la suite de cette séance, voir Louis XVI. Il lui développa les considérations les plus sages sur l'émigration. Le premier des devoirs était de ne jamais livrer son pays à l'ennemi. La guerre civile, quelque cruelle qu'elle fût, était plus excusable. Mais, en se présentant sous les drapeaux de l'Autriche et de la Prusse, la noblesse devenait étrangère à la France. C'est ce qu'elle ne sentait pas. Montmorin eût compris la Vendée; mais il ne pardonnait pas Coblentz. Cette opinion nettement exprimée à Louis XVI achève de déterminer le véritable esprit politique de Montmorin. Ses paroles laissèrent-elles,

comme on l'assure, une impression dans l'esprit du roi? Conçut-il pour la première fois la nécessité d'une défense à l'intérieur, en se séparant de toute alliance étrangère? En tous cas, il était trop tard. Les avis de quelques hommes d'intelligence et de cœur, se réunissant pour essayer d'endiguer l'impétueux torrent, pouvaient-ils désormais être autre chose qu'une désignation pour l'échafaud?

Montmorin va chercher sa famille à Theil; elle ne veut plus le quitter. Accusé de prévarication, lui l'intégrité et la générosité mêmes, il avait envoyé à la législative (17 avril 1792) les états de dépenses de son ministère. La lumière fut bientôt faite; nous la ferions au besoin après lui. Ses réparations à Theil sont connues; les mémoires ont passé sous les yeux de ses implacables adversaires (1). Le prix de son hôtel de la rue Plumet, acheté de la succession Beaumanoir le 28 mai 1784, moyennant 220,000 livres, n'avait été soldé qu'au moyen d'un emprunt. Néanmoins les soupçons de concussion étaient répandus. Une visite avait été pratiquée au château par la municipalité de Sens. L'homme d'affaires, le fidèle Peyron, dont il est parlé dans la correspondance de Joubert, avait pris le parti d'ouvrir désormais devant les délégués de l'autorité municipale toutes les caisses qui venaient de Paris. Une note indique que le papier peint destiné à la chambre à coucher de Mme de Beaumont était l'objet d'observations et avait paru suspect.

Montmorin prévoyait le sort qui l'attendait; sollicité de passer en Suisse, il s'y refusa avec obstination. Il disait au comte de La Marck, le 19 avril : « Dès que la guerre sera commencée, il faut s'attendre à toutes les inquisitions imaginables. Les accusations se multiplieront contre tous ceux dont on voudra se défaire. Les premiers momens seront durs pour les honnêtes gens. Dieu veuille que le roi et la reine n'en soient pas les victimes! »

La guerre était commencée. Dumouriez avait quitté le portefeuille des affaires étrangères pour commander l'armée du Nord. Le dernier effort de La Fayette lui-même ne devait pas réussir. La garde nationale l'abandonnait et sa mise en accusation était à la veille d'être demandée. Les ministres se succédaient les uns aux autres, tous plus faibles devant l'assemblée. C'était sous le ministère de M. de Narbonne que le dernier acte politique de Montmorin s'était accompli. Il avait obtenu de Louis XVI le désaveu officiel des armemens faits en son nom par les princes ses frères; mais ni ses proclamations, ni ses lettres, n'avaient produit d'effet. La mission secrète du baron de Viomenil et du chevalier de Coigny, envoyés à Coblentz pour témoigner aux émigrés la désapprobation royale, avait excité au plus haut degré leurs colères contre Montmorin. Considéré par

(1) Archives nationales. Inventaire de M. de Montmorin.

eux comme jacobin, et sur les bancs de la législative comme aristocrate, il put, sans se tromper, répondre à Bertrand de Molleville, qui l'engageait à se pourvoir de papiers pour sa sûreté : « C'est un passeport pour l'autre monde qu'il me faudrait. Toutes ces précautions sont inutiles ; quoi que je fasse, je n'échapperai pas aux gens qui m'en veulent. Je suis sûr d'être assassiné dans moins de trois mois. »

II.

Montmorin s'obstinait à ne pas abandonner Louis XVI, et il restait à son poste d'honneur, comme une sentinelle perdue. Malouet, Bertrand de Molleville et lui formaient, sans qualité, une sorte de conseil affectueux et résolument dévoué. Ils ne pouvaient pas être longtemps à l'abri des délations.

On répandait partout le bruit de l'existence d'un comité autrichien. Tous les pièges étaient tendus pour donner de la consistance aux méfiances surexcitées. Au commencement de mai 1792, Richer de Serizy se rendit chez Regnault de Saint-Jean-d'Angély, son collègue à la législative, et le pria, au nom de la princesse de Lamballe, d'assister à un comité chez elle le vendredi, à six heures du soir. Il ajouta que Malouet, Bertrand et Montmorin s'y trouveraient. Regnault était dupe d'une perfidie (1). Il ne s'en aperçut pas; ses doutes sur l'existence du comité autrichien disparurent ; et sa dose de vanité fut suffisante pour lui faire considérer l'invitation comme la chose la plus naturelle. Il courut chez Malouet, qui lui répondit : « Je ne connais pas Mme de Lamballe et je ne suis d'aucun comité. — Ce n'est pas un comité public, reprit Regnault, mais un comité qui se tient secrètement chez la princesse; elle m'a fait l'honneur de m'y inviter. — Je vous proteste, répliqua Malouet, que tout ce que vous me dites est absolument nouveau pour moi ; je n'ai jamais mis le pied chez la princesse de Lamballe ; à peine la connais-je de vue, et je ne suis d'aucun comité. — Que dois-je donc penser, repartit Regnault, du message que j'ai reçu de Richer de Serizy? — Je présume, répondit Malouet, que c'est une plaisanterie, ou qu'on a voulu vous tendre un piège, et je vous conseille de vous tenir sur vos gardes. » Ils se quittèrent : Malouet alla raconter à Bertrand de Molleville cette aventure ; ce dernier fit partir un courrier pour Anet, où se trouvait la princesse de Lamballe, et l'informa de ce qui se passait. Elle lui répondit qu'elle ne connaissait même pas Richer de Serizy et Regnault de Saint-Jean-d'Angély. De quel comité politique pouvait être cette insouciante jeune femme?

(1) *Mémoires secrets de Bertrand de Molleville*, chap. XXIII.

Montmorin avait cru sage de mépriser jusqu'alors les clameurs et les faiseurs de motions. Mais une accusation formelle le fit sortir de son flegme habituel. Cette accusation émanait d'un journaliste, Carra, rédacteur des *Annales patriotiques*. Il articulait nettement le crime de trahison contre Bertrand de Molleville et Montmorin, et il invoquait à l'appui les témoignages de Merlin, de Bazire et de Chabot. Montmorin et Bertrand déposèrent une plainte en diffamation entre les mains du juge de paix de la section Henri IV. Cet honnête et courageux magistrat a mérité de ne pas être oublié. Il se nommait La Rivière. Il ouvrit une enquête. Les trois députés désignés reconnurent l'exactitude de la déclaration de Carra. Le juge de paix se présenta alors à la barre de l'assemblée (18 mai 1792). Il demandait que le comité de surveillance lui remît tous les titres, notes et renseignemens qu'il pouvait avoir. Une discussion s'engagea. Bazire attaque la plainte comme étant nulle en sa forme, parce que les plaignans s'étaient qualifiés ministres d'état. La législative passe à l'ordre du jour, sur une observation de Dumolard, réclamant justice pour tous. Le lendemain, 19 mai, Romme dénonce le juge de paix, qui venait de décerner un mandat d'amener contre Bazire, Chabot et Merlin. Tous les trois protestaient contre l'atteinte portée à l'inviolabilité parlementaire. La Rivière se rend de nouveau à l'assemblée, et déclare qu'aux termes de l'article 8, section v de la constitution, tout citoyen devait répondre quand il était interrogé, au nom de la loi et que le mandat d'amener n'était qu'une mesure de procédure et de police. Louis XVI, prévenu par Montmorin, intervient alors dans une lettre lue à la tribune par Duranthon, garde des sceaux, lettre qui sollicite les députés à accomplir leur devoir avec impartialité. La colère de l'assemblée est à son comble. Guadet, appuyé par Lasource, n'hésite plus et propose la mise en accusation du juge de paix. Genty proteste vaillamment, mais est accueilli par les cris : « A l'Abbaye! à l'Abbaye. » La motion, malgré lui, est adoptée au milieu des applaudissemens. Le malheureux La Rivière est transféré à Orléans; il devait, le même jour que de Lessart et Brissac, être égorgé par la bande de Fournier l'Américain. « Encore, comme disait Malesherbes, après sa condamnation, encore si cela avait le sens commun (1)! »

A voir l'acharnement de cette éloquente et idéaliste Gironde contre un magistrat intègre, à lire ces discours enflammés contre Montmorin, on reconnaît que les imaginations troublées par une méfiance absolue, au moment où la guerre mettait en jeu l'existence de la nation, ne voyaient dans les constitutionnels, parce qu'ils étaient attachés au roi, que des ennemis irréconciliables. L'issue de ces

(1) *Souvenirs* de Mathieu Dumas.

accusations acceptées sans contrôle et qui étaient dans l'air n'était plus douteuse. Montmorin courait avec intrépidité à la mort.

Dans la séance du 20 mai, Gensonné et Brissot avaient dénoncé encore le comité autrichien. Deux jours après, les débats solennels commencent; c'est Gensonné qui parle le premier. « J'ai demandé la parole sur la lettre du roi, dit-il, parce que l'ordre donné au ministre de la justice et transmis par lui au commissaire près le tribunal de Paris m'a paru violer la constitution et la loi, et qu'il est de votre devoir de rappeler à leur exacte observation tous les fonctionnaires publics qui tenteraient de s'en écarter. Cette démarche qu'on a fait faire au roi, l'ordre donné au ministre de la justice, l'invitation au corps législatif de se dessaisir des pièces relatives aux conspirations, les rapports de cette démarche avec l'accusation intentée par les ex-ministres Bertrand et Montmorin, avec la conduite du juge de paix La Rivière, ne peuvent laisser aucun doute sur l'obsession qu'exercent encore sur l'esprit du roi les agens de cette conspiration que depuis longtemps l'opinion publique a désignée sous le nom de *comité autrichien.* » Malgré le talent puissant de Gensonné, l'assemblée était en majorité indécise, lorsque Brissot, l'ennemi personnel de Montmorin, prit la parole pour préciser les faits. Il faut lire son discours tout entier dans *le Moniteur*. L'accusation y est développée avec art et perfidie : il cite la correspondance diplomatique avec M. de Noailles, ambassadeur à Vienne; il isole les phrases, il isole même les mots; dans la lettre du 3 août 1791, il extrait un fragment; il ne le réunit pas à la lettre entière pour en juger l'esprit; il le subdivise au contraire en petites parties, qu'il détache pour les commenter séparément. Sans hésiter, il transforme en ennemis de la révolution ses premiers chefs, en ennemis de la constitution de 91 ses principaux auteurs. Il se souvient des tablettes de Zadig, dont les fragmens mal rapprochés pouvaient offrir un sens coupable. Il essaie de cet artifice sur la correspondance de Montmorin ; il prend une ligne dans sa lettre du 3 août, une autre ligne dans sa lettre du 19 septembre, et il compose ainsi une phrase qu'il récite sans interruption, invitant bien à en peser les mots; il en altère même la signification; et Montmorin ayant écrit qu'il ne voulait faire ni l'apologie, ni la censure des nouveaux *principes* dont l'empereur d'Autriche redoutait l'expansion (lettre du 3 août, pages 31 et 32), Brissot lit : « Je ne ferai ni l'apologie ni la censure des *pouvoirs* nouvellement créés. » En avançant dans l'examen de cette dénonciation, on frémit de voir sur quelle légèreté est fondé un décret d'accusation. Brissot dit-il, par exemple, que Montmorin s'opiniâtrait à conserver dans leurs places des personnages hostiles, tels que M. de Castelnau, résident de France à Genève; on fouille les pièces et l'on voit que

ce poste a été supprimé en 1791. Brissot reproche-t-il à Montmorin d'avoir laissé dans l'oubli le patriote Genêt, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg ; on apprend que le ministre lui a au contraire accordé une gratification et qu'il a été ensuite envoyé en Hollande.

L'assemblée, au surplus, ne fut pas convaincue. Kersaint, ayant demandé qu'on mît aux voix le décret d'accusation, la motion fut rejetée ; l'impression des discours de Gensonné et de Brissot, avec les pièces certifiées conformes, fut ordonnée; et l'affaire fut renvoyée aux comités réunis de diplomatie, de surveillance et des douze.

Dans la séance du 28 mai, Chabot annonce que Montmorin s'est embarqué à Boulogne-sur-Mer avec la princesse de Lamballe et M. de Caraman. Gensonné aussitôt s'écrie de son banc : « La fuite de Montmorin doit prouver pour quels motifs les personnes qui ont voté l'ajournement semblent en ce moment si empressées d'entendre le citoyen Chabot. » La nouvelle était fausse : Montmorin publie une lettre dans laquelle il déclare courageusement qu'il n'a point et n'aura jamais le dessein de quitter la France, et qu'il ne quittera même point Paris avant que l'assemblée ait approfondi la dénonciation lancée contre lui. Chabot fait alors des excuses, mais promet de prendre sa revanche. Cependant les discours et les annexes, dont l'impression avait été ordonnée, sont distribués. Dans la séance du 2 juin 1792, le représentant Mayern se plaint de ne trouver dans les pièces justificatives que des fragmens de lettres, fragmens façonnés avec art, ajoute-t-il, et accommodés à la dénonciation. Le même jour, Montmorin fait remettre à la législative un mémoire en réponse à ses accusateurs. Il avait fait imprimer lui-même, en totalité, les pièces dont les extraits avaient servi de fondement au réquisitoire de Brissot. Citées pour prouver des crimes, elles n'attestent que des services. Partout, dans cette correspondance, le ministre justifie les mesures prises par l'assemblée nationale, proteste au nom de son énergie et de sa prudence, ne parle des princes émigrés que pour désavouer, au nom du roi, toutes leurs démarches, dissuade l'empereur de faire des tentatives pour rendre au monarque son ancienne autorité, annonce qu'elles seraient sans objet, prévient qu'elles seraient d'ailleurs sans succès et qu'on augmenterait la fermentation générale. Il représente qu'aucune puissance étrangère à la France ne peut y changer l'ordre de choses établi, qu'on peut dompter facilement un parti, mais non pas une nation nombreuse, exaltée et puissante. Montmorin voulait conserver la paix et l'alliance de l'Autriche; il voulait maintenir le traité de 1756 conclu contre la Prusse. Brissot et ses amis désapprouvaient passionnément cette politique. Ils en avaient le droit, mais, comme répondait Montmorin : « Tout ce que cela prouve, c'est que M. Bris-

sot regarde comme criminels de haute trahison ceux qui ne pensent pas comme lui. » Le mémoire se terminait ainsi : « La seule faveur qui me reste à demander à mes lecteurs, c'est de vouloir bien lire les pièces entières de ma correspondance, et de me juger d'après l'impression qu'ils recevront de cette lecture. »

L'impression fut, en effet, profonde; lorsque le surlendemain, Chabot, au nom des comités, donna communication de son rapport, lorsqu'il essaya de répandre des doutes, même sur la fidélité de Rochambeau, de Dillon, de La Fayette, les murmures d'indignation le forcèrent à supprimer des pages entières. Comme conclusion à ce long débat sur le comité autrichien, l'assemblée se contenta de renvoyer les nouvelles pièces énoncées dans le rapport, à l'examen des comités compétens.

Montmorin pouvait se croire sauvé. Pour assurer son repos à la campagne, il avait fait distribuer dans l'Yonne par l'intermédiaire de Peyron de nombreux exemplaires de sa défense. A Paris, un homme de cœur, l'ami de sa fille Pauline, François de Pange, s'était hardiment jeté dans la mêlée. Après une vive polémique avec Brissot, le jour même où il montait à la tribune pour accuser Montmorin, François de Pange, dans le soixante-quinzième supplément du *Journal de Paris*, lui adressait cette philippique : « Vous allez prouver à l'assemblée, dites-vous, l'existence du comité autrichien? Au moment où l'Autriche est en guerre avec la France, ce mot ne peut désigner qu'une société d'ennemis publics. Le comité de surveillance a déclaré n'avoir pas les preuves de l'existence d'une telle société; mais vous vous êtes engagé à les fournir. Vos espions sont-ils donc meilleurs que les siens? » Et le vaillant journaliste continue de flétrir, en citant ses phrases, l'ancien adulateur du roi. L'article finit par ces mots : « Je ne vous retiens plus, homme du 10 mars; paraissez à la tribune! »

Dès que le mémoire de Montmorin paraît, François de Pange prend la plume et signe à la fois, dans le numéro trente-six de *l'Ami des patriotes* et dans le quatre-vingt-cinquième supplément du *Journal de Paris*, une éloquente apologie de l'ancien ministre.

« Attaqué de la sorte (nous citons les dernières lignes), M. de Montmorin n'a pas eu de peine à se justifier; toutes ses réponses sont simples, parce qu'on n'a pas besoin d'emphase quand on dit la vérité; elles sont claires et courtes, et c'est dans cette discussion qu'on a vu, pour la première fois peut-être, la réplique de l'accusé être plus brève que l'écrit accusateur. — Brissot s'est présenté au combat avec de faibles moyens, mais il avait pour auxiliaire l'art d'interpréter et de noircir les plus secrètes pensées, celui de transposer les phrases, celui d'altérer les termes et surtout le courage cynique de mentir imperturbablement... Quand Brissot emploie tous

les prestiges de la charlatanerie et toutes les ressources de l'imposture pour tromper et avilir l'assemblée nationale, pour faire jeter dans les fers et livrer peut-être à des bourreaux un citoyen irréprochable, je demande comment je dois qualifier ce J.-P. Brissot et quel délit il dénoncera jamais qui soit plus grave que le sien.— Je sais que, puisqu'il est député, la constitution le déclare inviolable et je n'appelle pas sur lui la vengeance des lois. Mais puisse au moins le mépris de toutes les âmes généreuses faire de ce vil tyran une éclatante justice ! Ce mépris vengeur est un sentiment libre qu'aucune loi ne saurait contraindre. Il est doux de l'exhaler sur les plus puissans coupables et de ternir ainsi leurs scandaleux triomphes. Il est juste d'en atteindre jusqu'à la tribune nationale l'orateur effronté qui la profane par des calomnies. »

Pour n'oublier aucun nom, parmi les amis de Montmorin qui le défendirent publiquement à cette heure difficile, rappelons aussi que Suard fit paraître dans les soixante-dix-septième et soixante-dix-huitième numéros du *Journal de Paris* un long article signé seulement de ses initiales, sur le prétendu comité autrichien et ses dénonciateurs.

M. de Toulongeon, dont l'ouvrage n'est que le témoignage d'un esprit modéré et honnête, mêlé aux premières scènes de ce drame, s'est trouvé à portée de recueillir des renseignemens précis. Il affirme qu'on a calomnié les intentions et les démarches de ces derniers conseillers de Louis XVI, Malouet, Malesherbes, Bertrand de Molleville, Montmorin. « Ils n'avaient, dit Toulongeon, d'autres mobiles que la constitution anglaise (1). » Sans doute, son adaptation à l'état social de la France était devenue impossible ; mais est-ce un crime de l'avoir tentée, et cet essai mérite-t-il les sévérités de l'histoire? Il en est plus d'un, dans cette rupture irrévocable entre le monde ancien et le monde nouveau, il en est plus d'un qui, resté sur l'autre rive, avait essayé de jeter un pont entre les deux sociétés séparées désormais par un abîme ; ne leur lançons pas d'outrages, car ils avaient gardé de la vieille France les qualités supérieures, délicates et chevaleresques. Pourquoi donc, sur l'interprétation isolée de deux lettres publiées dans la correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck, accuse-t-on encore Montmorin de trahison? L'une de ces lettres, écrite de la main de Mme de Beaumont, est du 22 mai 1792 ; l'autre, dictée à un ami, est du 19 juin suivant. Depuis six mois, Montmorin n'était plus aux affaires étrangères ; c'est au milieu des dénonciations les plus violentes qu'il continue d'instruire des faits quotidiens le comte de La Marck, suivant son habitude depuis plus d'une année.

(1) *Histoire de France depuis 89*, par M. de Toulongeon. Voir Pièces justificatives.

Les importantes correspondances publiées dans ces derniers temps n'ont apporté aucun argument à l'appui de ces jugemens de parti-pris ou insuffisamment fondés (1). S'il est aujourd'hui démontré que, pendant toute la durée de son règne, Marie-Antoinette avait regardé le comte de Mercy comme son propre ministre, s'il est avéré qu'elle n'avait jamais oublié cette recommandation de Marie-Thérèse, au moment de leur séparation, de rester bonne Allemande; il est non moins certain que Montmorin n'était pas instruit de cette double politique que représentait, notamment à Vienne, le baron de Breteuil, de cette politique qui fit directement appel à l'intervention armée des souverains, et qui avait pour mission confidentielle de démentir l'acceptation officielle de la constitution. Sans doute, quand la révolution eut elle-même engagé la guerre, quand la reine eut adressé à Mercy le billet du 26 mars 1792, qui contient le plan de campagne de nos armées, Montmorin ne croit pas le comte de La Marck un ennemi de la France et ne suspend pas des relations qui auraient dû, dès cette heure, prendre fin; sans doute il donne à son confident les impressions de la cour, partageant avec elle cette courte vue qu'il suffira d'une promenade militaire pour sauver Louis XVI, et surtout Marie-Antoinette; sans doute il ne croit plus qu'il y ait un autre moyen de relever la nation, et que « ce n'est pas en elle-même qu'elle peut trouver les ressources nécessaires pour sortir du précipice où l'ont jetée les fous et les enfans (2). » Mais avoir la préméditation de trahir La Fayette, son ancien ami! Une phrase, dans une lettre intime, ne suffit pas pour convaincre d'infamie: « Les nouvelles que nous avons ici de Coblentz sont que les émigrés seront employés. Si cela est, j'en serai très fâché. On ne saurait, selon moi, les mettre trop à l'écart pour agir. » Telle est sa pensée politique dominante. Le surplus, inspiré par la passion de voir la famille royale échapper à l'échafaud, peut être critiqué, blâmé, mais ne peut servir de fondement à la condamnation de l'histoire pour connivence directe avec les généraux autrichiens. Le comte de Montmorin, héritier d'un des noms les plus fiers de l'aristocratie, ne voulait ni sa disparition, ni son effacement dans le gouvernement. Il n'est certainement pas un des ancêtres de la démocratie moderne; mais c'est un honnête homme, et l'un des esprits qui comprirent le mieux, aux débuts de la constituante, les nécessités d'une monarchie contrôlée et libérale. Nous subissons trop encore aujourd'hui, dès qu'il s'agit de la révolution, les défiances aveugles que le danger de la patrie expliquait alors, mais ne justifiait pas toujours.

(1) *Correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, par MM. Geffroy et d'Arneth.

(2) *Correspondance avec M. le comte de La Marck*, t. III.

III.

Deux mois nous séparent des massacres de septembre. La France entrait visiblement dans la république : c'était la conséquence de la guerre. Barnave, découragé et triste, avait pris congé de Marie-Antoinette ; il avait dit adieu à Montmorin avec les plus funestes pressentimens. Il se retirait dans le Dauphiné, attendant que le bourreau vînt l'y chercher.

La journée du 20 juin faisait prévoir celle du 10 août. Montmorin s'était mis en évidence ; il était signalé comme ayant eu la main sur le pommeau de son épée, à côté du roi, pendant qu'on le coiffait du bonnet rouge. Les journaux l'attaquent, dès lors, avec une rage nouvelle. Il n'avait plus d'autre ambition, dans ces dernières semaines de la monarchie, que d'être un serviteur fidèle ; cependant il rencontre La Fayette et échange avec lui quelques paroles désespérées. Après avoir expédié de son camp à l'assemblée une lettre où il attaquait à la fois le ministère Dumouriez et la société des Jacobins, le général était allé à Paris. Il avait paru à la barre, avait parlé de l'indignation de l'armée. Puis il avait rendu un dernier hommage au roi et à la reine, qui continuaient à ne voir en lui qu'un démagogue. La Fayette, méditant déjà son volontaire exil, était reparti pour la frontière.

La vie de la famille royale étant l'unique préoccupation de Montmorin, il s'était assuré le dévoûment de M. de Liancourt, commandant à Rouen quatre régimens, et, de concert avec Malouet, il avait arrangé avec l'ordonnateur de la marine au Havre, M. de Mistral, l'armement d'un yacht destiné à porter en Angleterre Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs enfans. L'intendant de la liste civile, Laporte, avait remis au roi une lettre explicative de Malouet. On ne put en tirer toujours que ce mot : « L'affaire de Varennes est une leçon ; nous verrons. » Lorsque Laporte transmit ce dernier refus : « Allons, s'écria Montmorin, il faut en prendre notre parti ; nous serons tous massacrés, et ce ne sera pas long. »

Paris était tout entier debout depuis les premiers échecs de nos armées : les enrôlemens volontaires commençaient, les défilés des sections se succédaient avec enthousiasme. Le manifeste du duc de Brunswick, bien loin d'affaiblir l'esprit public, l'excitait. De quelle utilité pouvaient être désormais les réunions à l'hôtel de la rue Plumet ? Lally, Clermont-Tonnerre, La Tour du Pin, Bertrand de Molleville y venaient, et aussi Malesherbes, et enfin Gouverneur-Morris. Ils étaient instruits en détail de tous les préparatifs du

10 août. Montmorin, infatigable de cœur, avait écrit au roi pour lui en faire part; il lui disait qu'il n'y avait plus à reculer, que soixante-dix amis résolus se trouveraient, avec des chevaux, aux Grandes-Écuries. Ne recevant pas de réponse, Montmorin s'était une dernière fois glissé au château. Madame Élisabeth, trompée, lui assurait que l'insurrection n'aurait pas lieu, que Santerre et Pétion s'y étaient engagés. La résignation était de plus en plus la forme du courage de Louis XVI.

Le même soir, après le souper, ce groupe d'hommes distingués et sans force était réuni dans le jardin de M. de Montmorin, discutant tristement toutes les chances de la situation. Malesherbes s'écria : « Je ne vois plus qu'une mesure de désespoir. Le roi s'étant interdit tout autre moyen de défense, il ne peut plus être question que de le préserver des assassins. Le parti révolutionnaire est armé contre lui, parce qu'il le suppose armé contre eux, et vous voyez quelles sont nos armes, puisque Sa Majesté se refuse à tout. » Malesherbes en était là, raconte Malouet, lorsqu'on vit arriver un domestique des Tuileries avec un paquet pour Montmorin. Le roi lui envoyait une lettre de Guadet et de Vergniaud, et une autre du premier valet de chambre Thierry.

La généreuse Gironde, républicaine pourtant, faisait une tentative pour sauver la tête de Louis XVI en amenant son abdication. Elle proposait la régence de Louis XVII, avec un conseil nommé par l'assemblée. Le projet était irréalisable; il était d'ailleurs repoussé par Marie-Antoinette. Montmorin pensait que si Louis XVI persistait à se refuser à tout projet d'évasion, l'acceptation de la proposition des Girondins, malgré l'humiliation personnelle qui suivrait son exécution, était peut-être la seule ressource.

On possède le procès-verbal, écrit de la main de Lally-Tollendal, d'une autre séance tenue le 4 août dans ce même jardin, entre les mêmes amis (1). Chacun rendait compte de ce qu'il avait découvert; Lally avait reçu une lettre anonyme, dans laquelle on lui racontait une conversation chez Santerre; on y annonçait le projet de marcher sur les Tuileries, de tuer le roi dans la mêlée, de s'emparer du prince royal. Au moment où les confidences touchaient à leur fin, accourut Malesherbes. Il venait presser Mme de Montmorin et Pauline de Beaumont de se retirer à la campagne. La crise approchait et Paris n'était plus la place des femmes. Elles ne voulurent pas partir. Elles songèrent à demander asile à Mme de Nanteuil, rue Neuve-des-Mathurins. Seule, Mme de La Luzerne se rendit pour quelques semaines à Luciennes. Calixte avait donné

(1) Voir les notes du tome II de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers.

sa démission d'officier de l'armée active et entrait, comme garde national, dans le bataillon royaliste des Filles-Saint-Thomas. Ce même jour, 4 août, le *Mémorial* de Gouverneur-Morris indique qu'il se rendit chez Montmorin et qu'il le trouva profondément abattu (1). Montmorin tenta encore de causer avec le roi; on le renvoya à M. de Montciel, qui s'occupait aussi d'une sortie. Montmorin lassait Louis XVI de son attachement.

Le 10 août arriva. La veille, il y avait eu un dernier lever à la cour pour les derniers fidèles. Lorsque l'attaque commença, averti par le canon et le tocsin, Montmorin sortit à pied de son hôtel avec sa femme et Pauline. Il se réfugia d'abord rue de Grenelle, chez la marquise de Nesle. Ne se jugeant pas en sûreté, il chercha un autre refuge, le lendemain, chez Mme de Nanteuil. Elle le confia à sa nourrice, Hélène Leclerc, femme de Pierre-Louis-Mary Gazier, rue Faubourg-Saint-Antoine, n° 128.

Des pièces signées Montmorin avaient été trouvées dans le sac des Tuileries. Le 16 août, une visite domiciliaire fut opérée rue Plumet; les scellés furent apposés. Fauchet avait déjà proposé sa mise en accusation. Blotti tout le jour au fond d'une chambre, Montmorin ne sortait que la nuit pour acheter des journaux, ou pour remettre dans un endroit convenu d'avance des lettres émouvantes qu'il écrivait à sa femme, à sa fille. Quelques fragmens en sont conservés aux Archives, reliques précieuses et qu'on ne touche qu'avec émotion. On voit que, sous l'adresse de M. Barruel, ancien précepteur des enfans, les billets pouvaient quelquefois s'échanger (2).

On nous permettra de citer quelques lignes de Mme de Beaumont, datées du 15 août. Les noms sont dissimulés de peur d'une surprise ou d'une trahison. « Mille et mille remercîmens du petit mot que vous m'écrivez, veuillez le renouveler tous les jours. Les nouvelles des gens qui me sont chers sont plus nécessaires à mon existence que l'air que je respire. Parlez de moi à ceux qui m'intéressent. Sans mes deux acolytes (sa mère et son frère) je serais auprès d'eux. (Elle n'ose nommer son père.) Je les aime bien tendrement. Adieu, je ne puis vous en dire davantage. Je vous demande, à mains jointes, un mot tous les jours. » « O ma charmante souveraine, répond le pauvre père du fond de sa cachette, combien il me tardait de vous écrire! Votre joli petit billet m'a tant fait de plaisir! Ne nous laissons pas abattre, ne parlez pas de moi à l'étourdy. » Un autre billet est à l'adresse de son secrétaire, M. Lemoinne. Enfin, dans un autre, le dernier, on lit ces mots : « De vos nouvelles, je vous

(1) *Mémorial* de Gouverneur-Morris.
(2) Archives nationales, papiers séquestrés.

en prie, et de celles de nos amis Trudaine. » Souvenir des temps fortunés et des soirées de la place Royale! On savait Montmorin traqué comme une bête fauve et le comte de Mercy-Argenteau écrivait de Spa au prince d'Arenberg : « Je suis en peine de M. de Montmorin; mais, à en juger par l'énoncé des derniers journaux, il pourrait encore échapper à ses assassins (1). »

Il ne put leur échapper. On le découvrit par l'imprudence de son hôtesse. Dans ce temps de disette et de pauvreté, elle achetait les plus belles volailles, les meilleurs fruits et les portait chez elle sans précaution. On soupçonna bientôt qu'elle recélait un aristocrate. Cette conjecture se répandit parmi la populace du quartier, presque toute composée d'agens des jacobins. Peltier prétend que l'indiscrète affection de Mme de Nanteuil éveilla aussi les soupçons: elle allait le voir et laissait sa voiture à une certaine distance (2). Montmorin fut arrêté, au moment où il s'y attendait le moins, le 21 août 1792. On trouva sur la table quelques journaux, *le Logographe*, journal du soir, les *Débats*, *le Patriote français*, deux assignats de 50 livres et soixante-cinq de 5 livres. En le fouillant, on saisit une fiole d'opium, suprême recours dans un moment de désespoir.

IV.

Il ne se fit pas illusion sur l'issue du combat, et voulut néanmoins se défendre pied à pied. Interrogé d'abord par le comité de sûreté générale sur le point de savoir s'il n'avait pas tenu un conseil secret sur les affaires publiques avec des membres de l'assemblée constituante, il s'expliqua avec une rare présence d'esprit. L'interrogatoire porta ensuite sur la politique étrangère depuis la revision de l'acte constitutionnel. Le mémoire publié à la suite des accusations de Brissot renfermait les principales justifications; Montmorin s'y référa. Sur la coalition des puissances étrangères et sur les mesures à prendre pour en prévenir l'effet, il répondit avec sa correspondance officielle; chacune de ses réponses fut nette, précise, et ne pouvait donner prétexte à accusation. Néanmoins l'assemblée l'appelle à sa barre; une confusion s'était faite entre l'ancien ministre et son cousin le marquis de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau, et qui avait son appartement aux Tuileries. On allait jusqu'à attribuer au premier les ordres donnés aux Suisses

(1) Archives nationales, FJ, 4,625.
(2) Peltier, *Dernier Tableau de Paris*.

dans la journée du 10 août; il n'eut pas de peine à expliquer cette confusion de noms. L'interrogatoire ne prit d'intérêt que lorsqu'il fut dirigé par Brissot et Gensonné. On comprend aux premières paroles qu'un duel à mort est engagé (1).

Nous ne citerons que les questions essentielles :

« BRISSOT. — J'observe à M. de Montmorin que la correspondance de Vienne des mois de septembre et octobre de 1791 annonce que l'empereur et le roi de Prusse s'étaient ligués contre la France; que l'un et l'autre auraient prêté des sommes considérables aux frères du roi, qui les empruntait en son nom et pour se rétablir dans ses anciens droits; que cependant M. de Montmorin, dans son discours du 31 octobre, a caché tous ces faits à l'assemblée nationale. Je demande pourquoi.

« MONTMORIN. — La correspondance annonçait une convention entre les cours de Vienne et de Berlin; le motif en était la détention du roi. Je prévins à plusieurs reprises le comité diplomatique de l'assemblée constituante. Sur mes provocations, l'on hâta les armemens. Lorsque j'eus l'honneur de parler à l'assemblée constituante, le 31 octobre, à l'occasion de ma démission, les choses avaient changé de face. L'empereur, qui avait provoqué la coalition par une circulaire dont je n'ai eu connaissance que par les papiers publics, l'empereur avait, par une autre circulaire, écrit aux mêmes puissances de suspendre l'effet de la première. Il avait même répondu à la lettre par laquelle le roi lui annonçait l'acceptation de la constitution, qu'il n'existait à cette époque aucun mouvement extraordinaire de troupes. J'ai donc dit la vérité lorsqu'en quittant le ministère, au mois d'octobre, j'ai annoncé à l'assemblée que nous avions des espérances de paix fondées. »

Gensonné, voyant que Montmorin peut être sauvé, intervient alors et lui demande comment, ayant été ministre des affaires étrangères jusqu'au 31 octobre, il a pu ignorer que les sollicitations des princes français auprès des puissances étrangères se faisaient au nom du roi et de concert avec lui.

« MONTMORIN. — Les sollicitations des princes français n'ont commencé à être réellement très vives qu'en juillet et août 1791. Je savais bien que c'était pour le roi qu'ils sollicitaient; je n'ai jamais su qu'ils aient pris son nom et je me plaignis amèrement, dans une dépêche à la cour de Vienne, de ce que l'on avait accueilli une intervention de leur part pour laquelle ils étaient absolument sans titre.

« GENSONNÉ, *s'adressant au président de l'assemblée,* Lacroix. —

(1) *Moniteur*, séance du 22 août 1792.

Je vous prie, monsieur le président, d'observer à Montmorin qu'il est convenu dans une de ses réponses qu'en juillet et août derniers, les sollicitations auprès des puissances étrangères étaient très vives. Montmorin, dans son dernier compte-rendu, a bercé la nation par de fausses espérances de paix rejetées sur la prétendue exagération des journaux et des sociétés populaires. La mauvaise humeur des puissances ennemies jette encore les fondemens d'un système de trahison que la cour a ouvertement suivi depuis cette époque et que les papiers trouvés dans le secrétaire du roi ont complètement dévoilé. »

Ces papiers, que l'on connaît aujourd'hui, absolvent Montmorin en prouvant sa bonne foi; il n'était pour rien dans les intrigues secrètes des Tuileries; aussi sa réponse à la question posée par Gensonné est-elle concluante : « Je dirai d'abord qu'à l'époque du mois de juillet, les sollicitations des princes français devinrent vives, et que la position dans laquelle se trouvait le roi paraissait faire accueillir ces sollicitations avec quelque succès : après l'acceptation de la constitution, j'ai dû croire qu'il allait en résulter un nouvel ordre de choses. Nos agens, qui avaient été repoussés jusqu'alors, furent écoutés comme ils l'avaient été précédemment. Ils annonçaient les dispositions des cours où ils étaient envoyés comme pacifiques; ils peignaient même les cours comme soulagées de n'avoir plus à se livrer à une guerre. L'on ne saurait taxer de pusillanimité les dernières dépêches que j'ai écrites à Vienne. Elles étaient de nature à forcer cette cour à s'expliquer. J'ai dit ce qui existait alors. Je pourrais alléguer une preuve bien positive, c'est qu'aujourd'hui même que la guerre existe depuis le mois d'avril, à peine les préparatifs des puissances étrangères sont-ils achevés. »

L'interrogatoire terminé, Lasource, chargé de dresser le rapport au nom des comités, propose que le marquis de Montmorin, le gouverneur de Fontainebleau, soit mandé sur-le-champ afin que les deux cousins n'aient pas le temps de se concerter. « Il y a encore un Montmorin, vieillard de quatre-vingt-sept ans, qui habite Le Havre, » reprend ironiquement l'ancien ministre des affaires étrangères. Lasource baissa la tête. A la séance du soir, 23 août, le marquis de Montmorin est, en effet, introduit; on avait trouvé dans son appartement au château, après le pillage du 10 août, le manuscrit du compte-rendu d'une conversation entre cinq ou six députés dont les noms étaient inconnus; on avait de plus saisi les quittances de diverses sommes touchées de la liste civile pour des dépenses relatives aux faisanderies. On l'interrogea sur ces deux points; ses explications furent catégoriques et devaient écarter tous

soupçons. Néanmoins, sur la proposition de Bazire, il fut conduit à l'Abbaye pour être traduit devant le tribunal criminel. Le marquis devait subir, à un jour d'intervalle, le même sort que son infortuné parent.

Les *Mémoires* de Soulavie nous apprennent un détail curieux (1). Après avoir passé devant le comité de surveillance, l'ancien ministre était resté dans la chambre d'instruction sous la garde de deux gendarmes. Il aurait pu s'évader. Soulavie, occupé de recherches historiques, travaillait dans cette pièce; ils furent quelques instans seuls et leur conversation a été recueillie. Montmorin s'était tenu constamment debout; Soulavie lui offrit sa chaise.

« C'est la première marque de bonté que je reçois depuis mes malheurs, dit Montmorin.

« SOULAVIE, *après quelques paroles de politesse.* — Je n'aimais pas l'excès de la puissance royale sous l'ancien régime, ni la faiblesse du gouvernement avant la révolution.

« MONTMORIN. — Nos opinions se trouvent analogues. N'ai-je pas contribué à la liberté? N'ai-je pas, par un tendre attachement à Louis XVI, demeuré constamment à côté de lui? On ne connaît pas le roi; il est aussi innocent que je le suis. Je n'ai voulu la guerre de la France contre aucune puissance. Je la regarde comme la cause de tous nos maux. Cependant me voilà détenu. M. Brissot m'a attaqué hier bien injustement dans l'assemblée. M. Lasource, membre du comité, est chargé de faire un rapport. Ah! monsieur, si l'humanité a toujours sur votre cœur de l'influence, rendez-moi service de me faire connaître ici les griefs secrets de ces messieurs; je ne crains pas la mort, mais le sort de M[me] de Montmorin,

« SOULAVIE. — Je suis étranger à toutes les opérations de ce comité.

« MONTMORIN. — Que me conseillez-vous et quel mal pensez-vous que Brissot puisse me faire?

« SOULAVIE. — Tous les maux qu'il pourra. Il sait ce que vous avez fait : ennemi de tous les ministres des affaires étrangères, de Vergennes, de Montmorin, de Lessart, de Chambonas, de Dumouriez, il les croit tous instruits de ses aventures; il ne s'est cru en repos que lorsqu'il a eu placé un ministre des affaires étrangères de son bord. Vous êtes mal gardé; vous n'avez en ce moment-ci qu'un seul militaire, je vous exhorte de vous évader.

« MONTMORIN. — M'évader après la séance de l'assemblée c'est m'exposer à être massacré. La prison est pour moi un asile que je préfère. Que pensez-vous que tout ceci pourra devenir?

(1) Soulavie, *Mémoires historiques,* t. VI.

« Soulavie. — L'ennemi approche; je ne crois pas le roi en sûreté.

« Montmorin. — L'infortuné monarque est perdu; je ne vois qu'un moyen de le rétablir un jour : c'est une déclaration de la république; cette déclaration seule peut sauver le roi. Cette république sera terrible contre l'ennemi; elle sauvera le territoire intact; elle sera déchirée par les factions intestines. La révolution se purgera ainsi de ses immondices. Vous avez vu au 14 juillet La Fayette et d'Orléans se brouiller. Peu de jours après, vous avez vu le parti de Mirabeau et de Lameth se diviser. Les jacobins et les feuillans étaient frères avant la revision. Les jacobins, à l'époque de la déclaration de guerre, se sont encore divisés en parti de Robespierre et en parti de Brissot. C'est l'âme de la révolution que la scission et le trouble... Terminons la conférence par un service signalé que vous pouvez me rendre. Je suis dans des peines cruelles sur Mme de Montmorin. Dans quelles souffrances l'interrogatoire de l'assemblée nationale ne l'aura-t-il pas jetée? Faites-moi la grâce de passer chez elle. Elle demeure au milieu de la rue Neuve-des-Mathurins. Elle sera glacée d'effroi en voyant arriver du comité quelqu'un de ma part; mais dites-lui un mot qui la rassurera, c'est que je me porte bien.

« Soulavie. — Je vous demanderai, de mon côté, une autre grâce. Vous n'avez rien pris depuis vingt-quatre heures; je sors et je vais vous faire servir à dîner.

« Montmorin. — Je resterai encore dans cet état, n'ayant aucun besoin.

« Soulavie. — Afin que vous mangiez sans crainte, j'irai chercher le dîner moi-même.

« Montmorin. — Vous ne pourriez plus me rendre aucun service, car votre pitié vous rendrait très suspect, et je désire de vous que les pièces de mon ministère soient par vous remises au comité. Convaincu de mon patriotisme, je ne balance pas à faire cette proposition.

« Soulavie. — Je ne puis toucher aux papiers du comité, mais les voilà dans ce coin. Qui vous empêche de les mêler comme un jeu de cartes? Les députés s'occupent bien de papiers! Ils sont ici pendant deux ou trois heures occupés à se quereller; après quoi, ils paraissent à l'assemblée et coulent la journée avec des femmes ou dans les plaisirs. Dans le moment actuel, il s'élève une rivalité entre eux et la municipalité. C'est ce qui pourrait vous arriver de plus heureux.

« Montmorin. — Soyez patriote, monsieur; vous serez pour moi un défenseur officieux bien précieux. Abandonné de toute la terre,

égaré et fugitif dans Paris, arrêté et conduit à ce comité, la Providence vous a envoyé pour me sauver, et vous le pouvez en calmant les esprits du comité. »

Ainsi se termina ce colloque, curieux à consulter pour qui veut juger équitablement Montmorin. Le soir même, Soulavie rendit visite à la comtesse; il la trouva mourante de désolation et de terreur dans son lit. « Je ne suis pas Mme de Montmorin, lui dit-elle, craignant une embûche, mais je lui ferai porter les nouvelles que vous me donnez de son mari. » Soulavie, ému par tant de douleur, se retira sans insister pour la convaincre de son identité.

Le 31 août, Lasource lisait son rapport à la législative; il concluait, au nom des comités réunis, à la mise en accusation. Le seul grief retenu était le silence gardé par le ministre vis-à-vis des mouvemens et des desseins des princes rebelles. Tous les prétextes n'étaient-ils pas bons pour se débarrasser de l'ami du roi? Ce n'était pas impunément que Montmorin avait répondu un jour à Brissot que sa méchanceté et sa générosité lui étaient également indifférentes. Brissot ne lui pardonnait pas. En attendant le jugement, on conduisit Montmorin dans les cachots de l'Abbaye. Est-il vrai qu'il obtint que son fils Calixte vînt partager sa captivité? Est-il vrai qu'il écrivit une lettre suppliante à Danton? M. de Lamartine énonce ces faits, mais nous n'en avons pas trouvé de preuve. Est-il vrai enfin que, désespéré de la justice des hommes et n'ayant plus sur lui le poison qu'il avait emporté dans sa retraite de la rue Saint-Antoine, Montmorin brisa à coups de poing une table de bois de chêne? N'y a-t-il pas eu une confusion avec son cousin? L'éditeur des Mémoires sur les journées de septembre donne cet acte de colère comme certain, et l'attribue au père de Pauline de Beaumont.

Nous sommes arrivés au jour néfaste. C'est le 2 septembre (1). Les nouvelles des armées françaises étaient mauvaises. L'ennemi était à quarante lieues de Paris. Verdun venait de capituler, Longwy était pris; on entendait de nouveau de toutes parts cet effrayant tocsin dont le souvenir était resté gravé dans les âmes depuis la nuit du 10 août. Les officiers et les soldats qui s'étaient rendus ce jour-là au peuple et qui avaient été mis sous la protection de la nation sont d'abord massacrés. On vient prendre Montmorin dans sa prison et on le met en face de ce tribunal qui s'était installé sur le lieu du crime. Maillard présidait. Montmorin déclare aussitôt qu'il ne reconnaît pas de pareils commissaires pour ses

(1) Procès-verbaux de la commune de Paris. Journées de septembre. Journiac de Saint-Méard, *Mon Agonie de trente-huit heures.*

juges, qu'ils n'avaient été nommés par aucune loi, que l'affaire pour laquelle il était détenu était soumise à la décision d'un tribunal régulièrement constitué, et qu'il espérait bien que sa décision changerait l'opinion que le peuple avait de lui. Jusqu'à la dernière minute de sa vie, sa conscience s'élevait ainsi contre ses dénonciateurs. Un des acolytes de Maillard interrompt brusquement le prisonnier et dit : « Monsieur le président, les crimes de Montmorin sont connus; mais, puisqu'il prétend que son affaire ne nous regarde pas, je demande qu'il soit envoyé à la Force. — Oui, oui, à la Force! » crient à la fois tous les juges. Est-il bien sûr qu'un éclair de joie ait alors illuminé le visage de la victime et qu'elle ait espéré échapper aux mains des bandits? « A la Force! » était à la fois l'arrêt et le signal de mort. Le grand seigneur sardonique et dédaigneux se réveilla : « Monsieur le président, dit-il, puisqu'on vous appelle ainsi, je vous prie de me faire avancer une voiture. — Vous allez l'avoir, » lui répond froidement Maillard. Il fit un signe à l'un des assistans, qui sortit aussitôt pour avertir les assassins qu'ils allaient avoir un aristocrate de choix. Le misérable rentra dans la salle et dit à Montmorin : « La voiture est à la porte. » Montmorin réclame divers objets et des souvenirs qui étaient restés dans son cachot. Il veut les emporter. On lui répond qu'ils lui seront envoyés. Il sort, et Maillard écrit aussitôt en marge du registre d'écrou : *Mort*. Montmorin tombe à la porte au milieu d'une meute de forcenés. Ils se jettent sur lui, le renversent et le frappent à coups de sabre ou de pique. M. Ignace de Barante, dans ses notes inédites, raconte qu'au moment où on l'égorgeait, il mordit la main d'un des bourreaux, un nommé Cumont; un autre septembriseur, Boinnet, lui abattit les doigts à coups de hache et les mit dans sa poche pour les montrer dans tous les cafés du voisinage. Percé de coups en plein corps, tailladé et labouré de plaies, Montmorin respirait encore; les assassins alors l'empalèrent et le portèrent ainsi comme un trophée jusqu'aux portes de l'assemblée.

Telle fut la fin, nous pouvons dire tel fut le martyre du comte Marc de Montmorin Saint-Hérem, qui, le premier, fut ministre des affaires étrangères de la révolution.

V.

Mme de Montmorin avait tout appris. Les horribles détails de ce long supplice lui avaient été racontés; Pauline de Beaumont ne les ignora pas davantage. Elle partit avec sa mère, sa sœur et son frère pour Rouen, où M. de Liancourt les recueillit. Mais y séjourner fut

impossible. La peur, l'image encore saisissante de la journée de septembre, et ce sentiment naturel qui porte dans ces heures d'infinie détresse ceux qui s'aiment à se réunir, déterminèrent la famille Montmorin à demander l'hospitalité en Bourgogne à leur voisin, à leur parent, le comte Mégret de Sérilly, ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, propriétaire du château de Passy-sur-Yonne.

L'hiver de 1793 se passa dans cette solitude (1). François de Pange la traversa en fuyant la terreur. Quelques amis venaient la nuit, de Villeneuve ou de Sens, apporter des nouvelles ou des livres. Lombard de Langres ayant donné à lire à Mme de Montmorin les *Contes moraux* de Marmontel, aperçut, quand elle les lui renvoya, une note marginale écrite de sa main, dans laquelle elle priait Dieu de la faire mourir. Ses vœux allaient être exaucés, et de quelle façon! L'infidélité d'un domestique attira sur Passy et ses hôtes l'attention du comité de sûreté générale institué par la convention.

M. de Sérilly avait un frère, Mégret d'Étigny, officier supérieur aux gardes françaises, qui se trouvait à Paris le 10 août. Un de ses amis, un de ses frères d'armes, le baron de Viomesnil, était de ceux qui avaient défendu l'épée à la main aux Tuileries la personne du roi. Blessé à la jambe d'un coup de feu, Viomesnil s'était traîné chez M. d'Étigny, rue Coq-Héron, n° 65; il y avait succombé à ses blessures quelques jours après. Lorsque le conventionnel Maure fut envoyé en mission dans le département de l'Yonne, une lettre d'un valet de chambre lui dénonça M. d'Étigny pour avoir donné asile au baron de Viomesnil. En même temps que cette dénonciation appelait sur le château de Passy les fureurs des terroristes, un autre incident analogue les attirait aussi sur une illustre famille de la même province.

Le comte de Brienne, frère du cardinal, était à Sens avec ses neveux. Maure apprend qu'un ancien officier des gardes du corps s'y trouvait. MM. de Loménie le connaissaient, et se crurent obligés d'aller lui rendre visite. L'entrevue fut amicale. La pitié était alors un crime. Ordre vint de Paris d'arrêter à la fois la famille Mégret et la famille de Loménie (2). Le cardinal, l'ancien ministre, vivait encore. Seul des archevêques de France il avait prêté serment à la constitution civile du clergé. Le souverain pontife lui ayant enjoint par un bref de se rétracter, M. de Brienne s'était tenu pour insulté et avait renvoyé au pape son chapeau de cardinal. Il était descendu

(1) Archives nationales W 363, n° 787. — *Mémoires de Lombard de Langres*, t. Ier, chap. IX.

(2) *Mémoires du comte Beugnot*, t. Ier, p. 313.

à présider le club des jacobins de Sens, le bonnet rouge sur la tête. Instruit du mandat d'arrêt qui ne faisait pas d'exception pour lui, il avala en se couchant une pastille de Cabanis dont il avait eu la précaution de se munir depuis le commencement de la révolution. Le lendemain on le trouva mort dans son lit. Le reste de la famille fut conduit à Paris et enfermé à la prison des Madelonnettes.

Les commissaires du comité révolutionnaire se transportèrent le lendemain au château de Passy. Ils y trouvèrent Mme et M. de Sérilly, Mme de Montmorin, ses deux filles, Mme de Beaumont et Mme de La Luzerne, et Hugues Calixte de Montmorin, son fils. Folle de frayeur, la vicomtesse de La Luzerne s'était précipitée dans sa chambre (1). On ne put tirer d'elle aucune parole. Sa mère et son frère, à qui les commissaires demandèrent si elle était habituellement dans cet état, répondirent que, depuis un an, elle avait la tête égarée. Le chirurgien du bourg voisin, Edme Garnier, fut appelé et certifia que, depuis cinq semaines, elle avait le pouls faible et l'œil hagard (2). On confisqua sur la jeune femme quelques lettres écrites en anglais par son mari, attaché à l'ambassade française à Londres, et qui n'avait pu rentrer. On trouva enfin dans le coffre de son secrétaire une casserole de cuivre où il y avait des clous de fauteuil et des anneaux de lit qui étaient tout rouillés. Quand on l'interrogea sur ses intentions, elle prononça d'une voix éteinte ces paroles : « J'ai voulu faire du vert-de-gris pour m'empoisonner, si je suis toujours malheureuse. » Les forcenés la laissèrent sous la garde de sa sœur, Mme de Beaumont, qui dut signer le procès-verbal.

Quand, le lendemain, les recruteurs de la guillotine voulurent transporter à Paris tous les hôtes du château, Mme de Beaumont se présenta : on ne voulut pas d'elle. Elle insista et monta dans la voiture ; sa pâleur, sa maigreur frappèrent les regards. Les agens de la convention, après une demi-heure de marche, jugèrent que cette ombre serait un embarras. Ils l'abandonnèrent sur la route à peu de distance de Passy.

Sa mère, sa sœur, son frère furent compris avec les Loménie de Brienne, dans l'affaire de la princesse Élisabeth. Le réquisitoire de Fouquier-Tinville commet les plus grossières erreurs. Il ne prenait même plus la peine de vérifier le nom et le domicile : ainsi Calixte Montmorin est indiqué comme domicilié à Passy, près Paris ; sa mère qui était une *Tanne* est appelée Tanesse ; elle est inculpée textuellement : « d'avoir été la femme du scélérat qui a trahi la France pendant toute la révolution et qui a subi la terrible vengeance du

(1) Archives nationales. — Procès-verbal.
(2) Archives nationales, affaire Élisabeth Capet.

peuple; d'avoir été ainsi la complice de tous les crimes de son infâme mari. Enfin elle paraît (*sic*) avoir entretenu des correspondances avec le traître La Luzerne, son gendre. » Calixte Montmorin était, dit-on, au château le 10 août : « La preuve en résulte d'une arme qu'on a trouvée chez lui et qui servit ce jour-là à poignarder plusieurs citoyens; c'est une arme à deux dards, dont il avait été fabriqué alors une si grande quantité, et qui en même temps qu'elle était instrument de l'assassinat médité contre le peuple était aussi un signe de ralliement parmi les conjurés. Quant à la femme La Luzerne, elle a entretenu la correspondance la plus active et la plus suivie avec son mari. Les lettres existent, et la femme La Luzerne, convaincue de ce délit, a cherché à prévenir le jugement que la loi a porté contre elle. »

La malheureuse ne s'était pas empoisonnée; mais, atteinte d'une fièvre chaude, elle avait été transportée dans un hôpital de la prison Saint-Lazare; elle y mourait la veille de l'exécution. Les lettres de son mari, écrites en anglais, n'avaient pas même été traduites, et néanmoins avaient paru suspectes.

Tout est odieux et déchirant dans cet horrible procès. Mais l'héroïsme reparaît chez la mère et chez le fils. De même que le père avait été sardonique et hautain avec Maillard, la mère est sublime dans un mensonge devant le tribunal révolutionnaire; elle avait entendu avec bonheur prononcer son arrêt de mort. Dans ce moment terrible, elle trouva l'occasion d'acquitter envers Mme de Sérilly la dette de la reconnaissance. Mme de Sérilly s'était évanouie au prononcé de sa condamnation. Mme de Montmorin, voyant sa cousine tomber sans connaissance, dit au tribunal : « Messieurs, Mme de Sérilly vient de perdre la parole, elle ne peut vous dire son état; moi, je vous déclare qu'elle est enceinte. » Et Mme de Sérilly fut transférée de la Conciergerie à la maison de l'hospice de l'Évêché. Elle n'en fut pas moins inscrite sur la liste des suppliciés. Son extrait mortuaire fut dressé. Lorsqu'après thermidor elle fut appelée en témoignage dans le procès de Fouquier-Tinville, elle apparut comme un fantôme, son acte de décès à la main (1).

Le soir même (21 floréal) à six heures du soir, l'exécution des condamnés eut lieu. Le bruit s'étant répandu dans Paris que Madame Élisabeth allait être conduite à l'échafaud, Mme Beugnot voulut se placer sur son passage afin de prier pour elle et de recevoir son dernier regard. Elle se rendit dans ce dessein au coin de la rue Saint-Honoré. Le sinistre cortège s'avançait. Il était ce jour-là composé de six charrettes. Mme Beugnot jette un coup d'œil sur la pre-

(1) *Mémoires de Lombard de Langres.* — *Mémoires du comte Beugnot*, t. Ier.

mière. Qui voit-elle? Le comte de Brienne qu'elle connaissait et dont elle se sent reconnue. Elle s'évanouit. Pour raconter ces détails, un ami des Montmorin était là aussi dans la foule. C'était M. Lemoinne, l'ancien secrétaire du ministre. Il suivit les voitures jusqu'à la place de la Révolution. Dans la dernière étaient Mme de Montmorin et son fils. Quoique âgée de quarante-neuf ans à peine, Mme de Montmorin paraissait en avoir soixante. Ses cheveux avaient blanchi. Elle était calme et satisfaite de quitter ce monde. Calixte de Montmorin, debout, tête nue, tenait dans sa main un objet qu'il portait fréquemment à ses lèvres. Sa sœur Pauline, la confidente des premiers troubles de l'amour, lui avait vu emporter, au moment de l'arrestation à Passy, le petit ruban bleu que Mme Hocquart lui avait laissé dérober un soir à Luciennes. Il avait vingt-deux ans. Sa dernière pensée allait où il avait laissé son cœur. Quand les charrettes s'arrêtèrent, respectueux envers Madame Élisabeth, Calixte s'inclina devant elle. A chaque fois que le couperet de la guillotine descendait, il criait : « Vive le roi! » avec un courageux domestique de la maison de Brienne, compris lui aussi dans la fournée. Dix-neuf fois il poussa le cri de : « Vive le roi! » Lorsque la vingtième victime monta les marches, il essaya bien de crier, mais, cette fois, le cri s'arrêta dans sa poitrine : c'était sa mère! Calixte fut guillotiné après elle. Leurs corps furent enterrés à Mousseaux le même soir (1).

Le procès-verbal est conçu en ces termes : « Ils ont, en notre présence, subi la peine de mort à l'heure de six de relevée. *Signé:* Château. Enregistré gratis le 23 floréal an II. *Signé:* Judée. » Toute réflexion, tout commentaire affaibliraient la grandeur de ce drame. On s'explique maintenant comment Pauline de Beaumont répétait fréquemment ce verset de Job : « Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur? »

A. BARDOUX.

(1) Archives nationales. — Procès de Madame Élisabeth.

POÈTES ET HUMORISTES

DE

L'ALLEMAGNE

JOSEPH-VICTOR VON SCHEFFEL.

Œuvres complètes : I. *Der Trompeter von Säkkingen*, 101e édition, 1883. — II. *Gaudeamus*, 34e édition, 1880. — III. *Frau Aventiure*, 6e édition, 1873. — IV. *Juniperus*, 3e édition, 1876. — V. *Ekkehard*, 61e édition, 1882. — VI. *Die Bergpsalmen*, 1878. — VII. *Waldeinsamkeit*, 3e édition, 1881.

Lorsqu'en 1876 on célébra en Allemagne le cinquantenaire de M. Scheffel, le plus chanté et l'un des plus admirés parmi les poètes allemands contemporains, ce fut une démonstration nationale : de toutes les classes et de toutes les contrées germaniques, de Vienne et de Kœnigsberg, de Munich et de Berlin, de partout où résonne la langue allemande, congratulations, adresses, distinctions honorifiques, cadeaux commémoratifs, objets d'art, albums, diplômes, décorations arrivèrent en foule à la demeure du poète, à Karlsruhe, où une vaste chambre suffit à peine à les contenir. Le chancelier de l'empire d'Allemagne envoya une dépêche à M. Scheffel pour le féliciter; le grand-duc de Bade prit place au banquet dressé en l'honneur du plus célèbre de ses sujets et lui conféra, en cette circonstance solennelle, la noblesse héréditaire. Mais ce fut surtout le jeune monde des étudians, dont M. Scheffel est l'idole, qui donna

le branle à la fête. Ainsi que le remarque M. Karl Bartsch (1), à qui nous empruntons ces détails, le centenaire de Goethe fut loin d'exciter le même enthousiasme; quant au centenaire de Schiller, la politique ne resta pas étrangère au zèle que l'on mit à l'organiser : c'était l'apôtre de la liberté qu'on exaltait dans la personne de Schiller, c'était l'homme qui avait crié à son peuple par la bouche de Guillaume Tell :

Soyez unis, unis, unis !

Mais, dans l'ovation faite à M. Scheffel, il n'y avait en jeu aucune passion de circonstance; l'Allemagne unanime lui décernait la couronne du poète.

Faveur du prince et du peuple, honneurs, éditions innombrables, ne préjugent pas toujours le mérite hors de pair, exquis et singulier. Il ne faut pas moins constater, dans cet accord de louanges, la preuve d'une harmonie intime, d'une communion parfaite entre le poète et son public. Nous n'admirons sincèrement, chez nos auteurs préférés, que les formes et les idées qui répondent en nous à des idées confuses, à des aspirations instinctives; or, M. Scheffel a fait vibrer plus fortement qu'aucun autre certaines fibres de l'âme allemande, et c'est par là qu'il a charmé. S'il n'a pas révélé à l'Allemagne un idéal nouveau, du moins son œuvre est le fidèle écho du pur esprit germanique, sans trace d'imitation ni de goût étranger.

Ce caractère de particularisme national, si l'on peut dire, explique pourquoi un écrivain si répandu en Allemagne et dans les pays d'affinités germaniques, tels que le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, où des traductions l'ont fait connaître, demeure encore à peu près ignoré de la France (2). Son œuvre nous a pourtant semblé demander une étude particulière, s'il est vrai que l'essence de la critique soit de savoir comprendre des états très différens de celui où nous vivons. Nous n'ignorons point les formes de pensée propres aux Allemands; leurs systèmes de philosophie nous sont devenus familiers; nous connaissons par leurs poètes lyriques le tour sentimental de leur fantaisie amoureuse; nous avons plus de peine à nous figurer comment ils rient et s'amusent. Type indigène de bonne humeur et de jovialité, chantre original et populaire de la

(1) M. Karl Bartsch, professeur à Heidelberg, le philologue et l'érudit bien connu en France par ses savans travaux sur la littérature provençale, a consacré à l'œuvre de M. Scheffel, dans la revue *Nord und Süd* (juillet 1878), une étude très utile à consulter, comme opinion d'un lettré allemand sur le poète qui nous occupe.

(2) Une exacte et élégante traduction française d'*Ekkehard*, par M. A. Vendel, vient de paraître chez l'éditeur Bonz, à Stuttgart.

vie d'étudiant, M. Scheffel va nous montrer comment les Allemands « s'esbaudissent, » comment ils savent « soy rigouler. »

I.

Joseph-Victor Scheffel est né à Karlsruhe en 1826. Son père, ingénieur de mérite, avait servi dans l'armée badoise, qu'il quitta avec le grade de major, pour occuper d'importantes fonctions dans les ponts et chaussées du duché de Bade. Il mourut en 1869, officier de la Légion d'honneur, à un âge très avancé.

Son fils tenait de lui un goût marqué pour les beaux-arts : mais on le destinait à la magistrature, et le jeune étudiant fréquenta les universités de Munich, d'Heidelberg et de Berlin. Le héros d'un de ses poèmes, auquel il prête selon toute vraisemblance ses propres sentimens, s'exprime en ces termes sur le droit romain :

Droit romain, quand je pense à toi, — Tu me pèses sur le cœur comme un cauchemar, — Sur l'estomac comme une meule, — Ma tête est comme assommée... — Serons-nous donc toujours condamnés — A ronger l'os énorme — Que les Romains nous ont jeté — Comme relief de leur festin? — La fleur du droit national ne doit-elle pas — Fleurir un jour sur la terre allemande?.. — Triste lot des Épigones, — Il faut s'asseoir, il faut suer, — Tirailler de tous côtés les fils — D'un écheveau archi-embrouillé. — N'y a-t-il donc pas une épée et d'autres solutions (1)?

C'est parler en vrai Teuton, partisan du vieux droit allemand, du *Faustrecht*, ou droit de la poigne. Le temps qu'il pouvait dérober à l'étude des lois, il l'employait à suivre des cours d'archéologie et d'histoire littéraire. Les leçons du professeur Ruth à Heidelberg l'initièrent à la poésie de Dante; encore étudiant, il fit à Berlin une conférence sur les écrits politiques du Florentin : admiration digne de remarque chez un poète d'une gaîté épanouie pour l'une des plus sévères figures du moyen âge.

Ses grades une fois obtenus, M. Scheffel remplit un emploi juridique, de 1847 à 1852, dans la petite ville de Säkkingen, puis à Bruchsal. Déjà, nous dit M. Bartsch, les premiers essais de sa muse étaient goûtés par les sociétés qu'il fréquentait. C'était en versifiant qu'il se consolait de vivre au milieu des paperasses et de la chicane. « Selon mes inclinations et dispositions naturelles, écrivait-il, j'aurais dû devenir peintre ; l'aspiration vers l'art non satisfaite et le

(1) *Der Trompeter von Säkkingen*, p. 41.

vide d'une occupation machinale éveillèrent en moi la poésie. » Tout en compulsant des dossiers, il roulait dans sa tête le plan d'un poème, des projets d'études et de voyages.

Bientôt il abandonna sans retour des fonctions qui convenaient peu à son esprit, tout de fantaisie et d'indépendance, et commença une existence nouvelle de poète nomade, de littérateur errant. Il visita le Sud de la France, l'Italie à plusieurs reprises. En 1857, il vécut quelque temps à Munich, en compagnie des poètes Heyse, Bodenstedt, Geibel, Lingg, que le roi de Bavière Maximilien II avait réunis autour de lui. Puis il séjourna une année à Donaueschingen en qualité de bibliothécaire du prince Egon de Furstenberg, et entreprit de nouveaux voyages avant de se fixer, dix ans après, dans sa ville natale. La passion des lettres faisait l'unité de cette vie si dispersée au dehors.

Ses débuts ne furent ni lents ni pénibles. Son premier ouvrage, *le Trompette de Säkkingen*, épopée héroï-comique, publiée en 1854, ne tarda pas à acquérir une vogue qui depuis n'a cessé de se soutenir. Peu de livres en Allemagne ont eu autant de débit, succès rare pour un poème de huit mille vers environ, et dans un pays où la réclame n'est encore que médiocrement organisée. Si elle ne donne pas la mesure complète du talent de l'auteur, cette œuvre en marque au moins le ton dominant. L'inspiration, dit-il dans sa dédicace, lui en vint à Rome, où il se trouvait durant un hiver pluvieux. Les poétiques fantômes qui commençaient à le hanter l'obsédèrent à Naples et à Pompéi, et c'est à Caprée seulement qu'il s'en est délivré en donnant un corps à ces âmes en peine, en les emprisonnant dans ses vers. Comme le marin perdu dans les mers lointaines, lorsqu'il se penche sur le bord du navire par une mer calme, croit apercevoir au fond de l'abîme la patrie qu'il a quittée, il semble que le poète, dans le ciel clair d'Italie, ait vu comme en un mirage sa paisible petite cité d'Allemagne par une après-midi de dimanche, avec ses hauts pignons, ses étroites fenêtres encadrées de vigne et de lierre, ses places ornées de fontaines sous l'ombre parfumée des tilleuls séculaires, sa cathédrale dont les tours se reflètent dans les vagues bleues du Rhin. Grâce au prestige et à l'émotion de l'éloignement, ce coin perdu de Säkkingen, où il languissait d'ennui, lui suggère les scènes les plus riantes des mœurs provinciales. Pour les peindre, il invoque une Muse aux joues fraîches, aux lèvres vermeilles :

Mon poème a plus d'un défaut, hélas! — Il lui manque les hautes échasses tragiques, — Il lui manque le sel piquant de l'esprit de parti, — Il lui manque aussi l'empourprée et suave vapeur d'encens de l'âme

dévote, — Et une pâleur pleine de prétention. — Prenez-le tel qu'il est, avec les joues rouges, — Jeune et rustique fils de la montagne, — Une branche de sapin sur le simple chapeau de paille.

Le récit court sur un rythme bref et moqueur, avec cet accent d'impertinente bonhomie.

L'action se passe pendant les années qui suivirent la guerre de trente ans; le cadre, c'est d'abord la Forêt-Noire, le Rhin dans les environs de Säkkingen, le héros, un de ces étudians voyageurs, si nombreux durant le moyen âge, et dont la race ne s'est pas encore tout à fait perdue.— Un cavalier de bonne mine, jeune et blond, l'épée au côté, une trompette dorée en bandoulière sur un long manteau gris, chevauchait à travers la forêt. Assailli par une bourrasque de neige, il perd sa route; puis le vent s'apaise, la nuée se déchire, il aperçoit dans un magnifique horizon le Rhin, les Alpes helvétiques, il oublie toute inquiétude, attache son cheval à un arbre, fait sauter son chapeau en l'air, embouche sa trompette, et salue le fleuve par une joyeuse fanfare retentissante qui roule d'échos en échos le long de la vallée. Tandis qu'il sonnait sa fanfare, le digne curé d'un village voisin vint à passer et offrit au jeune étranger l'hospitalité de son presbytère. Tout bon luthérien qu'il soit, M. Scheffel fait ici l'éloge du curé de campagne, — une manière d'abbé Constantin. Les toiles d'araignée recouvraient ses livres de polémique, mais partout où il était besoin d'un secours, d'une consolation, il accourait, avec un message authentique de paix et de pardon, ne souhaitant pour lui d'autre récompense que la vénération des enfans et le dernier sourire des moribonds. Arrivés au presbytère, le curé régala son hôte d'une truite, d'un jambon frais et d'un poulet rôti, et dès que celui-ci eut apaisé sa faim gloutonne, il le fit asseoir sur le petit banc derrière le poêle, l'engageant à étendre les jambes, à se mettre tout à fait à l'aise, et le priant, par une citation d'Homère, — car l'abbé était bon humaniste, — de lui dire quelle personne il est, de quelle famille, d'où il vient, où il va.

Werner Kirchhof, c'est le nom du jeune homme, raconte qu'il étudiait le droit à Heidelberg, sa patrie, et cultivait de préférence l'art de la trompette, en même temps que la poésie, voire la métaphysique, en compagnie du bouffon du landgrave, le nain Perkeo, dans la grande cave du château, près du tonneau gigantesque. Un jour qu'il était sorti de cette conférence, l'esprit plus troublé que d'habitude par les fumées du vin, il aperçut accoudée à un balcon la belle comtesse palatine Léonore, et osa lui faire une déclaration d'amour dans un sonnet improvisé. L'impromptu ne fâcha point la comtesse; mais l'audacieux poète fut chassé de l'Université et dut

quitter la ville, « ayant auparavant payé toutes ses dettes, ce qui est rare en pareil cas. » Le voilà donc errant par monts et par vaux, sans but et sans fortune. Il demande conseil au curé, qui choque son verre contre le sien et lui dit en souriant : « C'est demain la fête de saint Fridolin, à Säkkingen, la ville voisine. Allez prier saint Fridolin, patron des jeunes gens dans l'embarras; nul ne l'a jamais imploré en vain. » Et Werner partit, emportant les vœux et les bénédictions du bon prêtre.

C'est la fête de saint Fridolin, le saint venu des contrées lointaines de l'Irlande, le patron vénéré de la vallée du Rhin. Le soleil de mars s'est mis de la partie, tout Säkkingen est en habits de fête, les cloches tintent à plein carillon, on entend le doux et solennel grondement de l'orgue retentir autour de la cathédrale. Chapeau bas, Werner s'avança jusque sous le porche : la procession défilait, douze enfans portaient les reliques du saint enfermées dans un cercueil orné d'or et d'argent, et chantaient un cantique : « Fridolin! Fridolin! » Suivaient les notables de la ville, après eux les dames du grand chapitre, à leur tête, l'abbesse princière, qui fut jeune et belle il y a bien des années, et grommelait entre ses dents : « Fridolin, excellent saint, que ne peux-tu me rendre ma jeunesse! » Paraît ensuite une théorie de jeunes vierges chrétiennes vêtues de blanc qui portent la bannière de Marie, mère de Dieu. Une seule entre toutes attire comme l'aimant les regards du jeune trompette; elle est blonde et svelte, un bouquet de violettes lui sert de coiffure, l'éclat de son visage transparaît sous la blancheur du voile : Werner se sent blessé d'amour. Le soir venu, jeunes gars et jeunes filles dansaient en l'honneur de saint Fridolin, les cabarets fourmillaient de buveurs. Werner, tout pensif, errait sur la rive du Rhin à la clarté des étoiles : soulevant au-dessus des eaux sa tête humide, le fleuve lui apparut : « Celle que tu aimes, lui dit-il, se nomme Marguerite; elle est la fille du baron dont le château se dresse sur mes bords et dont tu vois d'ici une fenêtre, éclairée de l'intérieur, briller dans la nuit comme une étoile conductrice. »

Tandis que Werner écoutait le vieux Rhin, le baron châtelain était étendu près d'un feu clairet, dans une chambre haute, lambrissée de chêne sculpté, au milieu des portraits de ses poudreux ancêtres. Ancien colonel de la guerre de Trente ans, ce vieux guerrier à la moustache grise, le front sillonné d'une balafre, jurait comme un reître à chaque élancement de la goutte qui tourmentait son pied gauche. Assise près de lui, les yeux baissés sur son ouvrage, sa fille Marguerite écoutait ses longs récits de bataille, puis l'aventure de son mariage; comment, prisonnier des Français au fort de Vincennes, il fit la conquête de sa défunte femme,

Mlle Montfort du Plessys, qui était venue avec tout le beau monde de Paris voir les Allemands fumer des pipes, — car le tabac était alors une nouveauté. Grâce à son talent de fumeur, l'ours allemand fut préféré à tous les lions parisiens... Il en était à cet endroit de son récit, quand le bruit éclatant d'une trompette qui sonnait la charge et l'hallali vint interrompre le baron. Il dressa l'oreille comme un vieux cheval de bataille... Marguerite se pencha en vain à la fenêtre et ne put distinguer Werner, caché par l'ombre de la grosse tour.

Le lendemain, dès l'aurore, Antoine, le fidèle cocher, reçut l'ordre de rechercher le trompette inconnu dans toutes les auberges de la ville. Le baron n'eut pas de cesse qu'on ne lui eût amené l'étranger, qu'il créa son secrétaire et son trompette en titre, car il était mélomane passionné, ainsi qu'il l'expliquait à son nouvel hôte :

Voyez-vous, mon jeune ami, tant — Que le monde durera, il y aura aussi des hommes — Qui chevaucheront leurs dadas. — L'un aime le mysticisme et l'ascétisme, — L'autre préfère le vieux kirsch ; — Quelques uns cherchent les antiquités, — Quelques autres se nourrissent de hannetons, — Un troisième fait de mauvais vers. — C'est une plaisanterie singulière que chacun — Entreprend de préférence ce — Pourquoi justement il a le moins de vocation. — Moi aussi je chevauche ma manie, — Et cette manie, c'est la noble — Musique : elle me réconforte et me rafraîchit.

Werner jouait donc au baron ses airs favoris. Dans la petite chambre qu'il occupait au sommet du donjon, il se trouvait le plus heureux des hommes et des trompettes. Marguerite, en mainte occasion, lui témoignait sa bienveillance : dans une partie de campagne que les habitans de Säkkingen entreprirent par une belle matinée de mai sous la conduite du baron, elle couronna le musicien aux applaudissemens de l'assemblée, et lui serra la main un jour qu'il avait secrètement organisé un concert pour la fête de son père. Elle-même devint l'élève du trompette; et le baron, d'abord contrarié, finit par se réjouir d'entendre Marguerite lui corner la charge aux oreilles.

Cependant les paysans de la Forêt-Noire, accablés d'impôts et de misère, préparaient une jacquerie, à la grande joie de maître corbeau, qui se délectait dans l'espérance d'un régal de chair fraîche. La guerre civile ayant éclaté fournit à Werner l'occasion de déployer un courage téméraire : une blessure qu'il reçut en repoussant l'attaque du château mit ses jours en danger, et cette circonstance exalta les sentimens de la jeune fille. Bientôt ils échangèrent le premier baiser, en présence du chat de la maison, nommé Hiddi-

geigei, qui, se grattant le front avec sa patte, se posait à ce propos des questions embarrassantes :

Pourquoi les hommes échangent-ils des baisers? — Pourquoi sont-ce la plupart du temps les jeunes? — Pourquoi ceux-ci principalement au printemps? — Sur tous ces points, je veux — Demain sur la gouttière — Méditer d'un peu plus près.

Ce premier baiser des amans évoque dans l'imagination du poète une vision paradisiaque :

Je voyais le vieux jardin de la création, — Le jeune monde exhalait — La douce haleine de ce qui vient de naître, — Et ne comptait son âge que d'après les jours. — C'était le soir : une légère vapeur empourprée — Brillait au ciel; dans les ondes, — Le soleil déclinant plongeait; — Sur le rivage, les animaux jouaient, folâtraient, — Prenaient leurs ébats. — A travers les avenues ombreuses des palmiers — S'avançait le premier couple humain. — Silencieux, ils laissaient au loin errer leurs regards. — Dans la paix nocturne de la jeune création, — En silence ils se regardèrent dans les yeux — Et échangèrent un baiser. — Une autre vision succède à celle-ci, un sombre paysage — Se dessine peu à peu : — Nuit au ciel, tempête, ouragan; — Les monts se fendent; du sein des abîmes — Les eaux surgissent écumantes. — La vieille terre est inondée. — Elle va périr. — La monstrueuse vague siffle contre le rocher, — Contre le vieil homme et la vieille femme, — Les deux derniers humains. — A la lueur d'un éclair, je les vois, sourians, — S'embrasser, échanger un baiser, — Un baiser muet; la nuit maintenant. — La vague se retire et, mugissante, — Les entraîne à l'abîme.

Le premier baiser une fois pris et rendu, M. Scheffel renonce à compter, « l'amour et la statistique ayant par malheur, dit-il, des rapports tendus. »

Encouragé par de tels gages, le jeune trompette s'enhardit jusqu'à demander au noble baron la main de sa fille. Mais, dès les premières ouvertures, le vieux colonel féodal se hâte d'expliquer à l'humble secrétaire que la fusion des classes et le croisement des races ne donnent comme résultat que des générations abâtardies, qu'une fille de si haut parage ne peut épouser un simple trompette. Le cœur gros, l'amoureux éconduit plia sa légère valise, sella son cheval, sonna une triste fanfare d'adieu et disparut au tournant de la forêt. Déception de la belle et généreuse Marguerite, qui se disait

en soupirant : « Eût-il terre, castel, et soixante-douze quartiers, serait-il donc plus joli garçon? »

Au bout de quelques années, nous retrouvons le trompette de Säkkingen fixé à Rome. Fidèle à un amour sans espoir, il résiste aux beaux yeux des Romaines et au stylet des *bravi*, et fait éprouver à l'un d'eux « comme une lame allemande résonne sur un crâne welche. »

Un intermezzo lyrique interrompt en cet endroit la suite du récit épique. Chacun des personnages exprime, dans de courtes pièces, les sentimens secrets de son âme. Plein de mélancolie, Werner rêve à la patrie, à la bien-aimée :

Le soleil plonge dans le Tibre, — Le ciel se couvre d'une dernière rougeur, — Le jour disparaît lentement. —Au loine tintent les cloches du soir : — Je pense à toi, Marguerite.

La tête appuyée sur l'arête du rocher, — Étranger en terre étrangère, — Les vagues écument à mes pieds ; — Un rêve traverse mon âme : — Je pense à toi, Marguerite.

Quelques-uns de ces *lieder*, pleins de sentiment, sont d'exquises petites fleurs de la poésie allemande. M. Scheffel use d'ailleurs sobrement de cette veine de sentimentalisme si familier à l'école de Souabe et parfois si affadi. La trompette de Werner sonne un air martial et fanfaron à travers toute l'épopée.

Bientôt, à bout de ressources, notre héros entre au service du pape Innocent XI et devient maître de chapelle des chanteurs de la Sixtine. C'est en cette qualité que, le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, il traverse Saint-Pierre, conduisant son troupeau languissant d'enfans de chœur efféminés. Au dehors, jaillissent les belles fontaines ; sur les degrés de l'église se pressent tous les grands personnages de Rome. Cette grasse éminence au visage en pleine lune et au double menton, appuyée sur un domestique galonné, c'est le cardinal Borghèse, « ami du classique et du bucolique. » Cet autre, orné d'une chaîne d'or, qui secoue sa perruque comme un Jupiter olympien, c'est le cavalier Bernini. Voici venir Salvator Rosa et près de lui la reine Christine de Suède : tous se pressent sur le passage du cortège papal. Hallebardiers, suisses, capucins, franciscains, cardinaux dont les queues écarlates traînent sur le pavé de marbre, gardes nobles, l'épée nue, précèdent le pape porté sur sa chaise, au milieu des pages qui balancent les longs éventails de plume de paon. Le maître de chapelle bat les premières mesures, le chant de Palestrina retentit; tout à coup, une émotion se produit dans la foule : c'est une femme qui se trouve mal, et cette femme n'est

autre que Marguerite, venue à Rome pour se distraire, sur le conseil des médecins, en compagnie de l'abbesse princière de Säkkingen. Dans la tribune des chanteurs de la Sixtine, elle venait de reconnaître son cher trompette d'autrefois.

L'évanouissement d'une si belle personne attira les yeux du saint-père. Mis au courant de l'aventure, édifié par les bonnes mœurs de son maître de chapelle, il leva le seul obstacle qui s'opposait à l'union des amans en créant Werner Kirchhof chevalier et marquis de Campo-Santo. Les deux fiancés, agenouillés aux pieds du saint-père, dans les jardins du Vatican, reçurent sa bénédiction. La vieille abbesse pleurait si fort « que le gazon, étonné, regardait le ciel pour voir s'il ne pleuvait pas. » Bientôt le fidèle cocher Antoine fit claquer joyeusement son fouet et ramena ses maîtres à petites journées sur les bords du Rhin, vers le manoir patrimonial. Et voici la morale de cette histoire :

L'amour et l'art de la trompette — Servent à de très bonnes choses. — L'amour et l'art de la trompette, — Conquièrent même une épouse de la noblesse. — L'amour et l'art de la trompette, — Puissent-ils réussir à chacun, — Comme au seigneur trompette Werner — Sur le Rhin à Säkkingen !

La fable est, on le voit, des plus simples. Ces courtes citations suffisent à donner le ton général du poème. Mais les épisodes qui s'y mêlent tiennent autant de place que le récit principal et montrent à quel point M. Scheffel est imprégné du souvenir des mœurs et des légendes des bords du Rhin : de là cette saveur particulière de son œuvre pour les lecteurs allemands. Le poète met sous leurs yeux une suite de tableaux variés, repas champêtres, pêche, intérieurs de cabarets, concert, scènes d'amour et de bataille, où la grâce du récit alterne avec le burlesque et où défilent les personnages les plus divers : un instituteur, un aubergiste allemand, des êtres fantastiques, nains et cobolds, un philosophe solitaire qui s'abîme en des méditations sur le *phénomène* et le *noumène*... Il y en a pour tous les goûts.

Une autre source encore de l'intérêt que le public de M. Scheffel trouve à cette lecture, c'est le nombre des parodies et réminiscences d'une foule de situations, de scènes et de mots célèbres chez les classiques allemands : l'Atta Troll d'Henri Heine a fourni le mètre du vers; le chat Murr, d'Hoffmann, baptisé du nom d'Hiddigeigei, joue dans le récit le rôle du chœur antique; la Marguerite du poème est une cousine germaine de la blonde Gretchen, comme l'amante de Faust, elle nous apparaît au sortir de l'église et, dans

son angoisse, agenouillée devant la madone, elle lui adresse une prière qui, par la consonnance harmonieuse du premier vers, rappelle les stances de Goethe :

Ach neige, — Du Schmerzen reiche — Dein Antlitz gnädig meiner Noth!

Toutes ces scènes et tous ces traits se fondent dans une même teinte joviale : c'est la belle humeur du poète qui en fait le lien et l'unité.

II.

Dans le poème que nous venons d'exposer, M. Scheffel surveille encore et contient sa verve : c'est dans ses *lieder* ou chansons qu'il lui laisse tout son essor. Elles sont montées à un diapason de gaîté plus élevé, car elles s'adressent à la classe spéciale des étudians, qui salue en M. Scheffel son poète favori, qui acclame en lui le vétéran d'université, *la tête moussue* (*bemoostes Haupt*), le vieux camarade, le *bursch* accompli, en un mot l'antithèse absolue du *philistin*. Une certaine médiocrité de fortune, jointe au sérieux habituel de l'esprit, fait qu'en Allemagne, plus encore qu'en France, les années passées à l'université sont, par contraste, un temps de plaisir, d'indépendance et de folle humeur. Le souvenir de ces fraîches années reste toujours vif et présent, et le vieillard ne peut chanter sans émotion les refrains bachiques de sa jeunesse. Or quiconque s'est assis sur les bancs académiques sait par cœur les chansons de M. Scheffel, et chaque génération les apprend à la suivante. Avant d'être réunies en volume, elles ont circulé longtemps sans nom d'auteur, et comme le remarque M. Karl Bartsch, elles présentaient ainsi les vrais caractères de toute poésie populaire, la tradition orale et la composition anonyme. Afin de rendre intelligibles à un public français ces poésies privées de chant et, de plus, refroidies et éteintes par une traduction, il semble utile d'indiquer les circonstances où elles ont été composées et à quelles coutumes elles correspondent : sur ce sujet, mœurs et littérature se trouvent mêlées et confondues.

A son retour d'Italie, d'où il rapportait le manuscrit du *Trompette de Säkkingen*, M. Scheffel, alors dans sa vingt-septième année, se fixa pour quelque temps à Heidelberg. Il s'adonnait avec passion à des études sur le moyen âge et assemblait les notes d'un roman historique. Là il vivait dans une société de gais compagnons qui pourrait rappeler, à certains égards, notre Caveau français. L'historien doctrinaire, Louis Häusser, professeur en vogue, orateur

politique très applaudi, qui rêva de fonder l'unité allemande, non par le fer et le sang, mais par la liberté parlementaire, était l'âme de ce cercle joyeux où se rencontraient des hommes de lettres, des érudits, des professeurs, un philologue, un conseiller, un éditeur d'œuvres d'art, un capitaine, un pasteur protestant, tous amis de la dive bouteille. A ces assemblées du mercredi, M. Scheffel avait mission de fournir des chants à la bande ; le pasteur Schmetzer choisissait pour chaque pièce des mélodies appropriées, et les chantait avec un art peu commun, du moins en France, parmi les théologiens. C'est dans ce milieu que sont nées la plupart de ces chansons, toutes chaudes encore des fumées du vin. Le poète les a placées sous l'invocation de « l'humide génie d'Heidelberg. » Il célèbre les souvenirs de ces réunions et les tavernes préférées, mais ses chants ont eu bientôt franchi ce cercle étroit et tout local pour se répandre dans les universités d'Allemagne. L'auteur les a réunies plus tard sous le titre de *Gaudeamus!* emprunté à une chanson latine des étudians allemands, parodie d'un chant d'église du XVIe siècle :

Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus.
Post jucundam juventutem,
Post molestam senectutem,
Nos habebit humus, nos habebit humus!

Cette évocation d'idées funèbres pour s'exciter au plaisir, ces chansons à boire qui ont un faux air de *De profundis*, semblent caractériser un peuple qui n'est pas naturellement gai et qui a besoin d'un coup de fouet pour se mettre en joie. Cette méthode n'est pas particulière aux Allemands. On sait que les Égyptiens plaçaient des simulacres de mort sur la table des festins, et, dans le *Satyricon* de Pétrone, Trimalcion se fait apporter au milieu du repas un squelette en argent dont les articulations jouaient. Il régale les convives du spectacle de ses diverses attitudes, puis ajoute, dans l'esprit du *Gaudeamus :*

Heu! heu! nos miseros, quam totus homuncio nil est!
Quam fragilis tenero stamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.
Ergo vivamus, dum licet esse bene.

Ce que l'on a traduit :

O misère! ô pitié! que tout l'homme n'est rien!
Qu'elle est fragile, hélas! la trame de sa vie!
Tel sera chez Pluton votre état et le mien.
Vivons donc tant que l'âge à jouir nous convie (1).

(1) *Satyricon*, ch. XXXIV.

C'est là une gaîté de fossoyeurs. Des convives français, du moins ceux de jadis, disposés à rire sans excitans de ce genre, glissaient plus volontiers sur cette idée de la mort prochaine :

> Aime, ris, chante et bois :
> Tu ne vivras qu'une fois.

Telle est la devise de Désaugiers, qui ne fait que rappeler en passant la brièveté de la vie sans appuyer sur les pelletées de terre qui bientôt couvriront nos cercueils : *Nos habebit humus! nos habebit humus!* Dans *le Trompette de Säkkingen*, M. Scheffel emploie ce procédé du comique par le contraste; son héros, qui personnifie la fougue de la jeunesse et l'esprit d'aventure, il l'affuble du nom lugubre de *Kirchhof*, en allemand : *cimetière*. On trouve aussi dans ses chansons plus d'une veine de mélancolie :

> Force de la jeunesse, comme tu t'épuises!.. Bientôt les ossemens fatigués du voyageur blanchiront oubliés dans le sein de la terre... et la mousse couvrira son tombeau!

Cette association de jovialité et d'images funèbres est un des caractères de l'humour.

Outre le petit livre de *Gaudeamus*, les chansons de M. Scheffel se trouvent en grande partie insérées dans le *Commers-Buch* (1), sorte de bréviaire profane, de livre canonique pour tous les rites et solennités bizarres en usage parmi les corporations d'étudians, dont il reflète la tournure d'esprit et les habitudes sociales. C'est une branche toute spéciale de la littérature allemande que cette poésie de corporation, ces chants de société (*gesellige Lieder*), à peu près inconnus en France. M. Scheffel y a excellé, effaçant parfois le souvenir de ses prédécesseurs, si bien qu'il est aujourd'hui de tous ces poètes le plus chanté et le plus applaudi. Voyons en quoi il a innové.

En Allemagne, au début de toute assemblée chantante et buvante, on entonne, en guise de *Benedicite,* quelque hymne patriotique. Ces poésies ont été composées pour la plupart lors de la guerre de délivrance, où le lyrisme allemand joua un rôle si glorieux. Comme les vieux Germains, les soldats de 1813 chantaient en allant au combat et à la mort. Le courage des Allemands se réchauffe et s'enflamme à l'excitante harmonie de leurs marches, de leurs chants qui retentissent comme des appels de clairon à travers la mitraille.

(1) *Commers-Buch für den deutschen Studenten*, 15e édition. Leipzig, 1862.

Aussi ces chants font-ils partie de l'éducation nationale et de la discipline militaire : l'écolier les épelle et les psalmodie en même temps que sa Bible et son alphabet. On y sent vibrer l'expression d'un patriotisme sacré.

Les chantres du nouvel empire germanique, que M. Cherbuliez présentait naguère aux lecteurs de la *Revue* (1), avec la connaissance et l'intuition des hommes et des choses de l'Allemagne que nul ne possède autant que lui, semblent peu dignes de figurer à côté de leurs illustres ancêtres. M. Scheffel, sur ce sujet, n'a pas été mieux inspiré. Chargé, lors de l'ouverture de l'université de Strasbourg, de composer une pièce de circonstance, il s'est vu déserter par la muse, de son aveu même, car il n'a pas jugé ces vers dignes de figurer dans toutes les éditions du *Gaudeamus :*

Aujourd'hui notre désir amoureux
N'est plus séparé par un Rhin allemand, par un Rhin gaulois.
Nous glissons, semblables aux cygnes de Lohengrin,
Joyeux comme une matinée de mai dans Strasbourg.

Le poète toutefois ne se fait pas illusion sur les sympathies des Alsaciens pour les oiseaux de proie métamorphosés en cygnes légendaires au doux et blanc plumage :

Pourquoi tourner vers l'Ouest tes regards pleins de tristesse,
Compatriote et frère d'Alsace?

Un jeu de mots assez pauvre sur les deux syllabes de Strasbourg termine la chanson; cette cité va devenir une route (*Strasse*) pour l'activité des jeunes, une citadelle (*Burg*) pour les sages.

La difficulté tenait sans doute au sujet, et Pindare lui-même eût été dans l'embarras si, au lieu de glorifier les vainqueurs des jeux Olympiques, il lui avait fallu célébrer l'habile gagnant d'un lot inespéré à la loterie des dés de fer.

Mais voici une autre pièce de M. Scheffel, bien antérieure à 1870 et fameuse entre toutes, *la Bataille de Teutobourg*, destinée à exalter, sous forme de parodie et de sinistre bouffonnerie, le sentiment national :

Lorsque les Romains crûrent en insolence, — Ils pénétrèrent dans le nord de l'Allemagne. — A leur tête, au bruit des fanfares, — Chevauchait le général feld-maréchal — Son Excellence Quintilius Varus. — Mais dans la forêt de Teutobourg, — Aïe! que le vent froid sifflait, —

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1872.

Des corbeaux fendaient l'air — Et on sentait comme une émanation putride — De sang et de cadavres. — Tout à coup, des profondeurs de la forêt, — Bondirent les Chérusques. — Avec Dieu, pour le prince et la patrie — Ils se ruent pleins de rage — Sur les légions. — Las! ce fut un grand carnage. — Ils assommèrent les cohortes; — Il n'y eut que la cavalerie romaine — Qui réussit à s'échapper, — Car elle était à cheval. — O Quintilius, malheureux capitaine! — Pensais-tu que le monde fût ainsi fait? — Quintilius s'égara dans un marais, — Perdit deux bottes et une chausse, — Et le pauvre diable resta là planté. — Alors il dit, plein de douleur, — Au centurion Titius : — Camarade, tire ton épée — Et me transperce d'outre en outre — Puisque tout est f.... — Dans la malheureuse armée romaine — Servait aussi comme volontaire — Scævola, étudiant en droit ; — On lui avait fait l'injure de le retenir prisonnier — Comme tous les autres. — A celui-là mal lui en prit ; — Avant de le pendre — On lui perça la langue et le cœur, — On lui cloua le gras du dos — Sur son *Corpus juris.*

Lorsque le carnage eut cessé, — Le prince Hermann se frotta les mains, — Et, pour consacrer sa victoire, — Il invita les Chérusques — A un grand déjeuner. — Ah! il y eut du jambon de Westphalie, — De la bière tant qu'ils en voulaient boire. — Même en buvant, Hermann fut héroïque ; — Et sa femme Thusnelda aussi — Se soûla comme un palefrenier (1). — A Rome, on n'était pas gai, — On achetait des habits de deuil. — Auguste était en train de dîner — Dans le salon impérial, — Quand vint le funèbre message. — Il fut saisi d'effroi ; — Une bouchée de paon faillit l'étrangler, — Et, rouge de colère, il se mit à crier : — Varus, malédiction sur toi! — *Redde legiones.* — Son esclave teuton, nommé Schmidt, — Pensait à part lui : « Qu'il y compte — Qu'on les lui rende jamais, — Car ceux qui sont étendus morts — Ne reviennent pas à la vie. » — Et, en l'honneur de cette histoire, — On veut élever un monument. — Déjà le piédestal est dressé, — Mais qui paiera la statue? — C'est le secret de Dieu dans le ciel...

Henri Heine, dans *Germania,* s'était autrefois demandé ce qu'il serait advenu de l'Allemagne si Varus avait vaincu : « Dans notre patrie régneraient les coutumes de Rome; il y aurait des vestales même à Munich!.. Mais nous sommes restés Allemands, et nous parlons allemand; l'âne s'appelle âne et non *asinus*... O Hermann! voilà ce que nous te devons; c'est pourquoi, comme bien tu le mérites, on t'élève un monument à Detmoldt; j'ai souscrit moi-même pour cinq

(1) Dans son recueil de *Gaudeamus*, M. Scheffel a supprimé cette strophe, qui se trouve imprimée dans le *Commers-Buch*. Aujourd'hui que le farouche Arminius et la blonde Thusnelda sont devenus les divinités tutélaires et providentielles de l'empire d'Allemagne, il ne convient plus, en effet, d'en parler sur ce ton d'irrévérence.

centimes. » L'imitation des derniers vers est flagrante. Même ironie, moins légère, il est vrai, et sans ailes, dans le morceau de M. Scheffel.

Après les chants patriotiques, les gaudrioles et les fariboles tiennent une large place dans le *Commers-Buch*. M. Scheffel est sans rival en ce genre drôlatique et goguenard. Il y a cherché un filon d'originalité qu'il a fini par rencontrer. Des leçons populaires sur la théorie de l'évolution, faites à Heidelberg par son ami le plus intime et confrère en Bacchus, le pasteur Schmetzer, lui suggérèrent l'idée burlesque de mettre cette théorie en chansons et de tourner en ridicule nos ancêtres les fossiles, que M. Louis Bouilhet a chantés en France avec sérieux et respect. De là une suite de chansons cosmogoniques et paléontologiques, où nous voyons le *megatherium* se vautrer dans sa monstrueuse paresse, l'*ichtyosaure,* conservateur antédiluvien, se lamenter sur la décadence prochaine, sur la dégénérescence des mâles et des femelles :

Il se fait un bruissement dans les prêles, la mer a des lueurs douteuses; les larmes dans les yeux, un ichtyosaure s'avance à la nage.

Il gémit sur la corruption des temps, car une tendance fort dangereuse s'était depuis peu manifestée dans le terrain du lias.

« Le plésiosaure, le vieux drôle, fait force ripaille, le ptérodactyle lui-même est rentré soûl chez lui.

« Cette brute d'iguanodon, dont l'impudence n'a plus de bornes, a déjà osé en plein jour baiser l'ichtyosauresse.

« Je pressens un cataclysme, les choses ne peuvent durer ainsi. Que deviendra le lias si pareils faits se produisent? »

Ainsi gémissait l'ichtyosaure, et il avait l'humeur crayeuse. Il rendit le dernier soupir au milieu des vapeurs et des bouillonnemens de l'onde.

A la même heure, périt toute la famille des sauriens; ils s'enfoncèrent trop dans la craie, et naturellement ce fut la fin.

Et celui qui nous a chanté cette chanson pétrifiée l'a trouvée comme une feuille d'album fossile sur un coprolithe.

Plaisanterie toute allemande que ce dernier vers : le coprolithe est un excrément fossile. Une autre pièce, intitulée *Guano,* dont il suffira d'indiquer le titre, car elle n'est pas de bonne compagnie, chante les digestions heureuses de l'âge préhistorique. Elle rappelle la fameuse lettre qu'écrivait la princesse palatine, Madame, mère du régent, sur le même sujet. Dans la pièce érotique intitulée *Asphalte,* notre poète, dès la première strophe, invite le lecteur à se boucher le nez; il raconte qu'un derviche en bonne fortune se promenait un jour sur les bords empestés de la Mer-

Morte, une belle à son bras. Impatient de la caresser, il la fait asseoir par mégarde sur un bloc de bitume, où ils demeurent l'un et l'autre à jamais collés. La moralité de cette fable, c'est qu'il y a de ces liaisons dont les jeunes gens ont bien de la peine à se dépêtrer, et qu'un derviche, avant de se livrer à l'amour, doit soigneusement reconnaître le terrain. — Est-il besoin d'insister sur l'épaisseur de ces facéties poissardes? L'auteur veut être badin; il réussit souvent à être balourd. Serait-ce que l'élégance et la légèreté restent étrangères au génie allemand? Nous ne saurions généraliser à ce point. Que de grâce, par exemple, en ces vers de Goethe, que nous trouvons aussi dans le *Commers-Buch*, sous le titre de *Confession générale :* « Oui, nous le confessons, nous avons souvent rêvé éveillés, négligé de vider le verre où le vin frais écumait; nous avons laissé passer plus d'une rapide heure du berger, nous avons négligé de cueillir plus d'un baiser furtif sur des lèvres chères. » Mais M. Scheffel nous donne mieux que personne le ton des réunions d'étudians (*burschikoser Kneipeton*), où des délicatesses de salon ne seraient guère de mise. Ce n'est point trop de ces chansons cosmogoniques, nous dit un professeur allemand, pour dérider les fronts de nos pédans bourrus. Et de même que l'engloutissement de quantités prodigieuses de vin et de bière suffit à peine à secouer ces grands corps lymphatiques, de même il faut de ces plaisanteries colossales pour mettre en train des esprits lents.

Les chansons purement bachiques tiennent autant de place dans le bréviaire des étudians allemands que l'ivrognerie dans les mœurs nationales, et en particulier dans les coutumes académiques. « L'ivrognerie, dit le docteur Rodolphe Schultze, auteur d'un traité sur la matière, est le vice national de l'Allemagne, comme la perfidie est le vice italien et la vanité le vice français par excellence. » Les Français, ajoute le même auteur, qui nous ont emprunté le verbe *trinken*, boire en allemand (trinquer, dans notre langue), ne connaissent que l'ivresse légère, ils se montrent plus fidèles à Vénus qu'à Bacchus; leur façon de boire, comme celle des autres nations romanes, n'a rien de *caractéristique*; les Anglais s'adonnent à l'ivresse brutale et solitaire; les seuls Allemands s'enivrent avec *méthode* au milieu de la cordialité des banquets (1). Ce vice, ou plutôt cette fatalité nationale, est née dès la plus haute antiquité dans les âpres forêts et les vallées humides de la Germanie. Les vieux Germains étaient déjà célèbres par leur courage, leur chasteté, leur ébriété habituelle. Boire des journées et des nuits entières, a dit

(1) *Geschichte des Weins und der Trinkgelage.* Ein Beitrag zur allgemeinen *Kultur und Sittengeschichte*, von Dr Rudolf Schultze. Berlin, 1867, *passim*.

d'eux Tacite, n'est une honte pour personne. Saint Boniface, l'apôtre de ces contrées, constate avec douleur que c'est là le principal obstacle à leur conversion. Ils buvaient en l'honneur d'Odin, ils burent en l'honneur des nouveaux saints du paradis, l'essentiel pour eux étant de toujours boire. Toute cérémonie, toute circonstance, — mariage, naissance, enterrement, achat ou vente, élection d'un bourgmestre, fête d'église, changement de saison, soirée ou matinée, — offre une occasion propice de vider les verres. « Les Allemands boivent quasi également de tout vin avecques plaisir, écrit Montaigne; leur fin, c'est l'avaller plus que le goûter. » Les femmes participaient à cette débauche, et notre bon roi Henri, quatrième du nom, disait qu'il se garderait bien d'épouser une Allemande, parce qu'autant vaudrait prendre avec soi un pot à vin. L'immense capacité de leurs tonneaux et de leurs hanaps, le cérémonial de leurs banquets, la richesse de leur langue en termes bachiques, témoignent de cette passion commune à toutes les classes, surtout aux étudians, pour qui l'université n'est souvent qu'une école supérieure d'ivrognerie. Les amoureux même n'en sont point exempts. Charlotte grondait Werther, parce qu'il cherchait à noyer dans l'ivresse ses peines de cœur. « Elle m'a reproché mes excès, mais d'un ton si aimable! mes excès de ce que d'un verre je me laisse quelquefois entraîner à boire la bouteille! Évitez cela, me disait-elle, pensez à Charlotte. » Le chancelier de l'empire, qu'il faut toujours prendre comme le type achevé du grand Allemand, racontait que l'art de supporter les vins généreux, afin de tirer à ses adversaires les vers du nez, était un procédé de l'ancienne diplomatie : lui-même, digne héritier des Bismarck, race de chasseurs et de buveurs, ne le cédait à personne sur le chapitre du boire, surtout en sa jeunesse. Écoutons-le parler lui-même : « Un jour j'allai à Brandenbourg faire une visite aux cuirassiers qui avaient reçu une nouvelle coupe. Je devais être le premier à y boire et la consacrer par là. Sa capacité était à peu près celle d'une bouteille entière. Je fis mon allocution et posai la coupe après l'avoir vidée d'un trait, ce qui les étonna fort, car les hommes de cabinet n'inspirent guère confiance. Mais c'était un souvenir de mes exercices d'étudiant à Gœttingue. Je me rappelle encore qu'à une chasse sous Frédéric-Guillaume IV, il s'agissait de vider un vase à boire du temps de Frédéric-Guillaume Ier. Il était fait de telle sorte qu'on ne pouvait approcher les lèvres du bord de cette coupe, qui contenait environ trois quarts de bouteille, et cependant il ne fallait pas répandre de liquide. Je la saisis, je la vidai, bien que ce fût du champagne frappé, et ma jaquette blanche ne portait trace d'aucune goutte répandue. La société ouvrait de gros yeux, moi je dis : « Encore

une autre! » mais le roi s'écria : « Non! cela suffit. » Et les choses durent en rester là (1). »

Les chansons bachiques sont un accompagnement obligé de ces sortes de prouesses fréquentes parmi les étudians. La littérature nationale en offre une grande variété. Sans remonter jusqu'à Hagedorn, l'Anacréon allemand, nous citerons une des pièces les plus célèbres du répertoire : *Grad'aus dem Wirthshaus*, œuvre d'un ancien ministre des cultes prussien, M. de Mühler, réactionnaire, protestant « clérical, » et poète à ses heures :

Je sors du cabaret. Rue, que tu me sembles étonnante; le côté droit, le côté gauche, tout est brouillé. Rue, je le vois bien, tu es ivre.

Quel visage de travers, lune, me fais-tu donc? — Elle tient un œil ouvert, l'autre fermé; tu as bu, cela est clair. Honte à toi, honte à toi, vieille lune!

Les réverbères maintenant, que vois-je? ne peuvent rester fixes; ils branlent et vacillent en tous sens. Ils me semblent tous ivres morts.

Autour de moi, en grand, en petit, c'est un tourbillon; m'y hasarder, moi qui suis seul à n'avoir pas bu, hum! cela me paraît mériter réflexion; ce serait un coup de tête. Rentrons au cabaret.

Voilà l'ancienne chanson classique par excellence et le chef-d'œuvre du genre. M. Scheffel y a introduit le goût romantique, l'appareil moyen âge, ne faisant en cela que suivre la mode qui s'est répandue dans l'ornementation des cabarets. De savans architectes ont reconstitué dans certaines villes d'Allemagne l'antique taverne germanique, *die altdeutsche Weinstube*, et les Parisiens ont imité les Allemands, car ils se plaisent à boire les breuvages les plus modernes sur des tables en style renaissance dans des salles ornées de tapisseries où trône l'image du Teuton Gambrinus. Le poète allemand s'est mis en quête de sujets appropriés à cette architecture, et il a célébré l'ivresse gothique et ogivale avec force vieilles formes et vieux mots hors d'usage, revernis et repolis, à l'usage d'un public d'érudits, portant lunettes. C'est ainsi qu'à l'occasion de la XXVIe assemblée générale des philologues allemands réunis à Heidelberg en septembre 1865, dans une pièce de vers farcie de notes savantes et de renvois, il fait la nomenclature de tous les vases, amphores, outres et tonnes où les divers peuples ont enfermé la liqueur précieuse; mais le grand tonneau d'Heidelberg l'emporte sur les autres tonneaux, comme l'ivrognerie

(1) *Graf Bismarck und seine Leute*, von Dr Moritz Busch, vol. I, p. 347-348, 1878. Leipzig.

allemande sur celle des autres nations. Dans une seconde chanson de circonstance, lors d'une solennelle ripaille organisée au vieux château pour fêter l'oie de la Saint-Martin, il imite avec art les chants populaires où le sujet est souvent traité (1). Ailleurs il parodie le plus ancien monument de la langue et de la poésie allemandes, le *Chant d'Hildebrand* et nous présente ce chef légendaire et son fils Hadubrand sous les traits de deux ivrognes fieffés. Enfin il a créé dans le chevalier de Rodenstein un type d'ivrognerie allemande, que les belles illustrations de M. de Werner ont achevé de rendre populaire. Ce *junker* assoiffé, après avoir bu les trois villages qu'il possédait, achève de boire son patrimoine, son pourpoint, ses bottes, son chapeau, et il boira jusqu'à ce qu'on lui prenne son gosier en gage. Dévoré d'une soif immortelle, au fond du tombeau, il en sort sur l'heure de minuit, enfourche son grand cheval et, le fouet à la main, suivi par la troupe maudite de tous les buveurs trépassés, il ébranle la porte des cabarets et prend d'assaut les presbytères :

Et Rodenstein dit encore : « Allons, ma troupe maudite, je vais surprendre Tiefschluckhausen (2) et mettre le pasteur à sec. Hors, hors de la maison, seigneur curé, que Dieu vous aide ! N'y a-t-il plus nulle part une goutte de vin, la nuit, vers l'heure de minuit ? »

Le curé, brave et saint homme, parut devant sa porte armé en guerre, avec le bénitier, le scapulaire et l'anathème ; il conjura les esprits : « Loin, loin de la maison ! Que Satan vous protège si vous obtenez une seule goutte de vin, la nuit, vers l'heure de minuit ! »

Mais, tout joyeux, le junker Rodenstein grommelle : « O curé, je te prendrai pourtant. Fermez la porte aux esprits, ils passent par la serrure ! Entrez là, entrez là, le vin est là ! Hurrah !.. nous y voici, sa cave est bien garnie ! Hurrah ! nous allons boire ! »

Et quand l'horloge sonna une heure, la troupe des esprits chantait d'une voix creuse et sourde : « Curé, curé, nous en avons assez. Curé, adieu maintenant, sortons ! sortons de la maison ! Curé, portez-vous bien, il ne coule plus une goutte de vin des cruches, robinets et bondons. »

Alors le curé jura : « Grand merci, le diable vous emporte ! Puisque tout est bu, je veux moi-même suivre la troupe maudite comme aumônier de campagne ! Hors maintenant ! hors de la maison ! Seigneur chevalier, touchez là, l'affaire est faite ! Puisque tout mon vin est au diable

(1) Voir la courte et excellente anthologie intitulée : *Handbüchlein für Freunde des deutschen Volksliedes*, von A. F. B. Vilmar. Marburg, 1879. 2e édition.

(2) Mot à mot, le village de la gorgée profonde.

qu'un autre soit curé ! Hurrah ! Halloh ! Jo, hihaho ! Rumdiridi !.. Chœur infernal, je marche en tête. Partons, allons, marchons ! »

Une traduction, si fidèle qu'on l'imagine, ne saurait rendre la verve endiablée de ces vers faits pour être hurlés en chœur. Si d'ailleurs on voulait goûter le sel de ses chansons, il faudrait oublier nos habitudes françaises, se transporter sous le ciel brumeux d'Allemagne, se gorger à des banquets copieux de jambons de Mayence et de langues fumées, arrosés de bières lourdes et de vins aigrelets, s'introduire dans une de ces *Kneipen*, qui sont le *home* des corporations d'étudians, assister à une de leurs diètes d'ivrognerie officielle. La salle est ornée de devises patriotiques, d'écussons peints, de rapières entre-croisées : un tonneau est placé au milieu, où chacun va puiser; la chaude atmosphère du poêle, l'âcre et suffocante fumée des pipes enveloppe des faces épanouies, aux yeux injectés, aux teints d'écrevisse, des trognes luisantes de buveurs « humant le piot, » vidant d'un trait des brocs d'une capacité profonde. Bons chantres autant que bons ivrognes, en liesse et jocondité, d'une hilarité expansive et contagieuse, ils attaquent chaque couplet à plein gosier et à pleins poumons. Tel est le cadre et tel est le public des chansons de M. Scheffel. Tout le plaisir que des Français, légèrement animés par l'élégance et l'urbanité d'un festin, cherchent dans une causerie à demi-voix, sur un ton décent, avec des dames parées, les Allemands le goûtent dans le vacarme et la cordialité de ces réunions (*gemüthliche Kneiperei*), non pas seulement la jeunesse oisive, batailleuse et tapageuse, mais aussi les jeunes érudits, historiens, théologiens; c'est là qu'ils se reposent du labeur de chaque jour et de la paisible monotonie des petites villes universitaires. Ils retrouvent dans ces *Lieder*, sous des figures burlesques, le sujet de leurs préoccupations familières; *Hildebrand et Hadubrand* réjouissent le cœur des médiévistes; le *megatherium* et l'*ichtyosaure* font pâmer de rire les disciples de M. Hæckel. La nuit se passe en joyeux devis, en longues beuveries, en clameurs assourdissantes. Déjà l'aube commence à poindre : troublant le silence matinal de la rue déserte et le sommeil des philistins, maint philologue en goguette, maint naturaliste titubant chante encore à tue-tête ces refrains baroques, d'une voix entrecoupée de hoquets, et dans l'égarement de ses esprits, il a peine à gagner sa modeste demeure, où il va cuver, sur un lit étroit, son vin et ses chansons.

C'est là sans doute une grosse joie, une gaîté de calibre énorme, plus proche de la farce que de l'esprit, mais c'est une gaîté saine et robuste. Le rire de M. Scheffel est un large rire, sans subtilité ni replis, sans aucune de ces arrière-pensées pleines de malice et d'es-

prit de parti, que l'on retrouve par exemple sous l'apparente bonhomie du sourire de Béranger : nous le rapprocherions plutôt de notre Désaugiers pour la franchise d'inspiration, la belle humeur à fleur de lèvres; sauf qu'il n'a composé ni musique, ni vaudevilles, on pourrait définir M. Scheffel un Désaugiers allemand, romantique et érudit.

Dans l'étude qu'il a consacrée à ce dernier de nos chansonniers, Sainte-Beuve, citant ces vers de l'*Appel aux Français :*

> Peuple français, la politique
> T'a jusqu'ici fort attristé.
> Rappelle ta légèreté,
> Ton antique
> Joyeuseté!

considère cette gracieuse chanson comme le chant du cygne de la gaîté en France. Il constate que la politique gagne de plus en plus, que si l'on rit encore avec Désaugiers, ce n'est qu'une trêve, que la France a subi des affronts, vu de près d'affreux désastres, que l'inquiétude est partout, se répand à l'intérieur, se prolonge dans l'avenir, que la gaîté enfin, outre les circonstances propices, exige un tempérament non compliqué ou qui, du moins, ne soit pas altéré de bonne heure par des habitudes sociales trop factices et trop contraires (1). Plus récemment, M. Jules Simon, parlant dans un discours d'académie de M. de Rémusat, rappelait qu'il avait fait des chansons dans sa jeunesse, et regrettait qu'on n'en fît plus aujourd'hui. C'est qu'en effet, la morgue doctrinaire, la dignité d'emprunt, la Bourse surtout et le fanatisme politique ont tué la gaîté en France. Nous ne rencontrons plus que des fronts soucieux. Si nous éprouvons le besoin de rire, d'exercer les muscles zygomatiques que la Providence nous a octroyés évidemment pour nous en servir, c'est aux petits théâtres que nous allons entendre des acteurs dont les gestes et les contorsions ont peine à nous arracher un sourire nerveux. Nous ne puisons plus en nous-même la joie innocente. C'est moins l'amitié qui nous assemble à nos banquets que la sympathie des haines communes. Il semble que le peuple d'Athènes soit devenu sombre et morose et que ce soit chez les Thraces qu'il faille aller pour trouver encore des gens gais.

III.

Les chansons de M. Scheffel n'ont été, comme nous l'avons vu, que l'œuvre de délassement et de loisir d'un jeune érudit absorbé

(1) *Portraits contemporains*, tome v.

dans des études d'archéologie et d'histoire; l'auteur conciliait le goût de la bouteille et le goût de l'érudition, deux passions chères à l'Allemagne et qui s'y trouvent réunies comme dans le singulier livre de Rabelais. Durant ce séjour d'Heidelberg, très fructueux pour ses ouvrages futurs, on le voyait passer avec un égal attrait de la taverne à la bibliothèque, aussi joyeux de boire du vin doré dans des coupes verdâtres que de tenir entre ses doigts de vieux parchemins jaunis, avec un cachet de cire rouge au bas. Chez les Allemands, l'érudition se mêle à tout, même aux chansons à boire; en parcourant le *Commers-Buch,* on y rencontre des chants latins et jusqu'à une traduction grecque du roi de Thulé; on trouve également dans le *Gaudeamus* de M. Scheffel de savans morceaux où éclate la passion de l'humaniste et du philologue.

Notre auteur estime, en effet, que la poésie doit se rajeunir et se rafraîchir aux sources de l'érudition et de l'histoire. Ce que nous appelons *actualité, modernité,* offre aux Allemands de l'école de M. Scheffel peu d'intérêt poétique. Stendhal constate chez ce peuple l'aversion de *la sensation présente.* Tandis que l'homme de lettres parisien cherche l'excitation et l'inspiration dans le souffle léger de la vie mondaine et tire les sujets qu'il traite de la réalité immédiate qu'il a sous les yeux, l'Allemand considère que notre vie moderne, sous son jour terne et cru, notre civilisation positive et rationaliste, notre langue, faite d'idées et de mots abstraits, fournissent moins à l'imagination désenchantée que le tableau coloré des vieux âges. Aussi se plaît-il à errer dans le vaste champ du passé fouillé jusque dans les moindres recoins. C'est le rôle du poète, selon M. Scheffel, que de compléter celui du chercheur exact et scrupuleux, de l'amasseur sagace de matériaux et de documens historiques. Il est donc nécessaire que le poète se double d'un érudit.

Mais, par érudition il ne faut pas entendre cette étude pédante et casanière qui consiste à s'enfouir dans les livres pour devenir savant. L'historien doit, au contraire, courir le monde, en posséder une connaissance directe, s'inspirer de l'aspect des lieux et des monumens, de l'influence des climats. Aussi M. Scheffel a-t-il pris pour devise et pour règle ces préceptes d'un vieil auteur allemand qui reflètent le fanatisme de la curiosité historique : « Un historiographe consciencieux doit non-seulement étudier avec soin dans les bibliothèques, les manuscrits, les chartes, les chroniques, les chansons populaires, les livres de messe et de prières, les calendriers, les nécrologes, les registres de la vie des saints,.. mais il doit payer de sa personne, supporter le froid et la chaleur, la sueur et la poussière, la pluie et la neige, découvrir et fouiller les ruines, examiner les monumens funéraires, les colonnes, les images,

les croix, les vieilles pierres, les anciennes médailles, les sépultures, les peintures, les églises, relever soigneusement les inscriptions, etc... » « Et surtout, ajoute M. Scheffel, ruminer en voyageant ses meilleures pensées (1). » Fidèle à ce programme, après les préparations nécessaires et les études préalables, le docte antiquaire a fermé ses livres, bouclé son havresac, saisi le bâton du pèlerin fervent et infatigable. C'est de cette méthode que sont sortis les poésies et le roman historique, qu'il nous reste à faire connaître au lecteur.

Les sujets en sont empruntés au moyen âge, dont M. Scheffel, comme beaucoup de lettrés et d'artistes de son pays, est un amateur ardent, un dévot. Le mouvement romantique, bientôt épuisé chez nous, où il a été surtout affaire de costumes et de décor, a beaucoup poussé en Allemagne à une étude approfondie des œuvres littéraires et de l'esprit de cette époque. En France, cette étude n'est guère sortie d'un monde restreint d'érudits dont la science et le zèle désintéressés ont été surtout appréciés dans les universités d'outre-Rhin. Au contraire, en Allemagne, cette langue et cette littérature sont demeurées pour les poètes un objet constant de recherche et d'imitation. Goethe, Uhland, Henri Heine ont dérobé aux légendes, aux chants populaires leur exquise et pénétrante simplicité de forme, leur inaltérable fraîcheur. Puis le patriotisme s'en est mêlé. Possédés d'aspirations unitaires au milieu du morcellement de leur patrie, après des déceptions si souvent éprouvées, les écrivains allemands demandaient au passé l'oubli, la consolation du présent, le pressentiment d'un meilleur avenir, l'espoir de ranimer un jour la splendeur éteinte et de relever la nationalité presque anéantie. Ainsi s'explique comment ils apportaient à ces études d'archéologues et de lettrés l'ardeur des luttes politiques. En pénétrant dans l'histoire de leur vieil empire, en publiant des éditions et des commentaires multiples des anciens poèmes, en recueillant pieusement dans des livres innombrables les chants populaires qui ont jailli des profondeurs mêmes du génie national et qui correspondent pour les peuples aux phases de leur développement, le but était de glorifier l'antique éclat de l'esprit germanique, — *die altdeutsche Herrlichkeit*.

Lorsque M. Scheffel a choisi pour thème des poésies lyriques qu'il a réunies sous le titre de *Dame Aventure*, — nom de la muse ou de la fée si souvent invoquée par les poètes du moyen âge, — la glorieuse époque du XIIIe siècle, le siècle des Hohenstaufen et des chevaliers poètes, le siècle qui a produit les *Nibelungen* et *le*

(1) Préface de *Juniperus*, page IX.

Parsifal, lorsqu'il a pris pour canevas le petit poème du tournoi poétique de la Wartbourg, il ne faisait que traiter un lieu-commun romantique cher aux littérateurs, aux peintres, aux musiciens, qui a inspiré un roman à Novalis, un drame à Lamotte-Fouqué, un conte nocturne à Hoffmann, des pièces lyriques à la comtesse Ida de Hahn-Hahn, à Richard Wagner le second acte du *Tannhaüser*, à Moritz de Schwind une fresque qui orne la salle des ménestrels dans le château de la Wartbourg. C'est la vue de cette peinture qui a suggéré à M. Scheffel l'idée première de ses poésies, et il s'est mis à parcourir jusqu'au Danube tous les sites et toutes les ruines d'Allemagne sur les traces des *Minnesinger*. Enfin d'autres poètes de son école, notamment M. Julius Wolf, ont après lui traité en vers la même légende que nous allons rappeler brièvement.

D'après une chronique conservée dans un ancien poème, plusieurs chevaliers poètes, qui vivaient à la cour du landgrave Hermann de Thuringe, ou s'y trouvaient réunis, décidèrent en 1207 de rivaliser dans un tournoi de chant, à condition que celui qui serait vaincu mourrait de la main du bourreau, recette infaillible, mais violente pour purger le monde des mauvais poètes. Deux écoles se trouvaient en présence : l'école purement germanique, qui ne traitait que les sujets nationaux, représentée par le poète légendaire Henri d'Ofterdingen, l'auteur prétendu des *Nibelungen*, et l'école d'imitation française, représentée par le chevalier Wolfram d'Eschenbach, auteur très réel du *Parsifal*, imité, comme on sait, du *Perceval* de maître Chrétien de Troyes. Dans cette lutte, Henri d'Ofterdingen fut déclaré vaincu, mais, comme bien on pense, il protesta contre le jugement, et refusa de se livrer au bourreau. Sophie, femme du landgrave Hermann, dont il avait invoqué la protection, lui permit d'en appeler de cette sentence au sorcier et poète Klingsor en Hongrie, qui termina paisiblement le conflit. — Dans ses poésies lyriques, M. Scheffel a voulu retracer cet âge d'or de la poésie chevaleresque. En tête de chaque morceau, il cite quelques vers des poètes plus ou moins connus, plus ou moins réels de l'époque, quelques passages des poèmes qui leur sont attribués, et il les développe : ce sont autant de variations brillantes d'un compositeur moderne sur de vieux airs. Comme ces poésies sont remplies d'allusions aux caractères supposés de ces poètes, et aux événemens de leur vie que leur prête la légende ou l'histoire, elles exigent tout un commentaire. Une foule d'annotations remplit la fin du volume.

Un autre thème de *Frau Aventiure*, ce sont les chants d'étudians voyageurs, empruntés au recueil des *Carmina burana*, ou chants latins des étudians du moyen âge, qui forment avec les deux grandes épopées des *Nibelungen* et du *Parsifal*, un des monumens de l'esprit

germanique au XIIIe siècle. Ces étudians allemands, — *fahrende Schüler, scholastici vagantes,* — étaient pour la plupart de jeunes ecclésiastiques séculiers, parcourant le monde pour gagner leur vie, se louant pour un temps comme maîtres d'écoles, chantres ou vicaires. Ils voyageaient en compagnie des devins, des trompettes, des chercheurs de trésors qui étonnaient et abusaient le peuple par leurs expériences physiques. A un esprit juvénile, plein d'insouciance et de malice, ils joignaient une haute culture sans pédantisme, que nous révèle la bonne latinité de leurs chants. Ce contraste a fait d'eux les héros préférés de M. Scheffel : « Comme un écolier errant je voyageais en pays étrangers, » dit-il au début du *Trompette de Säkkingen*; et Werner Kirchhof n'est aussi lui qu'un *scholasticus vagans.* Dans toutes ses excursions pédestres, notre auteur emportait les *Carmina burana*, Assis sur l'herbe poudreuse de la route, il sentait, en lisant ces chansons latines, son âme vibrer à l'unisson de ces poètes de grand chemin. Aussi les a-t-il imités avec une virtuosité toute scolaire. Mais ce sont là des sujets qui intéressent moins le public étranger.

L'auteur qui vient de nous peindre dans son animation le monde des chevaliers poètes et des étudians voyageurs du XIIIe siècle nous introduit par une de ses œuvres les plus répandues, le roman d'*Ekkehard*, au milieu des moines allemands du Xe siècle. Sous l'uniformité de la règle et du froc, M. Scheffel dessine avec beaucoup de relief une foule de figures très variées, prises dans ces cloîtres qui ont renfermé pendant des siècles ce qu'il y a eu de meilleur dans la société humaine. Comme la préface nous l'explique, l'époque choisie par le romancier fut un temps de transition et de renouvellement, de civilisation naissante sur un fond de simplicité primitive. L'esprit de féodalité n'était pas encore développé, les dieux du paganisme continuaient à vivre dans la foi nouvelle sous forme de démons; la classe la plus éclairée, le clergé, était composée de grossiers personnages, presque tous honorables, qui échangeaient des injures et parfois des coups, mais qui sous cette épaisse enveloppe n'étaient pas moins accessibles à toute noble aspiration. Cette société nous frappe par sa naïveté, sa force, son courage viril. Le moine qui le matin traduisait Aristote dans sa cellule se délassait l'après-midi dans la forêt, en chassant avec la lance l'ours et le loup; il quittait son livre de prières pour ceindre l'épée et défendre son pays contre les incursions des Hongrois. Il y avait dans la vie d'alors une joie d'action et de travail inépuisable. Les cloîtres allemands étaient enflammés de cet enthousiasme pour les anciens que l'on verra renaître au XVIe siècle; l'art entrait dans une première et légère floraison. — Ces traits généraux se révélaient au romancier à mesure qu'il s'en-

fonçait dans les grands in-folio des *Monumenta Germaniæ*. Les épisodes du roman disposés de manière à faire contraste, ici un intérieur de couvent, là une scène de sorcellerie, une petite cour féodale, un combat de Huns, etc., sont destinés à refléter les différens aspects de l'époque, et ne se rattachent que par un faible lien à l'action principale. Celle-ci est empruntée à la chronique latine du cloître de Saint-Gall, « véritable collier de perles littéraires. » Voici les principaux passages de cette chronique, dont M. Scheffel ne nous donne dans ses notes que des fragmens : le texte complet se trouve dans l'étude de M. Bartsch :

Hadwige, duchesse de Souabe, habitait sur le Hohentwiel (1). C'était une très belle femme, mais d'une grande sévérité envers les siens, ce pourquoi on la redoutait dans le pays au loin et au large. Le duc Burchard l'épousa étant déjà vieux, et, à ce qu'on dit, il n'accomplit pas son devoir d'époux. Burchard étant mort, Hadwige alla faire un pèlerinage au cloître de Saint-Gall : « Mais de tous les présens que lui offrit l'abbé, elle ne voulut que le moine Ekkehard pour lui enseigner le latin. » De retour dans son château, « elle fit donner à son professeur, comme elle l'appelait, une chambre à côté de la sienne. Elle y entrait nuit et jour, avec une suivante, laissant toujours les portes ouvertes, afin que nul ne pût répandre, à ce sujet, de mauvais propos... Par sa dureté et son humeur emportée, elle mit quelquefois le moine hors de lui, si bien qu'il préférait souvent être seul plutôt qu'avec elle. On avait dressé sur son ordre, dans la chambre du moine, un lit précieux, orné de draperies, mais celui-ci le fit enlever, dans son humilité; pour ce motif, elle voulut qu'on lui administrât la bastonnade, et ce n'est qu'à force de supplications qu'Ekkehard obtint de n'avoir pas les cheveux coupés (ce qui était une flétrissure pour un homme libre.) Lorsqu'il allait à son monastère, elle le chargeait de présens. » Un jour que le moine était allé faire une visite dans un cloître du voisinage, comme il prenait congé de l'abbé, ce dernier, en l'embrassant lui murmura dans l'oreille : « Heureux homme, qui as une si belle écolière à instruire dans la grammaire ! » sur quoi Ekkehard lui répondit, à l'oreille, également en plaisantant : « Comme toi, bon apôtre, qui as instruit dans la dialectique la belle nonne Gotelinde, ta chère élève. »

Sur ce canevas M. Scheffel a brodé son roman, qui n'est pas moins remarquable par l'ampleur de l'érudition que par la description des paysages. Il semble que son ambition ait été d'unir l'exactitude d'un Augustin Thierry à l'imagination d'un Walter Scott. Si péné-

(1) Montagne près du lac de Constance.

trante pourtant que puisse être la sagacité de l'érudit, et si scrupuleuse, du moment que la vive imagination du poète s'y mêle, qu'il ne se contente plus de suivre pas à pas des traces à demi effacées, qu'il prend son vol vers les vagues régions de la fantaisie, bien des traits modernes se glissent inévitablement sous sa plume. Il serait aisé de signaler dans ce roman plus d'un anachronisme, ils sont même parfois voulus; d'après une pratique assez fréquente chez les écrivains romantiques, M. Scheffel se joue volontiers de son sujet, il y introduit des scènes bouffonnes, il se plaît à détruire par l'ironie gaie ce qu'il vient d'édifier à grand renfort de notes, de citations, et de documens précis. Il nous donne bien le détail exact du paysage, de l'habitation, des mœurs et des costumes, mais il réussit peut-être moins à éclairer le monde obscur de ces âmes qui ne pensaient que par visions et que notre intelligence abstraite et notre langage analytique ont tant de peine à concevoir et à exprimer. J'imagine que Gustave Flaubert, s'emparant de la chronique de Saint-Gall, nous eût laissé quelque vive et étrange peinture de femme à demi barbare, dans le goût d'*Hérodiade* ou de *Salammbo*. M. Scheffel, au contraire, a singulièrement adouci les traits fournis par la chronique monacale; tout en les amplifiant et en les développant, il a supprimé les plus saillans, il a *sensibilisé* avec esprit, mais selon le goût moderne, les amours de la duchesse. On en jugera par l'analyse suivante.

Hadwige est devenue veuve du duc Burchard. Il lui a pris un jour fantaisie de faire une excursion au cloître de Saint-Gall, la plus célèbre des écoles de toute l'Europe. Elle arrive avec sa suite à la porte du cloître. Mais la règle de Saint-Benoît ferme expressément aux femmes l'entrée de ces pieux asiles. Perplexité de l'abbé, qui craint de mécontenter une si puissante voisine. Le chapitre assemblé partage l'embarras de son supérieur, lorsqu'un jeune moine du nom d'Ekkehard, à qui sa précoce sagesse avait valu la dignité importante de portier du couvent, exprime une opinion qui rallie tous les suffrages. « Notre règle, dit-il, interdit assurément à une femme de poser le pied sur le seuil du cloître, mais elle n'interdit pas qu'on lui fasse franchir le seuil en la portant. » Cette ingénieuse solution tire l'abbé d'embarras, et satisfait à la fois sa conscience et les règles de l'ordre. On décide que l'auteur du projet sera chargé de l'exécuter. Séduite par la belle figure du jeune moine, la duchesse consentit à cette transaction. A peine eut-elle sauté à bas de son cheval, il l'enleva dans ses bras nerveux; et l'auteur voit là le symbole des rapports de l'église et de l'état au bon vieux temps.

Pendant qu'elle se sentait comme bercée dans les bras du portier, la duchesse pensait : « En vérité, jamais le froc de Saint-Benoît n'a mieux habillé personne ; » et tandis qu'Ekkehard déposait son fardeau avec une dignité timide à l'intérieur du cloître, il ne lui vint rien autre chose à l'esprit si ce n'est que jamais l'intervalle qui séparait la porte et le seuil ne lui avait paru si court.

— Vous m'avez sans doute trouvée lourde ? dit doucement la duchesse.

— Noble dame, vous pouvez dire sans crainte, comme il est écrit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger, » répondit-il (1),

avec un audacieux à-propos tiré des textes sacrés.

Introduite dans ce sanctuaire d'études savantes et de bonne latinité, la duchesse se mit en tête de lire Virgile dans l'original, et demanda à l'abbé de lui donner le portier blond comme professeur. L'abbé céda, bien à regret, toujours par crainte d'une redoutable inimitié. Ekkehard obéit, non sans un secret plaisir, mais avec un pressentiment du danger de cette mission pour le salut de son âme. Le fracas de la petite cour de Hohentwiel, où il ne retrouvait plus le recueillement de sa cellule, l'étourdit tout d'abord. La chambre qu'il occupait confinait aux appartemens de la duchesse ; le bruit des éperons, le caquetage des filles de service troublait profondément sa prière. Il s'enhardit jusqu'à demander une petite retraite silencieuse au sommet de la tour carrée du Burg. La duchesse fronça le sourcil, et ce fut un premier nuage que le moine ne sut pas discerner. Hadwige était, en effet, bien moins éprise de latinité que du professeur de latin ; à sa vue, elle avait été tentée comme une fille d'Ève et courait d'instinct à l'obstacle et au péché. Lui, remplissait ses fonctions avec conscience, faisait conjuguer innocemment à son élève le verbe *amare*, expliquait et commentait d'une voix chaude et sonore le IVe livre de l'*Énéide*, sans avoir l'idée, tant son cœur restait pur, de tirer profit des exemples de Didon. Il était tout à son affaire, et en récitant les vers classiques, il se délectait à la façon d'un érudit allemand, « non comme le papillon qui voltige autour de la fleur, mais comme un ours savant qui fourre ses pattes dans la ruche à miel et les lèche. »

Ce n'est pas qu'Ekkehard fût de tous points un lourdaud insensible, invulnérable à l'amour. La rougeur lui était montée au front la première fois qu'il avait vu la duchesse de Souabe ; la présence de cette femme le troublait et il lui arrivait de contempler le lac, le ciel nocturne avec un vague sentiment de tristesse qu'il n'avait jamais connu. Un jour qu'ils étaient montés ensemble au sommet

(1) *Ekkehard*, page 22.

d'une montagne, Hadwige, émue aussi devant le vaste horizon, s'appuya fortement sur le bras du moine, et d'une voix attendrie : « Que pense mon ami? » dit-elle. La Bible lui fournit encore sa réponse : « Puis le diable le conduisit sur une haute montagne... » Cette fois, Hadwige en colère se détourna de lui.

A quelque temps de là, les hordes hongroises envahirent le pays. Une petite armée, composée de tous les hommes valides, moines et paysans de la contrée, se réunit autour du château fort de Hohentwiel afin de résister à l'assaut des Huns. Au matin du combat, la duchesse de Souabe pénétra seule dans la chambre d'Ekkehard; elle lui apportait l'épée ornée de pierres précieuses du duc Burchard, son défunt mari. Le cœur du pauvre moine battait à tout rompre, et il fut sur le point de serrer sa maîtresse dans ses bras, mais le souvenir du vœu monacal triompha de sa passion, et ce scrupule acheva de le perdre dans l'esprit de cette femme altière. Il eut beau se signaler entre tous, courir au devant de la mort, tremper l'épée de Burchard dans le sang des Huns, il avait laissé fuir l'heure propice.

L'amour s'était emparé de son âme. Dès lors plus de paix dans sa cellule, plus de joie au travail, plus d'application à ses manuscrits, à ses miniatures. La volupté s'éveillait tard dans ses veines, mais avec d'autant plus de véhémence. Une tentation sourde l'envahissait peu à peu, à mesure que la duchesse se déprenait de lui. Pour comble d'infortune, le moine Gunzo, dont il avait humilié par ses critiques la vanité littéraire, écrivit contre Ekkehard un venimeux pamphlet, qui ternit le renom qu'il avait de bon latiniste et le couvrit de ridicule aux yeux de la duchesse : maintenant « c'était la pitié que ses regards apportaient à Ekkehard, mais non cette douce pitié d'où jaillit l'amour, comme le lis surgit de la terre humide; ce sentiment cachait un mauvais germe de mésestime. » Qu'importaient désormais à Hadwige les amours de Didon? Le commentaire l'assommait, depuis que le commentateur avait, à ses yeux, perdu tout prestige.

En vain Ekkehard voulait prier, en vain il mouillait ses yeux avec l'eau du Jourdain, remède contre la tentation. Un jour, plus troublé que d'habitude, il descendit dans la sombre et silencieuse chapelle du château et posa son front brûlant sur les marches de pierre de l'autel. Une ombre glissa sur le seuil de la chapelle, c'était la duchesse Hadwige. Depuis qu'elle se sentait de l'éloignement pour le moine, l'image de son vieux mari défunt flottait plus souvent qu'autrefois devant ses yeux; « à mesure que le vivant baissait, le mort montait. » L'ayant aperçue, Ekkehard s'approcha d'elle; dans ses yeux profonds brûlait une flamme d'enfer :

Des ténèbres s'agitaient devant son regard, il fit un pas en avant; ses bras enveloppèrent l'orgueilleuse femme, il la pressa contre lui avec fureur, son baiser flamboya sur ses lèvres, il n'entendit plus ce qu'elle disait... La duchesse était épouvantée comme un faon blessé; sa dignité offensée se cabrait... elle repoussa la tête du furieux d'une main puissante... Il tenait encore sa taille embrassée lorsque la porte de l'église s'ouvrit; un rayon de grand jour traversa cette demi-obscurité... ils n'étaient plus seuls (1).

Il faut de la diplomatie même en amour; « il n'y faut rien de forcé et cependant il n'y faut rien de lenteur, » a dit Pascal. Ce roman pourrait s'intituler : *Ekkehard, ou l'Occasion perdue,* et comme dans la confession générale que nous citions plus haut, le moine aurait pu faire son *mea culpa :* « Je m'accuse d'avoir manqué la rapide heure du berger, d'avoir négligé de cueillir maint baiser furtif sur des lèvres chères. »

Cette brutale agression entraînait pour le coupable les conséquences les plus funestes. On l'avait surpris en flagrant délit d'amour illicite, de violence, d'insolence, de désobéissance, de profanation. Son cas était clair ; il fut enfermé, en attendant d'être soumis au jugement de Dieu, obligé de retirer l'anneau abbatial d'une chaudière bouillante, et fustigé. Mais il parvint à s'échapper, grâce à la compassion et à la dextérité d'une suivante de la duchesse. Il se réfugia dans les Alpes helvétiques, sur le Saentis, d'où le regard plane sur les vertes vallées d'Appenzell. Il devint le pasteur des habitans de la montagne. Au milieu de cette nature grandiose, après tant d'épreuves et de souffrances, la solitude fut un baume à ses blessures; la paix du renoncement le visita de nouveau :

La vapeur du matin flottait sur les vallées, lourde, immobile, amoncelée comme si une mer, roulant partout ses vastes flots, avait été pétrifiée au moment même où les vagues se couvraient d'écume : les crêtes des montagnes découpaient leur dentelure claire et aiguë dans le bleu profond du ciel, et émergeaient comme des îles géantes du sein de la mer vaporeuse. Le lac aussi était enveloppé de vapeurs, dans une brume légère s'étageaient les horizons des chaînes éloignées; la tranquille clochette des troupeaux paissans retentissait. Dans l'âme d'Ekkehard murmurait comme une prière du matin d'une humilité fière (2).

Tant d'émotions et de combats avaient fini par dégager sa nature

(1) *Ekkehard*, page 345.
(2) *Ekkehard*, page 364.

un peu lourde, mais pleine de ressources en ses profondeurs. Il devint poète, écrivit une épopée et fut consolé.

La description de la retraite du moine sur le Saentis révèle chez l'auteur un vif sentiment de la nature. Ce sentiment lui a inspiré ses deux derniers ouvrages, deux opuscules : *les Psaumes de la montagne* (1), écrits en forme d'odes, et qui ont pour sujet, comme les derniers chapitres d'*Ekkehard*, l'influence bienfaisante de la saine vie naturelle sur l'homme fatigué du monde.

Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne au IXe siècle, las des tracas et des agitations de la cour, quitte pour quelque temps sa cathédrale, dépose sa crosse d'ivoire, sa mitre chargée d'or, et va faire une retraite dans les alpes de Salzbourg, près de l'Abersee, où l'on voit encore sa petite église. Ces psaumes nous peignent la nature telle qu'elle devait apparaître à un pieux évêque du moyen âge, vue comme à travers des vitraux diaphanes sur lesquels les apôtres émaciés, les martyrs douloureux et les vierges fluettes profilent leurs ombres pâles, illuminant le monde extérieur de lueurs mystérieuses et le peuplant d'apparitions fantastiques. Dans un dernier poème : *la Solitude au milieu des bois*, le poète décrit le paysage vu à travers l'œil contemporain d'un garde des eaux et forêts. Ce que cet Allemand moderne admire dans la nature, c'est l'évolution qu'accomplissent sans hâte ni repos les forces sourdes qui font fermenter la sève du monde, et quand il quitte ces hautes pensées, c'est pour songer avec attendrissement au ménage tranquille, à l'intérieur bourgeois et plantureux, à la soupe fumante qui l'attendent au milieu de l'encadrement sauvage des bois et des bruyères.

Après les chansons bachiques de M. Scheffel, ces idylles donnent la sensation d'un souffle frais et pur au sortir d'une tabagie : c'est une entrée en forêt d'Hobbema, à côté des intérieurs d'auberge de Jean Steen ou de Brauwer. En des genres si différens se retrouve la même sincérité d'inspiration. Au goût de la saine et joyeuse convivialité de l'étudiant nomade a succédé chez notre auteur le goût dominant de la solitude champêtre. Depuis 1872, M. Scheffel vit une grande partie de l'année retiré sur les bords du lac de Constance, au milieu de ces contrées qu'il a décrites dans *Ekkehard* avec une largeur magistrale. Il considère en quelque sorte son œuvre comme terminée, ou du moins comme suspendue : « Le cerveau humain, écrivait-il à un ami, ressemble à un instrument à cordes ; quand on en joue trop, les cordes cassent et celles-là on ne peut les réparer : il n'y a pas d'activité plus assujettissante et qui use plus que celle du poète. Pour produire, il met en action

(1) Traduits en anglais, par Ch. Leland. Londres, 1872.

toute l'énergie de son âme, tend toutes les forces de son esprit; pour lui les intervalles de repos sont plus nécessaires que pour tout autre. » Ces lignes laissent entrevoir ce que son œuvre lui a coûté d'efforts laborieux.

Il nous resterait à parler du mérite de l'exécution; les traductions, les analyses permettent de juger du pouvoir créateur, mais non de la mise en œuvre et de la valeur d'expression. Or la forme surtout révèle l'artiste. C'est par cette lacune inévitable que toute étude sur les écrivains, principalement sur les poètes étrangers, reste bornée, insuffisante. Comment, en effet, goûter une poésie privée de l'harmonie et de la facture du vers? On ne perçoit finement les nuances de versification que dans sa propre langue. Toutefois le style de M. Scheffel a des caractères assez marqués, même pour les lecteurs étrangers, un souci de tournures archaïques, de formes vieillies, d'expressions surannées, qui introduisent dans sa prose des obscurités et des disparates, et nuisent à la clarté et au coulant du vers. *Le Trompette de Säkkingen* est exempt de ce défaut, surtout sensible dans la seconde manière de l'auteur. L'abus de la philologie, le *médiévisme* dans la matière ou dans le langage, c'est là l'excès vers lequel penchent M. Scheffel et son école.

Cette œuvre, dans son ensemble, ne manque, comme on voit, ni de saveur, ni d'étrangeté : elle ne satisfait peut-être pas toujours notre goût français, qui a les avantages comme les inconvéniens de la correction, et se caractérise surtout par le sens des beautés d'ordre général. Aussi l'intérêt que nous avons trouvé à lire l'œuvre de M. Scheffel est-il peut-être moins littéraire que psychologique. Le chantre des légendes du Rhin, de la vie d'étudiant, des gloires allemandes du moyen âge et de la solitude alpestre, nous a fourni certains traits essentiels du pur caractère allemand, l'humour, l'ivrognerie, le fanatisme de l'érudition, l'enthousiasme de la nature. Mais il y a Allemands et Allemands. Ce qui distingue notre auteur et lui donne sa valeur d'originalité, c'est l'humeur ouverte du Souabe, aussi opposée à la raideur prussienne que le duché de Bade et la vallée du Rhin, pays de vigne et de soleil, où l'homme chante comme l'oiseau dans la saison clémente, diffèrent du ciel bas, des tristes plaines sablonneuses de la Prusse. Par sa verdeur native, par sa gaîté salubre, M. Scheffel nous représente en perfection l'Allemand du Sud.

J. Bourdeau.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

LES BANQUIERS ET LES BANQUES.

I.

Le temps où nous sommes se signale par d'étranges contradictions. Jamais les faits n'ont parlé avec plus de clarté ni les leçons que donne l'expérience ne se sont révélées avec plus d'évidence; faiblement contestées d'abord, on a dû promptement en reconnaître la justesse, confesser la nécessité de s'y conformer. Le jour de l'application est-il donc enfin venu? Pas encore; on hésite et on attend, ou bien on ne se résigne que de mauvaise grâce, et quand des remèdes énergiques seuls pourraient amener la guérison, les palliatifs et les demi-mesures continuent toujours d'être employés de préférence. Qui conteste l'urgence de mettre un frein aux dépenses ministérielles, de faire cesser le déficit des budgets, d'introduire de l'ordre dans les travaux publics, d'arrêter l'accroissement de la dette flottante? Assurément personne. Nous ne voulons d'autre preuve de l'entente générale sur tous ces points que l'accord entre nos grandes compagnies de chemins de fer et l'état, accord qui, repoussé par des adversaires si passionnés et soulevant tant d'irritantes ques-

tions, vient cependant, après une longue discussion, d'être accepté par la chambre des députés et le sera sans nul doute au sénat. D'où vient donc que, nonobstant, le malaise persiste encore, que la défiance ne cesse pas, et si l'on veut caractériser, en deux mots, l'état actuel, que le gouvernement semble hésiter toujours à faire de l'ordre et de l'économie son principal objectif? C'est, il faut bien l'avouer, qu'à côté de l'œuvre financière qu'il s'agit d'accomplir, dont les élémens ne peuvent laisser place à l'incertitude et au doute, les calculs ne se prêtant ni à des complaisances ni à des atermoiemens, il y a, comme par le passé, l'œuvre politique à poursuivre, les passions à envenimer, les cupidités à entretenir, parce que le suffrage universel, sauf en des circonstances exceptionnelles, ne se laisse pas persuader par des chiffres, mais obéit à des préjugés, et que l'existence des députés dépend de ce suffrage comme, à son tour, l'existence des ministres est subordonnée aux caprices parlementaires.

Il est plus facile, en effet, de rester dans le vague des théories, dans les amplifications philosophiques, que d'aborder sérieusement les questions d'affaires, et c'est ainsi que, pour ne pas perdre crédit auprès des masses ignorantes, on donne toujours le pas aux discussions irritantes, et l'on se borne à quelques essais timides de réorganisation budgétaire. Cet état de choses ne saurait pourtant se prolonger davantage; le temps presse, car le déficit, sous toutes les formes, est à nos portes. La *Revue* n'a pas failli à sa mission en faisant éclater sur ce péril la lumière en temps utile. Pour les questions de chemins de fer, d'amortissement, d'équilibre budgétaire, MM. Paul Leroy-Beaulieu, Victor Bonnet, Lavollée, ont fourni des renseignemens sans réplique; dans les chambres, il n'a rien été répondu à l'argumentation toute-puissante de MM. Bocher, Buffet, Léon Say.

Les aveux du ministre des finances et du ministre des travaux publics ont prouvé que le coup avait porté, et quelques mesures ont dû être prises pour augmenter les ressources du budget, comme l'emprunt de 120 millions à la Banque de France, l'émission de nouveaux bons du trésor à un taux plus élevé; enfin à ces faibles ressources est venue s'ajouter la conversion du 5 pour 100, qu'on pourrait appeler simplement la réduction de l'intérêt de la rente. La situation du budget reste néanmoins, même les traités avec les compagnies étant approuvés, pleine d'incertitudes et de périls. Ce n'est pas toutefois sur cet objet que nous voudrions arrêter un instant l'attention, mais seulement sur des intérêts particuliers qu'a frappés d'un contre-coup facile à prévoir la mauvaise gestion de la fortune publique et dont les souffrances préoccupent à

leur tour les esprits. Non-seulement on doit les imputer à la cause générale que nous venons d'indiquer, mais des fautes particulières y ont contribué pour leur part. Si, comme cela est inévitable, la sagesse, dans le maniement des deniers publics, finit par prévaloir, espérons que la gestion de ces intérêts particuliers obéira aussi aux lois strictes d'une prudence nécessaire, et qu'elle aidera, pour sa part, au relèvement général qui effacerait les traces de cette grande crise publique et privée dont nous souffrons encore en ce moment.

L'industrie de la banque occupe dans tous les états une place prépondérante. Nous ne voulons pas dire par là que le commerce en général, que l'agriculture, que l'industrie lui soient inférieurs, mais elle se mêle à tous leurs actes, elle les facilite, elle en accélère le mouvement, et on peut prétendre qu'elle est le principal élément de leur vie. La banque donne le crédit et la circulation; par l'un, elle devance le temps; par l'autre, elle supprime les distances. L'escompte qui permet de clore les opérations commerciales avant leur fin, d'en entreprendre de nouvelles quand les premières sont en cours; le virement qui, sans transport d'espèces, met par la poste et par le télégraphe dans les lieux les plus éloignés les ressources les plus considérables à la disposition immédiate de quiconque mérite du crédit, donnent à l'industrie de la banque une telle importance qu'on est disposé à lui concéder sur toutes les autres une véritable supériorité de fait. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, elle a pris de notre temps une telle extension, elle occupe dans nos besoins journaliers, dans nos habitudes financières une telle place qu'il ne peut sembler inopportun d'en constater l'état actuel et d'en étudier un moment le mécanisme.

La banque s'exerce par des maisons particulières par des hommes qui ont su donner au nom de leur famille un relief privilégié, ou par des agglomérations de capitaux réunis en sociétés anonymes soumises à une législation spéciale. Le rôle des uns et des autres est-il le même? Existe-t-il entre eux une similitude qui les condamne à une concurrence défavorable? Sont-ils destinés à pourvoir aux mêmes besoins, à rechercher la même clientèle? Ou bien au contraire, ne sont-ils pas appelés à rendre des services différens, à tenir une conduite qui varie, partant à s'adresser à des intérêts divers et à concourir ainsi en commun au bien général? C'est ce que nous voudrions examiner d'un peu près pour combattre une opinion assez répandue et remédier à un état de choses dangereux dont les inconvéniens se sont récemment révélés chez nous plus que partout ailleurs.

Il serait difficile de préciser toutes les causes du brusque mou-

vement qui arrête depuis plus d'un an, en France, la prodigieuse ascension de toutes les valeurs mobilières. L'excès de la spéculation y a eu la plus grande part, puisque c'est à elle qu'est due la création de tant d'entreprises nouvelles plus ou moins sérieuses, fondées sur des bases plus ou moins fragiles, dont le moindre accident a précipité l'effondrement. On n'a pas manqué d'attribuer l'origine de la crise à la ruine d'une société mi-française, mi-autrichienne, l'Union générale, déclarée en janvier 1882 : ce serait une petite cause pour un grand effet. Tous les esprits étaient envahis par l'amour du jeu, hommes et femmes, tous rêvaient des bénéfices illimités et se précipitaient aux guichets ouverts pour la négociation des titres de sociétés : bientôt la chute de l'une amena la dépréciation des autres, et la déroute devint générale. On put craindre une répétition du fameux krach de Vienne, dont l'histoire a été tant de fois racontée ; mais il y avait cette différence qu'en Autriche le capital était absent, que les souscripteurs d'actions n'avaient mis que leur propre crédit au jeu et qu'ils ne purent payer leurs dettes, tandis qu'en France, c'était du bon argent versé pour la plus grande partie contre des titres sans valeur. Le papier qui le représentait devenu lettre morte, les épargnes furent englouties, chacun enregistra sa perte; il y eut une grande diminution de richesse, mais le public ne fit point faillite; les mauvais établissemens seuls disparurent ou disparaîtront, — car tout n'est point liquidé encore, — et, la sagesse revenue, la marche en avant pourra reprendre. Au moment où éclatèrent les premiers sinistres, par une coïncidence fâcheuse, l'état de nos finances publiques devenait l'objet de révélations soudaines accusant un défaut inattendu d'équilibre dans nos budgets, un accroissement considérable de la dette flottante, une diminution des recettes avec des exigences de dépenses toujours accrues. Ces découvertes n'ont pas manqué d'impressionner défavorablement tous ceux qui vivent du mouvement de l'argent et des valeurs financières, ainsi que de jour en jour les cours de la Bourse en ont fait foi. Nous ne voulons pas suivre pas à pas le recul de tous les titres dont la richesse mobilière se compose ; la *Revue* remplit cette tâche en donnant toutes les quinzaines des renseignemens sur le mouvement financier puisés aux meilleures sources. Mais aujourd'hui qu'un peu de calme semble avoir succédé aux orages, que le gouvernement paraît revenu à des procédés financiers plus sages, et que le fonctionnement des affaires privées obéit à des règles plus généralement saines, c'est en théoricien, pour ainsi dire, que nous voudrions examiner le rôle des banquiers et des banques et, sans faire de personnalités ni de réclames, assigner à chacun son but et son rôle, dans son propre intérêt comme dans celui du

public, pour le plus grand bien de cette richesse mobilière que nos mœurs financières poursuivent et développent avec une si persévérante énergie.

II.

Un homme est en possession de certains capitaux : il sait que tous ceux qui vivent du commerce et de l'industrie sont en quête d'argent comptant pour développer leurs affaires, en préparer de nouvelles, liquider le plus promptement les anciennes, et paient par avance avec un certain intérêt les sommes qui leur sont prêtées ou promises. Il trouve que c'est là un très bon emploi de son temps et de sa fortune; il se fait banquier. Mais, à ce métier, le bénéfice est minime et la concurrence très grande. De plus, il importe de ne pas commettre d'erreur et d'être bien sûr de ceux à qui l'on fait des avances, car, en cas de non-paiement de leur part au jour du remboursement, on perd ce que l'on a prêté, ou, si l'on a soi-même négocié sa signature en garantissant seulement le papier de l'emprunteur, il faut, à l'échéance, payer pour lui ; et tant pis si l'événement vient vous surprendre à un moment inopportun ! Richesse et bon crédit, habileté et renom, voilà les premiers mérites de quiconque entre dans la banque.

Les petites localités où chacun connaît ce que possède son voisin ne présentent pas de difficultés dans le choix des prêts à faire ou des cliens à aider; mais le nombre de ceux-ci est très restreint, et il y a peu de bénéfices à espérer. Depuis que la facilité des communications a multiplié les opérations de place à place, le cercle, il est vrai, s'est élargi; en revanche, la concurrence a augmenté, et, comme son arme principale consiste dans le bas prix des crédits à ouvrir, le travail est devenu à la fois moins facile et moins rémunérateur.

Bien heureux dans cette lutte sont les fils de banquiers déjà connus pour leur richesse, honorés pour leur probité et pourvus de la science acquise du prix des signatures ! Si l'hérédité produit de bons résultats, si le mérite des pères procure certains droits et certains profits à leurs enfans, assurément c'est en banque que s'exerce cette vertu de la tradition et ce privilège de la naissance. Le lieu où la *maison* est établie importe au moins autant; les premières *places*, c'est-à-dire les grandes villes et principalement les capitales, sont seules susceptibles de procurer aux banquiers une clientèle assez nombreuse, des opérations assez multipliées pour qu'ils aient des chances sérieuses de bénéfices en raison de la quantité et de la qualité des affaires, malgré le faible prix de chacune.

Il s'est produit en cette matière ce que nous avons vu depuis peu d'années se réaliser par l'ouverture de ces grands magasins où s'accumulent les denrées de toute nature vendues au comptant. Les gros ont mangé les petits. Le petit magasin de détail a disparu devant les grands; le marchand en détail, ayant toute sa famille à nourrir, un loyer relativement élevé à payer, ne pouvait que vendre cher sa marchandise; il a fermé sa boutique devant ces immenses bazars, qui coûtent relativement un moindre prix malgré leur étendue, occupent, en somme, moins de bras, malgré leurs légions d'employés, et, par conséquent, donnent leurs marchandises à meilleur compte, quand encore les besoins de la réclame ne les amènent pas à en vendre quelques-unes à perte.

Ainsi en est-il pour la banque. Nous ne parlons pas encore de la place qu'ont prise les sociétés anonymes de banques dans cette recherche des emprunteurs sur toutes les places de l'Europe et de la France; nous voulons seulement établir qu'il est bien difficile de réussir dans cette industrie sans y avoir des ancêtres, sans être à la tête d'une maison de premier ordre, et sans l'avoir établie dans un siège favorisé.

Mais le prêt aux particuliers, l'escompte du papier, pour parler le langage technique, ne restent pas l'unique soin de quiconque aspire au titre de banquier. Il y a particuliers et particuliers : c'est-à-dire simples commerçans ou hauts et puissans seigneurs de toute sorte, qui ouvrent des comptes et entretiennent avec leurs correspondans d'utiles relations; il y a aussi de vastes entreprises industrielles à favoriser, de grands travaux à soutenir, en un mot, des sommes importantes à recevoir ou à verser; les rois et les peuples se présentent comme prêteurs ou emprunteurs, le plus souvent en cette dernière qualité; privilégiés se diront les banquiers appelés par eux. Prenons comme types de ces banquiers hors ligne des hommes dont les noms sont dans toutes les bouches : MM. de Rothschild peuvent s'appeler les grands banquiers des grands états, MM. Mallet ont pour clients l'aristocratie en tous genres en France et en Europe; dans une sphère d'activité plus spéciale et dans des limites plus étroites, en se bornant aux murs de notre capitale et au commerce parisien, MM. Lehideux et Claude Lafontaine méritent aussi une mention spéciale.

Qu'on nous permette de donner quelques détails sur chacun de ces banquiers. La maison de Rothschild ne remonte pas à une date ancienne. Son véritable fondateur, Meyer Anselme, était né en 1743 à Francfort, de parens peu riches. Il se trouva en relations avec le landgrave de Hesse, dont il gagna la confiance et dont il sauva la fortune au péril de la sienne, quand ce prince, obligé de quitter ses

états en 1801, lui laissa tous ses biens à gérer. Cette honorable conduite fut récompensée par la sympathie de toutes les têtes couronnées; toutes les cours de l'Europe se mirent en rapport avec lui; en peu d'années, on vit la maison prendre le plus grand essor; et dans plusieurs pays elle établit des succursales, donnant la première l'exemple d'une ubiquité dont rien ne remplace les avantages. Meyer Anselme laissa dix enfans, et ses cinq fils adoptèrent chacun une résidence particulière, mais demeurèrent réunis en une seule maison. L'aîné, Anselme, resta le chef de la maison de Francfort, berceau de sa famille; Salomon devint le chef de la maison de Vienne; Nathan s'établit à Manchester, puis à Londres; Charles à Naples et James à Paris. C'est à leur union et à leur réputation de loyauté qu'ils durent leur prospérité extraordinaire, laquelle n'a fait que croître sous leurs successeurs. Ils ont pris pour devise : *Concordia, Industria, Integritas*, et n'ont cessé d'y demeurer fidèles. Dès 1815, l'empereur d'Autriche avait anobli tous les membres de cette famille; en 1822, il leur conféra le titre de baron. Quelle est la force de cette union? Bien des curiosités se sont éveillées à ce sujet. Comme la maison ne publie pas de bilan, toutes les suppositions sont permises, et aucun calcul sérieux ne peut être établi sur l'actif de cette grande famille. Cela importe peu d'ailleurs : ce qu'il suffit de dire, c'est qu'aucune comparaison ne peut être établie entre l'influence exercée par les Rothschild et celle de tout autre banquier d'Europe ou d'Amérique. Ils peuvent à eux seuls émettre ou garantir les plus gros emprunts tant par leurs propres ressources que par le crédit dont ils jouissent; ils sont véritablement les banquiers des rois et des peuples; et c'est en moins d'un siècle qu'ils ont conquis cette situation et se sont assuré un tel rang. Quelle récompense de leur travail et quelle puissance léguée à leurs enfans, alors qu'avec tant d'avantages personnels, ils jouissent du plus grand de tous, celui de faire le bien sur la plus vaste échelle et de distribuer les trésors d'une inépuisable charité, non seulement à quelques individus, mais en quelque sorte à une race entière qu'ils protègent et secourent partout!

Le nom de Mallet est plus anciennement connu que celui de Rothschild et figure à une date reculée dans les archives de Genève. M. Geliffe, auteur de notices généalogiques sur les familles de cette ville, cite une famille noble de ce nom résidant en Savoie; mais celle de Genève vient de Normandie; probablement après la Saint-Barthélemy, elle se réfugia en Suisse. En 1723, on retrouve un Mallet établi à Paris, rue Michel-Lecomte. La maison de banque Mallet père et fils, devenue maison Mallet frères, quitta la rue Montmartre, où elle était établie, pour s'installer au bruit du canon, le 10 août 1792,

dans la rue de la Chaussée-d'Antin. A la création de la Banque de France, en 1800, le nom de M. Guillaume Mallet figure parmi les premiers régens de cet établissement. En 1813, il reçut de l'empereur le titre de baron. Ses deux fils, MM. James et Jules Mallet avaient épousé M[lles] Émilie et Laure Oberkampf, filles du célèbre industriel qui, en 1760, avait fondé les établissemens et manufactures de toiles peintes de Jouy et la filature d'Essonne. Le fils aîné de Guillaume Mallet succéda à son père comme régent de la Banque de France et fut de même remplacé dans ces fonctions électives par son fils Alphonse Mallet, l'aîné de ceux qui portent aujourd'hui ce nom honorable et honoré. Nous avons choisi la maison Mallet comme un exemple des aptitudes de la haute banque parisienne, nous aurions pu en citer d'autres qui se partagent la même faveur et jouissent comme elle d'une grande notoriété, les Hottinguer, les Seillière, Pillet-Will, Perier, etc., et surtout celles dont les chefs font partie du conseil des régens de la Banque de France; nous n'avons point voulu chercher des modèles à l'étranger, où bien de hautes situations se présentaient aussi à notre esprit; les noms de MM. Rothschild et de MM. Mallet suffisent à faire aisément comprendre le rôle que les banquiers sont appelés à jouer dans les rapports de peuple à peuple, et dans toutes les grandes affaires du commerce et de l'industrie.

C'est au commerce parisien par excellence et pour chaque spécialité d'affaires que prêtent leur concours des maisons, dites banques de recouvrement et d'escompte, dont la notoriété n'est pas aussi grande dans le public en général, mais qui, dans un monde spécial, jouissent d'une excellente réputation, et nous avons cité comme exemples MM. Lehideux et Claude Lafontaine. Ces banquiers forment ensemble une sorte de corporation qui, sans atteindre le haut rang des maisons cotées numéro 1 dans les classifications de la Banque de France, se confondent presque avec elles et possèdent un crédit indiscutable. Ils se distinguent surtout par la spécialité de leur clientèle et de leurs transactions, s'occupant chacun des intérêts d'une branche d'industrie : articles de Paris, fonderies, cristaux, etc... Les banquiers de cet ordre sont aussi répandus dans les principales villes de province et y tiennent le rang le plus honorable, de même qu'ils y rendent les plus signalés services. Les Galline, les Morin-Pons, à Lyon; les Samazeuilh et Piganeau fils, à Bordeaux, peuvent servir d'exemples. Le commerce de la soie ou du vin y est exercé par de très riches négocians : leurs banquiers sont en quelque sorte leurs commanditaires ou leurs associés. Ce qui importe surtout à ces commerçans, c'est la discrétion dans les achats, et dans les opérations la promptitude.

Qu'un commerçant soit assuré de toujours trouver la ressource nécessaire et puisse non-seulement négocier son papier, mais obtenir toutes les avances utiles, il ne reculera pas devant une *commission* plus ou moins large; que, d'un autre côté, le banquier, par d'anciennes et fructueuses relations, reste convaincu que nul retard n'est à craindre dans les échéances, il donnera tous les capitaux et tout le crédit demandés, et ainsi se noueront au profit des uns et des autres ces transactions faciles et d'autant plus profitables qu'elles auront pour base des traditions de famille et un passé irréprochable. Malheureusement, les rangs de cette aristocratie provinciale tendent à s'éclaircir, le nombre des fils qui continuent le travail paternel diminue de jour en jour, et il faut le regretter, parce que ni les banquiers que nous appellerons cosmopolites, ni les banques, ainsi que nous le verrons plus tard, ne peuvent remplacer ces correspondans, qu'inspirait non-seulement l'amour du profit légitime, mais qu'animaient aussi des sentimens de confiance mutuelle et d'affection.

En tirant des exemples qui précèdent l'enseignement qu'ils comportent, on peut dire que les banquiers comme MM. de Rothschild servent à unir les peuples dans des opérations communes, à placer les grands emprunts d'états, à créer ces courans de capitaux, élémens de civilisation et de progrès, grâce auxquels les pays se transforment, se renouvellent ou se raffermissent. Les grands banquiers parisiens comme MM. Mallet, moins puissans individuellement, mais presque aussi forts quand ils s'unissent, s'associent à l'œuvre générale, dont ils deviennent les premiers ouvriers, et dont, par leurs correspondans en France et à l'étranger, ils assurent le succès. Doués d'un vaste esprit d'initiative, ils devinent et créent les affaires; leur participation est une garantie de réussite; et quand le public est appelé à y souscrire il le fait avec ardeur, parce que la gestion en sera intègre et l'exécution habile. Après eux viennent enfin, dans les villes importantes, les banquiers dont le rôle consiste à aider le commerce et l'industrie de la localité soit en fournissant les moyens d'action par des avances qui ne sont pas refusées même aux jours de resserrement du crédit, soit en recouvrant le papier avec lequel les acheteurs soldent leurs comptes, intervenant ainsi utilement au début et à la fin des opérations.

Le rôle des banquiers ainsi compris et rempli avec un succès de plus en plus grandissant, ainsi que cela a lieu en France et sans que les crises récentes l'aient le moins du monde compromis, quel peut être celui qui est réservé aux banques proprement dites, à ces sociétés anonymes par actions dont nous avons vu la création toute récente et que des malheurs subits sont bientôt venus frapper?

Quoi qu'on puisse penser de la concurrence que ces sociétés font aux banquiers proprement dits, de la lutte qui paraît se poursuivre entre eux, au détriment des uns et des autres, nous pensons que c'est le résultat d'une mauvaise appréciation du but à poursuivre et qu'il n'existe pas, au fond, de motif d'antagonisme réel. Chacun a sa sphère d'action particulière, ses opérations propres et sa clientèle.

III.

Les banques par actions se divisent en deux espèces fort différentes l'une de l'autre : les *sociétés financières* et les *sociétés de crédit*. Les premières appliquent les ressources spéciales de leurs participans et de leurs correspondans particuliers aux émissions d'affaires nouvelles, aux emprunts publics d'états ou de villes, aux souscriptions de tout genre, aux spéculations sur les affaires en cours. Elles constituent entre leurs membres, administrateurs ou associés, des *syndicats*, comme l'on dit, c'est-à-dire des groupemens de forces momentanés, ayant pour but, par la levée des titres, de protéger telle valeur contre les spéculateurs à la baisse qui lui sont hostiles avec plus ou moins de raison. Le type par excellence de cette société est chez nous la Banque de Paris et des Pays-Bas, dont nous retracions ici même, en 1872, les premières opérations et le développement très significatif, et à qui nous prédisions un grand succès. Grâce aux efforts incessans de ses administrateurs anciens et nouveaux, son rôle n'a cessé de s'accroître en France et à l'étranger.

Les sociétés financières comptent parmi ceux qui les dirigent plusieurs banquiers de premier ordre, et l'on conçoit l'utilité de cette collaboration. Il n'y a, en effet, aucune contradiction pour eux à s'intéresser eux-mêmes dans les affaires que négocient ces sociétés, pour qui leur participation est un gage de sécurité et de succès. Les sociétés financières conquièrent leur rang par l'honorabilité de l'initiative et de la gestion. Dans l'année qui vient de s'écouler, celles-là seules ont succombé qui étaient mal patronnées et mal conduites; leurs propres fautes ont entraîné leur ruine. Il est certain que beaucoup d'entre elles avaient obéi à la contagion générale, à la fièvre du jeu qui s'était emparée de toutes les classes de la société, en bas comme en haut; que les créations industrielles les moins sérieuses trouvaient des adhérens empressés; et que souvent la hausse de tant de valeurs fictives n'avait d'autre raison que cette hausse ellemême. Bien des mensonges se cachaient sous cette apparence sédui-

sante. Aussi bien la prospérité financière de l'état, l'équilibre du budget n'étaient pas plus sincères que les nécessités d'une production industrielle trop hâtive et les besoins d'une consommation sans limites. Au premier choc, tout s'est arrêté, l'erreur est apparue, et les sociétés financières, instrumens d'opérations mal conçues, ont fermé leurs caisses, volontairement ou non.

Les sociétés de crédit ont un caractère tout autre : leur but principal est de servir aux dépôts d'argent et de titres, de jouer le rôle de caissier du public, et de lui payer pour cela un intérêt : ainsi lui rendre *service* et le *récompenser*, tel est le résultat.

Sans remonter aux temps héroïques des lombards et des changeurs juifs, sans même rappeler plus près de nous, les essais de la Banque royale de Law, de la Caisse d'escompte de M. de Calonne, qui, après avoir eu pour ambition de substituer la monnaie de papier à l'argent, aboutirent au régime des assignats, si nous nous attachons seulement au système de la Banque de France, formée des débris de la Caisse des comptes-courans qui eut pour directeur Garat, et de la Caisse d'escompte du commerce, dont on peut dire que notre Comptoir d'escompte est l'héritier, quels énormes progrès n'avons-nous pas à constater dans l'industrie de la banque, depuis qu'au régime d'émission de billets d'état, maintenu par privilège à notre grand établissement de la Banque de France (qui reçoit les dépôts du public, mais ne lui paie rien pour ce service), sont venus s'ajouter tant d'établissemens privés se prêtant à des opérations de tout genre, ne limitant pas leur concours aux besoins du commerce et de l'industrie, mais s'adressant à toutes les classes de la société, particulièrement aux dernières, c'est-à-dire au plus grand nombre, et lui offrant pour n'importe quelle opération financière un intermédiaire, non-seulement utile, mais encore le plus souvent profitable? On a de l'argent chez soi, il court des risques, on a peur de le perdre : une *caisse* le prend, le garde, il y est en sûreté et elle vous paie pour ce dépôt. Vous avez des valeurs mobilières, elle les reçoit gratuitement; il vous en coûterait soit du temps, soit de l'argent pour en toucher les revenus; cette même caisse se charge de le faire et, dès qu'elle les a encaissés, vous paie un intérêt. A ce compte et sans parler de toutes sortes d'opérations, — renouvellemens de feuilles de coupons, versemens, transferts, paiement de chèques, etc. — dont ils se chargent pour leurs cliens, comment de pareils établissemens peuvent-ils vivre, car il faut bien que leur intérêt à eux-mêmes trouve sa rémunération? Moyennant quelques faibles droits de garde et des commissions, moyennant l'escompte fait au commerce et surtout les avances au public sur titres; en un mot, grâce à des placemens opérés à un taux supérieur à

l'intérêt qu'elle paie aux déposans, toute société de crédit bien conduite trouve à suffire à ses dépenses et à s'assurer un revenu pour ses propres actionnaires, c'est-à-dire pour le capital social qui est la garantie des dépôts eux-mêmes, et le premier instrument de toute opération.

On voit donc quelle est la règle absolue de la gestion des sociétés de crédit. Elles ne vivent principalement que de la confiance qu'elles inspirent, elles dépendent absolument du public, qui leur apporte pour ainsi dire le pain de chaque jour. Rien dans leur conduite ne doit donc alarmer le client, car s'il prenait peur, il viendrait, en réclamant ses dépôts, enlever à la société son moyen principal d'action, et peut-être tous, les établissemens ne seraient-ils pas en mesure de les rendre sur l'heure. Il faut en effet distinguer entre les dépôts remboursables à vue et ceux à terme plus ou moins long. L'idéal, pour une société de crédit, est d'avoir presque toujours en valeurs disponibles en caisse ou en un portefeuille, composé surtout de billets escomptables à la Banque de France, à peu près la totalité des dépôts à vue et des comptes-courans créditeurs ; quelques sociétés se font gloire d'en agir ainsi; quant aux dépôts à long terme, on peut s'en servir pour des opérations de quelque durée, avances sur titres, achats de valeurs, mais, dans les temps difficiles, ces dépôts, représentés par des bons de la société, ne se renouvellent pas; il faut donc, crainte de remboursemens inopportuns, limiter l'émission de ces bons eux-mêmes et n'avoir pour contre-partie que des valeurs négociables à tout moment et ne présentant elles-mêmes aucun *alea*. Encore est-il de règle de limiter cette émission à un chiffre en rapport avec le capital social.

Les sociétés de crédit présentent ainsi à la fois des difficultés de gestion que n'éprouvent pas les sociétés financières et donnent normalement moins de bénéfices. Aussi nombre de banquiers dédaignent-ils de s'y associer et de s'engager dans des entreprises qui dépendent trop du public et présentent des *alea* sans compensation suffisante. Il est vrai qu'il n'est pas défendu aux sociétés de crédit de participer aux opérations que se réservent plus spécialement les sociétés financières, telles que les émissions d'actions, les souscriptions d'emprunts d'états et de villes, le placement des obligations des grandes compagnies industrielles. Elles sont souvent même sollicitées de le faire en raison de leur nombreuse clientèle, des succursales multiples qu'elles peuvent avoir, et, comme on dit, des « guichets » qu'elles ouvrent sur tant de points. Ces émissions qu'elles patronnent de leur crédit propre leur procurent des commissions importantes et, si elles y participent pour leur compte, il en résulte des bénéfices qui apportent un contingent utile à leurs dividendes. Mais

elles doivent user d'une grande prudence et d'un discernement habile dans le choix des affaires à recommander, puisque la confiance de leur clientèle en dépend et que l'accessoire pourrait dans bien des cas nuire au principal. Leur premier rôle, en effet, consiste à rester le caissier, le dépositaire, l'emprunteur et à la fois le prêteur du public, non-seulement d'un public spécial et restreint, mais du grand public, c'est-à-dire de tous, grands et petits, et surtout de ces derniers, qui forment le très grand nombre. C'est une œuvre démocratique par excellence, une œuvre plus vaste et plus utile en France qu'en tout autre pays, puisque la fortune mobilière y est plus répandue que partout ailleurs, qu'elle circule dans toutes les mains, qu'elle dépasse en quotité celles des autres peuples, et il faut applaudir par conséquent ces sociétés qui se sont mises au service de celui qui a plus d'esprit que Voltaire, plus de fortune que Rothschild et plus d'autorité que le roi.

Pour gérer de si grands intérêts, les sociétés de crédit exigent une vigilance constante et une prudence extrême; l'administration n'en est rien moins que facile, et il faut reconnaître que, dans les derniers événemens, plusieurs de ces établissemens ont été victimes de leurs propres fautes. Quelques-uns ont succombé et se sont liquidés avec de grandes pertes; d'autres végètent encore et ne reviendront peut-être jamais à la santé; tous ont plus ou moins souffert. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ont subi le contre-coup de la politique générale, de la mauvaise gestion de nos finances, des brusques révélations d'une dette flottante énorme, d'un déficit considérable et des périls dont l'exagération de certaines dépenses menace dans un avenir prochain le budget de l'état. Si la négociation des titres mobiliers est moins active, si les pertes de la spéculation exigent des retraits de fonds, si les achats de valeurs étrangères font sortir de France les capitaux de l'épargne, les sociétés de crédit en portent la peine, elles ont dû toutes passer par de mauvais jours, mais le calme qui a déjà repris se fera sans doute dans les esprits, et celles qui auront le mieux résisté à la tempête n'auront qu'à se louer du retour de confiance revenu après l'orage. Elles reprendront alors vis-à-vis du public leur rôle spécial, rôle si différent de celui des banquiers proprement dits, auquel aucun d'eux ne pourrait suffire, auquel aucun ne s'est substitué, pas plus que les sociétés de crédit ne peuvent jamais aspirer à remplacer la personnalité éminente de nos hauts barons de la Banque de France? Est-ce que les correspondans de ceux-ci obtiendraient ailleurs les conseils, les renseignemens, les confidences qui font du banquier le conseil, le guide, l'associé pour ainsi dire de son client? Mais, d'autre part, est-ce que le public en masse pourrait

trouver, même chez les plus puissans d'entre les banquiers, les caisses multipliées, les caves immenses, le personnel si nombreux, qui reçoivent tant de titres déposés un à un, tant d'argent composé de si petites sommes, et se prêtent à tant d'opérations minutieuses et variées ? Il faut pour cela des locaux immenses, des succursales établies dans toutes les villes principales, il faut avoir le don d'ubiquité, le soin du détail et les avantages du bon marché.

Nous avons cité les noms de quelques banquiers célèbres et influens ; parmi les sociétés financières, nous avons rappelé la prospérité soutenue de la Banque de Paris et des Pays-Bas, établissement surtout parisien malgré son titre, que dirige avec tant d'autorité son conseil d'administration, et qui étend ses relations bien au-delà de nos frontières ; nous pourrions corroborer cet exemple de celui de la Banque Ottomane, qui semble principalement une société étrangère, mais qui compte à sa tête des noms se rattachant étroitement à notre haute banque, et qui exerce une action prépondérante sur notre propre marché. En fait des ociétés de crédit, nous reviendrons à deux établissemens dont nous avons fait ici même, dès 1872, une étude spéciale, et qui nous semblent encore aujourd'hui les plus capables de fixer l'attention, en ce qu'ils reproduisent le plus fidèlement le type que nous venons d'indiquer, à savoir : la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, présidée par M. Denière, régent de la Banque de France, et le Crédit lyonnais, fondé et présidé par M. Henri Germain, député de l'Ain.

Une autre société qui jouit d'un renom très justifié, le Comptoir d'escompte, remplirait, si nous voulions pousser plus loin les assimilations, le rôle des banquiers spéciaux, à clientèle assurée et fidèle, dont nous constations l'importance à la suite des hautes maisons de banque proprement dites. Il est dévoué principalement aux intérêts du commerce parisien. Ce n'est pas qu'il ne se mêle activement aux grandes affaires de la France et de l'étranger, qu'il ne prenne une part dans toutes les émissions d'emprunt, et qu'il ne soit ainsi presque autant une société financière qu'une société de crédit, mais il réserve sa sollicitude principale pour les opérations dont le commerce et l'industrie de la capitale sont le siège. Il y trouve un avantage particulier qu'il est bon de noter. Les exigibilités de toute société de crédit se composent de trois élémens : les dettes à vue, les comptes courans créditeurs, et enfin les dettes à échéance représentées par des bons. Or c'est précisément avec des commerçans, des hommes d'affaires en général que se contractent les comptes courans ; une relation plus étroite naît de ces rapports, et les créanciers par compte courant connaissent plus à fond la

société avec laquelle ils traitent; ils échappent ainsi à l'influence des faux bruits, des médisances auxquels tout établissement est exposé, ils lui sont plus fidèles et lui laissent plus aisément leur argent que le public étranger aux affaires et si facilement impressionnable. En cas de panique irréfléchie, les porteurs de comptes courans sont plus fermes que les porteurs de bons à vue. Dans les dernières crises, le Comptoir d'escompte a profité de sa spécialité en ce genre.

La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ne semble pas justifier tout d'abord le nom qu'elle porte. Bien qu'en dernière analyse, le commerce et l'industrie de la France tirent de grands avantages de l'activité qu'elle déploie, c'est principalement comme société de dépôts, collecteur de l'épargne, et administrateur de la fortune mobilière du public, que ce grand établissement a conquis la réputation dont il jouit. Avant tout il a tenu à ouvrir : 1° des comptes de chèques, c'est-à-dire des comptes de dépôts remboursables à vue, qui permettent au public de payer avec un simple papier tout achat, toute dépense, et de substituer cette monnaie à l'argent; 2° d'émettre des bons à échéance, c'est-à-dire de donner aux capitaux sans emploi immédiat un mode de placement plus ou moins rémunérateur selon le délai de l'emprunt; 3° de recevoir des titres de valeurs mobilières plus en sûreté dans des caisses *ad hoc* que dans les maisons particulières, dans les cachettes du laboureur et de l'ouvrier, et enfin de faire sur ces titres toutes les opérations qu'ils comportent. A cet effet, la Société générale a multiplié dans Paris ses bureaux de quartier, dans nos départemens ses agences, et a ouvert même une succursale à Londres. Elle n'a pas échappé à d'injustes attaques d'abord, et au contre-coup des dernières crises qui atteignaient tous les établissemens financiers, mais elle a résisté victorieusement, elle n'a cessé d'étendre ses opérations qui, conduites dans un grand esprit de sagesse, lui ont conservé aux yeux du public une popularité de plus en plus justifiée. En 1872, dans notre travail sur les diverses sociétés parisiennes, le chiffre de ses dépôts n'était inscrit que pour 122 millions; dès le premier trimestre de 1883, il en atteignait 261. La Société générale a donc passé sans dommage les jours difficiles. Le passé lui donne raison, et l'avenir justifiera de plus en plus sa conduite.

Le Crédit lyonnais a marché dans ces dernières années à pas plus rapides qu'au début. Il avait longtemps restreint ses opérations à l'agglomération lyonnaise et aux départemens qui l'avoisinent, puis il s'est établi à Paris, et bientôt son action ne s'est pas bornée à nos deux grandes villes françaises, ni même à nos départemens. Elle s'est

portée à l'étranger, et il a créé les succursales du Caire, d'Alexandrie, de Constantinople, de Saint-Pétersbourg, de Madrid et de Londres. La première a joué un rôle très important et des plus utiles dans tous les événemens de l'Égypte; les deux dernières ont conquis une très grande influence dans les affaires de ces deux pays d'Angleterre et d'Espagne, où les intérêts français sont si nombreux. Le Crédit lyonnais a 111 domiciles ouverts, dont 34 bureaux de quartier à Paris, 64 agences dans les départemens, 8 agences et 3 sous-agences à l'étranger, plus les sièges de Lyon et de Paris. En 1872, lorsque nous parlions de nos établissemens de crédit, les dépôts ne s'élevaient au Crédit lyonnais qu'à 55 millions, ils étaient en juin 1883 de 209 millions; en y ajoutant les comptes courans créditeurs, c'est un découvert de 322 millions que le public lui confie.

Cette marche du Crédit lyonnais justifie la légitime ambition de ceux qui le dirigent. Leur principal souci, comme leur premier mérite, est de toujours tenir les ressources disponibles à la hauteur des engagemens pris. N'être jamais menacé de retarder un remboursement quoi qu'il arrive, pouvoir satisfaire à bureau ouvert à toutes les exigences du public, que ce soit par suite d'un mouvement général dans les esprits ou par une crainte spéciale et particulière; telle est la règle que le Crédit lyonnais s'impose et à laquelle il n'a jamais failli. Plus que tout autre établissement du même genre, il tient ses caisses si bien garnies et si ouvertes que chacun est sûr de ne pas les quitter les mains vides. Dans un tableau comparatif des encaisses et des portefeuilles de quelques grandes sociétés de crédit qui reçoivent les dépôts du public, dressé dans les derniers mois de 1882, le Crédit lyonnais avait comme disponibilité contre le passif immédiatement exigible 21 pour 100 d'encaisse et 90 pour 100 de portefeuille; il occupait sous ce rapport le premier rang. Le soin de la solvabilité vis-à-vis de ses créanciers est donc le premier pour le Crédit lyonnais; celui du profit, c'est-à-dire de l'intérêt des actionnaires, n'est que le second; et cependant le chiffre des réserves faites et des dividendes distribués montre que le succès en définitive a récompensé la bonne conduite d'un établissement qui offre au public des facilités extrêmes pour toutes les opérations, et joint au bon marché les avantages inappréciables de la rapidité dans l'exécution.

IV.

Nous n'avons pas l'intention d'exposer en détail tous les services que peuvent rendre les sociétés de crédit, ni de faire une mono-

graphie de celles qui paraissent appelées à un succès de plus en plus assuré, nous avons voulu exposer en termes généraux les services qu'elles rendent et nous servir de l'état dans lequel les derniers événemens les ont laissées pour indiquer aussi d'une manière sommaire les fautes qu'il convient d'éviter et les périls qu'il faut toujours craindre. Ces périls, en effet, tiennent souvent à des causes générales contre lesquelles on ne peut rien, mais qui deviennent plus ou moins redoutables selon la prudence avec laquelle ont été gérées les affaires particulières de la société; à cet égard, on ne doit jamais se reprocher d'être trop pusillanime. Les crises peuvent, d'autre part être imputables seulement aux sociétés elles-mêmes, ce sont celles que provoquent les entreprises mal conduites, à savoir l'immobilisation du capital social, l'insuffisance des réserves, l'exagération dans la répartition des dividendes, etc.

Nous ne partageons point, en effet, l'opinion de ceux qui se préoccupent, dans des sociétés à revenu variable, de préparer à leurs actionnaires un revenu qui ne varie point, et, comme on dit en langage usuel, qui veulent autant que possible faire ressembler les actions à des obligations. Outre que l'événement vient démentir parfois les espérances souvent les plus justifiées et rendre ainsi inutiles les précautions prises, il nous semble plus conforme à la nature des choses, sans l'exagérer toutefois et sans méconnaître la nécessité d'économies suffisantes, de rendre variable le revenu des années suivant les variations mêmes des bénéfices, et de se conformer ainsi aux dispositions d'esprit des acheteurs de ces titres mêmes. Les possesseurs d'actions sont de tout autre ordre que les possesseurs d'obligations, dont le revenu est immuable; ceux-ci ont en vue les chances d'un remboursement plus élevé, qu'ils attendent à date incertaine, avec la chance d'une sorte de loterie; les premiers, pour obtenir des bénéfices immédiats et plus considérables, veulent que les entreprises auxquelles ils s'intéressent soient conduites avec une habileté de plus en plus grande; de là naissent les améliorations et tous les progrès.

Mais, si la variabilité dans le rendement des sociétés dont nous nous occupons veut être maintenue, il importe de ne pas distribuer de trop larges bénéfices, surtout lorsqu'ils sont dus à des causes exceptionnelles et ne naissent pas en quelque sorte de l'industrie proprement dite et spéciale. Pour des établissemens de ce genre, une sorte de modestie est de rigueur. Moins ils auront de variations dans le prix de leurs titres, ce qui est le résultat des variations trop brusques des dividendes eux-mêmes, plus ils offriront de gages de sécurité et obtiendront la confiance du public. Comme les peuples les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, les sociétés de

crédit qui ne font point parler d'elles, c'est-à-dire que la spéculation semble délaisser le plus, jouissent d'un renom solide et indiscutable. Dans leur sphère d'action spéciale, le Comptoir d'escompte, la Société de crédit industriel et commercial, dont les cours varient peu, peuvent être citées avantageusement.

Une dernière observation reste à faire, et nous ne croyons pas dépasser les bornes de ce travail en la présentant à ceux qui veulent bien nous suivre sur ce terrain particulier. Les établissemens de crédit ne présentent-ils pas tous un vice originel qui les condamne à des vicissitudes de fortune et qui, après des succès momentanés, aboutit souvent à des désastres, au moins à des déchéances forcées, en un mot, à leur disparition du monde des affaires? Ce vice, c'est la concurrence qu'ils se font entre eux. Rechercher la clientèle, la disputer à ceux qui la possèdent, et alors que les profits sont si faibles, l'obtenir en offrant des conditions meilleures, n'est-ce pas une tendance irrésistible qui peut réussir d'abord, mais qui mène finalement à travailler à perte? La concurrence, ce bien et ce mal dont toute industrie et tout commerce doivent tenir compte, qui est la source de tout progrès, mais aussi qui condamne tant d'essais à demeurer stériles, n'est-elle pas d'autant plus à redouter entre les sociétés de crédit que leurs conditions d'existence sont plus difficiles, moins rémunératrices, et que le renom d'un établissement tient à des causes multiples et mal définies? Et, en cette matière, ne peut-on pas se demander si la concurrence est nécessaire et si elle répond aux vrais besoins du public?

Nous n'hésitons pas à dire qu'une telle concurrence ne saurait exister, et qu'au fond même, elle n'existe jamais. En réalité, la clientèle de tous ces établissemens est la même; ils se la partagent avec quelque préférence momentanée; mais, entre ceux qui la méritent, le niveau ne tarde pas à se rétablir. Sans aucun doute, quelques intérêts particuliers doivent s'attacher à des maisons spéciales; un commerçant, pour établir solidement son crédit, reste fidèle à une maison de banque, plus il fait d'affaires avec cette maison et plus la surface de son propre crédit s'étend; mais pour le public proprement dit, il n'en est pas de même, chacun a, selon les lieux, le temps et les nécessités différentes de tous les jours, besoin de recevoir de plusieurs côtés des sommes variables ou d'en transporter en des lieux multiples; de là utilité à correspondre non-seulement avec plusieurs sièges d'une même société, mais aussi avec des sociétés distinctes, et à se partager entre elles. La matière est si vaste, nous avons tant de progrès à faire à cet égard, que, dans l'état présent, nos banques de dépôt ont encore un champ bien large à exploiter, et que celles qui existent n'y suffiront point.

Si nous comparons notre situation à celle de l'Angleterre, quelle différence entre le montant des dépôts, et quelle différence entre la proportion des ressources disponibles pour en opérer le remboursement! Dans les statistiques financières publiées à la fin de l'année dernière sur le mouvement des banques en France et en Angleterre, on trouvait des renseignemens très instructifs à cet égard. Sans parler de la Banque royale d'Angleterre, ni des banques d'Écosse, ni de celles d'Irlande, ni des banques coloniales, etc., il existait à cette date, en Angleterre et dans le pays de Galles, cent dix-sept banques de dépôt dont le capital versé était de 1 milliard 175 millions, avec des réserves de 500 millions; et dans quatre-vingt-quatorze d'entre elles, les dépôts et comptes courans dépassaient 6 milliards, soit cinq fois plus que le chiffre fourni par l'ensemble de toutes nos banques de dépôt, y compris la Banque de France, laquelle ne donne aucun intérêt aux déposans.

Nous avons donc un grand terrain à parcourir avant d'arriver au même résultat, et ce n'est pas la concurrence entre les établissemens de crédit qui nous en éloigne. Non-seulement, en effet, chacun d'eux a pour se développer un large espace, mais les gens avisés trouvent bon de s'adresser à plusieurs et, selon leurs besoins particuliers, partagent leurs faveurs, c'est-à-dire leur argent et leurs titres. Il serait désirable que cette habitude se propageât, que les banques d'abord, et leurs cliens ensuite, en comprissent l'utilité : chacun y trouverait son compte, et le bien général en serait la conséquence. Ce n'est pas, en effet, à la prospérité des sociétés financières ou des sociétés de crédit qu'il faut songer principalement, mais au développement de la richesse mobilière lui-même, cette victoire de la démocratie moderne, cette forme de propriété si merveilleusement appropriée à notre état social. Tout ce qui la favorise mérite des encouragemens, tout ce qui peut lui nuire doit être blâmé. L'extension et la solidité des sociétés de crédit exercent à cet égard une influence considérable, et les revers qui en ont frappé quelques-unes dans ces derniers mois semblent déjà avoir un peu ébranlé la faveur dont la propriété mobilière jouissait auprès de nos populations. Il convient donc de porter remède au mal le plus promptement possible.

V.

D'où vient en définitive ce brusque arrêt de notre prospérité financière, et cette crise des affaires qui contraste avec l'activité fébrile qui les multipliait, il y a quelques années, au-delà de toute prudence? N'y a-t-il pas là l'indice d'un de ces changemens dans

les mœurs financières de notre pays que nous nous sommes toujours attaché à signaler? A un moment donné, les progrès de la richesse mobilière et la substitution de la propriété *collective* à la propriété individuelle nous ont paru devoir être mis en pleine lumière. Aujourd'hui il nous faut jeter un cri d'alarme parce que la forme adoptée pour la constitution de la propriété collective, — c'est-à-dire la société anonyme par actions, — a paru perdre de sa popularité et que la défaveur de la forme pourrait s'étendre au fond lui-même. Comme les erreurs particulières commises dans la gestion de ces sociétés n'ont pas seules précipité tout d'abord les esprits vers une spéculation désordonnée et amené ensuite la réaction actuelle, il importait de rechercher et de signaler les causes plus générales de ce double mouvement, pour faire remonter la responsabilité à qui de droit, et indiquer les motifs d'espérances ou de craintes qu'il nous est permis d'avoir sur la guérison ou la prolongation du mal.

Assurément, si le rôle du gouvernement doit se borner à assister passivement au mouvement des esprits et des affaires et qu'il n'ait ni direction à donner, ni conseil à faire prévaloir, on ne saurait lui imputer la crise actuelle. Nous avons cru jusqu'ici, et bien des exemples nous avaient confirmé dans cette pensée, que ce rôle effacé et muet ne convenait point aux hommes qui conduisent nos destinées; nous avons connu d'autres ambitions, nous avons plus d'une fois rappelé le souvenir du temps où de grands serviteurs de l'état rédigeaient, en fait de travaux publics par exemple, non des programmes hâtifs et mal définis, tracés au hasard et abandonnés aux caprices électoraux, mais, après avoir arrêté un plan général, en déterminaient l'exécution point par point et, après avoir devancé l'esprit public, le dirigeaient minutieusement dans la voie qu'il avait à suivre. Le système du gouvernement permettait aux hommes les plus compétens de se maintenir dans leur poste, d'y créer des traditions, d'y suivre longtemps une conduite dont les hasards de la politique ne venaient pas brusquement modifier la ligne et interrompre le cours. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui.

Mais, à défaut d'impulsion à donner et de rôle actif à poursuivre, encore faudrait-il que, par des réticences calculées ou par des assertions inexactes, le gouvernement lui-même ne vînt pas aggraver le mal en trompant le public sur la situation financière qui nous est faite. On a suffisamment parlé des déficits du budget général; mais le déficit est partout, s'étend à tout, aux départemens, aux communes, et l'on ne peut s'empêcher de redire que, loin de mettre un frein aux dépenses, on s'engage dans une voie qui tend à les multiplier. Il n'y a certes rien à répondre aux exigences du nombre, notre

souverain, lorsqu'il demande des satisfactions pour tous ses besoins moraux et matériels, et cela, non pas dans un long délai et à une date reculée, mais dans les limites de la vie quotidienne, et pour ainsi dire, dans l'année qui s'écoule. L'eau salubre qui nous manque, les déjections par lesquelles elle est empoisonnée, la lumière qu'il nous faut, la circulation universelle à établir, les infirmités humaines à soulager partout, les hôpitaux à assainir ou à fonder, non moins que les mairies ou les écoles à bâtir, voilà bien des points principaux de l'œuvre actuelle que la démocratie veut voir s'accomplir dans le plus bref délai possible, et il n'y a aucun motif à lui alléguer pour en différer l'exécution. Depuis qu'on a exclu de partout l'action des individus et mis tant d'obstacles au service de la charité privée en même temps qu'à l'enseignement religieux, c'est sur la communauté entière que le poids tout entier retombe, et Dieu sait qu'il est lourd! Ce qui se passe à Paris doit en donner une idée; il ne s'agit rien moins, en effet, que d'y doubler l'approvisionnement des eaux, d'en écarter tous les élémens impurs, d'y établir un chemin de fer métropolitain, de reculer les limites des fortifications, de subventionner la construction de nouveaux quartiers, d'établir partout des écoles communales et enfin de créer de nouveaux hôpitaux dont l'assistance à l'enfance réclame le premier. Sur tous les points du territoire les mêmes besoins existent, les mêmes exigences se produisent, et l'électeur déclare ne vouloir point attendre. Une seule réponse reste à lui faire, c'est que l'argent manque, et que là où il n'y en a pas, le peuple perd ses droits. Comment lui persuader cependant cette absence de ressources? On lui avait fait tant de promesses on l'avait leurré de tant d'espérances! il avait cru sur les affirmations les plus positives à des recettes toujours en augmentation et il s'était lancé dans une production à outrance, comme dans une consommation sans cesse accrue.

Le réveil a été dur, nous l'avons vu, en ce qui concerne les affaires privées, les sociétés de banque, les transactions sur les valeurs mobilières, etc. Mais on revient déjà au calme, quoiqu'on s'abstienne encore parce qu'on se méfie toujours; s'il se produisait dans les affaires publiques une véritable accalmie, les choses reprendraient leur cours normal. Souhaitons qu'elles ne le reprennent que lentement et sagement.

En attendant que va-t-il advenir des affaires publiques? et, ce qui est le point essentiel, à quelles recettes pourra-t-on recourir pour couvrir ces dépenses exigées par le suffrage universel et qui ne peuvent s'arrêter? Les palliatifs dont on persiste à se contenter suffiront-ils, c'est-à-dire les emprunts temporaires sous tant de formes : emprunts

à la Caisse des consignations, à la dette flottante ou à la Banque de France, émission de bons du trésor, etc.? Les traités même avec les grandes compagnies permettront-ils au gouvernement de reculer longtemps l'émission d'un grand emprunt? Aujourd'hui impraticable à moins de provoquer un effondrement général, pourra-t-on le tenter dans un délai suffisant? et encore, comment en couvrir les annuités? Sera-t-on forcé de recourir à l'impôt? Sans aucun doute, car l'impôt est le corollaire de tout emprunt; mais à quel impôt s'adresser? A l'impôt direct? On avait promis de dégrever l'impôt foncier, puis on a singulièrement faussé cette promesse, car sous forme de centimes additionnels on double les impôts directs, dont le foncier est le principal dans plus de quatre mille de nos communes, et on y ajoute un tiers ou un quart dans près de dix mille autres. S'adressera-t-on aux impôts indirects? Mais la vie à bon marché est l'idéal auquel chacun aspire, et le dégrèvement des droits avec l'abolition des octrois en constituerait le principal élément : aussi est-ce déjà une question soulevée et dont le suffrage universel s'occupera. Verrons-nous revenir les propositions d'impôt sur le revenu, d'impôt progressif? Hélas! ce n'est pas dans ces systèmes tant de fois discutés et toujours réfutés que gît le remède.

Le remède se trouverait dans une meilleure conduite gouvernementale, et les ressources de notre pays sont telles que la confiance renaîtrait bien vite et rendrait toute tâche bien facile. Il suffit que nos ministres parlent plus franc et agissent mieux. Au lieu de semer partout la discorde, de scinder la France en deux camps irréconciliables, qu'on fixe les dépenses urgentes d'une manière définitive et qu'on suspende les moins nécessaires, qu'on précise le moment et le rang de l'exécution des grands travaux; qu'on satisfasse tous les sentimens et toutes les aspirations à la liberté politique et religieuse; qu'on inaugure le véritable règne de la paix sociale, et le grand but de charité et de dévoûment qu'il s'agit d'atteindre ne trouvera plus que des concours empressés et tout-puissans. Cette politique peut être suivie : il suffit d'un bon mouvement et d'un homme qui s'en déclare le défenseur autorisé. En l'attendant, que chacun en fasse ressortir l'urgence et que tous les esprits conservateurs et libéraux, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'unissent dans ce dessein.

A. Bailleux de Marisy.

LA

QUESTION MUSICALE

EN ITALIE

Uber den Stand der öffentlichen Musikpflege in Italien, von Martin Roeder. Leipzig; Breitkopf und Härtel.

En musique aussi bien qu'en peinture, — sans parler de ses Dante et de ses Pétrarque, — l'Italie a son grand passé, mais il appartient à l'histoire et fort peu s'en occupent, tandis que le passé de l'Allemagne, plus rapproché, presque contemporain, — Bach, Mozart, Beethoven, — s'impose à tous. Que de gens pour qui Palestrina n'est qu'un nom, et qui, parcourant le palais des doges, ne songent point à s'enquérir des deux Gabrieli et d'Antonio Lotti, dont les bustes brillent par leur absence dans ces corridors où figurent tant d'illustrations ! A Rome, on connaît Raphaël ; à Florence, Michel-Ange ; à Venise, on salue Titien et Véronèse ; quant à l'Italie musicale, c'est autre chose, et nous sommes habitués à ne la considérer que dans le présent. J'ai vu le temps où cette règle était des plus sommaires. Au théâtre, le répertoire courant, Rossini, Bellini, Verdi, selon la circonstance ; à la chapelle Sixtine, le *Miserere* d'Allegri pendant la semaine sainte ; les *pifferari* au carnaval, ici et là quelque chanson et tarentelle napolitaines : c'était le programme ordinaire à tout dilettante jaloux de se renseigner, et je ne suppose pas que le système d'information ait, depuis lors, beaucoup varié. Nous saurons plus tard ce que l'avenir et le progrès nous réservent ; en attendant, on peut dire que, jusqu'à ce jour, toute vie musicale

s'était concentrée dans le théâtre. L'Italien a le sens inné du spectacle; quand il ne jouit pas de la comédie, il vous la donne. Écoutez-le parler, regardez ses gestes; la plus insignifiante des anecdotes va lui fournir toute une mise en scène; à l'emphase de son discours, à sa pantomime, vous rêverez cothurne et char de Thespis. Or, le besoin continu de se repaître d'illusions, cette fiévreuse ardeur qui le pousse vers les planches devaient musicalement le rendre impropre au style symphonique, dont les conditions naturelles sont le silence et la méditation. La musique est de tous les arts le plus sensuel et aussi le plus sentimental, le plus romantique; elle a sa patrie au pays des songes, elle vit de pressentimens, d'infini. Partout où la nature a prodigué ses bienfaits, où la jouissance est facile, où les sens de l'homme trouvent à se contenter dans le réel, la musique en sera pour la perte d'une ses plus nobles attributions : celle de nous enlever vers une autre sphère. Et pourquoi changer en effet? Pourquoi l'idéal, pourquoi l'oubli, pourquoi le rêve quand on nage dans la plénitude de l'être? J'ai lu quelque part que l'habitude d'avoir toujours les plus beaux paysages devant les yeux a fait que les Suisses n'ont point eu de paysagistes. Ainsi pour la musique italienne; la nier serait nier la lumière; elle est le soleil, elle est la joie; elle ne fut ni ne sera jamais la rêverie.

Prenons-la dans les hasards de l'heure actuelle, interrogeons à la fois sa dégénérescence et ses tentatives de relèvement; tenons compte de tout, même des difficultés administratives dont se complique la question d'art. Du jour où l'Italie a cessé de produire des chanteurs indigènes devait dater, pour son opéra, une ère absolument nouvelle, ère de décadence d'abord, puis de transformation. Plus de Pasta, de Catalani, de Malibran, plus de Rubini, de Lablache, de Tamburini, de Mario; partant, plus de Rossini, de Donizetti, ni de Bellini. Au bon vieux temps, c'était miracle lorsqu'une voix étrangère parvenait à se faufiler dans le nombre; aujourd'hui, la rareté consiste à voir une troupe italienne qui ne soit pas exclusivement composée de nationaux français, autrichiens, espagnols, suédois ou belges. Qui nous a révélé la *Messe* de Verdi? La Stolz et la Waldmann, deux Autrichiennes. Autrichienne aussi la Fricci; Espagnol, le ténor Gayarré; Castelmary, Junca, la Donadio, Français et Française. Les barbares règnent partout, — barbares en effet, car ce sont nos mœurs dramatiques, nos outrances et nos cris qui les ont amenés. L'auteur de l'ouvrage que nous parcourons, M. Martin Roeder, attribue à *la Forza del destino* et à *Don Carlos* l'intronisation d'un genre de musique en antagonisme complet avec l'opéra national italien. Il est certain que l'action de Verdi a décidé le mouvement, mais eût-il voulu l'enrayer, pense-t-on qu'il aurait réussi? Avec des chanteurs

cosmopolites, l'opéra cosmopolite ne pouvait manquer de s'implanter en Italie, et la force des choses, bien plus encore que *la Forza del destino*, dominait la situation.

L'avènement date de l'époque où nos grands opéras français, *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, devinrent en Italie partie intégrante du répertoire national, il y a de cela environ vingt ans. On se trouvait en présence d'un immense inconnu. Complications instrumentales, vocales et décoratives, l'orchestre, les chœurs, la mise en scène appelés du jour au lendemain à figurer activement dans ce fameux concert dont les chanteurs s'étaient jusqu'alors chargés de faire tous les frais, — on devine quel remue-ménage! Il fallut forcément s'élargir, s'outiller à nouveau et recourir à tout un ordre administratif jusqu'alors inutile. Cette fonction si importante du chef d'orchestre ou, comme disent les Allemands dans un sens plus extensif, du *Kappelmeister*, sait-on bien qu'elle n'existait encore nulle part en Italie avant cette époque, et qu'à la Scala, à San Carlo, à la Fenice, on se contentait d'un praticien quelconque, qui, sous le nom de *maestro concertatore*, tenait le piano pendant les répétitions, tandis que c'était le premier violon qui, le soir, avec son archet, battait la mesure au pupitre, comme qui dirait Arban ou Metra? Les Italiens, pourtant, naissent maîtres de chapelle; il semble que la nature les ait destinés à cet emploi par la finesse même de leur perception auditive, comme par cette faculté qu'ils ont de discipliner, de manier les masses; et quelle vibration communicative! Rappelez vos souvenirs de voyage et les impressions que vous aura laissées telle représentation du *Trovatore* ou de *la Traviata*, de la *Lucia* ou de *la Sonnambula*, entendue à l'aventure dans un théâtre de troisième ordre. N'était-ce point un effet tout nouveau que produisaient sur vous ces spécimens du répertoire national, ainsi exécutés avec la verve endiablée du terroir?

Je sais bien ce que vous me direz : fougue méridionale, flamme extérieure, clinquant du Tasse. Notre interprétation, à nous, est plus sobre, nous y mettons surtout moins de gestes. Resterait à se demander si, dans les choses du théâtre, la concentration, et ce que nous appelons « l'art sérieux, » doit jouer un si grand rôle. Un drame musical, quel qu'il soit, s'adresse au public, qu'il s'agit d'enlever directement; s'en tenir à rendre exactement la note dans une salle où tout est spectacle décors, costumes, danses, serait pour un chef d'orchestre de notre temps une sorte d'abdication; il faut, lui surtout, qu'il entre dans le jeu, qu'il intervienne de sa personne et de son âme. C'est là, paraît-il, ce qu'avait singulièrement compris un homme réputé, de l'autre côté des Alpes, le

modèle du genre. Il se nommait Mariani et florissait en 1863 ; les Allemands célèbrent encore sa force d'initiative et de pénétration. J'en connais qui ne tarissent pas d'éloges sur l'art qu'il déployait à conduire les ouvrages de Wagner. Sa reproduction du *Lohengrin*, même pour eux, est restée typique. Mort trop jeune, il a laissé des épigones : Mancinelli, en ce moment chef d'orchestre du théâtre Apollo, à Rome, et l'auteur d'une très remarquable symphonie de *Cléopâtre*, exécutée, si l'on s'en souvient, à Paris, lors de l'exposition; Usiglio et ce Faccio, que notre futur Théâtre-Italien et la Scala de Milan se disputent. On citerait aussi, — mais ceux-là moins jeunes, — Carlo Pedrotti à Turin, et Mabellini à Florence.

A l'introduction de ces divers élémens étrangers que nous venons d'énumérer, et qui suffiraient pour expliquer la décadence progressive de l'opéra indigène, il importe aussi d'ajouter une autre cause, toute locale, de dépérissement : je veux parler du mode d'administration qui régit les théâtres. Tout y relève du domaine privé, tout y est simplement affaire de spéculation. L'année dramatique s'ouvre le 26 décembre et se compose de saisons à n'en plus finir : *carnevale*, *quaresimo*, *primavera*, *estate e autunno*, *fiera dei santi* (carnaval, carême, printemps, été, automne et saison des saints), autrement dit des fêtes patronales et des grands marchés de Brescia, de Padoue, etc. On se figure l'énorme consommation que doit amener un pareil ordinaire; la moindre ville de province veut avoir sa saison, fallût-il se payer ce luxe aux dépens du nécessaire. Les affamés et les gloutons n'étant jamais des délicats, on leur sert à la diable le menu du jour, et, tant bien que mal, ils s'en repaissent; de là quelque chose de forain et d'inconciliable avec l'idée que nous aimons à nous faire de la culture du grand art. En France, nos théâtres ont des directeurs; en Italie, ce sont des *impresarii*, terme déjà moins relevé et qui semble viser davantage le côté industriel et nomade du métier. La manière seule dont nous nous sommes approprié le mot marque la nuance; un directeur est à demeure, un impresario fait des tournées. Ce n'est pas tout; il y a aussi la question des éditeurs. Rarement une partition entre d'emblée dans le commerce, on ne la publie point gravée, on la loue à la saison, en manuscrit, — orchestre et chant, — et naturellement le plus cher qu'il se peut. Admettons que, dans un pays où le goût du drame musical règne sans partage, une lutte de rivalité se déclare entre éditeurs, et vous verrez, à quelques jours de distance, la même partition traverser les fortunes les plus contraires, témoin *Lohengrin*, acclamé à Bologne, à Florence, et conspué à Milan. De fait, ce que nous appelons le répertoire n'existe pas; on ne connaît que la nouveauté, la pièce en vogue. Du théâtre classique, presque jamais rien; de loin

en loin, une représentation égarée de *Don Giovanni* ou de *Cosi fan tutte*. Rossini ne se joue plus; et ce n'est pas un médiocre signe du temps à constater que cet avènement de l'Allemagne et de l'Europe au cœur d'une nationalité musicale jusqu'alors si absolument réfractaire à l'esprit cosmopolite. Weber avait bien ouvert la voie; mais quand on songe à ce trésor de mélodies qu'est la partition du *Freischütz*, il n'est guère possible de s'étonner de l'enthousiasme qui la suivit partout : à Milan, à Turin, à Rome, à Naples, à Venise. Plus tard était venu Meyerbeer, le Meyerbeer de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. Phénomène pourtant bien curieux que cette primordiale influence de l'Italie sur les trois héros qui semblent aujourd'hui l'avoir conquise! Avant que d'y rentrer en maître, que sait-on? en tyran peut-être, chacun d'eux l'avait parcourue en esclave. Telle cantilène du *Freischütz*, — le chœur des jeunes filles apportant la couronne, — la période superbe du dernier finale, pourraient être d'un Bellini; *Eduardo e Cristina*, la *Semiramide riconosciuta* avaient précédé *le Prophète*; et *Lohengrin* lui-même n'a pris date qu'après *Rienzi*. N'importe, on aurait tort d'invoquer ces circonstances; c'est bel et bien par l'esprit allemand que l'Italie s'est laissé vaincre en adoptant Wagner; et la preuve, c'est que *Rienzi*, œuvre de transaction, œuvre mixte, n'y obtenait qu'un succès d'estime, tandis que la vraie victoire, disputée, passionnée, fut pour *Lohengrin*, conception déjà systématique. Comment le mouvement continua de s'affirmer, englobant peu à peu grands et petits, il serait trop long de le dire; essayons pourtant d'établir quelle part Verdi s'attribua.

Cette unique alternative s'offrait à lui : combattre l'évolution ou la gouverner. La combattre, c'eût été rebrousser chemin vers un passé dont il reconnaissait les erreurs; mieux valait donc étudier le terrain en attendant d'aller soi-même aux découvertes. La *Messe* pour Manzoni fut un coup de génie. Elle déblayait la situation, que le germanisme menaçait d'encombrer, et mettait à profit la réforme sans rien abdiquer de la tradition. *Aïda* et le *Requiem* seraient en ce sens œuvres historiques. Au moment d'être musicalement absorbée, l'Italie se souvient qu'elle a pendant trois cents ans dicté des lois, et, pour ne pas être conquise, elle transige. Faites de Verdi un simple continuateur du système, un Bellini, un Donizetti, et l'Italie reste isolée entre la France et l'Allemagne, où, d'un côté, Meyerbeer avec *les Huguenots*, de l'autre, Weber avec *Euryanthe*, et, après lui, Richard Wagner avec *Tanhäuser* et *Lohengrin*, ont installé l'opéra moderne. L'impulsion une fois donnée ne s'arrêta plus. A Rome, à Florence, à Turin, des sociétés se formèrent pour la propagation de la musique instrumentale, et Milan vit se fonder,

sous la direction de Faccio, sa *Società del quartetto*, qui joue aussi les symphonies de Beethoven. Admirons en Italie cette mise hors du théâtre de la musique. Rossini, sans doute, avait risqué le pas; mais de son *Stabat*, tout agrémenté de cavatines, à cet imposant *Requiem*, quelle distance! Un tel chef-d'œuvre, dût-il même encourir certaines restrictions au point de vue purement canonique, — ces unissons, par exemple, ces effets de silence, cette fréquente intervention des chœurs, — il n'en demeure pas moins acquis que le *Preces et hostias*, comme le *Libera* fugué de cette messe, fixent une date dans la culture artistique d'un peuple. Remarquerons-nous à ce propos que Verdi est un Italien du Nord, et qu'en cette qualité, il semblerait expressément créé pour s'entendre avec le génie germanique? Le fait a trop peu d'importance, les provinces du Nord ayant toujours eu le privilège de donner à l'Italie ses grands musiciens. Ainsi, parmi les contemporains, Bellini seul ferait exception; Rossini était né à Pesaro, Donizetti à Bergame, Verdi est de Busseto; et c'est aussi à cette région des Marches, de l'Émilie et de la Lombardie qu'appartiennent la plupart des compositeurs du passé. Florence, patrie de Peri, de Lulli, de Cherubini, confine à Majolati, berceau de Spontini, et tend ainsi la main à Busseto et à Crémone, pays de Monteverde. Pour nous autres, gens du dehors, *forestieri*, comme on nous appelle, l'Italie musicale actuelle tient dans un seul homme; l'arbre nous empêche de voir la forêt. Elle existe pourtant et vaut la peine d'être parcourue. Bien des noms que nous ignorons ici comptent à divers titres au-delà des Alpes; ceux-ci d'une signification toute moderne et poussés sous l'influence de Verdi, ceux-là représentant, non sans honneur, l'influence du passé. Citons d'abord les Dioscures : Enrico Petrella et Antonio Cagnoni, Petrella, auteur d'une *Comtesse d'Amalfi* et d'une *Ione* dont les cantilènes ont passionné la foule, un de ces mélodistes richissimes qui jonglent avec les pommes d'or de l'inspiration et secouent de leur manche les duos d'amour et les marches funèbres; Cagnoni, un de ces comiques à double masque qui savent à la fois rire et pleurer : *Michel Perrin*, *Claudia*, *Don Bucefalo*, *Papa Martin*, sont des ouvrages populaires, moitié sérieux, moitié bouffons, avec des rythmes et des motifs en abondance; qu'on se figure un comique sentimental à la manière de Mozart dans *l'Enlèvement au sérail*. Quant aux amateurs qui rêvent encore de Paisiello et Cimarosa, ils en retrouveront la trace dans *Napoli in carnovale*, de Nicolo de Giosa. Ici, les droits de transmission sont imprescriptibles, la conquête aura beau promener la charrue sur ce sol, elle n'y détruira jamais l'opéra bouffe.

Tandis que le vieux jeu se continue innocemment, que, renchérissant sur l'imitation de Cimarosa, M. Usiglio, avec ses *Donne curiose*

croit utile d'initier ses compatriotes aux délices de notre opérette, le camp des jeunes se prépare aux grandes aventures. A leur tête marche Boïto, poète et musicien. Non content d'écrire ses propres poèmes, il en compose pour les autres; versé à fond dans les littératures étrangères, maniant les sujets et le style, il découpe Goethe à son usage et taille à Verdi de la besogne en plein Shakspeare. A ne considérer que l'arrangement du scénario, son *Mefistofele* mérite attention, et ce n'est pas un librettiste du vieux temps qui jamais eût conçu cette idée de relier ensemble les deux parties de *Faust*, et d'encadrer le double roman de Marguerite et d'Hélène entre le prologue dans le ciel et l'épilogue. Quant à la musique, aujourd'hui qu'elle a fait victorieusement son tour du monde, on en peut raconter les premières déconvenues sans préjudice pour l'auteur, qui, lorsqu'il fut sifflé jadis à la Scala, eut le sort réservé aux novateurs de toutes les époques et de tous les pays. Boïto s'occupe en ce moment d'un *Nerone*, dont il écrit la pièce et la musique en même temps qu'il prête à Verdi, pour *Iago*, ses conseils littéraires. Nommons aussi Ponchielli, musicien vigoureux, très imprégné d'italianisme, quoique plaçant son idéal dans notre grand opéra français, technicien et tacticien consommé, maître de son orchestre et de ses chœurs, aimant par-dessus tout le théâtral et le mouvement décoratif. *Les Fiancés*, de Manzoni (*i Promessi Sposi*), représentés il y a dix ans, et qu'on reprenait naguère à Milan avec succès, furent son premier triomphe; il donna ensuite *i Lituani*, *il Figlio prodigo*; mais, de ses ouvrages, aucun n'égale *la Gioconda*, que probablement Paris n'applaudira jamais, à cause du poème, qui n'est autre que celui d'*Angelo, tyran de Padoue*. Autant on en peut dire du *Ruy Blas* de Marchetti, Victor Hugo refusant d'autoriser la mise en scène de tout drame de lui traduit en musique. Quelle chance pour Donizetti et pour Verdi d'avoir pris les devans, l'un avec *Lucrezia Borgia*, l'autre avec *Rigoletto*, car le fait, hélas! ne se reproduira plus; et voilà ce que nous aura valu cette rage dont les feuilletonistes semblent possédés, comme si c'était une nécessité de crier à tout propos que les drames de Victor Hugo, si beaux qu'ils soient, sont encore plus beaux en opéras!

Ce que produira le mouvement auquel nous assistons, il serait assez difficile de le préciser. Mais ce qu'il importe de constater, c'est la crise de fermentation partout flagrante. La trinité des anciens jours ne fait plus de miracles: Rossini, Bellini, Donizetti sont oubliés, sans que pourtant on puisse définir le nouveau culte qui les remplacera, car ce que nous voyons jusqu'à présent est fort indécis, et, si wagnérisme il y a, c'est un wagnérisme bien en surface. Spontini reprochait aux Allemands de traiter la musique comme une affaire d'état, les Italiens la traitent comme une affaire

d'agrément, et peut-être leur sensualisme de race s'est-il laissé prendre aux colorations plus ou moins vertigineuses d'un orchestre qui tient parfois de la magie; peut-être n'ont-ils vu dans Wagner que le chromatique et le *sonorisme*, ce qui donnerait à croire qu'ils ne pousseront pas jusqu'au système et serait rassurant pour l'avenir. Quoi qu'il en soit des tendances de l'heure, elles n'aboutiront que par un retour aux grands classiques. Tout cela manque de préparation et de cohésion. La quantité dépasse trop la qualité : *Multa sed non multum*. C'est par Gluck, Mozart et Beethoven qu'il faut aborder les conquêtes du germanisme musical contemporain. Il faut, en outre, que la musique d'un pays soit appropriée à sa littérature; rien ne va sans un certain ensemble organique; il n'y a que des insolations.

Habituer à la salle de concert un peuple aussi exclusivement amoureux du théâtre n'était point une entreprise très commode. En fait de musique instrumentale, les Italiens n'avaient guère jusqu'alors pratiqué et goûté que l'ouverture dramatique appelée chez eux *sinfonia* tout court, tandis que l'autre, la grande, celle de Beethoven, a nom : *Sinfonia classica a quattro tempi*. Une ère de réaction en faveur du genre allait pourtant se prononcer, mais sans amener d'abord de résultat notable. La critique, telle que nous l'entendons en France, et qui fut d'un si grand secours pour la fondation des concerts populaires, cette critique alerte et prompte, sachant passionner une question et l'éclairer, n'existait pas en Italie; il n'y avait que des pédagogues blanchis sous la théorie ou des rhéteurs emphatiques, tous également incapables de pousser à la roue et d'endoctriner le public. Mêmes difficultés dans l'enseignement des conservatoires : entre une scolastique surannée ou le *donizettisme*, point de choix. Je ne veux pas dire que, parmi ces compositeurs de la tradition rossinienne, parmi ces disciples imperturbables du *crescendo* et de l'accompagnement à la tierce, plusieurs ne fussent habiles à trousser une fugue à quatre et même à huit parties : presque tous ces gens-là savaient et savaient énormément. S'ils péchaient, c'était avec intention. Un maître tel que Rossini, des hommes tels que Mercadante et Donizetti ne font que les fautes de grammaire qu'ils veulent faire. Seulement ils regardaient comme un non-sens d'amalgamer leur idéal avec ce qui s'apprend. A leurs yeux, le contrepoint représentait une manière de pensum qu'il faut savoir traiter à part, et n'ayant rien de commun avec l'absolue indépendance et la spontanéité de l'idée. De Rossini à Verdi ainsi procède le génie italien. Ces lauréats de conservatoire, dont l'espèce fourmille chez nous, cette classe intermédiaire de médiocrités académiques, on ne la connaît pas de l'autre côté des Alpes : aristocratie ou prolétariat, point de bourgeoisie.

Milan, Bologne et Naples ont leur conservatoire, célèbres tous les trois, et remontant aux jours où florissaient les universités : *Bononia docet*. C'est dire qu'entre les cités sœurs, la rivalité ne date pas d'hier; chacune jalouse de son école et surtout de son théâtre, d'où s'envolèrent tant de chefs-d'œuvre dont la renommée emplit le monde. Rossini se faisait gloire d'être sorti de l'école de Bologne, Donizetti de même, quoiqu'il eût reçu de Simon Mayr ses premières leçons. Rudes maîtres de chapelle et professeurs que ces moines qui présidaient à l'enseignement : padre Mattei, Martini, etc., gens de savoir austère et de discipline qui fondèrent la tradition bolonaise, — mélange du plus pur style de Palestrina et de cette grande école napolitaine, des Scarlati, des Porpora, des Durante, des Leo, des Pergolèse, des Zingarelli et des Cimarosa. L'école de Naples, institut religieux, ayant eu dans le principe divers cloîtres pour annexes, devint, en 1806, le *Real Collegio di musica*, et les amateurs de curiosités historiques lui trouveront à l'autre bout de l'Italie un pendant précieux dans l'*Orfanello* de Venise, dont l'*Ospedaletto della Pietà*, les *Mendicanti*, les *Incurabili* et l'*Ospedaletto dei S. S. Giovanni e Paolo* ont également fourni les annexes. Là, par exemple, on n'admettait que des jeunes filles; elles seules composaient l'orchestre et symphonisaient, jouant qui de la contrebasse ou du violoncelle, qui du basson, du cor ou de la flûte, et fonctionnant sous la direction des meilleurs chefs, Galuppi, Sacchini, Bertoni. La chute de la république de Venise marqua la fin de cette institution, et bientôt après (1806) advint la fondation du conservatoire de Milan, à laquelle sont restés liés les noms de Fenaroli et d'Asioli. Jusqu'à ces derniers temps, la vie y conserva le caractère collégial, c'étaient plutôt des mœurs universitaires; avec la musique, les élèves apprenaient tout ce qui s'enseigne dans les classes de latin et de grec, instruits et surveillés par les couvens. Cet état de choses n'ayant pas survécu à l'établissement du royaume d'Italie, le conservatoire de Milan était devenu ce que nous l'avons vu, ce qu'étaient naguère encore tous les conservatoires de la péninsule : pédantisme et laisser-aller, nul souci des études classiques, dans les classes d'instrumens le mécanisme du doigté, dans celles de composition la lutte pour un idéal dramatique dont l'histoire commence à Rossini et s'arrête à Verdi en passant par Bellini, Donizetti et Mercadante. Inutile d'ajouter que les partitions de Beethoven hantaient fort peu ces temples de l'éducation. Sur Beethoven les sages de cette époque avaient une opinion qui faisait loi. Il manquait d'âme et surtout ne s'entendait pas aux belles cantilènes. Que vous dirai-je? il n'avait pas de souffle et vivait sur des bouts de phrase qu'il se donnait un mal du diable à ravauder. Mozart, sans doute, eût mérité

plus d'égards; lui, du moins, on le comprenait; mais, en somme, à quoi bon Mozart quand on avait Rossini?

Pour le chant, c'était pis encore. Tandis que l'Italie d'autrefois peuplait le monde de ses produits, on voyait d'année en année diminuer le nombre des virtuoses sortis de ses conservatoires. C'est au dehors que se formaient désormais les interprètes accrédités de ses chefs-d'œuvre. Cette glorieuse tradition de l'art du chant qui, pendant des siècles, fut son partage, l'Italie l'aurait-elle donc abdiquée au profit des pays du Nord? Et, si le fait est vrai, d'où vient-il? En accuserons-nous l'insuffisance des études techniques, la dépravation du goût, la désuétude? Assurément il y a de tout cela; reste cependant un mystère que je cherche en vain à m'expliquer. Le matériel des voix est aujourd'hui ce qu'il était il y a cent ans; ni l'air salubre des montagnes du Piémont, ni les conditions climatologiques de la Toscane et de la Romagne n'ont cessé d'agir sur la souplesse et la vigueur des organes. Quelle que soit la mauvaise hygiène de la vie moderne, elle ne saurait motiver cette décadence; il faudrait donc reprocher à l'éducation la plus grande part du mal. S'il se rencontre ailleurs des professeurs ignorant leur métier, ou le pratiquant avec une affligeante incurie, le cas est aujourd'hui des plus communs en Italie. On ne s'y occupe que vaguement des principes élémentaires: comment la voix se forme et se pose, comment se traite la respiration, ce sont là menus obstacles à franchir d'un bond pour arriver tout de suite au but suprême: enlever à tour de bras et de poumons l'air de bravoure, pousser haut et ferme l'*ut dièse* de Tamberlick, ou, si vous êtes femme, creuser le son de manière à vous forger un timbre d'androgyne, la pédagogie ayant cours ne vous en demande pas davantage. Les bons maîtres n'ont pourtant point tous disparu; quelques-uns fonctionnent encore mais isolément, Lamperti à Milan, Panofka à Florence, et peut-être avec eux deux ou trois Napolitains fort vieux qui pourraient avec raison s'écrier: « Après nous le déluge! » Une commission dont faisaient partie Verdi, Casamorata, directeur du conservatoire de Florence, et Mazzuccato, du conservatoire de Milan, fut nommée en 1872 pour aviser à la situation. Milan eut surtout à s'en louer, grâce aux efforts de Mazzuccato, qui mourut à la peine.

Les trois conservatoires de Turin, de Rome et de Venise, d'origine toute récente, s'annoncent bien, sans préjugés ni grandes phrases, sur « l'héritage de nos pères. » A Turin, c'est Pedrotti qui gouverne, musicien distingué qu'assiste un groupe de professeurs intelligens; à Rome, c'est Sgambati, l'élève de Liszt, associé à Pinelli, l'élève de Joachim. On remarquera la même influence allemande s'exerçant à Florence par l'entremise d'un fervent disciple de Hans de Bulow, Bernardini. Ainsi l'Italie va se régénérant dans le

germanisme, et la mode étant aux affinités traditionnelles, vous verrez les deux nations découvrir chaque jour un nouveau motif de se rapprocher davantage : « Vous êtes la mélodie, nous sommes l'harmonie. J'ai pour moi Bach, Händel, Gluck, Haydn, Mozart et Beethoven ; vous, ma sœur, vous avez vos héros dans le passé, Palestrina, Allegri, Antonio et Giovanni Lotti. Que pouvons-nous de mieux que de nous entendre? Est-ce que, depuis le temps des Cimbres et des Teutons jusqu'à l'époque de nos empereurs souabes, depuis Luther et la réformation jusqu'à présent, l'Allemagne n'a pas toujours rêvé d'Italie? Avons-nous jamais cessé d'aimer, de rechercher votre ciel, vos arts, votre culture, et vous-même n'aviez-vous pas le pressentiment de notre force, n'éprouviez-vous pas depuis des siècles comme un vague désir de vous compléter par nous, qui sommes la profondeur et la discipline? Remontez au passé le plus lointain, à ces temps où Florence, Vérone, Gênes et Milan se mêlaient si activement à notre politique et où nous avions avec nous non seulement vos Scaliger, vos Montaigu, vos Uberti, vos Visconti, vos Doria, vos Médicis, mais aussi votre Dante. »

Musicalement, presque toute l'Italie actuelle est gibeline ; Naples reste dehors. Naples est un kaléidoscope : flamme, fumée, oscillations, contrastes, changemens et miroitemens perpétuels ! ses arts ressemblent à son train de vie. Vous écoutez sur le môle, au soleil couchant, la monotone ritournelle du *barcaiuolo,* quand d'une fenêtre du voisinage s'envole par bouffées une sonate de Beethoven ou de Schumann. Le naturel et l'art savant s'y coudoient, le trivial touche au délicat, mais sans que jamais les extrêmes se confondent, chaque note conservant son accent *genuine* dans ce concert criard où retentit aussi la grosse caisse du charlatan. Ce qui n'empêche point Naples d'avoir sa jeune école de piano, la première aujourd'hui de l'Italie, et déjà célèbre en Europe pour sa technique et sa vigueur d'exécution. Benjamin Cesi, Rendano, Martinucci, Rinaldi (établi à Gênes) et qu'on a surnommé le Chopin moderne, sont des virtuoses d'un ordre éminent et jouant tous le répertoire classique. Notons que Liszt aurait ici de sérieux droits à revendiquer ; à ne la prendre que par son côté musical, sa cléricature ne laisse pas que d'avoir produit d'excellens fruits pour l'Italie. *Oportet hæreses esse*, disait l'ancienne théologie : disons mieux : il importe que, de loin en loin, les grands pianistes soient tonsurés, car si l'abbé Liszt n'eût point habité le Vatican, s'il n'y eût pas été, dans sa cellule, une de ces curiosités de Rome qu'on allait voir comme les Michel-Ange de la chapelle Sixtine et l'Apollon du Belvédère, nombre de talens que sa présence et ses conseils ont suscités ne seraient point là pour témoigner aujourd'hui en l'honneur de la jeune école italienne.

En présence du désarroi des institutions publiques, le dilettan-

tisme privé avait d'ailleurs commencé d'agir. Grâce à l'émulation combinée des amateurs et des artistes, plusieurs cercles se fondèrent : la *Società del quartetto* à Milan, la *Società orchestrale* à Rome et à Turin, la *Società orchestrale popolare.* Cette fois encore, Milan donna l'impulsion; bientôt à son quatuor s'adjoignit l'orchestre de la Scala; on joua des ouvertures et des symphonies, les classiques, les romantiques, les néo-romantiques. M. Hans de Bulow, toujours sur la brèche, commandait le feu. Toute l'Allemagne y passa : Beethoven et Schumann, et Brahms et Richard Wagner. On entendit ainsi comme chez nous des fragmens des *Nibelungen, la Mort de Siegfried, la Chevauchée des walkyries,* le prologue de *Tristan,* et comme chez nous, ces ouvrages furent reçus diversement, acclamés des uns, conspués des autres, ceux-ci criant : *Evviva!* ceux-là : *Morte alla musica d'avvenire!* Il y a des génies qui ne vont point sans provoquer partout de ces démonstrations excessives. Pour ma part, je ne pense pas que ce soient les bons. Mais celui-là comprendrait bien mal notre temps qui ne s'arrangerait pas de manière à créer autour de sa musique, de ses vers, ou de sa peinture, ce que nous appelons « des questions. » Ce qui restera de Wagner, c'est le côté par lequel il se rattache à Weber; ce qui l'a rendu fameux dans l'univers, c'est sa théorie. Nul, pas même lui, ne l'a pratiquée; tout le monde l'ignore; mais tout le monde la discute, et c'est sur quoi le maître charlatan avait compté, car, aux époques de décadence, les choses n'ont de valeur qu'à la condition de prêter un texte à la dissertation.

Maintenant, dire que la mode et certaines raisons de circonstance n'entrent point pour beaucoup dans ce germanisme où l'Italie se précipite, voilà ce que je n'oserais. On s'enflamme, on se monte la tête pour cet art sévère et compliqué : mais le naturel n'a pas débridé et, dans l'occasion, il revient au galop, comme à Turin, où l'on sifflait l'ouverture de *Manfred.* Siffler du Schumann, crime de lèse-majesté aux yeux de la nation sœur, qui brutalement se redresse et vous envoie au nez cette apostrophe : *Margaritas ante porcos!* N'oublions pas les sociétés chorales, qui semblent se multiplier aussi. Dans cette Italie où le chant individuel a toujours brillé de tant d'éclat, l'orphéonisme était naguère presque inconnu : là encore le théâtre subvenait à tout, avec les partitions de Bellini, de Donizetti et de Verdi, qui foisonnent de chœurs à l'unisson, et quant à la musique d'église, on n'imagine pas ce que c'était : des *Agnus Dei* sur des duos d'amour, des *Dies iræ* sur des finales d'opéra, une dramaturgie carnavalesque dont les solistes achevaient le ridicule par leurs roulades et leurs cadences dans les graduels et les offertoires; l'orgue même emboîtait le pas.

Il me souvient d'avoir entendu à Venise des prodiges en ce genre. Un Berlioz eût tressauté d'horreur et personne dans la foule ne se récriait, au contraire, tous les visages respiraient le ravissement, on jubilait : « Que voulez-vous? me répondit plus tard à Vienne, Ambros, l'esthéticien exquis ; en Italie, la musique d'église touche en ce moment au *sommet* de sa décadence. » Pour les peuples du Midi, le plaisir est le commencement de l'émotion religieuse ; amusez-les, ils croiront. L'Italien veut s'amuser partout, même à l'église, et les maîtres de chapelle s'arrangeaient pour le servir en conséquence, cousant des lambeaux de cavatine à des fugues plus ou moins grotesques, dont la destination semblait être de chaperonner la folle du logis.

Vraiment, certains puristes nous la bâillent belle en venant critiquer au point de vue religieux soit le *Requiem* de Verdi, soit même le *Stabat* et la *Messe* de Rossini ! Qu'ils réfléchissent donc, ces juges sévères, à ce qui s'entendait en Italie lorsque Rossini écrivit son *Stabat*. Un jour qu'un pédant de leur espèce reprochait à Joseph Haydn de composer ainsi des messes sur un ton trop guilleret et qui manquait évidemment de décorum : « Je le sais, mais je n'y puis rien, lui répondit en branlant la tête le vieux chantre de *la Création*. Le bon Dieu m'a fait une âme guillerette et si j'ai la dévotion gaie, il me le pardonnera. » Rossini avait cette âme-là, et bien d'autres l'ont aussi, à ne citer que l'alouette qui monte vers le ciel sur les ailes de sa chanson. D'ailleurs ce Rossini du *Stabat* et de la *Petite Messe solennelle* est-il à ce point jovial ? Le préjugé ignore les nuances : entre la gaîté du *Barbier*, de la *Cenerentola* et la sérénité de cette musique sacrée, il ne distingue pas. Qui ne connaît le mot de Michel-Ange au Vatican ? « Raphaël a traversé la chapelle Sixtine ? » Rossini, avant d'écrire sa messe avait ainsi traversé Bach et Beethoven. Écoutez plutôt ce prélude d'orgue à l'offertoire, et ces phrases fuguées qui servent de péroraison au *Gloria* et au *Credo ;* quel professeur de contrepoint avec ou sans perruque osera les répudier ? Musique de concert, oratorios de salon, airs d'opéra, c'est vite dit ; mais Händel aussi et Bach ont leurs airs d'opéra, et le fameux *Stabat* de Pergolèse ne fut pas lui-même sans reproche de la part des contemporains. Aux yeux du père Martini, cette composition « a le tort de reproduire en maint endroit le caractère et le style d'opéra comique, et d'être un ressouvenir de *la Serva padrona.* »

Resterait à se demander si ce n'est pas tout simplement la modernité d'une musique qui l'empêche d'être religieuse. Nous raillons chez Rossini ses essais de réforme, la dramaturgie de Verdi dans sa *Messe* nous paraît inadmissible, et nous n'y voulons voir qu'une illustration théâtrale de la tragédie du Golgotha, ce qui n'est déjà

point un mince éloge, étant donné que l'illustration est un chef-d'œuvre et que cet art, encore que discutable comme objet d'édification dévote, n'en produit pas moins, même sous cette forme dramatique et passionnée, un effet religieux sur son auditoire. Savons-nous, en outre, ce que nos petits-neveux penseront là-dessus, eux qui n'auront pas, comme nous, l'occasion de comparer chaque jour la musique religieuse de Rossini et de Verdi avec leur musique de théâtre? Peut-être au fond, n'est-ce qu'à cette impossibilité où nous sommes de comparer sans cesse l'un à l'autre les deux termes du procès que nous devons le sentiment religieux dont Händel et Bach nous pénètrent; plus près de nous Mozart nous édifie moins : affaire de distance et de costume. Händel pas plus que Bach ne s'épargnent les grands airs d'opéra et leurs roulades ne scandalisent personne, consacrées qu'elles sont par leur caractère suranné. Le souverain porte-respect en ce monde, c'est la perruque; voyez l'Angleterre et ses juges! la modernité ne nous inspire point de révérence, on la tutoie. Ce qui faisait dire au padre Martini que le *Stabat* de Pergolèse était de la musique d'opéra comique est juste aussi ce qui nous empêche d'apprécier à leur valeur certaines magnificences de la messe de Rossini, le *Resurrexit*, par exemple, et d'ouvrir à deux battans la bibliothèque sacrée au *Requiem* de Verdi.

Là serait le vrai point de départ d'une réforme dans la musique religieuse en Italie. Célèbre qui voudra l'esprit d'institution et de fondation, j'ai pour principe qu'en pareil cas, l'esprit de création vaut mieux que tout. Les plus beaux programmes sont lettre morte tant que le génie d'un homme n'a pas soufflé dessus. A Milan, une société s'était formée pour la restauration de la musique religieuse, rien de mieux; mais voilà que l'on imagine d'inaugurer l'œuvre par une messe solennelle dans la cathédrale, et c'est le maître de chapelle ordinaire que, sans trop de discernement, on choisit comme compositeur. En matière de réforme, c'était mal débuter; la société eut ce qu'elle méritait, une messe dans l'ancien jeu : *la fuga obligata a quattro parti in istilo severo*, et, pour égayer ce « style sévère, » un assortiment d'airs d'opérette... C'est en considérant cette routine invétérée, en parcourant du regard les sentiers d'un passé toujours prêt à refleurir, que les gens de goût se rendront vraiment compte de l'action, — même religieuse, — que des hommes tels que Rossini et Verdi peuvent avoir sur la musique de leur pays.

Paris et Bruxelles ont leur grand prix de Rome; Berlin a sa fondation Meyerbeer, dont la destination est pareille. Profitables et peut-être nécessaires en des temps où l'Italie musicale commandait encore aux nations, ces œuvres aujourd'hui n'ont plus aucun sens. Quels sujets d'études spéciales l'Italie actuelle offre-t-elle aux

jeunes compositeurs? Après tout ce que nous venons de voir, il serait assez malaisé de le dire, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple voyage d'agrément dont il plaît à l'état de gratifier les bons élèves. On admet qu'il en soit autrement pour les peintres, les sculpteurs et les architectes. A ceux-là Rome et Florence, Naples et Venise réservent des trésors d'enseignement, des modèles de toutes les époques seuls capables de conseiller, d'ennoblir et de mener à perfection une grande individualité d'artiste. « C'est tout un chant d'Homère retrouvé! » s'écriait Goethe, éclatant d'admiration en présence de la *Junon Ludovisi*. Où sont, pour un musicien, les Junon Ludovisi? Où sont les musées et les archives? Parlerons-nous des œuvres de Palestrina? Mais l'Italie a, depuis longtemps, cessé d'en avoir le monopole; plus n'est besoin d'aller à si grands frais déchiffrer les manuscrits de la chapelle Sixtine; ces œuvres désormais divulguées comme celles des écoles de Naples et de Venise, tout le monde à présent se les procure dans des éditions à bon marché; et voyez l'amusante contradiction : tandis qu'avec la routinière obstination qui nous caractérise, nous persistons ici à nous payer le luxe du prix de Rome, une dame de Milan, Giovanna Lucca, instituait naguère un prix à cet effet d'envoyer les jeunes Italiens continuer et parachever leurs études en Allemagne.

Il me faut conclure : que signifie au résumé le mouvement qui se poursuit chez nos voisins depuis environ quinze ans? Les tendances qui se prononcent d'un si fier entrain procèdent-elles du génie de la nation? Est-ce là vraiment sa chair et son sang, bref, qu'y a-t-il de sérieux dans tout cela? et quelque subite réaction n'est-elle pas à craindre? En attendant que l'avenir se charge de répondre à ces questions, un bon patriote allemand ne pouvait que pousser sa thèse du côté de l'affirmative. « Nous croyons résolument qu'avec la marche ferme et progressive du royaume, et malgré tous les vieux fermens qui subsistent sous couleur hypocrite de conservatisme, une ère nouvelle doit s'ouvrir pour la musique italienne. » Ainsi termine M. Martin Roeder. Il prophétise à l'Italie musicale un nouveau royaume de Dieu sous l'invocation de la très sainte Germanie. Culture littéraire et musicale, il faudra désormais que l'influence allemande se substitue à la nôtre. Regardez les poètes, Carducci, Guerrieri, tous germanisent; ainsi de la musique, c'est le ton du jour. Les Italiens de la génération précédente n'aimaient et n'admiraient que nos poètes, ils goûtaient Lamartine et Victor Hugo à l'égal de leurs Leopardi, de leurs Niccolini, de leurs Giusti; les jeunes du moment traduisent Goethe et citent Heine de préférence à Musset. Creuserons-nous les raisons de ce retour des choses? Il y en a de philosophiques et de politiques. Nous ne sommes plus au

XVIIIe siècle, où rien en Europe ne se répandait que par le *medium* de notre langue si claire, si analytique, si logique et dont l'accent néo-latin vibrait si agréablement aux oreilles du peuple italien; nous ne sommes plus au temps où la domination autrichienne semait l'irréconciliable jusque dans le règne des lettres et des arts; nos evers ont aussi beaucoup aidé à notre discrédit intellectuel, et les Italiens se sont inclinés devant le fait brutal :

C'est du Nord aujourd'hui que *leur* vient la lumière;

vers fâcheux, — soit dit en passant — du plus humain et du moins patriote des poètes. Mais que ces Allemands sont d'habiles enjôleurs! de quel air suave et papelard ils président à la conversion de leur catéchumène! de quelles caressantes insinuations ils l'enguirlandent! « Rassurez-vous, ma mie, et ne rougissez pas de vous mettre à l'école chez nous, qui fûmes si longtemps vos disciples. N'êtes-vous point la plus libérale de votre race et le moins esclave des préjugés? Vous avez eu vos siècles de grandeur; désormais, c'est nous qui commandons, et vous venez à nous sans qu'il en puisse résulter pour votre gloire aucun abaissement, persuadée, comme il convient, que nous sommes en musique les deux nations sans rivales, et prête à vous défaire de ce reste d'esprit parisien qu'on vous reproche. » Eh bien! non; les choses n'en sont point à cet état définitif; une nation ne renonce pas ainsi à ses privilèges. Qu'un certain particularisme musical ait cessé d'être, rien de plus vrai; dites évolution, lutte pour l'existence et perpétuel devenir, à la bonne heure! L'art moderne est international, le cosmopolitisme nous entraîne, et l'Italie comme la France cède au tourbillon. Mais croire que les vents du nord vont ensabler à jamais l'heureux sol où fleurissent l'oranger et la mélodie, quel triste songe d'une nuit d'hiver! La *Messe* de Verdi, son *Aïda*, nous donnent la mesure de cette transformation dont les conséquences ne sauraient effrayer personne. Pur travail d'assimilation et d'amalgame, où l'idéal traditionnel, la belle phrase mélodique, loin de succomber, aura puisé dans la science de l'accompagnement des élémens de vie nouvelle. On continuera la chanson d'autrefois, mais la ritournelle en vaudra beaucoup mieux: on se sera mis au pas, voilà tout.

HENRI BLAZE DE BURY.

REVUE DRAMATIQUE

LE CONSERVATOIRE DE DÉCLAMATION.

Les concours de tragédie et de comédie en 1883. — *L'Enseignement dramatique au Conservatoire*, par MM. L. de Leymarie et A. Bernheim. (P. Ollendorf, éditeur.)

A l'heure qu'il est, personne de ceux qui lisent, chez les plus petits coiffeurs de province comme dans les cercles élégans de Paris, n'ignore la bonne nouvelle : cette année, les concours de tragédie et de comédie du Conservatoire sont miraculeusement beaux ! Tout le monde sait que, l'an dernier, il n'y eut pas de prix de tragédie pour les hommes, et que, pour les femmes, il n'y eut ni premier prix de tragédie ni premier prix de comédie : ce fut un grand deuil dans les environs de la rue Bergère, une lamentation courut par les rez-de-chaussée des journaux. Cette fois, au contraire, quelle abondance ! et aussi quelle joie! *Magnum proventum histrionum hic annus attulit!* Et même on peut ajouter : *vel tragicorum!* Les plus réservés, les plus froids parmi les critiques, murmurent d'un air confidentiel et gourmet : « Il y a du tragédien, cette année, » — à peu près comme les gardes-chasse : « Il y a du faisan ! »

« Savez-vous bien, mes enfans, écrivait l'an dernier M. Sarcey, savez-vous bien, mes enfans, que votre concours de tragédie est un des plus faibles que j'aie jamais vus depuis tantôt vingt-trois ans que je suis assidûment ces exercices ? » Et plus loin il déclarait que, même « en comédie, il y aurait bien à dire. » Apparemment la nature se recueillait pour produire les tragédiens et les comédiens de cette

année; voyez plutôt cette liste de récompenses : quels yeux refuseraient de s'y réjouir? Pour les hommes : un premier prix de tragédie et un second, un premier accessit, un second et un troisième; un premier prix de comédie et un second, deux premiers accessits et un second. Pour les femmes : un premier prix de tragédie et un second, un premier accessit et deux seconds; trois premiers prix de comédie et un second, trois premiers accessits et deux seconds. Notez que plusieurs élèves n'ont pas été récompensés... Voilà un Conservatoire de déclamation le plus prospère, le mieux institué, sans doute, et le mieux gouverné du monde!

J'en sais un bien misérable : il est gouverné, — quoique ce ne soit pas seulement un Conservatoire de musique, mais aussi de déclamation, — par un vieux musicien; il est institué de la façon la plus piteuse et la plus absurde qui se puisse imaginer: il n'a que tout juste quatre professeurs, qui ne font que chacun, en deux fois, quatre heures de classe par semaine, sans aucun programme d'études. — C'est le même: c'est le Conservatoire de Paris.

Eh quoi! c'est le même! C'est celui-là, borné à de si faibles ressources, qui produit, en cette année, tant de prix et d'accessits! Qu'importe que la machine soit pauvre et ne paraisse qu'à peine dirigée, si elle prouve son excellence par de si puissans effets? — Mais peut-être il convient d'examiner ces effets avec un peu de rigueur : au moins aurons-nous l'indiscrétion de regarder la liste des morceaux de concours et de rechercher surtout quels morceaux ont déclamés les candidats heureux. La tragédie renaît et la comédie se maintient, dites-vous? Mais, de grâce, où prenez-vous la tragédie et la comédie? Si d'aventure une jeune fille avait remporté le prix de tragédie pour avoir récité une fable, sous le prétexte qu'Adrienne Lecouvreur, mise en scène par MM. Scribe et Legouvé, récite *les Deux Pigeons;* ou si le prix de comédie était échu à l'élève qui eût le mieux battu des entrechats, par cette raison qu'il y a un maître à danser ans *le Bourgeois gentilhomme*, on permettrait que nous fissions difficulté de nous ébaubir sur le renouveau de la tragédie et la prospérité de la comédie. Or c'est à peu près ce que nous trouvons.

Cinq jeunes hommes sont récompensés pour la tragédie; un seul, — et c'est le dernier, — avait choisi un morceau du grand répertoire tragique: le récit du Cid. Mais le premier prix appartient au rôle d'Hamlet, — l'Hamlet de Dumas père, — et le second prix au rôle de Ruy Blas; les personnages de Glocester, dans *les Enfans d'Édouard*, et de Brutus, dans *la Mort de César*, ont retenu les deux premiers accessits. Mettons que Brutus fût digne de paraître dans cette fête de la tragédie; prenons même que Glocester n'y soit pas un intrus ; que dire de Ruy Blas et d'Hamlet, qui sont justement les mieux partagés? Sont-ils des person-

nages tragiques? Ce jeune homme triomphe dans Hamlet : pouvons-nous le tenir pour éprouvé dans le répertoire? Nous avons lieu de craindre qu'il ne s'y comporte en étranger, et voici qu'il échoue dans *le Misanthrope* de façon à justifier nos craintes. Son camarade, ce Ruy Blas, peut être un héros romantique fort présentable; sommes-nous assurés davantage que ce soit un tragédien? Les jeunes filles, d'autre part, ne nous donnent guère plus de garanties : celle-ci, que son premier prix fait entrer à la Comédie-Française, est une Marion Delorme. Est-ce une Andromaque, une Iphigénie, une Bérénice? Mais si nous tournons les yeux vers la comédie, que voyons-nous? Celle-ci obtient un premier prix dans une scène de *la Princesse Georges;* la princesse Georges est-elle un personnage de drame, ou de comédie? Celui-ci concourt dans *Ruy Blas* et paraît mériter un second prix; quel rôle joue-t-il? Celui de don Salluste. Faire passer don Salluste pour un personnage comique est hardi, surtout après que, dans la matinée, on a présenté Ruy Blas pour un personnage tragique. Il faut convenir que le bon sens, pour ne point parler de l'art, est choqué par l'arbitraire d'une telle classification; — à moins d'admettre que l'heure de midi sépare les genres et que toute autre distinction sera récusée comme douteuse : qui dit tragique, dit avant midi; comique, après midi; cela suffit et tranche tout! Aussi bien c'est la seule façon d'expliquer que Glocester, des *Enfans d'Édouard*, ce Tartufe de drame, soit un tragique, — et Alvarez, du *Supplice d'une femme*, ce héros passionné, un comique; c'est la seule façon d'expliquer que Marion Delorme concoure en tragédie et la Tisbé, — la Tisbé d'*Angelo*, — en comédie. La Tisbé!.. Oui, je vois bien qu'il est trois heures, et MM. les jurés digèrent; mais en vérité se peut-il imaginer rien de plus bouffon? Michelet a prêté à rire pour avoir divisé le règne de Louis XIV en deux périodes : avant la fistule, après la fistule. Comment tenir son sérieux, au Conservatoire, lorsqu'on voit la littérature divisée en deux parts : avant le déjeuner, après le déjeuner?

Voilà comment la tragédie renaît et la comédie prospère; la vérité, c'est que l'une et l'autre languissent dans un chaos où le drame, de ci de là, tire à lui tous les élémens. Le drame seul profite ou paraît profiter dans cette anarchie où croupit le Conservatoire. Tant que durera cette anarchie, comment compter que les choses iront mieux?

M. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation, est un homme considérable dans l'administration des beaux-arts. Compositeur de musique, il est maintenant à l'apogée de son bonheur : son dernier ouvrage, *Françoise de Rimini*, a fait rendre justice au mérite de l'avant-dernier, *Hamlet;* à moins qu'il ne réserve encore un opéra qui fasse reconnaître le dernier pour supérieur, on ne voit guère qu'il puisse être plus heureux. Si le titre de directeur du Conservatoire de déclamation n'était qu'une dignité, si le poste

ne devait être qu'une sinécure, personne assurément ne porterait cette dignité mieux que M. Thomas, personne mieux que M. Thomas n'occuperait cette sinécure. Mais si ce titre n'est pas vain, si ce poste n'est pas seulement une place, et doit être un emploi, pourquoi le directeur du Conservatoire de déclamation est-il M. Thomas? Nommerait-on directeur du Conservatoire de musique M. Francisque Sarcey?

« Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint... » Si la place dont parle Figaro était celle de directeur d'une école de danse et de calcul, peut-être le choix du ministre pouvait s'expliquer par cette raison : l'école de calcul n'était qu'une annexe de l'école de danse établie avant elle; ainsi l'habitude s'était prise de mettre un danseur à la tête de l'une et de l'autre; il fallait qu'un long temps s'écoulât et que l'École de calcul, tout en se gouvernant mal, acquît de l'importance pour qu'on remarquât le vice de cet usage. Tout s'explique en ce monde, — si tout ne se justifie pas, — par des raisons historiques. Si pourtant, par des raisons historiques, il se trouvait que M. Mérante et M. Petipa fussent directeurs de l'École polytechnique et de l'école des mines, on s'apercevrait que ces choix compromettent le recrutement des artilleurs et des ingénieurs de l'état. Le Conservatoire fut institué par la loi du 16 thermidor an III « pour exécuter et enseigner la musique. » Les professeurs de déclamation n'y parurent pas avant 1808, et ce n'est qu'en 1824 qu'un arrêté ministériel établit une école spéciale de déclamation. En cette année 1824, Cherubini étant directeur, Habeneck lui fut adjoint comme directeur honoraire; en 1842, Cherubini fut remplacé par Auber. Aussi, en 1871, quand mourut Auber, M. Jules Simon, jetant les yeux sur cette suite de musiciens, put-il dire à M. Thomas : « Si je ne vous nommais pas, j'aurais l'air de signer votre destitution. » Cependant le temps est venu peut-être de s'apercevoir qu'il est mauvais de mettre un compositeur de musique à la tête d'un séminaire de tragédiens et de comédiens. Si M. Francisque Sarcey ou quelque autre amateur de tragédie et de comédie succédait à M. Thomas, le trombone, la trompette, l'harmonie et le contrepoint seraient sacrifiés sans doute à l'art de bien dire; pourquoi faut-il qu'à présent, au contraire, l'art de bien dire leur soit sacrifié? Pourquoi cette injustice plutôt que celle-là? L'une et l'autre nous paraissent également fâcheuses; nous ne prétendons exercer, au nom de la déclamation, aucune représaille : l'équité nous suffirait. L'auteur de *Françoise* est assez occupé à surveiller l'éducation de ses futurs interprètes et de ses futurs émules; d'ailleurs il ne prétend pas sans doute juger avec compétence des choses tragiques ou comiques. Il n'a ni le temps ni l'indiscrétion de gouverner cette partie de son empire; de sûrs témoins déposent devant nous de la façon dont il y règne; jamais, dans l'intervalle des concours, le directeur du Conservatoire n'ouvre la porte d'une des quatre classes de déclamation. Il

vaut la peine de lire cette récente brochure : *l'Enseignement dramatique au Conservatoire*. Nourris dans le respect de M. Thomas, les auteurs en connaissent les détours; ou plutôt, sincèrement confits en déférence, ils ne peuvent s'empêcher de constater les faits; peu s'en faut qu'ils ne désignent le maestro par cette périphrase : « l'éminent directeur qui ne dirige pas le Conservatoire... » Nous réclamons un directeur qui le dirige : cette exigence n'est pas folle. Qu'on détache du Conservatoire de musique le Conservatoire de déclamation, comme de la métropole une colonie adulte, et qu'on lui donne un directeur spécial; nous ne tracasserons pas M. Thomas sur ses terres.

Mais peut-être la constitution de cet empire est tellement ingénieuse et solide et le corps des ministres tellement fort que peu importe, au demeurant, qui est censé diriger la machine ? — Pour ce qui est des ministres, c'est-à-dire des professeurs, le Conservatoire de déclamation en compte quatre, pas un de plus. A ces quatre professeurs on peut en joindre un cinquième, celui d'histoire de la littérature dramatique; mais son cours est un cours de luxe, comme celui de danse et de maintien, ou celui d'escrime : ce n'est qu'une friandise et comme le dessert commun des quatre autres, dont chacun a sa table mise.

De constitution, en effet, le Conservatoire n'en a pas. Il a bien un règlement qui porte que l'administration se compose d'un secrétaire attaché à la direction, d'un agent comptable, etc.; le même règlement fixe les traitemens des professeurs, qui varient de 2,000 francs à 300 (admirez ces chiffres !). Mais de constitution artistique ou littéraire, de programme d'études, même le plus libéral du monde, le plus complaisant à la méthode de chaque maître et aux combinaisons diverses de l'enseignement de l'un avec les enseignemens des autres, je n'en aperçois pas. Voici quatre professeurs qui portent le même titre et tiennent le même emploi : professeur de déclamation. Ils ne se distinguent que par leur rang d'ancienneté; selon cet ordre, chacun choisit, au commencement de l'année, les élèves qui lui plaisent parmi les nouveaux; une fois nanti de ses élèves, chacun est maître de leur éducation totale. L'élève de M. A... ne fera qu'assister aux cours de MM. B.., C.., D.., il ne recevra pas leurs conseils; s'il veut se produire chez eux, il n'y pourra que donner des répliques. L'enseignement de M. A... doit lui suffire, et, pour le dire en passant, l'effet en sera sans doute qu'il imitera M. A... Mais cet enseignement, quel est-il ? Celui qu'il plaît à M. A.., — comme dans la salle voisine à M. B.., — dans celle-ci à M. C.., dans celle-ci à M. D...

Nous n'avons pas de peine à croire que MM. Got, Delaunay, Worms et Maubant font chacun de son mieux. Nous sommes persuadés que M. de La Pommeraye, chargé du cours d'histoire de la littérature dramatique, leur est un précieux auxiliaire. Il serait mer-

veilleux que les leçons de pareils professeurs, adressées parfois à des sujets bien doués, ne pussent pas produire quelques effets heureux. C'est toute la différence de cette année-ci, qu'on déclare si glorieuse, à la précédente qu'on déclare néfaste. Au concours de 1882, je vois inscrits comme tragédies : *Ruy Blas, le Roi s'amuse, les Érynnies, Ruy Blas* encore et, comme par grâce, après *Marie Stuart, Phèdre* toute seule; à titre de comédies, je vois figurer derechef *Ruy Blas, Don Juan d'Autriche, Mademoiselle de Belle-Isle, l'Honneur et l'Argent, les Faux Ménages, le Fils naturel*, par deux fois *le Demi-Monde* et jusqu'à *l'Étrangère*. Malgré ce choix de morceaux, plus faciles apparemment et plus avantageux que des morceaux du grand répertoire, les élèves n'avaient obtenu de l'indulgence du jury qu'un petit nombre de prix et d'accessits. En 1883, des candidats mieux préparés par la nature, et plus achevés par leurs maîtres, ont ravi un plus grand nombre de récompenses; nous ne croyons pas cependant que la tragédie et la haute comédie trouvent dans ce concours plus de garanties que dans le précédent. Et comment, à vrai dire, en pourraient-elles trouver davantage? Et si d'aventure, elles avaient lieu, cette fois, d'être satisfaites, comment affirmer qu'à la prochaine rencontre, elles le seraient encore? Quelles sûretés offre un tel système d'enseignement, ou plutôt un enseignement qui n'est aucun système? D'ailleurs, combien de temps chacun de ces professeurs, fort occupé en dehors de sa classe, fort distrait de l'enseignement par la pratique et par les succès de la scène, combien de temps donne-t-il, par semaine, au Conservatoire? Quatre heures, pas davantage; quatre heures en deux fois, et souvent, le professeur a plus de douze élèves. Ainsi, quatre professeurs que ne réunit aucune direction, que ne soutient aucun programme, qui doivent improviser à leur fantaisie quatre cours absolument complets, qui ne peuvent combiner leurs efforts, qui donnent à chaque élève à peine dix minutes, deux fois la semaine, voilà tout l'enseignement de ce Conservatoire : n'est-il pas misérable? Il faut l'enrichir.

Il faut nommer, sous un directeur spécial, un plus grand nombre de professeurs, et qui soient mieux payés. Si les hommes font défaut, si l'on ne trouve pas assez de Coquelin pour enseigner auprès des Got, des Delaunay et des Worms, que n'appelle-t-on des femmes? M[me] Arnould-Plessy, d'après une légende, a refusé cet honneur; mais, pense-t-on que M[me] Dinah Félix formerait des jeunes filles à la comédie moins bien que M. Maubant? M[me] Madeleine Brohan ne pourrait-elle pas, comme fait M. Worms, communiquer à ses élèves la netteté de son débit? M[mes] Emma Fleury et Delaporte, qui enseignent déjà dans la vie privée, ne sont-elles pas prêtes à l'enseignement public? M[mes] Favart, Marie Laurent, Rousseil, Agar, ne donneraient-elles pas d'excellens avis à de futures tragédiennes? Aussi bien j'ignore s'il faut tenir M. Maubant pour grand artiste ou pour mauvais

professeur, mais il n'est peut-être pas nécessaire d'exceller à la scène pour être utile dans une chaire. J'ai ouï dire que Mlle Thénard avait des élèves : je n'irai pas jusqu'à demander, fort de cet exemple, qu'un cul-de-jatte soit maître à danser; mais je prétends qu'un bossu peut être professeur de maintien. Les médiocres, du moins, parmi les artistes qu'on appellerait au Conservatoire, pourraient servir de répétiteurs; les bons seraient les professeurs, les vrais maîtres de cette jeunesse. Mais surtout, ce principe constitutionnel étant posé, que le Conservatoire est une école de tragédie et de comédie classiques, il faudrait, par une manière d'acte organique, en déterminer l'enseignement. Que le ministre des beaux-arts fasse rédiger un programme d'études par des gens compétens, — et, s'il est possible, étrangers au Conservatoire, étrangers même aux comités et aux jurys qui sont déjà compromis dans le gouvernement de cette maison; — par des auteurs, par des critiques, par des comédiens de premier ordre, et qui abordent la question avec des yeux tout neufs : — pour en indiquer un seulement de chaque sorte, je nommerai M. Augier, M. Sarcey, M. Coquelin; — que ces messieurs façonnent une charte aussi légère, aussi flexible, aussi respectueuse des différentes méthodes et des différentes natures, aussi peu gênante pour l'originalité du maître et pour l'originalité de l'élève, que l'un et l'autre puissent l'espérer; mais qu'en vertu de cette charte, le travail de chaque professeur profite à celui des autres; que chacun ne soit plus enfermé dans sa classe et obligé d'improviser un enseignement complet; qu'il ne soit plus obligé surtout, quel que soit son enseignement, de l'improviser; qu'il n'en garde pas le droit; que sa fantaisie soit réglée; qu'il ne puisse pas, si tel est son caprice, laisser Corneille, Racine et Molière pendant toute l'année dans l'oubli, pour faire étudier *Angelo*, *l'Étrangère* et *les Faux Ménages;* que la connaissance du répertoire classique soit sauvegardée; que les élèves soient guidés, par tels chemins qui peuvent varier à l'infini, mais passent toujours par certains points, d'un bout à l'autre de cette littérature, qui sera comme la patrie de leur talent; que le directeur, une fois cette machine établie, veille au jeu régulier de chaque ressort et qu'il assure l'harmonie du tout; qu'il maintienne, pour en perpétuer la vie, l'unité de ce grand corps dont il sera la tête : — à ce prix, mais à ce prix seulement, le Conservatoire fera l'office qu'il doit faire et méritera de tenir son rang parmi les Écoles de l'état.

En effet, ces réformes sont les principales : elles portent sur la matière de l'enseignement et sur le choix des professeurs; elles intéressent l'art plus directement que les autres. Mais il suffit de parcourir l'opuscule de MM. de Leymarie et Bernheim pour se convaincre que ce ne sont pas les seules, et que la condition des élèves doit être modifiée aussi bien que celle du directeur et des maîtres. Ces changemens sont de l'ordre administratif plutôt que littéraire ; ce détail doit être examiné

dans les bureaux plutôt que dans cette *Revue :* cependant, il est impossible de ne pas y toucher en passant.

Le Conservatoire, s'il n'a pas de système d'enseignement, a un système de concours : c'est même en quoi consiste, à la bien regarder, toute son organisation. En octobre, les nouveau-venus concourent pour être élèves ; en janvier, les élèves concourent pour des pensions ; en juin, pour être admis au concours de fin d'année ; ici enfin, pour des prix et des accessits. Sur la première de ces épreuves je n'ai rien à dire, sinon que ce doit être un examen, plutôt qu'à proprement parler un concours ; examen tout élémentaire et qui ne sacrifie aucune des chances de l'avenir. Il est certain que tout Français de l'un ou l'autre sexe, que tout étranger ânonnant notre langue ne peut pas être admis de droit à encombrer les classes du Conservatoire ; mais il est bien difficile de prononcer, après une seule expérience, qu'un jeune homme ou une jeune fille qui ne sait rien sera propre ou impropre à la scène ; il est fâcheux de repousser dans les ténèbres extérieures ceux qui peut-être, après six mois de leçons, se seraient montrés dignes de la lumière : je ne saurais m'associer au vœu de MM. de Leymarie et Bernheim, qui demandent qu'on décourage du premier coup un plus grand nombre d'aspirans au théâtre. En revanche, je verrais avec plaisir, comme eux, qu'on supprimât le « concours des pensions, » et cependant je souhaiterais que l'on grossît la somme départie à ce chapitre. Le jury décerne ces pensions tantôt au mérite, tantôt à la pauvreté ; dans le premier cas, c'est une récompense qui risque d'être inutile et, par sa nature, scandaleuse : — la toilette de telle ingénue témoigne assez qu'elle n'a que faire des deniers de l'état ; — dans le second, l'enquête préalable est bien délicate, et concerne des administrateurs plutôt que des jurés. Chacune de ces pensions est de six cents francs seulement, et l'on n'en donne guère que deux à chacune des classes : c'est une somme de 4,800 francs allouée, chaque année, au Conservatoire ; il est malaisé de ne pas la déclarer ridicule. Qu'on l'augmente et qu'on laisse à l'administration le soin de la distribuer selon les besoins reconnus des élèves ; qu'on supprime le concours de janvier.

Le concours de juin, ce concours d'admissibilité à celui de fin d'année, ne se justifie par aucune raison. Qu'à cette époque, ou, si l'on veut, un peu plus tôt, — vers Pâques, par exemple, — les professeurs désignent les élèves qui se présenteront en juillet devant le jury ; qu'ils les désignent d'après toutes les notes de l'année, d'après les résultats actuellement manifestes, enfin d'après leur jugement personnel et même leurs prévisions ; un pareil choix sera plus sûr que celui des jurés ; et, si le concours devant un public plus ou moins restreint offre en matière de théâtre des avantages qu'il est superflu d'expliquer, celui de fin d'année suffira. Qu'au moment où les professeurs tirent des rangs ces candidats, ils marquent, d'autre part, les élèves qui

doivent continuer leurs études sans briguer déjà des récompenses, et, en troisième lieu, ceux qu'il faut dès lors exclure du Conservatoire, comme incapables d'y profiter. Rejeter ceux-ci plus tôt, comme on fait quelquefois en janvier, après trois mois à peine, est peut-être imprudent et presque arbitraire; après six mois on ne risquerait pas de perdre un peu de grain avec le son. Ainsi, des trois concours, le premier resterait seul, et cependant plus de chances seraient réservées de voir des sujets distingués se produire au quatrième.

Dans celui-ci, où se restreindrait la véritable lutte, les candidats ne déclameraient que des morceaux de tragédie et de comédie classiques, des morceaux du grand répertoire, vraiment tragiques et vraiment comiques : ainsi seraient écartés les drames modernes, — dont l'auteur peut siéger parmi les jurés, — les pièces du répertoire de second ordre et les fragmens peu tragiques ou peu comiques tirés hypocritement de tragédies ou de comédies véritables; aucune de ces trois catégories ne serait acceptée; aucune ne fournit la matière d'une sérieuse épreuve. Je n'exigerais pas, comme certains critiques le veulent, que les morceaux de concours fussent tirés au sort : je craindrais que le sort ne fût injuste et ne distribuât aux concurrens des tâches inégalement convenables à leurs natures. Je préfère que chacun se montre en son beau : je permettrais donc que l'élève choisît ses morceaux avec le conseil du professeur et l'assentiment du directeur. On assure qu'à présent des élèves passent tout l'année sur la page qu'ils déclameront en juillet : j'aimerais que le conseil du professeur et surtout l'assentiment du directeur ne fussent donnés qu'en juin; au moins jusque-là l'élève serait en suspens, et des calculs menés de trop loin risqueraient d'être déçus. D'ailleurs, je ne serais pas fâché qu'on établît une épreuve nouvelle, dont il fût tenu grand compte : la lecture d'un morceau tragique et d'un morceau comique, — ceux-là tirés au sort, — après une méditation de quelques heures.

Sur les récompenses mêmes, je n'ai que peu de mots à dire. Je voudrais que le jury les décernât d'après le concours et sans tenir compte des notes de l'année. Si le concours a sa raison d'être, c'est qu'il offre une image des expériences du théâtre. Le public, quand un comédien ou un tragédien paraîtra sur une vraie scène, ne s'inquiétera pas de savoir s'il a bien travaillé chez lui, ni même s'il a été bon ou mauvais la veille, à la répétition générale, mais s'il est bon ou mauvais présentement. Qu'on accorde, si l'on veut, d'après les notes de l'année, des prix et des accessits d'excellence, qui répareront les hasards du concours; MM. les directeurs en quête de recrues y pourront avoir égard. Mais, en jugeant ce jour-là d'après ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent, et d'autre part en rétablissant le rappel des récompenses, les jurés jugeront selon le véritable esprit du théâtre et selon la justice : enfin ils éviteront, à moins d'iniquités trop franches et que nous ne voulons pas pré-

voir, ces querelles avec le public et la presse, ces débats avec une assistance qu'il est fâcheux de convier pour se moquer d'elle, ces différends que M. Thomas tranche d'une dignité peut-être un peu naïve, quand il s'écrie du haut de sa tribune : « Vous êtes libres d'exprimer votre opinion, mais ailleurs qu'ici! »

Au lendemain du concours, les plus enviés de ces jeunes gens, sinon les plus heureux, sont engagés à la Comédie-Française. Jamais ils n'ont porté le costume, jamais ils n'ont joué sur une grande scène, — ni tout un rôle, — ni avec d'autres acteurs, — mais avec deux ou trois camarades, et pour échanger quelques répliques. Ils savent l'orthographe du métier; ils ne possèdent ni style, ni science de composition : est-ce temps alors qu'ils en acquièrent ? La Comédie-Française n'est pas une école, même supérieure; aussi bien elle compte, au-dessous des sociétaires, trop de pensionnaires déjà formés et qu'elle doit employer, pour qu'elle consacre son temps à en former de nouveaux. Peut-être il serait bon qu'après avoir été récompensés une première fois, voire une seconde, les élèves du Conservatoire restant à l'école y pussent jouer en costume à de certains intervalles, — une fois le mois, par exemple, — des pièces ou du moins des actes entiers, dans des représentations où le public serait admis; un public de parens, d'amateurs et de critiques, dont les avertissemens élogieux ou sévères ne manqueraient pas de servir à ces jeunes gens. Peut-être aussi serait-il expédient d'établir que tout lauréat du Conservatoire, avant d'être enrôlé par la Comédie-Française ou de recouver sa liberté, doit faire un stage à l'Odéon, — à cette condition toutefois qu'on ne laisse pas les plus brillans se rouiller dans cet air de province et que, sur la demande du directeur de la Comédie, conforme à l'avis du directeur du Conservatoire, le ministre des beaux-arts puisse abréger leur stage et les gracier. Il est vrai que le second Théâtre-Français serait plus fort quand le premier cesserait d'intercepter, à la sortie de la revision, des conscrits qu'il n'a pas le loisir d'exercer; l'un y gagnerait tout de suite sans que l'autre y perdît grand'chose; celui-ci même y gagnerait, après quelques années, quand celui-là lui enverrait des recrues instruites. J'imagine que ces recrues ne s'en plaindraient pas, ni le public non plus; l'art y profiterait.

Voilà bien des changemens et qui ne se feront pas d'un coup; je n'en vois guère cependant qui ne soit nécessaire pour assurer la restauration de l'art classique et la prospérité de l'art dramatique, de quelque ordre qu'il soit, même romantique ou contemporain. Le grand répertoire tragique et comique est peut-être la gloire la plus claire de la France. L'état se reconnaît le devoir de veiller à ce que les chefs-d'œuvre qui le composent se perpétuent sur la scène; c'est pourquoi il subvient de ses deniers à l'entretien de la Comédie-Française, de l'Odéon et du Conservatoire, — qui doit fournir des acteurs à ces deux

théâtres. Combien cependant la Comédie-Française et l'Odéon, dans le délai d'un mois, pourraient-ils représenter de ces chefs-d'œuvre qui forment le plus beau de notre patrimoine littéraire? Combien, plutôt, n'en laissent-ils pas en déshérence? Quand voit-on jouer, — pour nous borner à la trinité suprême : Corneille, Racine et Molière, — quand voit-on jouer *Polyeucte*, *Rodogune*, *Sertorius* ou *Pompée*? quand voit-on jouer *Bajazet* ou *Bérénice*? quand voit-on jouer, — au moins à la Comédie-Française, — *Don Juan*? Ces menus ouvrages sont oubliés! Il n'est pas question, après cela, de *Nicomède*, des *Fâcheux* ou de *la Comtesse d'Escarbagnas*, qui se peuvent négliger; moins encore, apparemment, de *Mérope*, du *Joueur*, du *Légataire*, de *Turcaret*. S'aperçoit-on qu'il est temps de former des interprètes pour le répertoire?

Mais, dans l'intérêt même du drame et de la comédie modernes, il faut rompre des jeunes gens à l'exercice de la tragédie et de la comédie classiques. M. Duflos, de l'Odéon, qui jouait récemment à la Gaîté le personnage du roi dans *Henri III et sa Cour*, n'eût pas composé ce personnage avec tant de convenance, de souplesse et de subtilité, s'il n'eût étudié l'an dernier au Conservatoire que le rôle de Ruy Blas; il avait concouru aussi dans le rôle de Tartufe. Samedi dernier, à la Comédie-Française, vers la fin du *Supplice d'une femme*, quand Alvarez fit un pas vers elle comme pour embrasser son enfant, Mlle Dudlay, qui jouait Mathilde, renversa la tête et le buste en arrière et serra l'enfant sur sa poitrine avec la noblesse d'une Andromaque préservant de Pyrrhus le fils d'Hector : Mlle Dudlay nous aurait-elle réjouis par cette belle attitude si, avant d'être une actrice de drame, elle ne s'était éprouvée dans la tragédie?

Des curieux de paradoxes prétendront peut-être que l'enseignement ne fait pas des acteurs, et qu'il faut s'en remettre à la nature du soin de les produire; ils rappelleront qu'une Fanny Kemble, avec toutes ses belles-lettres, sa philosophie et son art, ne vaut pas une Rachel, parce qu'il lui manque, avec un grain de cabotinage, au moins une étincelle de génie. Fanny Kemble fut une artiste de second ordre comme j'en souhaite beaucoup à la Comédie-Française, et Rachel, quand elle fut Rachel, n'était plus ignorante. Elle avait pu répondre à Samson, le premier jour qu'il l'interrogea : « Ériphyle est une femme qui *bisque*. » Depuis, cependant, elle avait écouté ses leçons. D'ailleurs il ne s'agit pas de savoir si, oui ou non, le Conservatoire a des raisons d'être : il est; il s'agit de savoir s'il doit continuer d'être comme s'il n'était pas, ou s'il est temps de rompre cette tradition qui se forme. Nous avons dit simplement à quel prix elle serait rompue.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Les chambres françaises ont donc pris leur congé ordinaire pour trois mois, après une session peu glorieuse, qui n'a été qu'un assez bizarre mélange de temps perdu et de besognes précipitées. Elles sont parties sans trop regarder derrière elles, laissant au gouvernement cette triste loi judiciaire, dont la république ne tirera sûrement ni honneur ni profit, et les conventions avec les compagnies de chemins de fer, qui n'ont encore été votées qu'au palais Bourbon, mais qui peuvent être considérées comme acquises. Députés et sénateurs avaient hâte d'arriver au bout de l'étape parlementaire pour regagner leurs provinces, pour pouvoir au moins donner quelques jours à leur candidature dans les élections des conseils généraux, qui s'achèvent en ce moment même. On a expédié le plus pressé, on a doublé le pas, et peut-être n'était-il que temps d'en finir, de s'en aller au plus vite, car si les chambres étaient restées réunies quelques jours encore, tout pouvait se gâter singulièrement. M. le président du conseil, devant le sénat, a pu se prévaloir avec jactance de la majorité dont il croit pouvoir disposer. Il s'est payé d'une apparence ou d'une illusion. La vérité est que, jusqu'au bout, on n'a été sûr de rien, qu'on a pu, à tout instant, s'attendre à l'imprévu, que si les conventions ont été enlevées avec une certaine vigueur, le vote de la loi judiciaire a été aussi compromettant que laborieux. Le ministère n'a été peut-être sauvé que par l'interruption des travaux parlementaires, et cette session ne s'est point terminée sans être marquée jusqu'à la dernière heure par des incidens qui montrent ce qu'il y a toujours de précaire dans cette majorité dont on parle, ce qu'il y a aussi d'équivoque et de violent dans une loi qui n'a passé qu'à l'aide de subterfuges, qui, même en étant votée, reste frappée de suspicion.

Elle a été votée, sans doute, cette loi malvenue dont on a fait le testament de la session expirante; elle a été votée par le sénat et elle a été ensuite acceptée, telle quelle, par la chambre des députés. Vainement, au Luxembourg, on a essayé d'introduire quelques atténuations dans cette œuvre plus que médiocre; vainement M. Jules Simon a combattu et renouvelé ses protestations jusqu'à la dernière extrémité pour l'indépendance de la justice : le gouvernement a eu ce qu'il voulait. S'il ne tient qu'au fait, au résultat, il l'a, c'est bien certain; mais comment et dans quelles conditions est-il arrivé à s'assurer ce dangereux succès? Il a fallu qu'il usât et abusât de tous ses moyens d'influence, qu'il montrât aux esprits craintifs la perspective d'une crise de gouvernement. Il a fallu que M. le président du conseil vînt demander au sénat un sacrifice, tout simplement le sacrifice de la magistrature française, comme un gage de l'union des pouvoirs publics, comme une marque de confiance dans le ministère. Il a obtenu ainsi quelques suffrages sans conviction ou quelques abstentions, et même, avec tout cela, quel est ce succès? quelle est l'autorité du scrutin qui a consacré la loi nouvelle? C'est précisément ici que s'est produit un de ces incidens caractéristiques de la dernière heure, qui sont comme la moralité de cette affaire. Dès le lendemain du vote de cet article 15, qui supprime l'inviolabilité judiciaire et qui n'avait été adopté qu'à deux voix de majorité, un républicain, certes convaincu et éprouvé, M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'est levé, dans un mouvement d'honnêteté indignée, pour dévoiler un fait au moins étrange. Il a déclaré avec émotion qu'il avait été expressément chargé de déposer dans l'urne le vote d'un ancien garde des sceaux, de M. Martel, contre la suppression de l'inamovibilité, et qu'il y avait eu en même temps un autre bulletin, déposé par une main inconnue, au nom de M. Martel, pour l'article 15. M. Barthélemy Saint-Hilaire a justement et généreusement flétri une fraude dont l'auteur, on le pense bien, ne s'est pas révélé. Un autre abus du même genre a été signalé séance tenante. Que le vote par procuration, autorisé et usité jusqu'ici, soit une irrégularité dangereuse par cela même qu'elle permet de tels abus, c'est possible; c'est une question de règlement qui s'est élevée à l'improviste et qui devra être résolue pour l'avenir. Pour le moment, il reste avéré que, dans un scrutin où la majorité n'a tenu qu'à deux ou trois voix, il y a eu plusieurs fraudes constatées, et que si, malgré tout, le résultat matériel est acquis, si la loi est votée, elle a été moralement repoussée, comme on l'a dit. Voilà à quel prix et comment le ministère, avec tous ses efforts, a eu sa victoire dans le sénat!

A-t-il été plus heureux, a-t-il eu une fin de session plus favorable au Palais-Bourbon, dans cette chambre des députés où M. le président du conseil se plaisait à voir une majorité si compacte, si disciplinée, si résolue à se défendre des « solutions aventureuses ? » Là aussi, il a

eu un moment de bourrasque, et peu s'en est fallu qu'avant de toucher le but, il n'ait eu une dernière mésaventure : le sénat, il est vrai, avait simplifié la situation et facilité la tâche du gouvernement en livrant la magistrature aux passions de l'autre chambre. L'essentiel était assuré, le reste n'avait ou ne semblait avoir que peu d'importance. Un incident assez vif ne s'est pas moins produit tout à coup, non plus à propos de l'inviolabilité des juges désormais sacrifiée, mais au sujet de l'incompatibilité des fonctions judiciaires et des fonctions électives, que la chambre des députés avait inscrite dans son projet, que le sénat a refusé d'admettre. C'est M. Clémenceau qui a repris, sous forme d'amendement, un article primitivement adopté, en mettant pour ainsi dire la chambre en demeure d'être fidèle à elle-même, de confirmer son premier vote sur l'interdiction du cumul. La situation devenait embarrassante pour tout le monde. M. le président du conseil a été obligé d'intervenir. Il s'est bien gardé d'invoquer les raisons sérieuses qui peuvent justifier la présence des chefs de la magistrature, de certains fonctionnaires, dans les assemblées délibérantes, il s'est adressé aux passions et aux intérêts. Il a laissé voir d'une manière assez transparente qu'il avait fallu sacrifier pour le moment l'article sur le cumul aux susceptibilités des sénateurs fonctionnaires, que maintenant accepter l'amendement de M. Clémenceau, ce serait remettre la loi tout entière en doute. Si on ne votait pas la loi telle qu'elle était, on n'aurait pas d'épurations : grand et souverain argument ! Tout le monde n'a pas été, à ce qu'il paraît, convaincu. Malgré les objurgations ministérielles, cette majorité si « compacte, » si « disciplinée, » si « résolue, » qui, peu de jours auparavant, faisait l'admiration de M. le président du conseil, s'est trouvée au scrutin partagée en deux camps presque égaux, et le cabinet a été tout près d'un échec assez sérieux.

A peine la question semblait-elle apaisée, elle s'est tout à coup ravivée et compliquée par une interpellation d'un député interrogeant M. le garde des sceaux au sujet d'un substitut qui voulait se présenter comme candidat à un conseil général de la Provence, et qui a eu pour cela des démêlés avec la chancellerie. Le fait venait certes à propos. Rien ne pouvait, comme on l'a dit, « jeter un jour plus vif sur le danger de laisser les magistrats entrer sur le terrain de la politique. » Cette fois c'est M. Ribot qui, profitant de l'incident, a serré de près le ministère et qui, sans aller aussi loin que M. Clémenceau, a proposé d'inviter par un ordre du jour le gouvernement « à présenter dans le plus bref délai possible un projet sur l'incompatibilité des fonctions judiciaires et de tout mandat électif. » M. le président du conseil s'est débattu plus que jamais sans rien répondre sérieusement, et le cabinet ne s'est sauvé encore une fois qu'en éludant, en promettant de s'occuper de l'affaire des incompatibilités, en élevant surtout au dernier moment une ques-

tion de confiance. Le ministère a pu avoir le scrutin pour lui; il n'est sûrement pas sorti sans blessures de toutes ces échauffourées, de tous ces incidens accumulés à la fin de la session : de sorte que cette loi judiciaire, si laborieusement votée dans le sénat, si vivement disputée dans la seconde chambre elle-même, n'a triomphé en définitive que par toute sorte de calculs de parti, de subterfuges avoués ou inavoués, de compromis équivoques dont l'indépendance de la justice a fait tous les frais.

Voilà donc la grande victoire assurée! Ces incidens de la fin de la session ont disparu; il ne reste que le succès, le vote définitif de cette loi, qui est certes, dans tous les cas, un des actes les plus graves, les plus caractéristiques du régime républicain tel qu'on l'a conçu, tel qu'on le pratique depuis quelques années. M. le président du conseil, pour les besoins de sa cause, pour se donner des airs de modération, a pu s'amuser à soutenir devant le sénat que ce qu'il proposait ce n'était pas la suppression de l'inamovibilité; on lui a déjà répondu dans l'autre chambre, dans le parti républicain lui-même, que ce qu'il y avait de bon dans la loi, c'était justement ce premier coup décisif porté à l'inviolabilité judiciaire. La loi a, en effet, ce caractère, et elle n'en a pas d'autre; que la suppression soit temporaire ou indéfinie, elle est toujours la suppression. La seule chose évidente et certaine aujourd'hui, c'est que, pendant trois mois, le corps judiciaire tout entier est livré aux bureaux de la chancellerie, aux sénateurs et aux députés, aux solliciteurs et aux délateurs, à tous ceux qui ont une rancune, un ressentiment, une ambition, ou même une fantaisie à satisfaire. La curée est ouverte. Pendant trois mois, M. le garde des sceaux a tout pouvoir sur l'administration de la justice du pays. Il peut disposer sans contrôle de six ou sept cents sièges de magistrats et accomplir une véritable révolution de personnel. Il n'a pas seulement le droit de révocation ou de déplacement, il a une faculté bien plus étendue, bien plus singulière. En apparence, le chiffre des épurations est subordonné et limité au chiffre des suppressions d'emplois décidées par la loi; en réalité, cette limite est parfaitement illusoire, puisque le gouvernement peut choisir indistinctement, à tous les degrés de la hiérarchie, dans l'universalité du personnel judiciaire, les magistrats qu'il voudra frapper. C'est la dictature dans ce qu'elle a de plus hasardeux et de plus redoutable. On prétend sans doute, et M. le président du conseil, M. le garde des sceaux assurent que tout sera fait avec impartialité, qu'on se défendra de toute passion politique, ou du moins qu'on ne frappera que les magistrats ennemis systématiques et déclarés des institutions; mais c'est là précisément ce qu'il y a de grave : où commence, où finit l'hostilité systématique? Suffit-il, comme l'a laissé entendre M. le président du conseil, d'avoir rendu un arrêt indépendant dans l'affaire des décrets contre les congrégations pour attirer

les foudres de l'épuration? Aller à la messe, — c'est encore une éventualité qui a été prévue, — sera-ce un titre à la proscription? que faut-il avoir fait ou avoir évité pour être coupable ou innocent? M. le président du conseil et M. le garde des sceaux le savent apparemment. Il y a mieux : cette loi qu'ils promettent d'interpréter avec équité, ils ne sont pas même libres de l'appliquer comme ils le disent. Elle est forcément violente par sa nature, par sa destination; elle a été faite, non pour créer une magistrature meilleure, ou plus éclairée, ou plus digne (ce qui eût été une pensée avouable), mais pour avoir une magistrature de parti, pour exclure des ennemis ou de prétendus ennemis, et pour satisfaire des créatures, des cliens impatiens d'entrer dans cette « dernière forteresse, » selon l'expression dont on s'est servi. Le gouvernement est obligé d'obéir aux passions qui ont mis dans ses mains cette malheureuse loi, dont il a accepté d'être le complice.

On aura beau faire, il n'est pas facile de s'arrêter dans la voie où l'on est entré. On court le risque d'avoir plus qu'à demi détruit ou déconsidéré sans profit pour la république une institution qui était une force sociale. Autrefois, il y avait une magistrature française dont quelques membres pouvaient être individuellement peu dignes de leur position, qui dans son ensemble était honorée et respectée parce qu'elle restait au-dessus ou en dehors des mobilités de la politique, parce qu'elle puisait dans son inviolabilité et dans son indépendance l'autorité nécessaire pour rendre des arrêts et non des services, comme on l'a dit si souvent. Ce qu'on veut, ce qu'on va créer aujourd'hui, c'est un corps de fonctionnaires soumis, choisis par l'esprit de parti, pour rendre des services avec des arrêts, livrés à toutes les oscillations de la politique, peu confians dans ce reste d'inamovibilité qu'on leur laissera ou qu'on leur rendra après une suspension de trois mois. On a malheureusement cédé à ce triste penchant qui tend à tout désorganiser et à tout diminuer sous prétexte de réformes dans un prétendu intérêt républicain. Oh! assurément, si dans l'institution judiciaire, comme dans tout le reste, on avait voulu accomplir des réformes sérieuses, ce n'est pas parce que ces réformes auraient été des nouveautés ou parce qu'elles auraient modifié des situations personnelles qu'elles auraient dû être combattues. Pourvu que les expériences auxquelles on se livrera s'inspirent d'une pensée supérieure et réfléchie, qu'on essaie, qu'on cherche; rien de mieux. Avec le temps, avec les changemens de régimes, il y a évidemment des nécessités qui se révèlent, des améliorations qui s'imposent. Il ne s'agit, en vérité, de craindre ni les idées nouvelles, ni les hommes nouveaux, et ce qu'on appelle le progrès; mais ce qu'il y a de frappant, ce dont on peut justement se plaindre, c'est que dans tout ce qui se fait, dans tout ce qui paraît aujourd'hui, il n'y a rien qui ressemble à une réforme réelle, à un progrès moral ou politique, et il n'y a surtout rien de nouveau.

Ce qui manque précisément dans tout ce monde qui est apparu depuis quelques années, c'est la sève, c'est le sentiment des choses généreuses et élevées. Des prétentions, des jactances, tout cela ne manque sûrement pas dans les discours de M. le président du conseil, qui semble toujours se croire appelé à fonder le gouvernement de la république progressive. Au fond de tous ces grands mots il reste le plus souvent une imitation assez médiocre et assez servile des procédés, des expédiens de tous les gouvernemens qui se sont succédé. On se laisse aller parfois encore, par une sorte d'habitude monotone, à récriminer contre les régimes qui ont mis leurs iniquités à l'abri de la raison d'état, et, à la première occasion, sans y être même obligé par une nécessité pressante, on invoque tout comme d'autres la raison d'état, on procède sans plus de façon par voie discrétionnaire et administrative. Est-on gêné par des garanties publiques depuis longtemps consacrées, par des traditions libérales, par une institution respectée? on a tout simplement recours à l'arbitraire; on fait mieux, on constitue légalement l'arbitraire, on se donne une dictature de trois mois pour se passer toutes ses fantaisies, pour remanier sans contrôle et sans règle la magistrature tout entière. Veut-on se populariser, se créer des clientèles, assouvir des convoitises de parti? on met le désordre dans les finances, on puise dans le budget ordinaire et extraordinaire pour multiplier sans mesure les travaux publics, pour bâtir des maisons d'école fastueuses comme on bâtissait autrefois des préfectures monumentales, pour élever des traitemens et distribuer des pensions. On fait, en un mot, tout ce qu'on a reproché à d'autres, de sorte que toute la politique des pouvoirs du jour semble consister à reproduire les défauts, les abus des régimes qu'on prétend remplacer, sans avoir leurs qualités, sans les égaler dans ce qu'ils ont eu de bienfaisant. Il y a bien de quoi montrer tant de jactance dans les discours d'apparat, et traiter en réactionnaires tous ceux que ne satisfait pas une république progressive ainsi conduite!

Non certes, on ne se plaindrait pas si, dans l'état nouveau créé à la France, il y avait des pouvoirs ayant l'ambition de tenter des réformes, dépensant même beaucoup, si l'on veut, mais assez prévoyans, assez intelligens pour imprimer aux affaires du pays une juste et utile direction. On se plaint et on a raison de se plaindre, parce qu'au lieu de fonder le gouvernement dont M. le président du conseil parle sans cesse, au lieu de réformer réellement et de s'occuper des affaires du pays, nos ministres, nos politiques passent le temps à défaire ce qui reste d'institutions, à tout réduire aux plus vulgaires calculs de parti, à désorganiser un jour la magistrature, un autre jour l'armée. Ce n'est point assurément M. le ministre de la guerre qui refusera aux radicaux dont il est l'obligé, les satisfactions qu'ils réclament. Il est toujours prêt, il est à leurs ordres, comme il l'a dit dans une circonstance récente,

et avec le système qui règne depuis quelques années dans les affaires militaires, dont l'administration présente n'atténue pas les dangers, on peut malheureusement dire que notre armée passe par une crise des plus graves. Elle travaille sans doute, elle remplit tous ses devoirs simplement et obscurément ; elle ne souffre pas moins des conditions incertaines et précaires auxquelles elle est soumise, de la décroissance des mœurs militaires, de tout ce qu'on fait pour affaiblir les ressorts de cette puissante organisation créée pour la défense du pays. Il y aurait plus d'une réforme utile à réaliser, cela n'est pas douteux ; il y aurait surtout l'impulsion à raviver, le moral à raffermir, la confiance à faire renaître dans cette grande famille groupée sous le drapeau. Rassurons-nous : M. le ministre de la guerre, de concert avec ses conseillers du radicalisme, y a songé. Depuis quelque temps, il s'occupe avec la plus généreuse sollicitude de l'habillement. Il y a deux ou trois mois, il changeait la tenue d'une partie de cavalerie ; plus récemment il a changé la tenue de nos officiers d'infanterie. Voici maintenant une circulaire, gage du génie réformateur du ministre. On n'aura pas à se gêner désormais : « Le port de l'habit bourgeois sera toléré, en dehors des établissemens militaires, pour les officiers qui ne seront pas de service, ainsi que dans toutes les circonstances où leur présence n'aura aucun caractère officiel. » Il y aurait bien une petite question, celle de savoir comment le modeste traitement de jeunes officiers peut s'accommoder de ces changemens incessans et de ces dédoublemens de costumes ; mais cette considération, si sérieuse qu'elle soit pour des serviteurs du pays sans fortune, n'est encore ici que secondaire.

La vérité est que la circulaire nouvelle est une satisfaction donnée à un goût trop répandu parmi beaucoup de nos officiers, qui n'ont rien de plus pressé que de se dépouiller de leur tenue pour être plus libres. C'est une concession assez malheureuse à un esprit qui tend à faire de nos officiers de simples fonctionnaires, comme des percepteurs ou des receveurs de l'enregistrement, à transformer notre armée en une sorte de garde nationale. Il paraît que c'est l'idéal nouveau. On oublie que le métier des armes a ses conditions, qu'il n'est pas naturel à des hommes de se presser sous un drapeau pour aller se faire tuer, qu'il faut des vertus particulières. C'est cet ensemble de vertus que l'uniforme représente pour celui qui le porte, en lui rappelant qu'il a des devoirs spéciaux, qu'il doit commencer par se respecter lui-même non seulement dans le service, mais à tous les instans. On semble traiter l'uniforme comme s'il était une charge ou un ennui, et non un honneur pour ceux qui en sont revêtus, comme s'il n'était pas la représentation visible de l'esprit militaire, sans lequel il n'y a point d'armée. La mesure qui vient d'être adoptée était, dit-on, inévitable avec nos mœurs de plus en plus démocratiques. Il faudrait bien, cependant, en finir avec ces confusions et prendre un parti. Si l'on veut un

état militaire digne de la France, il faut en accepter les conditions : il faut savoir se soumettre à une durée suffisante de service, maintenir l'autorité d'une sévère discipline, relever autant que possible l'esprit et les mœurs militaires, faire aimer et respecter l'uniforme comme le drapeau. Si on ne veut pas de ces conditions nécessaires, essentielles, si on ne veut qu'une sorte de garde nationale, à quoi bon laisser peser sur le pays cette énorme charge de près de six cents millions, qu'il supporte depuis dix ans, sans parler des dépenses inscrites dans les comptes de liquidation et dans les budgets extraordinaires ? Il faut choisir, sans s'épuiser indéfiniment à ce problème insoluble qui consiste à vouloir une armée et à n'en pas vouloir les conditions.

Avec ces idées confuses qui règnent depuis quelques années, depuis que l'esprit prétendu républicain est entré dans l'administration militaire, on a vu ce qui est arrivé à Tunis. Il a fallu que les erreurs de direction et d'organisation fussent réparées sur le terrain par le vaillant entrain de nos soldats et de leurs chefs. C'est une leçon qui devrait du moins profiter pour cette expédition nouvelle engagée au Tonkin, dans une contrée bien plus lointaine et dans des conditions plus difficiles. Nos soldats feront leur devoir sans doute comme ils l'ont toujours fait. Ils ont pu être malheureux un instant avec l'infortuné Rivière, faute de secours suffisans. Ils viennent d'être plus heureux dans un vigoureux combat soutenu par le lieutenant-colonel Badens, qui commande la citadelle de Nam-Dinh, dans le bas du delta du Fleuve-Rouge. Le petit échec de nos forces devant Hanoï avait probablement quelque peu surexcité ces bandes de Pavillons-Noirs ou d'Annamites qui ont un instant menacé Nam-Dinh. Le lieutenant-colonel Badens, dans une sortie énergique, s'est jeté sur ces bandes désordonnées, il leur a tué un millier d'hommes et leur a pris quelques canons, assurant ainsi la position. Il n'y a évidemment rien à grossir; ce n'est là qu'un incident heureux qui répare une fâcheuse mésaventure, mais qui ne décide rien. La question essentielle est toujours de savoir ce que le gouvernement français se propose de faire, quels sont ses projets et ses combinaisons. Militairement, il a envoyé une petite armée qui, à ce qu'il semble, est déjà en état de remplir la mission qu'on lui confiera, à la condition d'être suffisamment ravitaillée et soutenue. Diplomatiquement, il négocie plus ou moins directement ou indirectement, soit avec la Chine, soit avec l'Annam. Sur tous ces points, il ne s'est expliqué que d'une manière assez évasive devant les chambres. Il n'a pas pu ou il n'a pas voulu dire expressément où en étaient nos affaires, si nous étions déjà en hostilités déclarées avec l'empire d'Annam, et s'il y avait dans nos relations avec la Chine elle-même quelque apparence de rupture, de guerre prochaine ou éventuelle. Il a évité de sortir de la réserve avant les vacances, peut-être par un certain calcul, avec l'intention de ne pas laisser ces affaires

délicates prendre un rôle dans les élections des conseils généraux, qui s'accomplissaient hier. Le ministre en savait vraisemblablement plus qu'il n'en disait au sénat et à la chambre des députés, lorsque tout à coup est survenu un événement imprévu, encore assez énigmatique, qui peut tout compliquer, tout précipiter, ou tout simplifier. L'empereur annamite, Tu-Duc, qui était notre protégé et qui a été le principal instigateur des hostilités que nous rencontrons, est mort subitement à Hué. Quelles vont être les conséquences de ce coup de théâtre? On ne sait pas trop, à vrai dire, ce qui peut sortir de ce fouillis de prétentions orientales, du conflit des compétitions autour de ce trône vacant. On ne sait ni quel sera le successeur du dernier souverain, ni quelles influences prévaudront à la petite cour de Hué; on ne distingue pas encore ce que va faire notre gouvernement, quelle sera la nouvelle politique annamite, ni, d'un autre côté, si la Chine ne saisira pas cette occasion de revendiquer sa vieille et équivoque suzeraineté sur l'empire d'Annam, au risque d'entrer en conflit avec la France, décidée à aller régler ses affaires à Hué même. Tout reste provisoirement assez obscur. N'importe : si c'est la paix qui sort de là, ce sera fort heureux; si c'est définitivement la guerre avec l'Annam et éventuellement avec la Chine, il sera du moins singulier qu'en deux ou trois ans, sous la république, la France se trouve engagée dans deux expéditions lointaines sans que les chambres aient été sérieusement consultées, sans qu'elles aient pu même obtenir suffisamment d'explications claires et précises.

Tandis que nos chambres sont parties, le parlement anglais reste encore à l'œuvre pour quelques jours, et le ministère a une tâche aussi pénible que laborieuse au milieu des discussions, des interpellations, des difficultés de toute sorte qui ne cessent de l'assaillir, qui ne lui laissent pas un instant de répit. Il n'est pas de jour depuis une ou deux semaines où il n'ait eu à tenir tête et à répondre, tantôt sur les affaires du Zoulouland, qui paraissent s'embrouiller de nouveau par la défaite ou la disparition du roi Cettiwayo, tantôt sur nos expéditions de Madagascar ou du Tonkin, enfin particulièrement sur les affaires d'Égypte, qui sont loin de s'éclaircir et de toucher à un dénoûment.

La situation, à vrai dire, ne laisse pas d'être épineuse. Le ministère se trouve placé entre divers partis qui le pressent d'interpellations et d'objurgations contraires. Il y a certainement, en Angleterre, une opinion favorable à une occupation indéfinie de l'Égypte, et les conservateurs, conduits par sir Stafford Northcote, par lord Salisbury, se sont faits habilement les champions de cette politique assez populaire, dont le dernier mot serait l'annexion ou un protectorat équivalant à l'annexion. Ils somment le ministre de s'expliquer, ils s'efforcent de lui arracher l'engagement de ne pas rappeler l'armée britannique campée aujourd'hui dans la vallée du Nil. D'un autre côté, des mem-

bres de la majorité, comme sir John Morley, des radicaux amis du ministère soutiennent une politique tout opposée. Ils réclament vivement le rappel des troupes anglaises; ils pressent le gouvernement de remplir ses engagemens, de tenir la promesse de quitter l'Égypte dans un délai de six mois. M. Gladstone, serré de toutes parts, évite visiblement de se lier. Il s'est tiré d'affaire jusqu'ici en déclarant devant le parlement, en répétant hier encore à Mansion-House qu'on évacuerait sans doute l'Égypte, que l'Angleterre ne pouvait cependant laisser son œuvre inachevée, que la situation n'était pas encore assez raffermie dans la vallée du Nil pour qu'on pût fixer la date du rappel de l'armée d'occupation. La vérité est que ces affaires égyptiennes, dont les Anglais ont pris la direction et la responsabilité, n'ont rien de flatteur pour leur orgueil. Rien n'a été fait sérieusement pour rétablir un ordre quelconque sous l'autorité du khédive, pour organiser une administration suffisante. L'anarchie est à peu près complète dans la vallée du Nil, et voici un nouvel embarras causé par l'entrée en scène d'un nouveau personnage qui n'a rien de politique, du choléra, dont les Anglais sont accusés publiquement d'avoir facilité l'invasion en substituant leur négligence aux anciens règlemens sanitaires. Tout cela ne fait certes pas une situation aisée. Seulement, au bout de tout, aux yeux des Anglais luit la perspective d'une intervention temporaire transformée en occupation définitive de l'Égypte, et, à ce prix, nos bons voisins sont encore capables de se consoler de l'accusation d'avoir exposé l'Europe à l'invasion d'un fléau.

Va-t-on voir reparaître au-delà des Pyrénées un fléau d'un autre genre, les *pronunciamientos*, les soulèvemens militaires? Depuis les événemens qui ont ramené sur le trône le jeune Alphonse XII, l'Espagne semblait guérie de cette vieille maladie. Il n'y a eu du moins, dans ces dernières années, aucune tentative à demi sérieuse d'insurrection soldatesque, et s'il y avait des menaces révolutionnaires, elles se manifestaient sous la forme de ces mouvemens socialistes qui ont agité le midi de la péninsule. Le fléau vient d'éclater encore une fois au moment où l'on s'y attendait le moins. Rien n'indiquait en effet ni un danger de trouble dans le pays, ni une inquiétude dans le gouvernement; une sécurité complète semblait régner dans les régions officielles. Le roi était à la Granja en attendant la réalisation de ses projets de voyage en France, en Autriche et en Allemagne. Le président du conseil, M. Sagasta, était paisiblement dans les Pyrénées, aux Eaux-Bonnes. D'autres ministres se trouvaient absens de Madrid. Le monde politique était dispersé. C'est alors qu'on a appris tout à coup, non sans une certaine surprise, que, dans la nuit du 4 au 5 août, quelques chefs militaires, un colonel de la réserve, un commandant, entraînant quelques centaines de soldats, s'étaient emparés de la citadelle de Badajoz, des autorités civiles et militaires, et qu'une junte révo-

lutionnaire avait proclamé la république. Le mouvement de Badajoz semble s'être éteint de lui-même, il est vrai, à la première nouvelle de l'envoi d'une colonne mobile partie de Madrid aux ordres du général Blanco, et les insurgés se sont sauvés avec les caisses vers la frontière voisine du Portugal. Jusque-là on aurait pu croire que ce n'était qu'une effervescence accidentelle et locale, lorsque presque au même instant a éclaté une échauffourée semblable dans un régiment campé sur l'Èbre, aux environs de Logroño; puis quelques désordres se sont produits à Barcelone. Ces mouvemens, accueillis partout avec un certain sentiment de surprise et même d'humiliation par l'opinion, paraissent destinés à échouer, et les insurgés ne seront probablement pas ménagés par le ministre de la guerre, le général Martinez Campos, qui s'est trouvé fort heureusement à son poste. Ils ne laissent pas cependant d'avoir quelque gravité, et parce qu'ils se rattachent visiblement à un travail d'agitation qui a peut-être éclaté prématurément, et parce qu'ils semblent être un réveil des vieilles et tristes habitudes d'insurrection militaire. Ce qu'il y a de sérieux aussi, c'est que les conditions politiques de l'Espagne peuvent en être changées, et que le ministère va se trouver dans une situation assez difficile, entre les démocrates qui le poussent en avant, et les conservateurs qui lui reprochent d'avoir rendu l'espérance à la révolution. La monarchie constitutionnelle d'Alphonse XII n'en sera pas sans doute ébranlée, mais il est clair qu'elle a désormais à se surveiller et à se défendre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les conventions conclues par le ministre des travaux publics avec les six grandes compagnies de chemins de fer ont été ratifiées par la chambre des députés. Le vote final n'était pas douteux; cependant la spéculation avait eu la sagesse de ne pas escompter imprudemment, comme elle le fait trop souvent, un résultat prévu; elle s'était maintenue dans une réserve circonspecte jusqu'au jour où le sort des conventions lui paraîtrait pleinement assuré. La liquidation de fin juillet a donc vu se produire une véritable explosion de hausse qui a vengé

les acheteurs des déboires tant répétés que leur avaient infligés leurs adversaires et qui a mis immédiatement ceux-ci en déroute. En quelques bourses, on a vu le 5 pour 100 ancien, transformé en 4 1/2 pour 100 nouveau, s'élever d'une unité, puis regagner toute la valeur du dernier coupon détaché sur le taux de 5 pour 100. Les deux rentes 3 pour 100 n'ont pas été moins favorisées, de sorte que toute la cote de nos fonds publics a bénéficié d'une transformation de cours d'autant plus sensible que la faiblesse à laquelle succédait cette amélioration subite s'était prolongée pendant plusieurs mois.

Le découvert a été surpris par l'événement. Mollement attaqué le jour de la réponse des primes, il ne croyait pas à un péril si prochain, malgré la facilité avec laquelle la liquidation s'accomplissait et le bon marché des reports. Ce n'est qu'après la fixation des cours de compensation que, l'audace des haussiers croissant, il s'est vu incapable de résister et a précipité lui-même par des rachats opérés en toute hâte le mouvement de reprise.

La situation financière créée par le vote des conventions est évidemment favorable au maintien des cours si rapidement acquis, et même à une accentuation modérée du mouvement de hausse sur nos fonds publics. Il ne faut pourtant pas croire pour cela que tout embarras budgétaire ait disparu. Nous avons encore un budget extraordinaire d'une ampleur fort majestueuse, puisque, malgré l'allégement qui vient de lui être apporté, il prévoit pour 1884 un chiffre de dépenses de 265 millions de francs, dont 140 millions affectés aux travaux concernant les rivières, canaux, ports, et certaines lignes de chemins de fer, 110 millions à la reconstitution de notre matériel militaire, et le reste réservé au ministère de la marine et des colonies et à celui des postes et télégraphes.

Ces dépenses seront couvertes par le produit d'un emprunt à émettre en 1884, et pour le service duquel se trouve inscrite au chapitre v du budget du ministère des finances, dans le projet de budget ordinaire, une somme de 13 millions. Mais d'autres dépenses sont encore à prévoir : les deux caisses des lycées, collèges et écoles et des chemins vicinaux auront à fournir en 1884 une somme nette de plus de 100 millions qui devra être prise sur les ressources de la dette flottante. Enfin le budget de 1883 se soldera en déficit comme celui de 1882 et il en sera de même, selon toute probabilité, pour celui de 1884.

La situation budgétaire, pour n'être plus périlleuse, reste donc assez grave pour que le gouvernement, les assemblées, l'opinion publique, et, sur un terrain plus spécial, la spéculation, reconnaissent la nécessité d'user de grands ménagemens. Au surplus, un événement assez inattendu, pour la Bourse du moins, vient de rappeler la spéculation à la prudence et d'arrêter pour quelques jours, sinon pour quelques semaines, le mouvement commencé. Alors que tout paraissait tranquille au-delà

des Pyrénées, et que les acheteurs de rente extérieure 4 pour 100 à Londres et à Paris se croyaient à l'abri de tout danger, le télégraphe a appris tout à coup qu'une révolte militaire avait éclaté à Badajoz; à peine les dépêches annonçaient-elles la répression de ce premier mouvement, que des insurrections locales avaient lieu sur plusieurs points de la péninsule. Une vive émotion s'est emparée des spéculateurs engagés sur les fonds espagnols. La rente 4 pour 100, cotée il y a peu de jours de 62 à 63, a fléchi vendredi jusqu'à 57. Le lendemain, des nouvelles plus satisfaisantes étaient transmises de Madrid, et dimanche, le télégraphe déclarait l'ordre complètement rétabli au-delà des Pyrénées. Ces informations, purement officielles, ne doivent pas être accueillies sans réserve. Elles ont permis toutefois aux spéculateurs très menacés, surtout à Londres, où la liquidation venait de commencer, de relever les cours de la rente extérieure jusqu'aux environs de 60 et de diminuer ainsi le montant des différences à payer.

La baisse du 4 pour 100 espagnol avait été accompagnée d'un mouvement analogue sur les actions des chemins de fer de la péninsule nord de l'Espagne et Saragosse, et sur celles du Crédit mobilier espagnol. Ces divers titres ont fléchi d'abord de 30 ou 40 francs, puis sont revenus bientôt à peu près au niveau des cours de compensation du 2 août. On avait craint une interruption du trafic et des dégâts matériels sur un certain nombre de lignes. Rien de tel ne s'est produit jusqu'ici.

Les achats se sont naturellement arrêtés sur nos fonds publics aussitôt que les nouvelles d'Espagne ont commencé à circuler, et les vendeurs ont essayé de prendre leur revanche de la défaite subie au lendemain de la liquidation. Ils n'ont pu toutefois ramener le 4 1/2 pour 100 au-dessous de 109; ce fonds reste coté 109.27, ce qui est à peu près son cours le plus élevé ; et les deux 3 pour 100 conservent une avance de plus d'une unité sur les cours de compensation.

On a tenté de mettre à profit le vote des conventions pour organiser une campagne de hausse sur les actions des chemins français, et notamment sur celles de la compagnie d'Orléans, qui ont effectivement dépassé le cours de 1,300 francs, et restent à 1,311 après 1,325. Le mouvement s'est arrêté là, et il est peu probable qu'il soit repris. Si les conventions rendent aux compagnies la sécurité que leur avaient partiellement enlevée des menaces bruyantes de rachat, elles leur imposent, pour une assez longue série d'années, de telles charges en vue de la construction des nouvelles lignes, que les actionnaires doivent renoncer à voir leurs dividendes s'élever avant longtemps au-dessus des chiffres suivans : 80 francs pour le Nord, 60 francs pour le Lyon, 56 francs pour l'Orléans, 50 francs pour le Midi, 35 francs pour l'Ouest et 33 francs pour l'Est. C'est donc sur le taux de ce rendement

brut que doit être capitalisée la valeur des actions, et celles-ci paraissent bien à leurs prix aux cours actuels.

Les titres de la Compagnie de Suez ont eu un marché beaucoup plus calme pendant cette quinzaine. Le rejet de la motion Northcote et les déclarations de M. Gladstone ont mis fin aux débats passionnés qui s'étaient engagés au parlement britannique à la suite du retrait de la convention conclue entre le cabinet anglais et M. de Lesseps. La situation est redevenue ce qu'elle était avant l'ouverture des négociations. Le gouvernement britannique exerce une influence incontestée et indiscutable sur la direction des affaires de la Compagnie par l'intermédiaire de ses représentans dans le conseil d'administration, et la Compagnie va entreprendre elle-même, à ses risques et périls et à ses frais, la construction du second canal. On peut tenir pour assuré que de nouvelles négociations seront ouvertes sur cette grave question, et l'attitude adoptée jusqu'ici par les ministres de la reine permet d'espérer que l'accord finira par s'établir.

Les sociétés de crédit ont fait peu parler d'elles depuis quinze jours, la situation ne s'étant modifiée pour aucune d'elles, et la pénurie d'affaires ne paraissant pas devoir cesser de sitôt. Il y a eu progression de cours sur le Crédit foncier et la Banque de Paris en ce qui concerne les valeurs françaises de ce genre, et sur la Banque ottomane et le Crédit mobilier espagnol, dans le groupe des valeurs d'établissemens de crédit étrangers.

L'obligation unifiée d'Égypte se tient, avec une fermeté remarquable, à 360, malgré l'extension du choléra dans la Haute-Égypte, les menaces d'une crue exagérée du Nil, et l'incertitude qui semble planer sur les desseins du gouvernement anglais concernant la durée de l'occupation militaire du pays. La spéculation voit le paiement du prochain coupon pleinement assuré, ce qui l'encourage à conserver ses positions, et ne peut admettre d'ailleurs que M. Gladstone songe sérieusement à abandonner l'Égypte à son propre sort.

Parmi les valeurs industrielles, se sont spécialement distinguées par leur ferme tenue : la Compagnie transatlantique, qui n'a rencontré aucune concurrence disposée à lui disputer l'exploitation des services postaux pour les États-Unis et les Antilles; le Gaz, qui s'est relevé d'une vingtaine de francs sur les cours antérieurs; l'Omnibus, qui a été l'objet de rachats empressés sur l'hypothèse, assez vraisemblable, qu'une transaction finira par s'établir entre les exigences de la municipalité et les fins de non-recevoir de la Compagnie.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1883

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.